

# La polyphonie discursive

*Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*

Øyvind Gjerstad



Thèse pour le degré de philosophiae doctor (PhD)

Université de Bergen

2011



## Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier Kjersti Fløttum pour ses conseils, son soutien, son enthousiasme et sa bonne humeur, lors des ces trois ans de collaboration. C'est grâce à elle que j'ai choisi d'entamer ce projet, et c'est grâce à elle que j'ai pu le terminer. Pendant ce travail, ma perspective théorique et méthodologique s'est enrichie à travers la collaboration cordiale avec mes partenaires interdisciplinaires du projet EURLING. Ils représentent diverses approches de l'analyse du discours politique, et cette influence a contribué à former ma propre perspective théorique et méthodologique. De plus, j'ai eu l'occasion de passer quatre mois à Lyon, accueilli par le Professeur Hugues Constantin de Chanay à l'Université Lumière Lyon II. Je lui suis très reconnaissant de m'avoir inclus dans les activités académiques du printemps 2009. En mai 2010, le Professeur Henning Nølke est venu à Bergen donner ses conseils au sujet de ma thèse. Ses suggestions m'ont été précieuses, et m'ont permis de trouver une nouvelle direction théorique. J'ai aussi apprécié les nombreuses discussions avec Anders Didriksen, mon co-polyphoniste à l'Université de Bergen. Nos échanges se sont caractérisés par un désaccord convivial, et ma réflexion théorique ne serait pas la même sans lui. Je voudrais également remercier la Faculté des sciences humaines, d'avoir financé mon projet.

Pendant ces trois années de travail, j'ai eu le soutien de mes parents, Sissel et Helge Gjerstad, de ma sœur Synnøve, de Per Anders et de mon neveu Askil, qui m'a inspiré par son insouciance. Je prends également l'occasion de remercier mes amis Knut, Kristin, Sigbjørn, Anders, Morten, Ole, Tale, Runa, Joep, Marion, Erling, Clemet, Heidi, Kristina, Frode, Ingelinn, Anders, Camilla S., Camilla C., Banga, Martin, Margrete, Mauricio, Bodil, Håkon, Anje, Annelise et de nombreux autres. Ils ont tous contribué à des moments de folie pendant ce travail solitaire.



## Abstract

The aim of the present thesis is to develop a theoretical and methodological framework for the study of polyphony in discourse, and to apply it to the analysis of a speech by French President Nicolas Sarkozy to the European Parliament (EP). The Scandinavian theory of linguistic polyphony (ScaPoLine) describes the manner in which different linguistic markers – such as reported speech, epistemic modality, pragmatic connectives and negations – signal voices which do not correspond to that of the speaker at the time of utterance. When President Sarkozy says that “We must **not** be afraid of identities”, the negation signals that someone else has the opposite point of view. The identity of this individual or collective is not linguistically encoded, but might be inferred with the help of co(n)textual information.

However, the presence of such voices does not depend on specific linguistic markers. Inspired by the philosophy of the Russian semiotician Mikhail Bakhtin, the linguistic theory of praxematics considers the presence of such voices to be a ubiquitous phenomenon. Discourse is fundamentally dialogical. No one speaks in complete isolation from what has been said before or without considering how the message will be received. The voice of “the other” is therefore present in any utterance, whether or not this presence is signalled by specific linguistic markers. The question is how this property of discourse can be theoretically described and systematically analysed. The ubiquitous nature of Bakhtin’s dialogism risks impeding its applicability. How can one analyse that which is everywhere? This theoretical problem can be resolved by delimiting a *discursive polyphony*, corresponding to the voices which occur as a function of the speaking subject’s communicative intention. Imagine telling an unsuspecting friend: “Your wife is faithful”. He would likely wonder who has said otherwise. There is an implicit voice which is not linguistically signalled but which appears in light of the utterance’s co(n)text.

The theoretical discussion is followed by the development of a methodological framework for the analysis of discursive polyphony. The challenge is both to explain the interpretation of utterances containing polyphonic markers in co(n)text, as well as to account for possible polyphonic interpretations of utterances which do not contain such markers. The modular approach developed by the Geneva school of discourse analysis represents a systematic analytical tool, by treating discourse as a complex phenomenon which consists of several linguistic, textual and situational subsystems, or modules. In the analysis of discursive polyphony, the linguistic phase (based on the ScaPoLine) is coupled with the analysis of the relation between different parts of the text structure (e.g. argumentation or reformulation), as well as with situational parameters.

This framework is applied to a segment of Sarkozy’s speech, in which he promotes a European identity while maintaining the need to preserve national identities. By doing so, he positions himself between federalist and nationalist voices in the EP, thereby striking a conciliatory note. He then says: “Human rights are part of the European identity”. Linguistically monophonic, the utterance gives rise to other voices in light of co(n)textual factors. In this case, Sarkozy is in opposition to a collective Euro-sceptic voice, while aligning himself with a federalist and interventionist voice.

The notion of discursive polyphony can serve to describe how voices are mobilised and constructed strategically in verbal interactions, by means of both linguistic and discursive mechanisms.



# Sommaire

<b>Abréviations</b> .....	9
<b>1 Introduction</b> .....	11
1.1 Objet d'étude et cadre théorique.....	12
1.2 Problématique et objectif.....	14
1.3 Plan de la thèse.....	15
<b>2 La polyphonie discursive</b> .....	19
2.0 Introduction.....	19
2.1 La pragmatique intégrée.....	20
2.2 La polyphonie linguistique.....	23
2.3 La conception genevoise de la polyphonie.....	26
2.4 La ScaPoLine.....	31
2.4.1 <i>Les éléments de la configuration polyphonique</i> .....	33
2.4.2 <i>LOC</i> .....	34
2.4.3 <i>Les points de vue (pdv)</i> .....	34
2.4.4 <i>Les êtres discursifs (ê-d)</i> .....	38
2.4.5 <i>Les liens énonciatifs</i> .....	42
2.4.6 <i>La monophonie existe-t-elle ?</i> .....	44
2.4.7 <i>Une pluralité de voix au-delà de la polyphonie linguistique</i> .....	46
2.5 Le dialogisme.....	48
2.6 Le dialogisme de la praxématique : un développement linguistique de la théorie de Bakhtine.....	52
2.7. La ScaPoLine et le dialogisme de la praxématique : deux théories compatibles.....	61
2.8. La question des <i>voix</i> : pour une polyphonie discursive ancrée dans l'intentionnalité.....	72
2.8.1 <i>Une interprétation polyphonique en fonction de paramètres situationnels et textuels</i> .....	79

2.8.2 <i>La nécessité d'une distinction conceptuelle</i> <i>entre les voix de la langue (pdv) et les voix de la parole</i> .....	84
2.9 Bilan.....	88
<b>3 Pour une méthode d'analyse de la polyphonie discursive</b> .....	91
3.0 Introduction.....	91
3.1 Le passage polyphonique.....	93
3.2 Les trois étapes de la ScaPoLine Etendue.....	95
3.2.1 <i>Première étape : analyse linguistique</i> .....	95
3.2.2 <i>Deuxième étape : analyse textuelle</i> .....	100
3.2.3 <i>Troisième étape : analyse discursive</i> .....	103
3.3 L'agencement des éléments co(n)textuels dans le processus interprétatif.....	106
3.3.1 <i>Quelques distinctions terminologiques</i> .....	106
3.3.2 <i>Un contexte ubiquitaire et une sémantique instructionnelle</i> .....	108
3.3.3 <i>La saillance cognitive comme principe organisateur du co(n)texte</i> .....	110
3.4 L'importance du cadre social de l'interaction.....	112
3.4.1 <i>Les genres du discours</i> .....	113
3.4.2 <i>L'interaction verbale comme action médiatisée</i> .....	115
3.5 L'Ecole de Genève : une approche modulaire de la complexité discursive.....	118
3.5.1 <i>Adapter l'approche genevoise à la ScaPoLine Etendue</i> .....	122
3.6 Le module hiérarchique.....	123
3.6.1 <i>L'acte textuel, constituant de base</i> .....	126
3.6.2 <i>La hiérarchie textuelle</i> .....	131
3.7 La situation.....	135
3.7.1 <i>Le module interactionnel</i> .....	137
3.7.2 <i>Le module référentiel</i> .....	141
3.7.3 <i>Le statut communicationnel de Sarkozy</i> <i>lors de l'incursion au Parlement européen</i> .....	151
3.8 L'organisation relationnelle.....	153
3.9 L'organisation polyphonique.....	159
3.9.1 <i>L'organisation polyphonique générique</i> .....	161

3.9.2 <i>L'organisation polyphonique spécifique</i> .....	173
3.10 Bilan.....	181
<b>4 Le problème du passage polyphonique (PP)</b> .....	185
4.0 Introduction.....	185
4.1 Cadre théorique et méthodologique de l'identification du PP.....	186
4.2 L'organisation informationnelle.....	187
4.2.1 <i>Analyse informationnelle</i> .....	190
4.3 L'organisation topicale.....	199
4.3.1 <i>Analyse topicale</i> .....	204
4.4 Bilan.....	212
<b>5 Analyse polyphonique</b> .....	215
5.0 Introduction.....	215
5.1 Première analyse polyphonique : l'intervention I [1-33].....	215
5.1.1 <i>Première étape : analyse linguistique</i> .....	218
5.1.2 <i>Deuxième étape : analyse textuelle</i> .....	260
5.1.3 <i>Troisième étape : analyse discursive</i> .....	270
5.2 Deuxième analyse polyphonique : l'intervention I [34-44].....	290
5.2.1 <i>Première étape : analyse linguistique</i> .....	291
5.2.2 <i>Deuxième étape : analyse textuelle</i> .....	295
5.2.3 <i>Troisième étape : analyse discursive</i> .....	297
5.3 Bilan.....	302
<b>6 Conclusions générales</b> .....	307
6.1 Synthèse.....	307
6.2 Pistes pour des recherches ultérieures.....	312
<b>Bibliographie</b> .....	315
<b>Exemples cités et analysés</b> .....	324

## **Annexe**

Allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen à Strasbourg, le 13 novembre 2007

1. La version du Parlement européen
2. La version de l'Elysée

## **Abréviations**

### L'Ecole de Genève

<i>arg</i> :	argument
<i>c-a</i> :	contre-argument
<i>cad</i> :	cadre
<i>ref</i> :	reformulation
<i>top</i> :	topicalisation
<i>succ</i> :	succession
<i>pré</i> :	préalable / préparation
<i>com</i> :	commentaire
<i>clar</i> :	clarification

### La praxématique

A1 :	allocutaire
a1 :	allocutaire enchâssé
[E] :	énoncé
[e] :	énoncé enchâssé
E1 :	énonciateur
e1 :	énonciateur enchâssé
L1 :	locuteur
l1 :	locuteur enchâssé
T <sub>0</sub> :	moment de l'énonciation enchâssante
t <sub>0</sub> :	moment de l'énonciation enchâssée

### La ScaPoLine

A :	allocutaire textuel
a <sub>0</sub> :	allocutaire de l'énoncé
a <sub>t</sub> :	allocutaire d'énoncé (t ≠ 0)
ALLOC :	allocutaire
ê-d :	être discursif

Lien :	lien énonciatif
L :	locuteur textuel
$l_0$ :	locuteur de l'énoncé
$l_t$ :	locuteur d'énoncé ( $t \neq 0$ )
LOC :	locuteur-en-tant-que-constructeur
ON :	collectivité hétérogène (ON-polyphonique)
LOI :	<i>doxa</i>
PP :	passage polyphonique
pdv :	point de vue
structure-p :	structure polyphonique
T :	tiers textuel
$\tau_t$ :	tiers d'énoncé
TIERS :	tiers

# 1 Introduction

*« Effectivement la tendance essentielle de Dostoïevski au dialogue n'est nullement épuisée par le fait que les héros aient des dialogues extérieurs trouvant leur expression dans la composition de l'œuvre. LE ROMAN POLYPHONIQUE EST TOUT ENTIER DIALOGUE. Entre tous les éléments de la structure romanesque existent des rapports de dialogue, c'est-à-dire qu'ils sont opposés contrapontiquement. Car les rapports de dialogue sont quelque chose de beaucoup plus large que les rapports entre répliques d'un dialogue trouvant son expression dans la composition de l'œuvre, c'est quelque chose de quasi universel, qui pénètre tout le discours humain, tous les rapports et toutes les manifestations de la vie humaine, en somme tout ce qui a sens et signification » (Mikhaïl Bakhtine, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1970 [1963]) p. 52-53).*

Ces lignes illustrent la puissance des idées du cercle de Bakhtine, mais également les difficultés qui se présentent aux tentatives d'en extraire des notions opératoires. Le sémioticien russe considère les « rapports de dialogue » que l'on trouve dans l'œuvre de Dostoïevski comme un phénomène dont relève également « tout ce qui a sens et signification ». Donc, ce qui peut d'abord être considéré comme une notion qui sert à expliquer les propriétés stylistiques et compositionnelles d'un roman, acquiert aussitôt une portée phénoménologique. Pour Bakhtine, la parole, voire toute expérience, se forme dans l'altérité. C'est une altérité de l'antérieur, car le discours « est entortillé, pénétré par les idées générales, les vues, les appréciations, les définitions d'autrui » (Bakhtine 1978 [1935] : 100). C'est également une altérité du postérieur, car

*« [l]e locuteur cherche à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et d'entrer en relations dialogiques avec certains de ses aspects. Il s'introduit dans la perspective étrangère de son interlocuteur, construit son énoncé sur un territoire étranger, sur le fond aperceptif de son interlocuteur » (ibid. : 105).*

On comprend alors le foisonnement de perspectives théoriques, en analyse du discours et en linguistique, qui s'inspirent des idées bakhtiniennes. L'altérité ubiquitaire, qui porte non seulement sur la parole mais sur « tout ce qui a sens et signification », ouvre des perspectives sur la langue, le discours, les idéologies et la psychologie. On y trouve un

peu pour tout le monde. L'appropriation de la philosophie bakhtinienne par des disciplines et des paradigmes différents a entraîné de fortes divergences théoriques, divergences qui ont été renforcées par le manque de définitions des notions centrales dans les écrits du cercle de Bakhtine, aussi bien que par les altérations notionnelles qui se sont imposées à travers les traductions (cf. Nowakowska 2005). Pourtant, il existe des approches théoriques et méthodologiques, en linguistique et en analyse du discours, qui ont opérationnalisé les notions bakhtiniennes ou qui s'avèrent compatibles avec la conception du langage comme un phénomène foncièrement dialogique. Dans le présent travail, nous chercherons à développer un ensemble théorique et méthodologique pour l'étude de la dialogisation interne du discours, en combinant trois approches, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (*ScaPoLine*, Nølke, Fløttum & Norén 2004), la praxématique (cf. Bres & Nowakowska 2006) et le modèle d'analyse du discours développé par l'Ecole de Genève (cf. Roulet et al. 2001).

## 1.1 Objet d'étude et cadre théorique

Ce travail théorique et méthodologique se fera principalement au moyen d'une analyse de l'allocation prononcée par le président Nicolas Sarkozy au Parlement européen, le 13 novembre 2007<sup>1</sup>. Plus précisément, nous analyserons trois extraits de cette allocation, afin de développer des notions théoriques opératoires et une méthode d'analyse systématique. Concrétisons les choses en considérant un exemple tiré de cette allocation :

- (1) Dans la démocratie européenne, le mot *protection* **ne** doit **pas** être banni.

D'abord, dans le cadre de la praxématique, J. Bres et ses collègues de Montpellier ont développé une théorie linguistique du dialogisme, qu'ils définissent comme « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix du locuteur-énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillette(nt) énonciativement » (Bres 2007 : 38). Ces chercheurs cherchent à décrire le fonctionnement des marques linguistiques qui permettent d'enchâsser ces voix, comme le discours rapporté, la négation et les structures

---

<sup>1</sup> Nous analyserons la version écrite de cette allocation. Or, il existe deux versions officielles, celle de l'Elysée et celle du Parlement européen, qui ne sont pas identiques. Afin de résoudre ce problème, nous avons eu recours à la vidéo là où les deux documents divergent.

corrélatives<sup>2</sup>. Ainsi, dans l'exemple (1), l'énonciateur laisse entendre et réfute une autre voix, un « énoncé enchâssé », selon lequel 'le mot protection doit être banni'. Or, s'inscrivant dans la tradition bakhtinienne, la praxématique se voit confrontée à la nature ubiquitaire du dialogisme, qui n'est pas toujours marqué par un signifiant. Cela entraîne des problèmes d'opérationnalité. « Les terres du dialogisme apparaissent sans limite, et ce non-bornage est tout autant signe de faiblesse que de force » (Bres & Nowakowska 2006 : 43). Par exemple, lors de son allocution au PE, Sarkozy dit :

- (2) Nous sommes tous ici les représentants de peuples qui se sont haïs, qui ont cherché à se détruire, qui se sont combattus pendant des siècles, pour certains.

Malgré l'absence de marquage, cet énoncé fait écho aux discours antérieurs qui ont félicité la fondation de l'Union européenne comme un projet de paix et de réconciliation. De plus, c'est un énoncé qui convoque la mémoire des discours qui ont semé les conflits et provoqué les nombreuses guerres de l'histoire récente de l'Europe.

Les théoriciens du dialogisme linguistique opposent cette prise en compte du « tout dialogique » à la perspective structuraliste représentée par la théorie linguistique de la polyphonie de O. Ducrot (1984) et par la ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (Nølke, Fløttum & Norén 2004). Comme la théorie linguistique de la praxématique, la perspective structuraliste part de la description de marqueurs linguistiques qui signalent la présence de voix qui ne correspondent pas à celle du seul locuteur au moment de l'énonciation. Ainsi, la ScaPoLine considère également que la négation, comme celle de l'exemple (1), signale une autre voix – ou un point de vue – que le locuteur réfute. Or, les théories de la polyphonie linguistique ne s'inscrivent pas dans une conception bakhtinienne du discours, mais dans la linguistique énonciative. Comme le dit H. Nølke (2009b : 81), « notre ambition est de créer une théorie formalisée qui soit en mesure de prévoir et de préciser les contraintes proprement linguistiques qui régissent l'interprétation polyphonique ». La ScaPoLine se limite donc à la description d'instructions sémantiques et à l'analyse des marqueurs polyphoniques tels qu'ils apparaissent dans les textes. La nécessaire altérité du discours ne fait donc pas partie de

---

<sup>2</sup> Comme un exemple de ce dernier mécanisme, on peut mentionner la construction 'x plutôt que y', où l'élément symbolisé par y relève d'un énoncé antérieur.

sa problématique, limitation qui fait l'objet de critiques de la part des théoriciens du dialogisme linguistique, qui considèrent que les théories de la polyphonie linguistique sont basées sur une conception idéaliste du langage (Bres & Nowakowska 2007).

Toutefois, la ScaPoLine n'en reste pas à une description abstraite de la langue. L'ouverture de la ScaPoLine à la dynamique discursive est attestée par le développement de la ScaPoLine Etendue, une proposition de méthode pour l'analyse de marqueurs polyphoniques en co(n)texte (cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004). Qui plus est, nous sommes de l'avis que la perspective sémantique de la ScaPoLine est la conséquence non pas d'une vision immanentiste du langage, mais tout simplement de la vocation qu'elle s'est donnée, celle de la description d'instructions proprement linguistiques. A partir de ce constat, une analyse qui se base sur la polyphonie linguistique pourra profiter de la perspective élargie qu'offre la praxématique. L'ouverture à cette perspective exige pourtant une prise en compte systématique de facteurs d'interprétation qui ne relèvent pas tous du système de la langue. Afin de rendre compte d'une interprétation discursive, il faut donc expliquer l'articulation de ces différents facteurs dans le processus interprétatif.

Afin d'y parvenir, nous adopterons, dans la présente thèse, l'approche modulaire du discours, telle qu'elle a été développée par E. Roulet et ses collègues de Genève (2001). Selon l'Ecole de Genève, le discours se compose d'informations linguistiques, textuelles et situationnelles, analysables de manière indépendante. Cela permet d'articuler l'analyse linguistique de marqueurs polyphoniques à la structure textuelle dont ils participent, aussi bien qu'à des paramètres situationnels, lesquels donnent aux productions verbales une valeur interactionnelle et un ancrage socio-historique.

## **1.2 Problématique et objectif**

Dans un tel travail d'articulation théorique et méthodologique, notre problématique se présente comme suit : en profitant de la perspective dialogique que propose la praxématique, dans quelle mesure peut-on identifier une *polyphonie discursive*, au-delà des instructions linguistiques décrites par la ScaPoLine ? Ensuite, une fois que l'on a introduit la notion de dialogisme, comment peut-on éviter que sa force, son caractère ubiquitaire, la rende inopératoire ? Comment un tel cadre peut-il s'articuler à l'approche modulaire de l'Ecole de Genève ?

En apportant une réponse à ces questions dans une optique sémasiologique, nous espérons pouvoir montrer (i) qu'une notion de voix ancrée dans une perspective interactionniste du discours peut contribuer à opérationnaliser l'analyse du dialogisme. Ensuite, une fois que le cadre analytique a été développé, nous pourrions décrire plus précisément (ii) de quelles manières peuvent apparaître des voix qui ne correspondent pas à celle du seul sujet parlant au moment de l'énonciation, et (iii) quelle relation s'établit entre ces voix et le sujet parlant.

Si nous prenons comme objet d'étude une allocution au Parlement européen, il faut souligner que notre objectif n'est pas de fournir des réponses aux problématiques qui concernent les pratiques discursives des institutions européennes. Un tel objectif exigerait une approche plus systématique de l'ingrédient situationnel que celle que nous développerons dans le présent travail, y compris une prise en compte des rôles institutionnels et des conflits et alliances partisans et institutionnels. Toutefois, l'étude de l'allocution du président Sarkozy offre des avantages à un travail qui cherche à découvrir les mécanismes dialogiques du discours, car cette allocution s'inscrit dans un complexe situationnel qui comprend non seulement des représentants de toutes les institutions européennes et de tous les Etats-membres de l'Union, mais également les médias, les groupes d'intérêt, les Etats à l'extérieur de l'Union et les publics européens. La voix de chacun pourra se faire entendre. Donc, si nous sommes destiné à ne pas trouver des interprétations dialogiques intéressantes, à défaut de détails situationnels, la richesse dialogique des allocutions au Parlement européen en fait tout de même un objet d'étude convenable pour notre problématique théorique et méthodologique.

### **1.3 Plan de la thèse**

Le deuxième chapitre sera consacré à la question de la polyphonie linguistique et du dialogisme, dans le but de développer la notion de *polyphonie discursive*. Nous essayerons de montrer que les divergences théoriques entre les approches structuraliste et bakhtinienne n'empêchent pas la possibilité d'une perspective unifiée. En nous appuyant sur la perspective bakhtinienne de la praxématique, nous jetterons les bases de la polyphonie discursive, ancrée dans la ScaPoLine, mais ouverte à l'apparition de voix qui

soient le résultat non seulement des instructions sémantiques, mais aussi de l'ancrage interactionnel, intertextuel et interdiscursif des productions verbales.

Dans le troisième chapitre, nous chercherons à développer un cadre théorique et méthodologique de l'analyse de la polyphonie discursive, en nous appuyant sur la ScaPoLine Etendue, en problématisant la notion de co(n)texte, et en adoptant la perspective psycho-sociale et modulaire de l'Ecole de Genève. Lors de ce développement théorique et méthodologique, nous analyserons un extrait de l'allocution du président Sarkozy. Ainsi, nous pourrions illustrer la pertinence de la notion de la polyphonie discursive, et montrer que l'analyse de ce phénomène peut justement profiter d'une approche modulaire, laquelle s'avérera propice au discours, qui est un objet d'étude hétérogène.

Le quatrième chapitre traitera de la question du passage polyphonique (PP), notion développée par K. Fløttum dans le cadre de la ScaPoLine Etendue (Nølke, Fløttum & Norén 2004). L'hypothèse de base est l'existence de segments textuels qui sont « polyphoniquement autonomes ». Le passage polyphonique « constitue une sorte d'univers clos formé par son propre réseau de relations polyphoniques » (ibid. : 101). Notre hypothèse est que le PP se forme en fonction du développement thématique du texte. Dans ce chapitre, nous nous appuyerons principalement sur les travaux d'A. Grobet (2001, 2002).

Le cinquième chapitre sera consacré à l'analyse des passages polyphoniques identifiés dans le chapitre précédent, afin de mettre à l'épreuve l'approche théorique et méthodologique proposée. La complexité linguistique de ces PP sert à illustrer les difficultés qui se présentent à une analyse polyphonique qui se veut applicable à tout texte. Il y a plusieurs marqueurs qui n'ont pas fait l'objet d'une description polyphonique, et les collocations de marqueurs compliquent l'analyse des PP identifiés. Cependant, en montrant la richesse polyphonique du discours, une telle analyse peut éclairer « le jeu des voix » et son rôle dans l'argumentation politique.

Dans la conclusion, nous ferons le bilan des apports de la notion de la polyphonie discursive, et de l'ensemble théorique et méthodologique de son analyse. Y sera également abordée la question des problèmes et des possibilités qui se présenteront à d'éventuelles recherches ultérieures. C'est un questionnement qui se présente en amont

(étant donné la complexité de la configuration, le point de vue est-il une unité d'analyse qui convient à la description sémantique de la polyphonie dans l'analyse du discours ?) et en aval (quel est le fonctionnement micro-sociologique de la polyphonie ?).



## 2 La polyphonie discursive

### 2.0 Introduction

Introduite par O. Ducrot (cf. 1980, 1984), la notion de la *polyphonie linguistique* a permis l'identification et la description de mécanismes linguistiques qui engendrent des voix qui ne sont pas celle du locuteur au moment de l'énonciation. En considérant l'emploi de différents mécanismes linguistiques (par exemple le discours rapporté et la négation) comme la mise en scène de différentes « voix », Ducrot a mis en cause l'idée de « l'unicité du sujet parlant » (1984 : 171). Un groupe de linguistes scandinaves s'est basé sur les notions de la polyphonie pour développer la ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (Nølke, Fløttum & Norén 2004). Travaillant dans le même cadre structuraliste et énonciatif que Ducrot, les polyphonistes scandinaves cherchent à décrire les moyens proprement linguistiques dont dispose le locuteur pour créer des « voix » avec lesquelles il peut s'identifier, se mettre d'accord, dont il peut se distancer ou qu'il peut réfuter. La théorie étudie donc les mécanismes sémantiques qui occasionnent une hétérogénéité énonciative dans l'interprétation. Plus précisément, la ScaPoLine est une théorie sémantico-pragmatique qui vise à décrire la manière dont certains mécanismes linguistiques, comme **le discours représenté**, **les négations**, **les connecteurs pragmatiques** (*mais, donc*) et **la modalité épistémique** (*peut-être*), laissent apparaître plusieurs voix dans un même énoncé. Cette pluralité de voix, ou polyphonie, permet donc au locuteur d'exprimer des points de vue (pdv) dont il n'assume pas la responsabilité au moment de l'énonciation.

Or, à l'instar de M. Bakhtine, de J. Authier-Revuz (1995) et de J. Bres (2007) et ses collègues de Montpellier, nous considérons que l'hétérogénéité énonciative est non seulement un phénomène relevant des seules instructions sémantiques, mais qu'elle peut également être tributaire des différents facteurs dont se constitue l'interaction discursive. Tout discours construit ainsi une **dialogisation interne**, car il ne peut éviter d'entrer en contact avec les discours antérieurs ou d'anticiper sur sa propre réception (Bres & Nowakowska 2005, Bres & Rosier 2007 : 78-79).

La complexité de la communication fait de l'interprétation discursive un phénomène à la fois psycho-social et interactionnel, ancré dans un code linguistique et complété en

co(n)texte, avec la formation d'hypothèses sur l'intention communicative du sujet parlant. Dans cette optique sémasiologique, nous visons à développer la notion de *la polyphonie discursive*, et à montrer (i) *comment peuvent apparaître des voix*<sup>3</sup> *qui ne correspondent pas à celle du seul sujet parlant au moment de l'énonciation*, et (ii) *quelle relation s'établit entre ces voix et le sujet parlant*. L'extension de la notion de la polyphonie au discours nous permettra d'opérationnaliser l'analyse de l'hétérogénéité énonciative, telle qu'elle peut se manifester en tant que phénomène linguistique et discursif dans une interprétation en situation.

Dans le chapitre présent, nous entamerons cette discussion par un survol de différentes perspectives théoriques, à commencer par celle de Ducrot (sections 2.1 et 2.2), avant de continuer par l'approche de l'Ecole de Genève (section 2.3). Ensuite, nous aborderons la théorie scandinave de la polyphonie linguistique – la *ScaPoLine* (Nølke, Fløttum & Norén 2004) (section 2.4), sur la base de laquelle nous adopterons une perspective étendue, prenant en considération l'apparition des voix, non seulement dans l'expression linguistique, mais également dans une interprétation en situation. Dans le but de définir et d'opérationnaliser la notion de *polyphonie discursive*, nous profiterons des apports théoriques de la praxématique (sections 2.5-2.7), représentée par Bres & Nowakowska (2006), aussi bien que des réflexions pragmatiques des approches interactionnistes de C. Kerbrat-Orecchioni (1986, 1990) et de L. Filliettaz (2001, 2002) (section 2.8, voir aussi chapitre 3).

## 2.1 La pragmatique intégrée

La notion de la polyphonie linguistique est née d'une conception énonciative de la langue. Le cadre théorique développé par O. Ducrot (1972), en collaboration notamment avec J.-C. Anscombe (cf. Anscombe & Ducrot 1983), est connu sous les appellations de *pragmatique sémantique*, *pragmatique linguistique* (Ducrot 1984 : 173) et *pragmatique intégrée* (Bracops 2006 : 147). L'une des hypothèses de base de la pragmatique intégrée est qu'il n'y a « aucun niveau de description sémantique où l'on ferait comme si [les langues naturelles] n'étaient pas destinées à être parlées » (Ducrot 1972 : 130), ce qui

---

<sup>3</sup> Au bout de cette discussion théorique, les voix seront comprises comme des énoncés ou des contenus propositionnels qui apparaissent dans le processus interprétatif, et qui participent de l'intention communicative du sujet parlant.

implique que tout énoncé constitue une image sémantique de sa propre énonciation. Selon la pragmatique intégrée, la sémantique ne se réduit donc pas au contenu vériconditionnel d'une phrase<sup>4</sup>, car le contenu sémantique crée une image de l'énonciation et de son auteur, le locuteur. La pragmatique est ainsi intégrée dans la sémantique, car l'interaction est codée dans la langue. Il ne s'agit pas, bien entendu, de la pragmatique qui concerne « l'action humaine accomplie au moyen du langage » (Ducrot 1984 : 173), donc de la pragmatique proprement dite, mais :

« de ce que la parole, d'après l'énoncé lui-même, est censée faire. En utilisant un énoncé interrogatif, on prétend obliger, par sa parole même, la personne à qui on s'adresse à adopter un comportement particulier, celui de réponse, et, de même, on prétend l'inciter à agir d'une certaine façon si on recourt à un impératif, etc. » (ibid. : 174).

Le caractère intrinsèquement pragmatique d'un acte comme l'interrogation ne l'empêche pourtant pas de servir une autre fonction au niveau de l'interprétation. L'interprétant pourra, en fonction des lois de discours et de facteurs co(n)textuels, y voir non pas l'exigence d'une réponse, mais par contre une requête ('Voudrais-tu ouvrir la fenêtre?'), une suggestion ('Quand est-ce que tu vas chez le coiffeur?'), ou bien un autre acte de langage<sup>5</sup>. Afin de rendre compte de cette dualité énonciative – aux niveaux respectifs de la sémantique et de la pragmatique proprement dite –, Ducrot parle de deux niveaux pragmatiques, l'un primitif, ou virtuel, propre à la sémantique, l'autre réel, imprévisible à partir des seules instructions sémantiques, un fait d'interaction sociale (Ducrot 1984).

Le sens se crée donc à partir des **instructions** de la sémantique, instructions qui composent **la signification**. Au niveau de la langue, la signification d'une phrase constitue donc « un ensemble d'instructions données aux personnes qui ont à interpréter les énoncés de la phrase, instructions précisant quelles manœuvres accomplir pour associer un sens à ces énoncés » (ibid. : 181). Or, la phrase, porteuse de signification, n'est qu'« un objet théorique, entendant par là qu'il n'appartient pas, pour le linguiste, au domaine de l'observable, mais constitue une invention de cette science particulière qu'est

---

<sup>4</sup> Au contraire, pour Anscombe et Ducrot (1983), la référentialité n'est qu'une valeur dérivée de l'argumentativité de la phrase.

<sup>5</sup> (cf. Ducrot 1984 : 226-227) et Kerbrat-Orecchioni (1986 : 74-85) pour des discussions sur le phénomène de dérivation illocutoire.)

la grammaire » (ibid. : 174). Ce que l'on observe, c'est donc l'énoncé (ibid.), phénomène empirique avec un sens qui se construit sur la base des consignes de la signification, « compte tenu la situation de discours » (ibid. : 182). Ainsi, la phrase 'il fait beau' donne les instructions de trouver l'identité de l'endroit dont parle le locuteur, et d'admettre que celui-ci affirme le beau temps au moment de l'énonciation (ibid. : 181). Cet énoncé pourrait ensuite entraîner des effets pragmatiques secondaires.

Le sens se compose donc de deux sous-composants, un « sens littéral » et un « sens dérivé au moyen des lois de discours » (ibid. : 104), un sens pragmatique proprement dit. Le sens littéral concerne les actes indiqués par les instructions sémantiques de l'énoncé, alors que le sens pragmatique, résultat de l'interprétation, constitue une actualisation, et éventuellement une modification, de la « pragmatique fondamentale des phrases » (ibid.). Cette dissociation entre deux niveaux de sens permet à Ducrot de distinguer deux actes relevant respectivement du sens littéral et du sens dérivé, notamment l'acte de présupposer et l'acte de sous-entendre. Soit l'exemple canonique :

(1) Pierre a cessé de fumer.

En vertu de son contenu sémantique, la phrase contient la proposition implicite, que 'Pierre fumait autrefois'. Etant dérivable à partir du seul niveau linguistique, il s'agit d'un phénomène purement sémantique. De plus, ce contenu constitue « un moyen donné au locuteur pour obliger le destinataire à continuer le dialogue dans une certaine direction plutôt que dans une autre (au sens du verbe 'obliger' où la question oblige le questionné à un certain comportement qualifié de réponse) » (Ducrot 1984 : 105). La présupposition est un phénomène de pragmatique primitive, car elle impose l'acceptation tacite d'une vérité qui constitue un fondement de la proposition explicite.

Or, l'énoncé en question pourra engendrer d'autres contenus implicites, qui vont au-delà de ce qui est codé linguistiquement. Si l'on s'imagine que l'auditeur soit fumeur, et que le sujet parlant soit défavorable à la consommation de cigarettes, on pourra en inférer un contenu implicite, un sous-entendu : 'tu devrais faire de même'. Correspondant aux implicatures conversationnelles de Grice (1989) et aux implications contextuelles de Sperber et Wilson (1986), les sous-entendus « résultent de l'action conjuguée de facteurs

internes et externes, le co(n)texte jouant cette fois un rôle positif dans le processus d'engendrement du contenu implicite » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 26). Or, Ducrot ne cherche pas à expliquer les interprétations réelles, mais à « cerner une pragmatique primitive, distincte des effets pragmatiques seconds » (Ducrot 1984 : 105). En effet, l'intérêt de Ducrot ne dépasse pas le niveau de la *langue*, et ce chercheur ne se préoccupe pas des circonstances d'énonciation empiriques :

« Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé : pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse, et je ne veux pas prendre position, au niveau de ces définitions préliminaires, par rapport au problème de l'auteur de l'énoncé. Je n'ai pas à décider s'il y a un auteur et quel il est. [...] j'ai besoin, pour construire une théorie du sens, une théorie de ce qui est communiqué, d'un concept d'énonciation qui ne renferme pas en lui dès le départ, la notion de sujet parlant » (ibid. : 179-180).

C'est dans cette optique épistémologique qu'il faut comprendre la *théorie de l'argumentation dans la langue* (ADL), développée par Ducrot et J.-C. Anscombe (1983). Si l'énoncé est une image sémantique de son énonciation, cette image comprend aussi la relation qui s'y établit entre le locuteur et l'allocutaire. Au fond de cette relation est une argumentativité – tout énoncé étant essentiellement non informatif, mais orienté vers un nombre non déterminé de conclusions. Cette théorie réfute donc un axiome central de la sémantique moderne, en considérant les conditions de vérité, non pas comme des contenus sémantiques de base, mais comme des valeurs dérivées, à partir de l'argumentation linguistique. Toutefois, il n'est pas sûr que ce potentiel argumentatif se réalise dans l'interprétation d'un énoncé donné. C'est pourquoi il faut faire la distinction entre l'argumentation dans la langue et l'argumentation en tant qu'événement social, c'est-à-dire la tentative de convaincre et de persuader (Ducrot 1984 : 105, 185).

## **2.2 La polyphonie linguistique**

La polyphonie linguistique, telle qu'introduite par Ducrot, doit se comprendre dans ce cadre théorique, comme un phénomène relevant des instructions posées par la

signification. Nous présenterons brièvement son esquisse théorique, avant de présenter la polyphonie de l'Ecole de Genève et celle de la ScaPoLine<sup>6</sup>.

Dans le développement de l'idée de la polyphonie linguistique, O. Ducrot (cf. 1980, 1984) s'est laissé inspirer des travaux littéraires de M. Bakhtine (1970 [1963]) sur l'œuvre de F. Dostoïevski. Bakhtine avait constaté que la voix du narrateur dans *Les frères Karamazov* n'était pas supérieure à celles des personnages, mais qu'il s'agissait par contre d'une relation d'égalité, comme dans une polyphonie, un terme qui dans la musique classique désigne la superposition de mélodies dans une relation harmonique (ibid.). Par sa propre théorie de la polyphonie, Ducrot vise à construire un cadre qui représente « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature » (Ducrot 1984 : 173). Dans la construction de ce cadre, il s'inspire également de J. Authier (1978) et de M. Plénat (1979), ou plus précisément, de leur critique des travaux de A. Banfield (1979), sur le discours indirect libre (Ducrot 1984 : 173). Son objectif déclaré est la contestation de « l'unicité du sujet parlant », postulat qui constitue un préalable implicite de « la linguistique moderne » (ibid. : 171).

Si Ducrot s'est laissé inspirer des travaux de Bakhtine, il faut néanmoins y voir un projet foncièrement différent. Son objet d'étude n'est pas des textes, mais des énoncés signalant une polyphonie au niveau de la langue. De plus, les voix de la polyphonie linguistique n'entrent pas dans une relation d'égalité, mais sont organisées de manière hiérarchique, agencement où prime la voix du *locuteur au moment de l'énonciation*. Le discours représenté constitue ainsi une représentation explicite des paroles d'autrui (ou du locuteur à un autre moment), mais cette représentation est contrôlée par le locuteur, qui a également la possibilité de commenter ce discours représenté. De même, l'emploi de la négation est susceptible d'engendrer une voix sous-entendue, subordonnée à celle du locuteur, qui la réfute. Il en va ainsi lorsque le Président Sarkozy dit :

- (2) Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités (au Parlement européen à Strasbourg, le 13 novembre 2007).

On voit ici que la négation engendre une interprétation selon laquelle un individu ou une

---

<sup>6</sup> Dans sa conception discursive de la polyphonie, E. Roulet s'inspire non seulement de Ducrot mais aussi du cercle de Bakhtine (Roulet 2001d: 277-278).

collectivité penserait ou serait susceptible de penser qu'il faut avoir peur des identités, voix qui se voit réfutée par le même mécanisme qui la crée. On voit donc, à travers cet exemple simple, que la polyphonie de Ducrot est fondamentalement hiérarchique.

Dans l'élaboration de sa théorie, Ducrot fait usage de termes auditifs comme *voix* et *polyphonie*, qui doivent se comprendre comme des métaphores, car Ducrot ne vise pas à mettre en cause l'idée de l'unicité du sujet parlant, en tant qu'être empirique. Rappelons que ce linguiste ne se préoccupe pas du tout de la réalisation effective des énoncés, mais de l'énonciation telle qu'elle se manifeste comme résultat de la signification. Il met ainsi en cause l'idée selon laquelle le sujet parlant doit correspondre au locuteur, et maintient que celui-ci ne se présente pas toujours comme responsable de la totalité du contenu sémantique d'un énoncé (ibid. : 191-194). Les voix de la polyphonie ne constituent donc pas nécessairement l'écho d'énoncés réellement produits, mais des constructions purement linguistiques. Considérons par exemple la manière dont Sarkozy représente un discours qui n'est pas sien :

- (3) Au commencement, il y a eu Paul Henri Spaak, ce grand Européen, Président de la première assemblée parlementaire européenne, qui a dit ces phrases universelles et éternelles : « **Il ne faut rien oublier – car ce serait une profanation – mais nous avons décidé de tenter la grande aventure qui doit, si elle réussit, nous permettre de sauver ce que nous avons en commun de plus cher et de plus beau.** » (au Parlement européen à Strasbourg, le 13 novembre 2007).

Le contenu sémantique de l'énoncé renfermant l'image de son énonciation, il se crée une image du locuteur, mais cette image ne doit pas être confondue avec le sujet parlant en tant qu'être empirique. Il se crée également une image sémantique d'une voix extérieure au locuteur, celle de Paul Henri Spaak, dont l'énoncé n'est pas nécessairement reproduit de manière fidèle (Ducrot 1984 : 199-200). En effet, l'existence même de ce M. Spaak n'a pas de pertinence linguistique. Il s'agit d'un *énonciateur*, selon les termes de Ducrot, une entité sémantique mise en scène par le locuteur, qui la crée et la fait parler (ibid. : 204-205)<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Ce résumé de la polyphonie de Ducrot sert de préambule à la présentation de la ScaPoLine. Nous nous contentons de nous limiter à la description des idées générales de Ducrot, car les détails de sa théorie dépassent l'objectif théorique et méthodologique de cette thèse. Cette limitation tient également au fait que notre outil théorique principal, la ScaPoLine, tout en se basant sur les mêmes notions que la polyphonie de

### 2.3 La conception genevoise de la polyphonie

En développant son analyse polyphonique, l'Ecole de Genève veut prendre le relais de Bakhtine, qui prônait une approche discursive et non seulement grammaticale du discours rapporté. « Le discours rapporté, c'est le *discours dans le discours*, l'*énonciation dans l'énonciation*, mais c'est, en même temps, un *discours sur le discours*, une *énonciation sur l'énonciation* » (Bakhtine 1977 [1929] : 161, dans Roulet 2001d : 277). De cette manière, le projet polyphonique de Roulet et ses collègues est à la fois plus étendu et plus restreint que celui de Ducrot. Plus étendu, car les analyses genevoises dépassent les instructions purement linguistiques d'énoncés ou de fragments isolés, pour prendre en compte les mécanismes discursifs de productions verbales effectives. Plus restreint, car les Genevois ne prennent en compte que le discours représenté, laissant de côté les autres types d'énoncés polyphoniques, sans pour autant nier la validité des descriptions qu'en a fait Ducrot (Roulet 2001d : 277-278).

Du fait que l'Ecole de Genève considère la polyphonie comme un phénomène non seulement linguistique mais aussi discursif, elle se doit de la décrire en articulant les informations lexicales et syntaxiques à d'autres paramètres du discours. Plus précisément, elle prend également en compte des informations hiérarchiques (la dimension textuelle), référentielles et interactionnelles (relevant de la situation), aussi bien que différentes formes d'organisation (relationnelle, topicale et périodique) (ibid. : 49, 278, voir chap. 3, sections 3.5-3.9 *infra*). L'objectif est ainsi de « repérer les segments de discours produits et représentés qui constituent [une intervention] à différents niveaux, ce que nous appelons l'organisation énonciative, puis de décrire les fonctions des discours représentés dans cette intervention », ce qui constitue l'organisation polyphonique (ibid. : 278-279). L'analyse se fait donc en deux étapes, à commencer par le repérage des discours représentés, pour passer ensuite à la problématique formulée par Bakhtine : « l'objet véritable de la recherche doit être justement l'interaction dynamique de ces deux dimensions, le discours à transmettre et celui qui sert à la transmission » (Bakhtine 1977 [1929] : 166, dans Roulet 2001d : 279).

Pour ce faire, il faut commencer par distinguer le **discours produit** et le **discours**

---

Ducrot, s'en différencie tant au niveau terminologique qu'à celui des objectifs méthodiques (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 19-20).

**représenté.** Soit le passage suivant, tiré de l’allocution prononcée par Nicolas Sarkozy, au Parlement européen à Strasbourg, le 13 novembre 2007 :

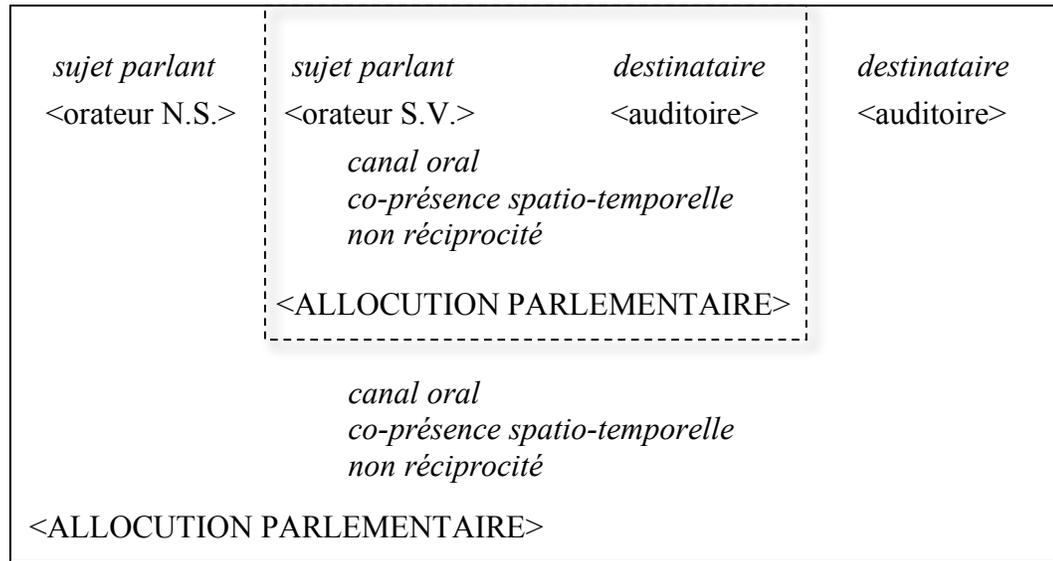
- (4) Mesdames et Messieurs les députés, dans cette ville de Strasbourg, si chère au cœur des Français et désormais indissociablement liée dans l’esprit de tous les Européens à votre Assemblée, au sein de votre Parlement, qui sait si bien faire vivre le débat démocratique, ici, à cette tribune où elle s’exprima tant de fois, j’ai une pensée pour Simone Veil, qui fut en 1979 la première présidente de la première assemblée parlementaire européenne élue au suffrage universel direct. Qu’il me soit permis de lui rendre hommage pour sa contribution à la cause de l’Europe et pour sa contribution à la cause des femmes. Elle s’est battue pour qu’on respecte leurs droits, pour qu’on respecte leur dignité, et votre Parlement a toujours été fidèle à cette ligne de conduite. Simone Veil disait : **« Quelles que soient nos différences de sensibilité, nous partageons la même volonté de réaliser une communauté fondée sur un patrimoine commun et un respect partagé des valeurs humaines fondamentales. C’est dans cet esprit que je vous invite à aborder fraternellement les travaux qui nous attendent. »** Ces mots, je les fais miens. Ces mots sont des défis. Ces défis sont ceux que nos concitoyens attendent que l’Europe relève.

Il y a une sorte d’emboîtement de situations. Une situation antérieure, celle de l’énonciation de Simone Veil, est (re-)construite par Nicolas Sarkozy, qui prononce son allocution au même endroit, au Parlement européen. Il s’agit d’un cadre interactionnel à deux niveaux, qui apparaît lors de la production d’un discours représenté (voir chap. 3 section 3.7.1)<sup>8</sup> :

---

<sup>8</sup> Les Genevois emploient les termes *locuteur* et *récepteur* pour dénoter les instances émettrice et réceptrice (Burger 2001). Or, nous reprenons leurs réflexions en utilisant notre propre terminologie. Pour parler de l’interaction verbale réelle, nous utiliserons les termes *sujet parlant* et *destinataire*.

Figure 1. Emboîtement d'interactions.



Le discours produit et le discours représenté sont donc dans une relation d'emboîtement. C'est le discours produit qui occupe le rang le plus élevé. Or, les deux notions sont relatives, du fait que l'analyste peut choisir d'analyser le discours représenté qui est emboîté dans un discours représenté (par ex. 'Ma mère m'a dit que Pierre pense que...'). Roulet prend l'exemple d'un dialogue romanesque, où l'on peut analyser la fonction des discours représentés dans les répliques des personnages. Autrement dit, selon l'objectif analytique, on peut traiter un discours représenté (le dialogue entre deux personnages, représenté par un narrateur) comme un discours produit (un dialogue entre deux personnes) (ibid. : 282-283).

Le discours représenté peut être **formulé**, **désigné** ou **implicite**. Il est formulé s'il apparaît de manière directe (comme dans l'exemple ci-dessus), indirecte ou indirecte libre (ibid. : 283-284). Il est désigné dans les cas où un verbe ou un syntagme nominal évoque des paroles sans en rapporter le contenu (ibid.), mécanisme qui est également connu comme le discours narrativisé (Rosier 2008 : 105-107). Il en va ainsi du début de l'exemple (4) : « Ici, à cette tribune où *elle s'exprima tant de fois*, j'ai une pensée pour Simone Veil [...] ». Finalement, le discours représenté peut être implicite, s'il y a « un connecteur comme *eh bien* ou *mais* en tête de réplique » (ibid. : 284). C'est donc une forme qui est réservée au dialogue, comme dans l'extrait suivant de *Sodome et Gomorrhe*

de Marcel Proust (Roulet 2001d : 279) :

- (5) [...] je la suppliais de rester avec moi. C'était impossible (et même elle n'avait plus que cinq minutes à rester) parce que cela fâcherait cette dame peu hospitalière et susceptible, et disait Albertine, assommante. « **Mais** on peut bien manquer une visite ».

A travers l'usage de *mais*, le personnage du narrateur instaure une relation contre-argumentative entre une reprise implicite des paroles d'Albertine ('certes, vous dites que c'est impossible') et l'argument qui suit le connecteur (ibid. : 284).

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'approche genevoise prend également en compte les cas de discours représenté qui ne sont pas marqués linguistiquement. Ce peut être le cas de l'ironie. Soit un autre exemple tiré de *Sodome et Gomorrhe* :

- (6) Je faisais remarquer à Albertine qu'il y avait des trains jusqu'à dix heures du soir, d'Infreville. « C'est vrai, mais vous savez, il est possible qu'on nous demande de rester à dîner. Elle est très hospitalière » – « Hé bien, vous refuserez. » – « Je fâcherais encore ma tante. » – « Du reste, vous pouvez dîner et prendre le train de dix heures. » – « C'est un peu juste. » – « **Alors je ne peux jamais aller dîner en ville et revenir par le train [...]** ».

Par sa dernière réplique, le personnage du narrateur mine l'argumentation d'Albertine, en tirant une conclusion absurde sur la base des arguments qu'elle lui présente. L'attribution de cette conclusion à Albertine dépend d'informations d'ordre référentiel et d'un processus inférentiel, du fait qu'il n'y a aucun indice linguistique qui prescrive une telle interprétation (ibid. : 285).

Conformément aux réflexions du cercle de Bakhtine, selon lesquelles le discours réfute, confirme et « anticipe sur les réponses et objections potentielles » (Bakhtine 1977 [1929] : 136), Roulet fait la distinction entre **discours représenté effectif** et **discours représenté potentiel**. Car il arrive qu'un discours est présenté non pas comme réellement produit, mais comme un discours imaginé ou anticipé (2001d : 285). Il s'agit donc d'un procédé permettant au sujet parlant de devancer une objection de la part du destinataire (voir aussi Bres & Nowakowska 2006, section 2.5 *infra*, pour la notion de dialogisme interlocutif), ou d'éviter l'attribution catégorique d'un discours à autrui. En voici un exemple tiré de l'allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen, le 13 novembre

2007. L'usage du conditionnel fait de la complétive un discours représenté potentiel :

- (7) [...] l'erreur **serait** de **croire qu'**avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, qu'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose.

Finalement, il y a une dernière distinction – entre la **polyphonie**, la **diaphonie** et l'**autophonie** – qui relève de la perspective interactionniste de l'École de Genève. En effet, Roulet considère nécessaire de distinguer le discours représenté attribué à un « interlocuteur immédiat » (diaphonie) et celui d'un tiers (polyphonie), car seulement le premier « est constitutive de la négociation en cours » (Roulet 2001d : 286). Ainsi « on a affaire à une séquence de discours représenté diaphonique si cette séquence représente le discours de l'interlocuteur direct du locuteur/scripteur ». De plus, d'un point de vue fonctionnel, « le procédé consiste à rapporter un acte de parole effectif ou potentiel dans le cadre d'une intervention qui se présente globalement comme la poursuite d'une conversation initiée par un tel acte » (Perrin 1995 : 226-227).

S'inspirant des réflexions de Perrin, H. Constantin de Chanay prend un exemple tiré d'*Objectif Lune* d'Hergé, pour illustrer la différence interactionnelle entre le discours représenté diaphonique et non-diaphonique :

« Le professeur Tournesol vient de s'entendre dire, par Haddock, qu'il 'fait le zouave', et lui rétorque, indigné : 'Ah ! Je fais le zouave !' : c'est un fait typiquement diaphonique (reprise des mots de l'interlocuteur, qui lui sont retournés, avec une adjonction de *pdv* – dès lors que Tournesol, par là, marque son désaccord). La situation est tout autre ensuite, lorsque Tournesol, marchant d'un pas furieux sans plus regarder Haddock, dit à un garde qui essaie de lui barrer la route : 'Il paraît que je fais le zouave, entendez-vous ?' ; car ce discours répété ne représente pas les propos de l'interlocuteur (le garde), et Haddock est exclu du circuit interactif. En passant du dialogique diaphonique au dialogique non diaphonique, Tournesol ôte à Haddock la possibilité de se rétracter : ce qui montre *a contrario* le rôle du diaphonique dans la *négociation de l'interaction en cours* » (Constantin de Chanay 2006 : 68).

Or, la diaphonie apparaît également « lorsque le locuteur désire enchaîner sur un propos qui ne précède pas immédiatement son intervention réactive, éventuellement sur un propos tenu dans le cadre d'une interaction antérieure » (Perrin 1995 : 227).

Quant à l'**autophonie**, Roulet la définit comme les cas de discours représenté « où le

locuteur représente son propre discours, passé où à venir » (Roulet 2001d : 288).

L'objectif ultime de la théorie genevoise de la polyphonie, c'est de rendre compte du fonctionnement du discours représenté, donc de décrire l'organisation polyphonique du discours, conformément au projet prôné par Bakhtine : « l'objet véritable de la recherche doit être justement l'interaction dynamique de ces deux dimensions, le discours à transmettre et celui qui sert à la transmission » (Bakhtine 1977 [1929] : 166, dans Roulet 2001d : 279). Ainsi, la représentation du discours d'un tiers peut constituer un argument d'autorité (cf. Perrin 1995), alors que le discours représenté implicite peut être considéré comme un moyen d'exploiter les propos de l'interactant, en y attribuant une valeur d'autorité, avant de changer d'orientation argumentative pour atteindre une conclusion contraire (ibid.) Or, si notre perspective analytique – le fonctionnement discursif de la polyphonie – correspond à celle qui est développé dans Roulet *et al.* (2001), nous trouvons néanmoins plus fructueux de prendre en compte l'interprétation polyphonique qui résulte non seulement des mécanismes du discours représenté, mais aussi de la négation, du clivage, de la modalité épistémique et des connecteurs. Les auteurs de la ScaPoLine ont justement montré l'avantage de la prise en compte des différents marqueurs polyphoniques, en appliquant leur description sémantique à des analyses littéraires (voir chap. 3, section 3.1-3.2, pour une présentation de la ScaPoLine Etendue).

## **2.4 La ScaPoLine**

H. Nølke partage avec Ducrot les idées centrales de la pragmatique intégrée, notamment la nature fondamentalement instructionnelle et pragmatique de la langue (Nølke 1994). Ces affinités théoriques lui ont permis d'adopter la notion de la polyphonie linguistique, et de construire la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la ScaPoLine, en collaboration avec K. Fløttum et C. Norén (cf. 2004). Dans ce développement, il adopte également la notion de l'argumentation dans la langue, sans pourtant estimer nécessaire de prendre position par rapport aux développements radicaux de cette théorie (Nølke 1994 : 164). De plus, contrairement à Ducrot et Anscombre, qui n'accordent qu'un statut dérivé au contenu propositionnel d'une phrase, Nølke estime que tout énoncé d'une phrase simple contient une proposition (logique), « la représentation mentale d'un état ».

Ce sens se compose en outre d'une « attitude propositionnelle », « la relation qui existe – selon l'énoncé – entre le contenu propositionnel et le locuteur » (ibid. : 46).

Comme Ducrot, Nølke considère la phrase comme une entité théorique, porteuse d'une signification instructionnelle. L'observable, c'est l'énoncé, avec un sens. Or, l'objet de recherche de ce sémanticien, ce n'est pas le sens tel qu'il se construit dans l'interprétation réelle, ou « l'interprétation (proprement) pragmatique » (ibid. : 52). Nølke se limite donc à « ce qui est marqué au niveau de la phrase » (ibid. : 51), à une interprétation minimale s'arrêtant à « [la] saturation des variables posées par la signification de la phrase » dans un « contexte neutre » (ibid. : 52), ce qui le porte à rejeter la notion de « sens littéral » (ibid. : 44-45).

Se nommant structuraliste, énonciative, instructionnelle, discursive et sémantique (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 28), la théorie scandinave de la polyphonie linguistique constitue un projet de systématisation et d'opérationnalisation des idées de Ducrot. Or son objectif est double. D'un côté, il s'agit de décrire les instructions sémantiques des phénomènes linguistiques susceptibles de privilégier une interprétation polyphonique. De l'autre côté, les polyphonistes scandinaves ne se limitent pas à la description de la *langue*, mais visent à expliquer la manière dont se manifeste la polyphonie au niveau de la *parole* (ibid. : 19-20). « Alors que le but avoué de Ducrot est de fournir une description sémantique de la langue, en principe en complète indépendance de la parole, notre objectif est de développer un appareil opérationnel d'analyses textuelles » (ibid. : 21). Si Ducrot ne considère pas la question de l'énonciation en tant qu'événement empirique, le but déclaré de la ScaPoLine est par contre de « prévoir et préciser les contraintes proprement linguistiques qui régissent l'interprétation littéraire (polyphonique) » (ibid.). En collaboration avec des littéraires, on a ainsi employé la ScaPoLine dans des analyses d'œuvres littéraires (Nølke, Fløttum & Norén 2004), et par la suite dans des analyses de textes scientifiques et politiques<sup>9</sup>.

Le point de départ de la ScaPoLine est donc le niveau de la langue. Comme Ducrot (1984 : 180), les polyphonistes scandinaves font la distinction entre **la phrase** et **l'énoncé**. Au niveau abstrait de la phrase, se situe la **structure-p**, qui « fournit des

---

<sup>9</sup> Cf. Fløttum, Dahl & Kinn 2006, Fløttum & Gjerstad 2010, Fløttum & Rastier (éds.) 2003, Fløttum & Stenvoll 2009, Fløttum & Norén 2010 et Gjerstad 2007.

instructions relatives à l'interprétation de l'énoncé de la phrase, ou plus précisément aux interprétations possibles de celui-ci » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 28). La négation contient ainsi les instructions qu'il y a deux points de vue qui s'opposent – l'un étant positif, l'autre négatif –, et que le locuteur est responsable du point de vue négatif (ibid.) :

(8) Ce mur n'est pas blanc.

On aura donc les deux points de vue suivants (ibid. : 29) :

pdv<sub>1</sub> : 'ce mur est blanc'

pdv<sub>2</sub> : 'pdv<sub>1</sub> est injustifié'

Quant au point de vue positif, pdv<sub>1</sub>, la structure-p ne fournit aucune instruction permettant d'identifier l'instance responsable. Certains éléments du sens sont donc marqués dans la signification, par des mécanismes linguistiques (la négation, dans ce cas-ci), alors que d'autres éléments dépendent de facteurs co(n)textuels. Autrement dit, l'identification de l'individu ou de la collectivité responsable du point de vue positif dépend des circonstances dans lesquelles se réalise la phrase comme énoncé. A travers le processus interprétatif, se constitue ainsi **la configuration polyphonique**, résultat d'un énoncé, qui est un phénomène observable et le produit d'une énonciation (ibid. : 28-29). La structure-p, par contre, ne relève pas de l'observable, mais constitue un ensemble d'instructions sémantiques décrites par des linguistes (ibid.).

La configuration constitue donc une partie du sens sémantique de l'énoncé, comprenant les images du sujet parlant et celles des autres voix qui sont ancrées dans la signification. La ScaPoLine réserve le terme *locuteur* aux différentes images sémantiques de celui à qui est attribuée l'énonciation et son contenu. Ce terme désigne donc une entité purement sémantique, et pas le producteur réel de l'énoncé.

#### 2.4.1 Les éléments de la configuration polyphonique

Plus précisément, la configuration est une construction de la part du locuteur, et se compose des quatre éléments suivants (ibid. : 30) :

- **Le locuteur-en-tant-que-constructeur** (LOC) assume la responsabilité de l'énonciation. Le locuteur construit les éléments dont se compose la configuration polyphonique.
- **Les points de vue** (pdv) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv. Les sources sont des variables (correspondant aux *énonciateurs* de Ducrot).
- **Les êtres discursifs** sources des pdv (ê-d) sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.
- **Les liens énonciatifs** (liens) relie les ê-d aux pdv.

#### 2.4.2 LOC

En tant que responsable de l'énonciation, LOC délègue la responsabilité des différents pdv. Dans l'ouvrage de 2004 (p. 31), Nølke, Fløttum & Norén avancent que LOC ne se manifeste que par l'intermédiaire « des acteurs qu'il met en scène », par le fait de construire l'énoncé. Pourtant, cette conception de LOC s'est modifiée depuis la publication de *ScaPoLine*, car selon Nølke, LOC peut se manifester dans le texte, du fait qu'il constitue le centre déictique de l'énoncé. De plus, « c'est LOC qui assume la responsabilité des actes illocutoires et argumentatifs véhiculés par l'énoncé » (Nølke 2009a : 20), et c'est à lui qu'il faut attribuer les éléments de l'énoncé qui commentent l'énonciation (comme dans '*Franchement*, Pierre est bête') (Nølke 2009a : 19-20, 2009b : 94-95). En effet, en attribuant à LOC l'usage d'un tel adverbe, il faut admettre qu'il est responsable d'un pdv qui porte sur l'énonciation (Jønsson 2004 dans Nølke 2009a : 20).

#### 2.4.3 Les points de vue (pdv)

Dans ses analyses, la *ScaPoLine* intègre les différents éléments d'un pdv comme suit (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 31) :

[X] (JUGE) (*p*)

X symbolise la source, JUGE le jugement et *p* le contenu propositionnel. Selon la *ScaPoLine* (ibid. : 33), « chaque énoncé contient au moins un pdv simple dont le contenu

sémantique est posé », ce qui est le cas d'énoncés comme 'Pierre se promène' ou 'Il fait beau'. De plus, le contenu d'un pdv simple peut être véhiculé par une forme propositionnelle posé ou présupposé. Soit l'énoncé 'Le roi de France est chauve', qui contient le présupposé existentiel 'Il existe quelque chose tel que le roi de France'. Ces deux types de pdv propositionnels ne se distinguent pas au niveau de leur description sémantique, mais à celui de leurs sources respectives. Tandis que le pdv posé est la responsabilité du locuteur, le pdv présupposé est la responsabilité d'une collectivité (ibid. : 33-34)<sup>10</sup>.

Les pdv complexes sont caractérisés par le fait d'intégrer au moins un autre pdv. Le caractère référentiel d'un pdv complexe dépend donc de la saturation du pdv qu'il intègre (ibid. : 34). La ScaPoLine a identifié deux sous-catégories de pdv complexes, d'ordre hiérarchique et relationnel. Les pdv complexes hiérarchiques « permettent de faire porter des jugements extérieurs sur d'autres jugements » (ibid.). Reprenons un exemple déjà évoqué :

- (2) Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités (au Parlement européen à Strasbourg, le 13 novembre 2007).

Cet énoncé peut s'analyser comme suit :

pdv<sub>1</sub> : [X] (VRAI ('Nous devons avoir peur des identités'))

pdv<sub>2</sub> : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>1</sub>))

Nous voyons ici la relation hiérarchique entre les pdv, le second intégrant et réfutant le premier. Remarquons également que la source de pdv<sub>1</sub> reste non saturée. Sa saturation éventuelle dépend du co(n)texte. La source de pdv<sub>2</sub> est le locuteur de l'énoncé (I<sub>0</sub>), en vertu des instructions de la structure-p.

Tandis que la négation combine les pdv de manière hiérarchique, les connecteurs mettent en jeu des pdv relationnels, qui « relie des pdv simples ou complexes entre eux

---

<sup>10</sup> Les travaux de Kronning (1996) ont contribué à la conception des pdv comme des entités avec une composante référentielle, contrairement à la théorie de Ducrot, qui n'admet pas la référentialité (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 36).

sur l'axe syntagmatique » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 35). Nølke (2009a : 28) définit les connecteurs comme « les formes et expressions linguistiques qui combinent des unités sémantiques – les arguments dudit connecteur – pour créer un nouveau sens complexe à partir de leurs sens plus primitifs en combinant et en spécifiant ceux-ci ». Un connecteur comme *donc* peut avoir pour fonction de relier un argument à une conclusion, dans une relation causale : 'Il fait beau, donc Pierre se promène' (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 89). Ce qui assure le passage entre les deux propositions est une proposition implicite, une vérité qui, en vertu des instructions de *donc*, se présente comme généralement admise : 's'il fait beau, alors Pierre se promène' (ibid. : 90). Un tel *topos* constitue un pdv qui est attribué à une collectivité. Il peut alors s'agir soit d'un ON hétérogène composé d'un nombre restreint d'individus, soit de la LOI, une collectivité homogène qui accepte les idées reçues (ibid. : 39, 90). Dans son discours au Parlement européen à Strasbourg le 10 juillet 2008, Nicolas Sarkozy a fait usage de ce connecteur dans son argumentation :

- (9) J'ai proposé, avant les élections, aux Français, la ratification parlementaire du traité de Lisbonne. J'ai dit, avant les élections, que je n'organiserais pas de référendum en France. C'est démocratiquement que je l'ai dit aux Français; c'était un choix, trois jours avant mon élection, qui aurait pu être lourd de signification. Je ne regrette pas ce choix. Je pense profondément que les questions institutionnelles, les règles de fonctionnement en Europe, sont l'affaire des parlementaires plutôt que l'affaire du référendum. C'est un choix politique que j'assume et c'est un choix politique que j'ai assumé dans mon pays avant les élections. C'est **donc** un choix parfaitement démocratique.

La séquence mérite une analyse plus approfondie, mais nous nous limitons ici à la polyphonie engendrée par l'usage de *donc*. Le raisonnement peut se résumer comme suit :

- (9') La ratification parlementaire du traité de Lisbonne est un choix politique que j'ai assumé dans mon pays avant les élections. C'est **donc** un choix parfaitement démocratique.

Nous proposons alors la configuration suivante :

pdv<sub>1</sub> : [L] (VRAI (*p* : ‘La ratification parlementaire du traité de Lisbonne est un choix politique que j’ai assumé dans mon pays avant les élections.’))

pdv<sub>2</sub> : [l<sub>0</sub>] (VRAI (*q* : ‘La ratification parlementaire du traité de Lisbonne est un choix parfaitement démocratique.’))

pdv<sub>3</sub> : [ON] (TOP (‘si *p* alors *q*’))

Pdv<sub>1</sub> est par défaut la responsabilité du locuteur textuel, L, l’image du locuteur en tant qu’être empirique, du fait que le contenu *p* représente un savoir qu’avait le locuteur avant le moment d’énonciation. Pdv<sub>2</sub> est la responsabilité du locuteur de l’énoncé, l<sub>0</sub>, car c’est une vérité à laquelle il aboutit au moment même de l’énonciation. L est raisonneur, celui qui mobilise le topos lors de l’inférence (ibid. : 88, 90). Le topos qui constitue le contenu de pdv<sub>3</sub>, et qui est mis en jeu par *donc*, peut être formulé comme suit : ‘il est généralement vrai que si un candidat politique assume un choix politique avant les élections, ce choix est un choix parfaitement démocratique’. La voix collective à qui est attribué ce point de vue est donc le produit des instructions sémantiques du connecteur. Autrement dit, bien que le contenu du topos soit implicite, ce contenu est tout de même montré, à travers l’usage du connecteur. La configuration prend donc la forme d’un syllogisme. Dans cet exemple, pdv<sub>1</sub> correspond à la prémisse mineure, pdv<sub>3</sub> à la majeure, et pdv<sub>2</sub> à la conclusion. Le statut implicite de pdv<sub>3</sub> fait de l’argumentation un syllogisme incomplet, c’est-à-dire un enthymème<sup>11</sup>.

On peut noter, en passant, que Nølke n’emploie plus le terme de topos, du fait que ce terme désigne à l’origine non pas une entité sémantique (plus précisément un type de pdv relationnel) mais une représentation qui a une portée culturelle, donc un « phénomène extralinguistique », ou plus précisément « une idée généralement acceptée dans une communauté linguistique donnée ». Or, le topos qui surgit comme résultat des instructions inférentielles peut ne pas correspondre à ce genre d’idées généralement acceptées, du fait que c’est une construction de LOC (Nølke 2009a : 31-32). Nous sommes néanmoins de l’avis que le terme peut avoir une fonction analytique dans une optique discursive, car la propriété de *donc* est justement de construire la prémisse majeure comme étant acceptée par une collectivité et généralement applicable, donc non

---

<sup>11</sup> Cf. Kerbrat-Orecchioni (1986: 166-170).

restreinte à la situation dénotée par les arguments *p* et *q*. Si nous retenons le terme de topos, c'est donc dans une acception sémantique, différente de celle qui correspond à son emploi classique.

#### 2.4.4 Les êtres discursifs (ê-d)

Dans un énoncé, LOC peut construire des êtres discursifs (ê-d), « des *images* de différentes 'personnes linguistiques' présentes dans le discours ». Introduite par Fløttum (2003b : 118), une personne linguistique est « une entité de l'univers de discours, c'est-à-dire une entité à laquelle on peut établir un lien de référence linguistique » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 37), par l'intermédiaire de noms propres, de syntagmes nominaux, de pronoms personnels, etc. Il y a trois classes d'êtres discursifs, selon qu'ils constituent des images de la première, la deuxième ou la troisième personne (ibid.). Dans les développements récents de la théorie, Nølke fait la distinction entre des *êtres d'énoncé*, présentés comme ayant énoncé des points de vue, et des *êtres discursifs textuels*, qui ont des pdv sans qu'il y ait référence à aucune énonciation de ces pdv (Nølke 2009a : 23).

LOC peut mettre en scène deux types d'images de lui-même. ***l*<sub>0</sub>**, le **locuteur de l'énoncé**, est l'image du locuteur, en tant que « source de l'énonciation, au moment précis de l'énonciation » (Nølke, Fløttum & Norén : 2004 : 38). C'est une image sémantique qui apparaît par le fait que tout énoncé doit être énoncé par quelqu'un. Donc, selon les instructions linguistiques d'un énoncé donné, *l*<sub>0</sub> assume la responsabilité d'au moins un pdv (Nølke 2009b : 87). En effet, l'interprétation par défaut accorde à *l*<sub>0</sub> la responsabilité « du pdv le plus haut d'une structure hiérarchique de pdv » (ibid. : 89). De plus, il peut se créer une image du locuteur en tant qu'individu, avec des propriétés qui dépassent celle d'être locuteur de l'énoncé en cours de réalisation. Il en va ainsi des pronoms de la première personne dans 'je rédige un article', 'il m'a envoyé un article', 'il m'a regardé'. Il s'agit dans ces cas d'un **locuteur textuel (L)** (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 38). L et *l*<sub>0</sub> peuvent assumer la responsabilité de pdv respectifs dans un même énoncé. On parle alors de polyphonie interne. Soit la construction 'Il me semble que *p*'. La configuration polyphonique peut être schématisée comme suit :

pdv<sub>1</sub> : [L] (*p*)

pdv<sub>2</sub> : [l<sub>0</sub>] K (*p*)

(K = ‘il me semble que’)

On voit que L est responsable de pdv<sub>1</sub>, dont le contenu est *p*, alors que l<sub>0</sub> est responsable de pdv<sub>2</sub>, qui commente *p* (ibid. : 44-45). Dans des cas comme celui-ci, où il n’y a que les différentes images du locuteur qui sont impliquées, on parle de polyphonie interne au sens strict (cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 53). Plus récemment, Nølke a introduit le locuteur de l’énoncé l<sub>t</sub>, correspondant à « la source d’un pdv que le locuteur avait au moment t (≠0) » (Nølke 2009b : 88). Il en va ainsi lorsqu’on rapporte ses propres paroles : ‘J’ai bien dit que je reviendrais’. Dans cet énoncé, il y a l’apparition d’un pdv – je reviendrai – attribuable à l<sub>t</sub> (Nølke 2009b : 88-89), ce qui correspond à l’autophonie de l’Ecole de Genève (voir section 2.3).

De manière correspondante, il peut se créer des images sémantiques de l’allocutaire, à savoir **l’allocutaire de l’énoncé** et **l’allocutaire textuel** (a<sub>0</sub> et A). « Il est donc possible de différencier entre les occurrences de *tu* qui représentent celui à qui est destiné l’énoncé et les occurrences de *tu* faisant référence à une personne empirique » (ibid. : 118). On voit ainsi la différence entre les images de l’allocutaire qui se forment dans les deux exemples suivants, empruntés à Nølke, Fløttum & Norén (2004 : 121, 123) :

(10) mais **vous savez** c’est t- c’est très c’est très mystérieux le le passage du manuscrit au tapuscrit [...]

(11) [...] **vous** faites ce qui **vous** plaît [...]

Dans (10), LOC impose la responsabilité du contenu de l’énoncé à a<sub>0</sub>. Donc, l’image a<sub>0</sub> de l’allocutaire apparaît lorsqu’elle est marquée dans le jugement du contenu d’un pdv. Il fait partie du modus. Dans (11), se forme l’image de l’allocutaire comme un être du monde. Il s’agit alors de l’allocutaire allocutaire textuel A, qui est intégré au dictum de l’énoncé. (ibid. : 119). Toutefois, depuis la publication de *ScaPoLine* (2004), Nølke a proposé une révision de la distinction entre l’allocutaire textuel et l’allocutaire de l’énoncé. Il estime que « vous savez » dans (10) sert à montrer le savoir de l’allocutaire, « un savoir qui, de par sa nature, transcende le moment de la parole ». Selon Nølke, il

doit donc s'agir d'un être textuel et non d'un être de l'énoncé dans ce cas-ci (Nølke 2009b : 91). En effet, Nølke ne parle plus de  $a_0$ , donc de l'allocutaire au moment de l'énonciation, mais de  $a_t$ , une source de pdv au moment  $t$  ( $\neq 0$ ) de l'énonciation  $E_t$ . Quant à l'allocutaire textuel (A), il est défini comme « la source d'un pdv que l'allocutaire avait préalablement à son énonciation et qu'il a toujours. A est présenté comme ayant tous les aspects d'une personne complète » (ibid.). Toutefois, nous sommes de l'avis que l'introduction de  $a_t$  n'impose pas l'abandon de  $a_0$ . On peut illustrer l'utilité des trois images de l'allocutaire à travers la manipulation de l'exemple (10) :

- (10') 'mais **vous savez**, ce n'est pas très mystérieux, le passage du manuscrit au tapuscrit' – l'allocutaire de l'énoncé  $a_0$  est évoqué, et convoqué, comme un être à qui l'énoncé est destiné.
- (10'') 'mais **vous savez que** ce n'est pas très mystérieux, le passage du manuscrit au tapuscrit' – LOC attribuée à l'allocutaire textuel A un savoir préalablement à l'énoncé.
- (10''') 'mais **vous avez dit que** ce n'est pas très mystérieux, le passage du manuscrit au tapuscrit' – LOC attribuée à l'allocutaire de l'énoncé  $a_t$  un pdv qu'il a produit avant l'énoncé actuel.

Nous voyons que la tripartition pourrait avoir une pertinence. Premièrement, elle permet de distinguer le premier et le deuxième énoncé, car (10'') constitue la déclaration du savoir de A, alors que (10') évoque l'allocutaire comme l'être à qui est destiné l'énoncé. Nous sommes donc de l'avis que si (10'') contient un pdv qui fait partie du savoir de l'allocutaire, donc de A, cette attribution est moins évidente dans le cas du premier énoncé (10'). Deuxièmement, la tripartition permet de distinguer le premier (10') et le troisième énoncé (10'''), donc l'allocutaire en tant qu'instance à qui l'énoncé est destiné ( $a_0$ ) et l'allocutaire en tant que locuteur à un autre moment ( $a_t$ ). Sans poursuivre la discussion, on peut constater les nuances analytiques très fines qu'invitent les notions de la ScaPoLine.

Selon C. Norén (1999 : 115, dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 118-119), la présence sémantique de l'allocutaire n'est pas limitée à ce genre d'occurrences. Au contraire, il fait partie de tout énoncé, car « celui qui parle prend toujours en compte le fait que l'énoncé est adressé à quelqu'un » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 119). Cette affirmation implique que se crée une image sémantique de l'allocutaire dans des énoncés comme 'Mon frère est arrivé', ou 'Les J.O. à Berlin furent organisés en 1936', malgré

l'absence de traces linguistiques. Mais il n'est pas clair en quoi consiste cette image. Est-ce l'accord de  $a_0$ , interprétation par défaut qui se voit éventuellement modifiée ou infirmée en co(n)texte<sup>12</sup> ?  $a_0$  est-il tout simplement là, en tant que récepteur de l'énoncé ? La question reste ouverte<sup>13</sup>.

Contrairement aux première et deuxième personnes, qui sont inhérentes à l'énonciation, les images des tiers s'introduisent de manière facultative, « par les groupes nominaux, les pronoms ou les noms propres » (Nølke 2009b : 86). En 2004, les polyphonistes scandinaves ne faisaient pas la distinction entre des tiers de l'énoncé et des tiers textuels. Pourtant, Nølke (2009b) a récemment proposé une telle distinction, entre  $T$  et  $\tau_t$  ( $t \neq 0$ ), qui correspondent aux ê-d de la première et de la deuxième personne. Or, cette distinction ne vaut que pour les tiers individuels. Il y a également la catégorie des tiers collectifs, qui « se distribuent sur une échelle allant des collectifs hétérogènes, où les membres individuels se distinguent en principe, aux collectifs homogènes qui sont des ê-d pris en tant que collectivité à contours flous, à savoir la LOI, la *doxa*, les idées reçues, les vérités éternelles » (Nølke 2009b : 91). Dans le cas des tiers hétérogènes (**ON polyphonique**), il s'agit d'un ensemble d'ê-d, alors que les collectifs homogènes (**LOI**) sont indivisibles. Toutefois, les tiers collectifs se placent sur un continuum entre les deux extrêmes, et ce sont souvent des facteurs co(n)textuels qui vont déterminer la nature du collectif qui est donné comme source d'un pdv. Soit l'énoncé 'Pierre prétend que Jules est malade', qui contient le présupposé 'Jules est non malade'. Ce pdv a comme source la LOI, mais on peut envisager une situation où ce savoir n'est partagé que par une collectivité restreinte, donc hétérogène (ibid. : 92). Pour cette raison, nous ne ferons pas la distinction entre le ON polyphonique et la LOI, mais nous tenterons d'identifier des référents qui peuvent correspondre aux collectivités ainsi mises en scène.

S'il est difficile de formuler des critères linguistiques pour distinguer les tiers homogènes et hétérogènes, la classe des hétérogènes s'avère ouverte à des indications

---

<sup>12</sup> Une telle analyse pourrait être corroborée par celle qu'offre C. Norén (1999 : 99) de l'énoncé 'Il a peur de la femme'. Norén y identifie quatre voix, dont une est « la voix publique » (LOI, dans une appellation plus récente), à laquelle s'assimile l'allocutaire (A). Mais si l'on suit cette analyse, il faudra voir non seulement la présence de A dans ces énoncés, mais aussi « l'opinion générale », selon l'acception que propose Norén de « la voix publique » (ibid. : 115, voir section 2.4.6 pour une discussion de cette analyse).

<sup>13</sup> Quoi qu'il en soit, nous pouvons maintenir que l'énoncé crée des images du sujet parlant, de l'auditeur et de leur relation, en fonction de l'articulation de facteurs hétérogènes convoqués par l'énoncé, comme le cotexte et des particularités de la situation d'interaction.

linguistiques. En effet, en s'appuyant sur la théorie des stéréotypes d'Anscombe (2005), Nølke propose de distinguer différents types de collectifs hétérogènes, selon qu'ils comportent le locuteur textuel et l'allocutaire textuel. Par exemple, l'énoncé 'C'est un fait bien connu que l'Europe est en train de se faire' contient un pdv qui a **ON<sub>+L</sub>** comme source, du fait que  $l_0$  ne peut pas nier ce pdv sans porter atteinte à la cohérence du discours (Nølke 2009b : 92). Il en va différemment de 'On dit que l'Europe est en train de se faire', dont **ON<sub>-L</sub>** est responsable, car on peut enchaîner par 'mais selon moi, elle ne se fera jamais'.

Finalement, LOC peut construire une instance avec toutes les propriétés de constructeur de l'énoncé, donc un « LOC mimé ». C'est le cas du discours direct ('Pierre a dit : 'Je viendrai'.') », car LOC y prétend reproduire fidèlement un autre discours. Le LOC mimé peut correspondre à la première (**LOC<sub>t</sub>**), à la deuxième (**ALLOC**) ou à la troisième (**TIERS**) personne (Nølke 2009a : 20).

#### 2.4.5 Les liens énonciatifs

En ce qui concerne les liens qui relient les différents ê-d aux pdv, il y a une différence fondamentale entre **les liens de responsabilité et les liens de non-responsabilité**. Un ê-d qui est dit responsable d'un pdv est aussi la source de ce même pdv. Or, si cet ê-d n'en est pas responsable, il peut néanmoins l'accorder ou le tenir pour possible. Il en va ainsi de constructions telles que '**peut-être** Pierre va venir', où  $l_0$  n'est responsable que de *peut-être* :

pdv<sub>1</sub> : [X] ((VRAI ('Pierre va venir'))

pdv<sub>2</sub> : [ $l_0$ ] ((PEUT-ÊTRE) (pdv<sub>1</sub>))

Mais le locuteur peut aussi réfuter un pdv, et un tel lien de réfutation exclut toute possibilité d'adhérence de la part de toutes les images du locuteur, contrairement aux autres liens de non-responsabilité (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 43-51). Selon la ScaPoLine, il y a donc une double bipartition entre les différents types de liens (ibid. : 48, Fløttum 2001) :

Figure 2.

LIENS DE RESPONSABILITÉ	LIENS DE NON-RESPONSABILITÉ	
	Liens non réfutatifs	Liens réfutatifs

Considérons de plus près les caractéristiques de ces différents liens.

- Le lien de responsabilité implique qu'un ê-d donné trouve que le contenu d'un pdv « est vrai/réalisé ». De plus il « a eu l'idée d'avancer » ce pdv, et il « prend à son compte toutes les opinions et systèmes de valeurs qui [en] émanent – y compris son argumentativité » (Nølke 2009a : 26).
- En cas de lien réfutatif, l'ê-d considère le pdv en question comme « faux ou erroné » (ibid.).
- Les liens de non-responsabilité et de non-réfutation impliquent un certain degré d'accord de la part d'un ê-d. Or cet accord peut varier. Nølke propose de considérer cette catégorie comme une échelle, qui part du lien qui est « tout près de la réfutation » vers celui qui constitue un « accord fort » (ibid.).

Coltier & Dendale (2005) posent la question de savoir quel est le rapport entre le jugement (composant de pdv) et le lien, celui-ci étant externe au pdv, alors que le jugement est un élément constitutif du pdv. Nølke lui-même admet la pertinence de cette critique (2009a : 26). Or à notre avis, cette discussion n'a pas d'importance pour l'applicabilité analytique de la ScaPoLine. Par contre, la diversité des jugements qui expriment un lien de non-responsabilité pose un problème de formalisation sémantique. Les nuances des jugements qui se trouvent entre le VRAI et l'INJUSTIFIÉ ne sont schématisées qu'à l'aide des mêmes termes qui expriment ces jugements (c'est le cas de *peut-être*), ce qui donne un caractère circulaire à l'analyse. Cependant, les linguistes fournissent des précisions concernant le jugement, par exemple en énumérant les instructions polyphoniques de modalités comme *certes* et *peut-être*<sup>14</sup> (cf. Nølke 2009a :

<sup>14</sup> Pour ce qui est de 'peut-être *p*', Nølke (2009a : 35) énumère quatre éléments de signification : i)  $I_0$  refuse de porter de jugement quant à la valeur de vérité de *p*. ii)  $I_0$  est conscient du fait que X a apparemment une

33-36). Cette problématique illustre les difficultés qui se présentent à la linguistique, une science qui doit décrire la langue à l'aide de la langue.

#### 2.4.6 La monophonie existe-t-elle ?

Après un parcours de différents phénomènes linguistiques qui conditionnent une interprétation polyphonique, que peut-on dire de la possibilité de trouver des énoncés monophoniques ? S'inspirant de Nølke (1994 : 178-181), C. Norén (1999 : 99) construit un énoncé, 'Il a peur de la femme', et montre que même cette construction simple, malgré l'absence de marqueurs polyphoniques, renferme quatre voix (la terminologie ayant changé depuis la rédaction de l'ouvrage de Norén, nous écrivons les termes qui sont actuellement en usage entre crochets) :

1. le locuteur en tant que tel (LT) [locuteur de l'énoncé,  $l_0$ ] qui s'associe au contenu posé *Il a peur de la femme* et au rhème, *a peur de la femme*, de l'énoncé et qui accorde le contenu présupposé *Il a peur de quelque chose*,
2. le locuteur en tant qu'être du monde (LE) [locuteur textuel, L] s'associe au présupposé et au thème *il*,
3. la voix publique (VP) [collectif homogène, LOI] qui accorde le contenu posé et présupposé,
4. l'allocutaire (A) supposé être assimilé à la voix publique [collectif homogène, LOI].

Tous ces ê-d « peuvent être explicités par diverses expressions et marques dans l'articulation d'un énoncé » (ibid.). Cependant, par le fait d'identifier une multitude d'êtres discursifs dans la structure profonde de tout énoncé, on court le risque de rendre la théorie inopératoire, du moins pour ce qui est de l'objectif de « développer un appareil opérationnel d'analyses textuelles » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 21). Tel semble être le souci de K. Fløttum (2002 : 341-342), qui présente l'analyse de Norén, avant de préciser que dans sa propre analyse, « il s'agira pourtant de repérer des marques polyphoniques explicites ». Ainsi, dans *ScaPoLine* (2004 : 52), Nølke, Fløttum & Norén proposent une définition de la monophonie : « Dans une phrase qui ne contient qu'un seul

---

preuve (un argument) en faveur de *p*. iii)  $l_0$  accepte l'orientation discursive (argumentative) que X attache à *p*. iv) LOC construit  $pdv_2$  [ $l_0$ ] (PEUT-ÊTRE (*p*)) par monstration (cf. la distinction entre *dire* et *montrer* introduite par Wittgenstein (1961 [1921] dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 33, 61)).

point de vue posé, ce pdv est donc associé par défaut au locuteur et la phrase est dite **monophonique** ». Ils présentent la phrase ‘Il fait beau’ comme un exemple de la monophonie. Autrement dit, pour pouvoir parler de polyphonie, il faut qu’une phrase renferme des instructions qui permettent d’identifier, par défaut, plus d’un pdv posé, compris comme une entité sémantique qui se compose d’une source, d’un jugement et d’un contenu propositionnel. Ce sont ces types de pdv qui constituent la configuration polyphonique, ce qui en exclut d’autres éléments relevant de la polyphonie linguistique, à savoir ceux

- ‘ qui ne se composent pas d’un contenu propositionnel, comme le thème *Il* dans ‘Il a peur de la femme’ (Norén 1999 :99),
- ‘ qui se composent d’un présupposé existentiel (cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 33-34).

Il faut préciser que les pdv présupposés ont la même structure interne que les pdv posés, mais qu’ils ont comme source un tiers collectif<sup>15</sup> (ibid. : 34). Leur exclusion du cadre analytique de la polyphonie est due au fait qu’ils n’affectent pas la configuration polyphonique. Toutefois, dans des travaux ultérieurs, Nølke (2006, 2010) propose une configuration du clivage qui est composée de différents présupposés. Est-ce à dire que le clivage est monophonique par défaut (voir notre analyse d’un clivage, chap. 5, section 5.1.1) ? Dans le cinquième chapitre, nous verrons également que les présupposés peuvent jouer un rôle important dans les configurations polyphoniques complexes résultant des collocations de différents marqueurs. Finalement, comme le montre C. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 116), il peut arriver que l’interprétation en co(n)texte permute les contenus posé et présupposé, donc « que ce soit le contenu présupposé qui apparaisse comme constituant en fait le véritable objet du dire ». Ainsi, si l’on affirme que ‘Pierre a cessé de fumer’, il est possible que le sujet interprétant considère que c’est le présupposé ‘Pierre auparavant fumait’ qui constitue le contenu que l’on vise à communiquer. La plausibilité d’une telle interprétation peut se renforcer si le destinataire ignore l’information véhiculée par le présupposé, et que le sujet parlant a intérêt à feindre que cette information soit déjà connue (ibid. : 117). Kerbrat-Orecchioni parle de « tropes

---

<sup>15</sup> Plus précisément, ce sont les présupposés forts qui ont comme source un tiers collectif. Le seul responsable des présupposés faibles est le locuteur textuel (L), tandis que le tiers collectif, y compris A, accorde ce présupposé (Nølke 1994 : 124-128, 178-181).

présuppositionnels » dans ces cas, où « un énoncé est manifestement utilisé [...] pour informer d'abord de ce qu'il présuppose » (ibid. : 116). Donc, bien qu'elle soit souvent exclue de la configuration, la présupposition peut jouer un rôle important dans l'interprétation polyphonique en situation.

Dans une optique co(n)textuelle, est-il possible d'affirmer l'existence d'énoncés monophoniques ? Les polyphonistes scandinaves n'offrent pas de réponse, mais prennent le soin de préciser que « cette notion de monophonie est définie au niveau de la phrase », et que l'énoncé qui est linguistiquement monophonique peut tout de même être interprété de manière polyphonique. « Rappelons que le sens se construit et que les instructions provenant de la signification (de la phrase) ne constituent qu'un élément constructeur parmi d'autres, quoique le plus important » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 52). C'est une ouverture théorique qui n'est pas sans conséquences pour ce qui est des possibilités d'intégrer la ScaPoLine dans une approche discursive de la polyphonie.

#### **2.4.7 Une pluralité de voix au-delà de la polyphonie linguistique**

H. Nølke précise que si l'objet de recherche de la ScaPoLine est la langue et le potentiel polyphonique qui s'y trouve en vertu de ses instructions (la structure-p), la polyphonie doit tout de même être considérée comme un phénomène d'interprétation. « La polyphonie fait partie du sens que l'allocutaire attribue au texte qu'il entend ou lit. Il arrive qu'un texte qui est polyphonique pour tel interlocuteur ne le soit pas pour tel autre » (Nølke 2008 : 129). Nølke reprend ce point, en présentant deux énoncés – 'Ce mur est blanc.' et 'Ce mur n'est pas blanc' –, dont le deuxième seulement porte les instructions linguistiques, relevant de la négation, qui indiquent un pdv sous-entendu. Toutefois, ce constat n'empêche nullement une lecture polyphonique du premier énoncé, car on s'imagine facilement que celui-ci s'énonce dans l'effort de contredire une proposition alternative ('Ce mur n'est pas blanc', 'Ce mur est gris', etc.). (Nølke 2009b : 85). La différence, c'est qu'une telle lecture ne résulte pas des seules instructions linguistiques de l'énoncé, mais de leur articulation à des facteurs liés à son énonciation effective.

Il en va de même pour ce qui est d'autres phénomènes décrits par la ScaPoLine. Considérons le topos résultant des instructions du connecteur *donc* (Nølke, Fløttum &

Norén 2004 : 88-92). La voix collective à qui est attribué ce point de vue est le produit des instructions sémantiques du connecteur. Autrement dit, bien que le contenu du topos soit implicite, ce contenu est tout de même annoncé de manière explicite.

Il n'est pourtant pas sûr que le sujet parlant fournisse un tel indice. Considérons un cas de figure, les implicatures ou sous-entendus (Ducrot 1972, Kerbrat-Orecchioni 1986), qui sont le résultat d'un raisonnement interprétatif. Lors de ce processus se mobilisent des connaissances encyclopédiques. Ainsi, quand on raconte à un fumeur que 'Pierre a cessé de fumer', ce destinataire sera susceptible (sous certaines conditions co(n)textuelles) d'inférer le sous-entendu qu'il devrait faire de même – sous-entendu qui dépend justement de la connaissance que 'fumer nuit à la santé'. Le destinataire ne doit pas forcément accepter ce savoir, mais il doit connaître son existence *de manière préalable à l'énonciation*. Contrairement à l'exemple précédent, il ne s'agit donc pas d'un topos qui se crée de manière linguistique, mais d'une connaissance qui par contre se mobilise de manière discursive<sup>16</sup>. E. Roulet fait la même observation à propos de la relation argumentative non marquée entre deux constituants textuels<sup>17</sup> : 'Je n'irai pas au cinéma, j'ai trop de travail'. Roulet affirme qu'« en l'absence de connecteur, la détermination de la relation interactive d'argument fait nécessairement intervenir une information en mémoire discursive du type 'si on a trop de travail, on ne va pas au cinéma' » (Roulet 2001c : 170).

On voit donc que les voix peuvent apparaître dans le processus interprétatif, sans que ce soit forcément la seule sémantique qui régisse leur apparition. Autrement dit, les énoncés peuvent occasionner des interprétations qui, en fonction des circonstances énonciatives et de la mémoire discursive, perçoivent d'autres voix comme parties intégrantes du sens discursif. Par la suite, nous verrons que le concept de **dialogisme**, développé par M. Bakhtine et adapté à un cadre linguistique par J. Bres et ses collègues de Montpellier, peut contribuer à une systématisation théorique de cette observation, car

---

<sup>16</sup> Dans cette optique, l'énoncé se présente comme prémisse mineure, le seul élément explicite d'un enthymème. Rappelons en passant que dans cet exemple, il y a également un présupposé aspectuel, 'Pierre fumait auparavant', dû au verbe transformatif, 'cesser' (cf. Kerbrat-Orecchioni 2002, Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 33). Ce présupposé, attribué à une voix collective, ne dépend que de l'énoncé lui-même. Il est donc indépendant du co(n)texte (voir exemple (1), section 2.1).

<sup>17</sup> Il faut préciser que, d'un point de vue cognitif, il s'agit d'une relation entre un constituant textuel et un élément de savoir stocké en mémoire discursive (dans le sens de Berrendonner 1983). Dans ce cas-ci, l'élément mémoriel ('Je n'irais pas au cinéma') précède ce constituant ('J'ai trop de travail') dans le texte.

ce dialogisme ne concerne pas que le système de la langue, mais tout aspect de la communication, voire de l'expérience humaine.

## 2.5 Le dialogisme

Dans un dialogue, la collaboration entre les partenaires dépend de ce qui a déjà eu lieu et de ce qui va venir. Il faut prendre en compte les énoncés antérieurs et anticiper sur les interprétations. Si l'on ne considère pas ce qui a déjà été dit, les énoncés n'auront pas de pertinence. Si le message ne se formule pas en vue de sa réception, toute compréhension sera une coïncidence. La thèse de Bakhtine (1978 [1935]) est que toute expression est *dialogique*, car même le monologue est l'écho d'énoncés antérieurs et se compose en vue de sa réception par un destinataire (tel que se le représente le sujet parlant). De manière plus générale, la signification des mots, les tournures, les proverbes, les arguments connus, les conventions des genres et les formules jugées convenables dans telle ou telle situation, tout se base sur d'innombrables énoncés antérieurs.

Donc, la signification des mots évolue à travers les circonstances linguistiques et situationnelles qui caractérisent l'histoire de leur usage. Une lettre commerciale doit s'écrire selon une convention générique, dont les exigences formelles et thématiques sont le résultat de tout un corpus historique de lettres commerciales (cf. Rastier 1998). La capacité persuasive d'un homme politique dépend entre autres de son aptitude à mobiliser les valeurs et vérités tacites auxquelles souscrit son auditoire.

Alors que le dialogue a des cadres *externes* établis, permettant aux participants de prendre et donner la parole dans une situation d'interaction concrète<sup>18</sup>, le dialogique se manifeste de manière *interne* au discours. Alors que le dialogue est un jeu qui se joue entre individus, le dialogique se joue entre énoncés (tout dialogue étant ainsi forcément dialogique, car les répliques ne se comprennent que relativement les unes aux autres). « La dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition » (Bakhtine 1978 [1935] : 102 dans Bres 2005 : 53). Elle comprend les macrostructures (« composition »), aussi bien que les microstructures (« sémantique, syntaxe ») (Bres 2005 : 53).

---

<sup>18</sup> Un tel concept comprend non seulement les cas de co-présence spatio-temporelle, mais tout échange d'information réciproque.

Le dialogisme est un phénomène hétéroclite, même ubiquitaire, caractérisant tout aspect de l'expression. J. Bres et A. Nowakowska (2006 : 24) font la distinction entre « quatre dimensions du dialogisme : **constitutif, interdiscursif, interlocutif, intralocutif** (ou **autodialogique**) »<sup>19</sup>. C'est une distinction qui s'inspire également des travaux d'Authier-Revuz (1990, 1995)<sup>20</sup> :

- *Le dialogisme est constitutif*, du fait qu'il se trouve au fond de tout énoncé (ibid : 24-25). Le sujet parlant peut bien avoir le sentiment d'exprimer des pensées uniques, mais le subjectif s'énonce tout de même sur la base de l'intersubjectif. Même l'idée la plus originale s'exprime sur le fond d'un **interdiscours**, défini comme « l'ensemble des formulations auquel l'énoncé se réfère implicitement ou non, sciemment ou non, qui le domine et à partir duquel il fait sens » (Détrie et al. 2001 : 155 dans Bres & Nowakowska 2006 : 25). A titre d'exemple, S. Moirand (2007) montre que les mots ont une « mémoire », dans une étude de l'usage médiatique de termes comme *la crise de la vache folle* et *organismes génétiquement modifiés* (OGM). Moirand retrace le développement de l'emploi de ces termes, au cours de leur circulation dans les médias, et montre la manière dont la couverture médiatique des phénomènes produit des représentations qui s'ancrent dans les termes. A titre d'exemple, les voix sceptiques et hostiles à l'introduction d'organismes génétiquement modifiés ont contribué à l'attribution d'une valeur axiologique négative à l'acronyme OGM, valeur qui, par effet de retour, a fini par favoriser le discours de l'opposition (ibid.).

- *Le dialogisme est interdiscursif*, du fait que tout discours constitue forcément une réponse à d'autres discours. « Mon discours, dans sa saisie d'un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d'autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction » (Bres & Nowakowska 2006 : 25). Cette interaction peut être intertextuelle – une relation qu'établit localement un texte à un autre – mais, de manière plus fondamentale, le discours est obligatoirement une réponse à un interdiscours, des représentations et des formules qui font partie d'une mémoire culturelle, sans plus de lien

---

<sup>19</sup> C'est nous qui marquons en gras.

<sup>20</sup> Inspirée de Bakhtine et de la psychanalyse, Authier (1995) fait la distinction entre l'hétérogénéité montrée (marquée linguistiquement) et l'hétérogénéité constitutive (ubiquitaire, car l'*autre* est la condition, non seulement du discours, mais de l'existence même du *sujet*). De plus, Parallèlement à Bres (1988 : 43), qui fait la distinction entre dialogisme interdiscursif et dialogisme interpersonnel, Authier-Revuz (1990) oppose dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif, terminologie qui est aujourd'hui devenue courante (Bres & Nowakowska 2008 : 2).

à leur origine textuelle (Moirand 2002 : 177, Maingueneau 2002 : 325). De plus, cette relation interdiscursive peut être repérée à différents niveaux textuels. Un énoncé ou une suite d'énoncés peuvent ainsi constituer une réponse à d'autres discours, tandis que le discours, dans sa globalité, est à comprendre comme une sorte de tour de parole qui répond au tour précédent. Il en va ainsi de l'allocution du général de Gaulle, en réponse à celle du maréchal Pétain, suite à la capitulation française en 1940 (cf. l'analyse d'Adam 2005 : 195-209).

-*Le dialogisme est interlocutif*, du fait que tout discours s'oriente vers des réactions anticipées. Le sujet parlant doit prendre en compte ses propres représentations sur les connaissances, les attitudes et les intentions de l'auditoire. De plus, il va essayer de « façonner la réponse de l'autre », et d'anticiper sur la réponse imaginée. Dans son allocution au Parlement européen le 21 octobre 2008, le président Sarkozy a commenté la politique menée par les Etats-Unis lors de la crise financière :

(12) Il y a eu le plan Paulson I, qui n'a pas fonctionné. Ce n'est pas critiquer que de le dire, c'est décrire une réalité.

Sarkozy rejette une interprétation possible de son propre énoncé, anticipant ainsi sur d'éventuelles réactions négatives de la part du gouvernement états-unien.

Ainsi, les dimensions interdiscursive et interlocutive du dialogisme permettent de comprendre le discours comme une double réponse : « *réponse* à son amont (dialogisme interdiscursif), et à son aval (dialogisme interlocutif) » (Bres & Nowakowska 2006 : 27). Cependant, Bres & Nowakowska admettent que les choses se compliquent dans le dialogal, car la reprise des mots de l'autre – la diaphonie, dans la terminologie de l'Ecole de Genève (cf. Roulet 2001d, voir section 2.3 *supra*) – peut être conçue soit comme interdiscursive soit comme interlocutive (Bres & Nowakowska 2006 : 27) :

(13) - Alors et ta perle de fille ça va mieux ?  
- **Ma perle de fille**, maintenant plus de problèmes.

En fonction de son orientation temporelle, vers l'antérieur, la réponse peut s'analyser comme un cas de dialogisme interdiscursif. Mais du fait qu'elle reprend une contribution

relevant de la même interlocution, elle peut se concevoir en termes de dialogisme interlocutif. Dans un travail subséquent (2008), Bres & Nowakowska reprennent cette problématique et optent pour la deuxième solution. Ils proposent donc de considérer comme interlocutif tout cas de dialogisme ancré dans le processus d'interaction et comprenant la voix de la deuxième personne, qu'il s'agisse de reprise d'un énoncé antérieur ou bien de l'anticipation d'un énoncé ultérieur (ibid. : 8). Ce dernier sous-groupe est nommé **dialogisme interlocutif anticipatif**, et « correspond très précisément à ce que Bakhtine visait quand il parlait de *réponse anticipée de l'interlocuteur* »<sup>21</sup> (ibid. : 9). Or cette problématique se présente différemment dans le cadre d'une analyse du discours monologal, comme l'allocation parlementaire. D'une part, les tours de paroles de la séance sont moins fréquents que dans les interactions de type conversationnel<sup>22</sup>. D'autre part, l'auditoire est complexe. Ceux à qui le sujet parlant fait référence à la troisième personne sont également susceptibles d'être destinataires d'un énoncé donné, par trope communicationnel (cf. Kerbrat-Orecchioni 1986, voir chapitre 3, section 3.7.1, pour une présentation de la dimension interactionnelle). La reprise des paroles antérieures peut donc avoir une pertinence interactionnelle étroite, en fonction des paramètres situationnels. Pour ces raisons, nous parlerons de dialogisme interlocutif dans les cas où le sujet parlant anticipe sur les réactions à son propre discours. Ce choix terminologique est motivé par les particularités du discours qui est notre objet d'étude.

Cependant, la distinction entre les dimensions interdiscursive et interlocutive ne doit pas brouiller le fait qu'elles sont étroitement liées l'une à l'autre (Bres & Nowakowska 2008 : 9). L'anticipation de la réaction interlocutive est un pari qui s'informe du déjà dit, c'est-à-dire de l'interdiscursif, de manière spécifique (les discours antérieurs produits par le destinataire) et générale (e.g. les conventions culturelles). Inversement, l'orientation interdiscursive se fait en fonction du destinataire. Il est normalement inutile de faire référence à Emmanuel Kant lors d'une conversation avec un enfant de cinq ans.

- *Le dialogisme est intralocutif*, ou *autodialogique* (Authier-Revuz 1995), du fait que le discours d'un sujet parlant est en interaction continue avec ce qu'il a déjà dit, ce

---

<sup>21</sup> Voir Bres & Nowakowska (2008), pour une discussion des particularités linguistiques et discursives de ce sous-type.

<sup>22</sup> La dimension interlocutive orientée vers les discours antérieurs n'est pourtant pas absente de l'allocation parlementaire. Le sujet parlant entre en interaction cérémonielle avec le discours Président du parlement, qui lui donne la parole, en tant que modérateur de la séance.

qu'il est en train de dire et ce qu'il va dire (Authier-Revuz 1995 : 148-160 dans Bres 2005 : 53). Il s'agit donc d'une auto-réception, d'un processus continu qui permet au sujet parlant de s'exprimer sur la base de ce qu'il dit lui-même. Cette auto-réception est ubiquitaire, mais peut se manifester dans le texte (Authier-Revuz 1995 : 149), comme dans l'exemple (12). Sarkozy ne peut anticiper sur les réactions potentielles qu'en fonction de sa propre compréhension de ce qu'il dit. De même, les relations interactives de préalable (ou préparation) et de reformulation (cf. Roulet et al. 2001) peuvent être considérés comme autodialogiques. Le préalable constitue une annonce métadiscursive, alors que la reformulation, en plus d'être foncièrement interlocutive, signale la réflexivité interprétative du sujet parlant ('ce que je viens de dire est-il suffisamment clair ou correct ?'). De tels mécanismes méta-énonciatifs peuvent donc être compris dans le cadre d'un « fonctionnement communicationnel » (Authier-Revuz 1995 : 23-25). L'autodialogisme peut également relever des instructions linguistiques d'un énoncé ('Il me semble que...', 'Je l'ai dit à plusieurs reprises...'), correspondant ainsi à la polyphonie interne de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 52-53).

## **2.6 Le dialogisme de la praxématique :**

### **un développement linguistique de la théorie de Bakhtine**

Bakhtine ne visait jamais à explorer le fonctionnement linguistique du dialogisme, mais J. Bres et ses collègues de Montpellier se sont basés sur ses idées, dans le but de développer une théorie linguistique du dialogisme (Bres 1999a, 1999b, 2005 & 2007, Bres & Nowakowska 2005 & 2006, Bres & Rosier 2007). Cette théorie s'est développée dans le cadre de la praxématique, « théorie linguistique centrée sur l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » (Détrie et al. 2001 : 261). Bres définit le dialogisme comme « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix du locuteur-énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillette(nt) énonciativement » (Bres 2007 : 38).

On voit que Bres et ses collègues, comme la ScaPoLine, se servent de la métaphore de *la voix* pour illustrer le phénomène de l'hétérogénéité énonciative. Il y a pourtant des différences importantes. Selon la ScaPoLine, une voix doit être comprise comme un pdv, une construction sémantique avec une source, un jugement et un contenu sémantique

(Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 31-32). Dans l'acception de Bres, une voix constitue un *énoncé* [e], qui est enchâssé dans un autre énoncé [E]. Il en va ainsi du titre d'un éditorial dans *Le Monde* : « Oui, le climat change ». Le discours de l'énonciateur E1 ([E] : (*oui* P)) enchâsse le discours d'un autre énonciateur e1 ([e] : P = 'le climat change'), par le fait de l'affirmer (Bres 2007 : 39).

Cependant, dans cette analyse, la différence ne semble être que terminologique. Pour comprendre la manière dont les voix de la praxématique diffèrent de celles de la ScaPoLine, il faut également préciser le statut théorique des énoncés enchâssant et enchâssé, aussi bien que celui de leurs énonciateurs correspondants. S'agit-il d'entités sémantiques, comme dans la ScaPoLine, ou faut-il les concevoir comme des instances concrètes, relevant de la situation d'interaction et du contexte encyclopédique ? En effet, pour comprendre les notions de la praxématique, il faut sortir du schéma dichotomique du structuralisme séparant *langue* et *parole*. Sans mettre en cause cette dichotomie, la praxématique prend une position épistémologique « en opposition au projet idéal d'une systématique abstraite et logique du langage », et en faveur de « l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » (Détrie et al. 2001 : 261).

Dans l'optique de la praxématique, ce qui importe n'est donc pas de décrire le sens virtuel qui se compose en vertu des instructions linguistiques, mais par contre le sens qui se crée dans **l'actualisation**, « une opération linguistique caractérisée par une activité neuro-psychologique concrète, inscrite dans du temps cognitif – le temps opératif – qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité d'un discours » (ibid. : 14-15). La praxématique conçoit le passage de la langue à la parole comme un processus dont le fonctionnement se conceptualise à travers une description des différentes dimensions et étapes qui s'achèvent par la production verbale<sup>23</sup>. La notion d'**énonciateur (E1)** relève d'une de ces dimensions, à savoir **l'actualisation phrastique**. Selon Bres (2007 : 38), cette dimension se réalise, entre autres, à travers :

« (i) les opérations d'actualisation déictique (temporelle, spatiale et personnelle) des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référenciation ; (ii) les opérations

---

<sup>23</sup> L'actualisation se compose de dimensions d'ordre nominal, phrastique, polyorganique, subjectif, textuel et verbal (Détrie et al. 2001)

d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* au *dictum* (Bally 1934/1965 : 36-38); (iii) les opérations d'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit. »

E1 est l'instance qui effectue les deux premières opérations, alors que c'est une autre instance, **le locuteur (L1)**, qui se charge de réaliser l'énoncé, adressé à un **allocataire A1** (Bres & Nowakowska 2008 : 4). Bres (1999a & 1999b) se base sur la linguistique de Bally (1965 [1934] : 36-38), en postulant que l'énonciateur correspond au « sujet modal », partie constitutive du *modus*, alors que le locuteur correspond au « sujet parlant », instance responsable de « l'opération active » qui constitue la modalité (Bally 1965 [1934] : 36). La praxématique fait donc la distinction entre deux aspects du sujet parlant empirique, et chacun est mis en jeu à des moments différents lors du processus énonciatif. L'activité de l'énonciateur relève de **l'à-dire** (Bres 2007 : 38), la programmation « qui précède en inconscience la réalisation des unités linguistiques [...] L'à-dire peut être représenté comme un chantier où se concurrencent, se télescopent différents programmes, vers le défilé du dire » (Détrie et al. 2001 : 22). L'énonciateur est donc chargé de la part intériorisée de l'énonciation, alors que le locuteur construit **le dire**, sa contrepartie extériorisée, dans un mode sémiotique spécifique.

Cette abstraction théorique de l'énonciateur permet aux praxématiciens de décrire les manifestations linguistiques du dialogisme. Si l'énoncé linguistiquement monologique est constitué par l'actualisation déictique et modale d'un *dictum* de la part de E1, il en va différemment de l'énoncé dialogique. Reprenons l'exemple évoqué par Bres : « Oui, le climat change ». La modalisation (« Oui ») de la part de E1 s'applique ici non pas à un *dictum*, mais à un élément qui est déjà actualisé (« le climat change »), et qui est donc interprétable comme un autre énoncé [e], enchâssé. Autrement dit, dans l'énoncé dialogique [E], E1 accomplit une actualisation modale et déictique d'un autre énoncé [e] (Bres 2007 : 39), ce que nous illustrons comme suit :

*modus*<sub>[E]</sub> (*modus*<sub>[e]</sub> *dictum*<sub>[e]</sub>)

[e] doit être compris comme un énoncé actualisé par un autre énonciateur e1, qui peut soit correspondre à des locuteurs différents, soit coréférer avec E1, auquel cas il s'agit

d'autodialogisme (ibid.). Plus concrètement, dans un énoncé comme 'J'ai déjà dit que je vais venir', e1 et E1 réfèrent tous les deux à L1. Par contre, dans 'Il a dit qu'il va venir', e1 réfère à un autre locuteur, I1, qui accomplit un acte d'énonciation enchâssé, adressé à un allocataire a1 à un autre moment, antérieur à l'énonciation enchâssante de L1 (cf. Bres & Nowakowska 2008 : 3-5). De même, Bres souligne que [e] n'a pas nécessairement d'existence empirique, mais qu'il peut simplement être « présupposé par [E] » (Bres 2007 : 39-40).

Or, contrairement au pdv de la ScaPoLine, l'énoncé enchâssé [e] ne doit pas être compris comme une entité sémantique, mais comme une entité proprement discursive, du fait de pouvoir être enchâssé dans un énoncé [E] par l'intermédiaire de mécanismes qui peuvent dépendre du co(n)texte. En ancrant ses notions non pas dans la langue mais dans la parole, la théorie praxématique du dialogisme s'est dotée d'un appareil théorique unitaire pour l'analyse de phénomènes dialogiques qui sont sémantiques mais aussi discursifs. Ces phénomènes, d'une diversité qui illustre la complexité du discours, se distribuent sur une échelle allant du plus marqué (comme le discours rapporté direct) au non marqué, où la voix de l'autre ne s'entend que par l'intermédiaire d'une parenté syntaxique ou lexicale à des énoncés antérieurs (Bres 2007).

Les phénomènes linguistiques qui permettent une telle *double énonciation* sont donc très divers. A titre illustratif, considérons quelques mécanismes par lesquels [e] peut se reconstruire dans [E]. Dans les analyses de Bres, *x* désigne la forme qu'a [e] dans [E], alors que *y* désigne la partie de [E] qui ne relève pas de [e] (ibid. : 40). Nous commencerons par les cas où *x* constitue une reprise totale de [e], à savoir dans le discours direct :

- (14) Simone Veil disait : « **Quelles que soient nos différences de sensibilité, nous partageons la même volonté de réaliser une communauté fondée sur un patrimoine commun et un respect partagé des valeurs humaines fondamentales. C'est dans cet esprit que je vous invite à aborder fraternellement les travaux qui nous attendent** » (Nicolas Sarkozy au Parlement européen à Strasbourg, le novembre 2007).

L'énoncé enchâssé est ici juxtaposé à l'énoncé enchâssant, retenant son indépendance syntaxique, déictique et modale (cf. Bres 2007 : 40-41). *x* correspond donc parfaitement à

[e].

[e] peut aussi être représenté comme subordonné à [E], prenant la forme d'une complétive, d'une circonstancielle ou d'une relative. Il en va ainsi dans des exemples suivants (cf. Bres 2007 : 42-43) :

(15) **Que la critique de la politique menée en Palestine par Israël ait reçu des appuis suspects, des soutiens impurs ou criminels**, n'ôte rien de sa force et de sa légitimité à l'insistante question que posent la Palestine et les Palestiniens. (*Le Monde*)

(16) Il est vrai **que la Tchétchénie n'est pas assujettie au droit international**. (*Le Monde*)

(17) **Bien que les milices serbes aient fait plus de victimes que celle des Croates**, la violence n'est pas leur apanage. (*Le Monde*)

Dans ces cas, la reconstruction de [e] peut se faire facilement, parce que *x* est une phrase subordonnée qui, malgré la perte d'indépendance déictique et modale, retient ses éléments syntaxiques. Cette reconstruction interprétative devient plus difficile lorsque l'enchâssement se fait par « corrélation », catégorie qui regroupe un grand nombre de structures (pour une présentation plus complète, voir Bres 2007 : 44) :

[...y et non x]

(18) il faut renforcer la cohérence du tissu industriel, **et non** développer la concurrence entre les entreprises. (*Le Monde*)

[...plus y que x]

(19) La gauche plurielle a **plus** servi la droite et le patronat **qu'**elle ne les a combattus. (*Le monde*)

[...non seulement x mais y]

(20) (le surréalisme) considéra la poésie, **non seulement** comme chose écrite et récitée, **mais** comme ce qui devait être vécu. (*Le Monde*)

Le dialogisme peut ne pas se manifester dans la structure syntaxique, mais « par un signifiant d'hétérogénéité énonciative », comme les guillemets, l'italique ou, à l'oral, par une « insistance intonative » ou des gestes (ibid. : 46-47). Ce sont donc des signifiants qui

marquent un élément appartenant à un autre énoncé, ce qu'appelle la ScaPoLine des « îlots textuels », terme emprunté à Authier (1978) (Fløttum 2004 et Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 77-83) : 'Jean s'est acheté un « château »'. Pour expliquer ce phénomène, Bres fait référence à la *modalisation autonymique* décrite par Authier-Revuz : les guillemets indiquent que le mot fonctionne à la fois en usage et en mention d'un énoncé enchâssé ([e]) (Bres 2007 : 47, Authier-Revuz 1995 : 29-30). Ainsi, « château » sert à la fois à établir un référent et à évoquer un énoncé antérieur.

Ensuite, [e] peut être intégré dans [E] par une opération de modalisation. [E] peut ainsi constituer une confirmation, infirmation ou une mise en débat de [e] (Bres 2007 : 48) :

- (21) Face à la jungle du marché mondial, **oui**, il faut des règles, du droit, et pour fixer le droit il faut faire de la politique. (*Le Monde*)
- (22) George W. Bush **n'est pas** intervenu en Afghanistan pour aider ce peuple à gagner sa « guerre de libération ». (*Le Monde*)
- (23) **Est-ce que** cela est raisonnable de demander à l'Europe de diminuer sa production agricole, alors que jamais le monde n'a eu autant besoin de denrées alimentaires ? (Nicolas Sarkozy au P.E. à Strasbourg, le 10 juillet 2008).

La modalisation peut aussi substituer [E] à [e]. Il s'agit du clivage (c'est y que z') et de la restriction (ne... que y), qui présupposent l'énoncé [e], sans « [rapporter] à vrai dire aucun élément de cet énoncé, qui n'a d'autre présence, si l'on ose dire, que le marquage de son absence... » (Bres 2007 : 48). Ces deux phénomènes ont également été décrits comme polyphoniques par Nølke (cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 96-97, Nølke 2006 : 262-265, voir également chap. 5, section 5.1.1 *infra*).

- (24) L'envoi de l'armée et l'inévitable effusion de sang **ne font que** compliquer la situation (en Tchétchénie). (*Le Monde*)
- (25) **Ce sont** les convulsions de la société française **que** nous analysons lorsque nous essayons de trouver des raisons au « malaise des banlieues ». (*Le Monde*)

Grâce à ces modalisations, l'énoncé [E] établit une opposition entre, d'un côté, le syntagme touché par le clivage ou la restriction, et de l'autre, une alternative à ce syntagme relevant de l'énoncé [e]. Cette alternative ne s'identifie qu'en co(n)texte, parce qu'elle est absente de l'énoncé qui l'évoque (Bres 2007 : 49).

Comme la ScaPoLine, Bres et ses collègues décrivent plusieurs phénomènes linguistiques qui marquent une hétérogénéité énonciative, une multitude de voix. Toutefois, les praxématiciens vont plus loin, en affirmant que « le dialogisme peut également se signifier non par un marqueur spécifique, mais par une *discordance* linguistique ou pragmatique » (ibid. : 50). Il en va ainsi d'un énoncé comme 'La fille aux yeux bleus a les yeux verts'. À cause du « principe de non-contradiction pratique », l'énoncé n'est acceptable que si l'interprétant voit dans le sujet les traces d'un énoncé antérieur – 'La fille a les yeux bleus' (ibid. : 50-51). De même, il peut y avoir une discordance d'ordre pragmatique, où l'hétérogénéité ne s'identifie qu'en contexte. Il en va ainsi d'un énoncé comme 'Ton avion partait à 16h30', qui, à première vue, paraît monologique. Or, si cet énoncé se produit avant le départ de l'avion, l'usage de l'imparfait reflète que l'information est déjà connue. Il s'agit donc du rappel d'un énoncé antérieur : 'Mon avion part à 16h30' (ibid. : 51).

Finalement, il peut y avoir des cas de dialogisme qui ne s'identifient que grâce à la mémoire discursive, des énoncés qui ne font entendre une autre voix que par une ressemblance énonciative (ibid. : 52) :

(26) Je me sens droit dans mes bottes. (Affirmation d'A. Juppé, en réponse au fort mouvement de contestation sociale de la politique qu'il conduisait en tant que premier ministre (automne 1995).

(27) Juppé : droit dans son box. (*Une de Libération*, octobre 2003, à l'occasion du procès du financement illégal du RPR).

Tous ces exemples – qu'il s'agisse d'énoncés juxtaposés, subordonnés, intégrés, substitués ou bien non marqués – représentent un dialogisme **citatif**, l'enchâssement de [e] dans [E], qui représente une réaction à cet élément [e] qu'il rapporte (Bres & Nowakowska 2006 : 41). Or, ce dialogisme citatif, l'amalgame d'énoncés, est complété par un dialogisme **responsif**, par lequel l'énoncé semble « répondre à des questions, des

demandes d'éclaircissements, etc. que pourrait formuler l'interlocuteur à l'oral, le lecteur à l'écrit » (ibid.). Il s'agit donc d'une distinction à l'intérieur de la catégorie du **dialogisme interlocutif anticipatif** (voir aussi Bres & Nowakowska 2008) :

« Par le premier, l'énonciateur 'dialogue' avec les arguments imaginés comme produits par l'énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu'il avance ; par le second, l'énonciateur anticipe sur la compréhension responsive de l'énonciataire, 'dialogue' avec ses éventuelles difficultés. Façon également de ménager son lecteur, façon surtout de s'assurer de sa compréhension, au-delà de son adhésion » (Bres & Nowakowska 2005 : 73).

Il y a plusieurs procédés linguistiques par lesquels un tel dialogisme responsif peut se produire, comme les parenthèses, les marqueurs de reformulation ou les appositions explicatives (*à savoir, en clair, en d'autres termes, c'est-à-dire*) (Bres & Nowakowska 2005 : 73, 2006 : 41-42 et 2008 : 20-23). La dynamique peut s'illustrer de la manière suivante :

(28) Le président de la République cohabite, **c'est-à-dire** respecte la Constitution [...] (J.-P. Matière, *Le Monde* du 20 novembre 1999)

La reformulation sert d'éclaircissement pour ceux qui ne connaîtraient pas la notion de cohabitation. Il s'agit d'une sorte de réponse à une question de la part du lecteur (Bres & Nowakowska 2005 : 73) :

(28') A : 'Le président de la République cohabite.'

B : 'Pouvez-vous préciser ?'

A : '**c'est-à-dire** respecte la constitution.'

Ainsi, « l'élément que nous analysons comme responsif est, en termes conversationnels, le tour réactif qui forme avec le tour initiatif sous-entendu une paire adjacente de type question / réponse » (Bres & Nowakowska 2006 : 42). Soulignons qu'il ne s'agit nullement d'un amalgame d'énoncés, mais d'une anticipation de la disposition

interprétative du lecteur (ibid.)<sup>24</sup>. La dynamique responsive du discours ne dépend pourtant pas d'un marqueur linguistique, car les explications s'interprètent comme des réponses à des questions implicites, motivées par une question d'éclaircissement, implicite ou explicite, attribuée à l'énonciataire<sup>25</sup> (ibid. : 42-43). Il en va ainsi de l'exemple suivant :

(29) **Ménager le bras touché** : ne pas porter d'objets lourds, ne pas faire de mouvements brusques et/ou répétitifs comme tirer une porte lourde ou tricoter de longues heures.

La partie en gras peut entraîner une question : 'que dois-je faire ou ne pas faire pour ménager mon bras ?', demande de précision à laquelle la réponse est donnée par la suite (ibid. : 43).

La problématique du dialogisme responsif se complique d'avantage, car Bres et Nowakowska se demandent : « N'est-ce pas toute phrase d'un texte qui peut sembler répondre à une question du destinataire ? » (2006 : 43). Ils considèrent donc que les parties de toute structure textuelle peuvent s'analyser comme une suite de réponses consécutives à des questions interprétatives sous-entendues. On peut même considérer le genre comme un tour de parole répondant à la question « [d']un tour initiatif sous-entendu » (ibid.), une question qui constitue donc le motif même du macro-acte discursif. Il en va ainsi de la notice de montage, qui répond à la question 'Comment on fait pour assembler les différentes parties ?' (ibid.). A notre avis, on pourrait faire le même type d'observation concernant l'allocution parlementaire d'un premier ministre ('Votre gouvernement, qu'a-t-il fait pour mériter la confiance continue de la majorité ?').

---

<sup>24</sup> Voir Fløttum 1995, pour une étude microsémantique de *c'est-à-dire*. Fløttum y constate que ce marqueur de reformulation peut s'employer non seulement dans le but de faciliter la communication, mais aussi avec une fonction argumentative (ibid. : 131-138, voir aussi Fløttum 1994). Quant au présent exemple, relevant du discours politique, la fonction argumentative de ce marqueur pourrait s'avérer pertinente, car souligner le respect de la constitution de la part du président, c'est lui offrir un soutien politique.

<sup>25</sup> Nous préférons le terme de *destinataire*, afin d'éviter toute association à l'*énonciateur* de Ducrot (1984).

## **2.7 La ScaPoLine et le dialogisme de la praxématique : deux théories compatibles**

Ce qui précède montre que la théorie praxématique du dialogisme et la ScaPoLine sont à la fois similaires et distinctes. D'un côté, la théorie du dialogisme décrit un grand nombre de phénomènes linguistiques, dont certains sont aussi analysés par la ScaPoLine, comme le discours représenté, les négations et les constructions concessives<sup>26</sup>. De l'autre côté, les descriptions qu'offrent les deux théories de ces phénomènes divergent, étant donné que les notions de base sont respectivement d'ordre linguistique et discursif. Soit le cas de la négation. La ScaPoLine y voit un ensemble d'instructions selon lesquelles il y a deux pdv, dont le premier est intégré dans le deuxième. La source de ce dernier est le locuteur de l'énoncé, qui se trouve dans un lien de non-responsabilité réfutatif avec le premier pdv. Or, il se peut qu'une telle interprétation par défaut soit profondément altérée en fonction du co(n)texte. Le pdv, un « discours cristallisé », est donc à concevoir comme un contenu de sens qui correspond éventuellement à un énoncé ou une opinion dans un univers de discours réel ou fictif. L'analyse de la négation est différente dans le cadre du dialogisme, qui considère que l'énoncé [E] enchâsse un autre énoncé [e], un contenu propositionnel (ou dictum) sur lequel un autre énonciateur, e1, a effectué des opérations d'actualisation déictique et modale. Il ne s'agit pas d'un discours virtuel inscrit dans les instructions sémantiques, mais d'un contenu de sens présenté par [E] comme déjà actualisé, donc comme un énoncé qui a le statut de fait historique<sup>27</sup>. Les deux théories divergent donc non seulement sur les détails de la description de la relation entre les voix, mais aussi sur la notion même de voix.

De plus, les deux théories diffèrent dans les détails de la description de l'hétérogénéité énonciative, différence qui reflète leurs objectifs respectifs. La ScaPoLine vise à repérer les liens énonciatifs entre les ê-d et les pdv. Une part importante de l'interprétation polyphonique est le degré d'opposition entre les voix qui se rencontrent en fonction des instructions linguistiques. Car c'est justement la description de ces instructions qui est au cœur du développement de cette théorie. La théorie du dialogisme n'a pas formalisé les

---

<sup>26</sup> Pour un sommaire comparatif, voir Dendale & Coltier 2006.

<sup>27</sup> Soulignons encore qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un fait ontologique, mais d'un énoncé tel qu'il est mis en scène par l'énoncé enchâssant (Bres 2007 : 41).

jugements que portent les énonciateurs sur le discours de l'autre. L'important semble donc être moins la différence entre les voix que les différents modes par lesquels [e] peut être reconstruit par [E]. Autrement dit, l'intérêt de la théorie du dialogisme n'est pas de décrire la façon dont s'opposent les voix, mais les différentes manières dont elles peuvent se rencontrer dans l'énoncé dialogique. C'est un objectif qui correspond à la philosophie bakhtinienne, dont la théorie se déclare héritière.

Mais plus important encore, en tant que théorie bakhtinienne, la praxématique considère l'hétérogénéité énonciative comme un phénomène hétéroclite et ubiquitaire, non restreint aux seuls mécanismes de la langue (Bres 2005 : 58-60 et 2007 : 52-53). Les praxématiciens dépassent par là le cadre de la ScaPoLine, une théorie de pragmatique intégrée qui en reste à l'identification des voix qui sont le résultat des instructions posées par la langue. Les deux théories ont donc ceci en commun qu'elles considèrent la pluralité de voix comme un trait fondamental de la langue et du discours, mais la perspective restreinte et instructionnelle de la ScaPoLine est à la base de critiques que lui opposent Bres et ses collègues, tandis que Nølke, dans une perspective modulaire<sup>28</sup>, a formulé une critique méthodologique à l'égard de la description sémantique de la part des praxématiciens (Nølke 2006).

Tout en se laissant inspirer par l'analyse dialogique de la structure clivée (*C'est F qu' Ph'*) proposée par Nowakowska (et repris par Bres (2007 : 49), voir section 2.6 *supra*), Nølke remarque que « la praxématique ne repose pas sur une modélisation du processus interprétatif et ne s'intègre pas à un système modulaire », contrairement à l'approche de la ScaPoLine (Nølke 2006 : 262). Une telle absence de principes théoriques et méthodologiques entraverait la description du « rapport entre le marquage linguistique et le dialogisme des énoncés », aussi bien que la différenciation des différents types de dialogisme (ibid. : 262-263). Autrement dit, les travaux praxématiques sur le dialogisme se caractérisent, selon Nølke, par un manque de rigueur linguistique, ce qui fait obstacle à la description de la relation entre les instructions du signifiant et son interprétation dialogique<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> Voir Nølke (1994) pour une présentation de son approche modulaire.

<sup>29</sup> Etant donné que notre objectif n'est pas d'apporter une description des instructions linguistiques, mais d'appliquer ces descriptions à l'analyse du discours, nous ne jugerons pas de la validité de cette critique.

Or, dans une perspective praxématique, l'enjeu se présente autrement. Adhérant à la philosophie bakhtinienne, Bres affirme que le dialogisme linguistiquement repérable « [semble] être la partie émergée de l'iceberg *dialogisme* [...] [I]l serait abusif de limiter le terrain de jeu du dialogisme à ces seules formes » (2005 : 59). Bres et ses collègues cherchent à prendre en compte le postulat bakhtinien, selon lequel tout énoncé constitue une « réponse » à d'autres énoncés (ibid. : 58). Nowakowska oppose une telle perspective holistique à celle de Ducrot (et par implication, à celle de la ScaPoLine), qui présenterait « un fonctionnement quasi mécanique du langage », par le fait d'attribuer au locuteur le contrôle total de sa propre production verbale, avec le pouvoir de manipuler les personnages qu'il met en scène, « tel un romancier [ou] un montreur de marionnettes » (2005 : 28). En considérant le locuteur comme un sujet qui agit en toute conscience, et toujours « dans un but précis », Ducrot négligerait de nombreux phénomènes linguistiques qui relèvent de l'inconscient (ibid.). Bres formule une critique similaire. Alors que les théories de la polyphonie linguistique considèrent la pluralité des voix comme le résultat d'une « mise en scène », contrôlé par un sujet omnipotent, Bres regarde tout discours comme « réponse ». « Dire que l'énoncé est *réponse* c'est dire [...] que l'intention de parole du locuteur ne peut se réaliser qu'en interaction avec les autres discours » (Bres 2005 : 58). Ces critiques font écho à celle d'Authier-Revuz (1995 : 60-64) contre la théorie de la polyphonie linguistique de Ducrot. Qui plus est, c'est une critique qui doit se comprendre à la lumière de la position épistémologique de la praxématique, une théorie qui s'est établie en réaction à l'idéalisme structuraliste. Selon Bres & Nowakowska (2007), Ducrot représente une vision idéaliste, ou immanentiste, du langage, par le fait de considérer que le sens se construit non pas en relation avec des discours antérieurs, mais en fonction de la pensée du sujet parlant, qui serait extérieure aux mots. La praxématique oppose à cet idéalisme une approche matérialiste du langage :

« Depuis un demi-siècle l'avancée des connaissances sur le langage résulte en grande partie, si ce n'est principalement, d'une prise en compte de ce que Saussure tenait pour extralinguistique car préjudiciable, selon la formulation de Hjelmslev (1943/1968), à l'homogénéité de l'objet idéal de la langue. L'analyse du discours en est une illustration. Comment la conduire en effet sans prendre en considération les conditions de production du discours, ses déterminations historiques, sociales,

culturelles, interpersonnelles, contextuelles..., c'est-à-dire autant de facteurs dont le statut matériel s'avère peu contestable ? » (Détrie et al. 2001 : 143).

Nous partageons avec Bres et Nowakowska l'avis que la notion de *voix* ne se résume pas nécessairement aux instructions de la langue, et qu'une perspective plus étendue peut s'avérer pertinente pour une analyse qui cherche à prendre en compte les différents éléments du processus discursif. Nous trouvons pourtant que leur critique contre la polyphonie linguistique n'est pas justifiée. Si Ducrot et la ScaPoLine accordent au locuteur le pouvoir illimité de sa production linguistique, il s'agit tout de même d'une conception purement théorique de l'instance productrice. Le locuteur, tel qu'il se manifeste comme auteur de l'énoncé, n'est qu'un constituant du contenu sémantique. Pour Ducrot et les polyphonistes scandinaves, il n'est pas question de présupposer la pleine conscience de tout sujet parlant, instance qui n'a pas de pertinence d'un point de vue sémantique. En effet, malgré leur insistance sur l'importance fondamentale de l'intertexte et de l'interdiscours, Bres et Nowakowska semblent eux-mêmes accorder un certain pouvoir constructeur au locuteur-énonciateur, libre de composer un discours représenté qui ne soit que le produit de sa propre imagination (voir section 2.6). Il est vrai qu'ils vont plus loin que la ScaPoLine, par le fait de ne pas se limiter à la structure de la langue. Mais cela n'implique pas que la ScaPoLine et les praxématiciens présentent des visions inconciliables concernant les phénomènes de la langue et de la communication. La ScaPoLine représente simplement une perspective plus restreinte, centrée sur la question de la construction sémantique des voix. Comme le dit Nølke : « Notre ambition est de créer une théorie formalisée qui soit en mesure de prévoir et de préciser les contraintes proprement linguistiques qui régissent l'interprétation polyphonique » (2009b : 81). Le fait que cette ambition est limitée aux instructions sémantiques n'est pas le résultat d'une conception de l'interprétation comme un phénomène déterminé uniquement par ces instructions. Au contraire, Nølke, Fløttum & Norén se posent la question de savoir si la monophonie existe « ou si – par quelque principe général qu'il resterait à découvrir – il s'ajoute toujours au moins un autre pdv au niveau du sens » (2004 : 52). Le projet sémantique de la ScaPoLine n'est donc pas le reflet d'une prise de position épistémologique, mais de la délimitation d'un programme de recherche. La

praxématique cherche également à décrire le fonctionnement de marqueurs linguistiques du dialogisme, mais considère aussi le fait que tout discours est réponse. Le discours ne fait pas que construire les voix, il se met également en relation avec l'interdiscours et l'intertexte. Comme le dit Kerbrat-Orecchioni, « le discours est une pratique qui *exploite* les savoirs préalables en même temps qu'elle en *constitue* sans cesse de nouveaux » (2006 : 230). Ni les dialogistes ni les polyphonistes ne s'opposent à cette idée.

Si nous pouvons conclure que les postulats théoriques de la ScaPoLine ne sont pas en contradiction avec la perspective bakhtinienne de la praxématique, il reste à déterminer dans quelle mesure les deux théories se servent des mêmes outils de description linguistique, malgré la divergence de leurs notions, qui sont d'ordre sémantique pour la ScaPoLine et discursif pour le dialogisme. Pour ce faire, il pourrait être fructueux de revenir à un point de départ commun, à savoir la distinction entre *modus* et *dictum* introduite par Bally (1965 [1934] : 36-39). En effet, cet auteur a lui-même annoncé le potentiel polyphonique et dialogique de la notion de *sujet modal* :

« Le sujet modal peut être et est le plus souvent en même temps le sujet parlant [...] Mais il peut englober d'autres sujets : 'Nous ne croyons pas qu'il pleuvra', ou bien c'est un autre ou plusieurs autres sujets : 'Galilée, les astronomes affirme(nt) que la terre tourne' ; puis on reste dans le vague : 'On croit que le roi est mort' » (ibid. : 37).

On voit que le sujet modal, partie constitutive du *modus* (ibid. : 36), peut ne pas correspondre au sujet parlant, et que le *dictum* est donc mis au compte d'une instance autre que ce dernier. En rappelant que Bres a défini l'énonciateur comme l'instance correspondant au sujet modal, on comprend la lecture que fait la praxématique de Bally, et qui est à la base du développement théorique de la théorie du dialogisme. Dans l'approche praxématique, le sujet modal, ou l'énonciateur, doit être considéré comme l'instance de l'à-dire (la double opération d'actualisation déictique et modale). Dans l'énoncé dialogique, cet énonciateur E1 rencontre l'énoncé [e] d'une autre instance e1 qui a effectué une opération correspondante. En postulant que la notion de sujet modal, donc d'énonciateur, relève d'une actualisation effective, Bres laisse entendre qu'il s'agit d'une théorisation *onomasiologique* de cette notion, car elle est conçue comme la dimension du sujet empirique qui prépare l'énonciation effective, dont l'actualisation matérielle est

prise en charge par le locuteur, qui correspond au sujet parlant de Bally. Dans une telle optique onomasiologique, le point de départ est le signifié, processus pendant lequel l'énoncé [e] de l'autre (ou du locuteur-énonciateur à un autre moment), e1, se trouve enchâssé de différentes manières par [E]. Un tel énoncé enchâssé [e] peut être empirique ou inventé, introduit consciemment, sous-consciemment ou inconsciemment par E1.

La ScaPoLine se base également sur la dichotomie introduite par Bally, en posant que « [I]a distinction entre le jugement et le contenu propositionnel du pdv correspond à celle entre *modus* et *dictum* » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 32). Ainsi, lorsque le locuteur de l'énoncé (l<sub>0</sub>) porte un jugement sur un autre pdv, dans la configuration polyphonique hiérarchique de la négation, il applique un *modus* à un contenu propositionnel qui est déjà modalisé, de manière semblable à la définition qu'offre Bres de l'énoncé dialogique<sup>30</sup> :

*modus*<sub>2</sub> \_ (*modus*<sub>1</sub> \_ *dictum*<sub>1</sub>)

Cependant, il faut rappeler que la praxématique traite de l'actualisation effective des énoncés, alors que la ScaPoline décrit les instructions des signifiants. La praxématique considère le *modus* comme partie constitutive d'un processus d'actualisation d'un *dictum* ou, dans le cas de l'énoncé dialogique, d'un autre énoncé :

*modus*<sub>[E]</sub> \_ [e]

Dans une telle perspective, le *modus* semble donc être une notion non pas linguistique mais discursive, relevant de la subjectivité de la production de l'énoncé enchâssant [E], processus qui comprend des paramètres co(n)textuels, y compris les éléments pertinents d'un interdiscours et d'un intertexte. Par contre, pour la ScaPoLine, il s'agit de repérer les *jugements* qui font partie de pdv, tels que portés par les instructions du signifiant. De manière inverse à la perspective onomasiologique de la praxématique, la ScaPoLine est donc une théorie *sémasiologique*. Tandis que le *modus* de la praxématique correspond à la manière dont la subjectivité énonciative donne forme au contenu, y compris aux

---

<sup>30</sup> Il faut préciser que les configurations polyphoniques relevant du discours représenté ou de connecteurs ne correspondent pas nécessairement à cette dynamique, car l<sub>0</sub> n'y porte pas un jugement sur le pdv d'un autre ê-d.

énoncés qu'elle rencontre, le modus de la ScaPoLine constitue un jugement par défaut, qui peut changer en co(n)texte.

La différence entre ces deux perspectives peut s'illustrer comme suit :

Figure 3. Les perspectives de la praxématique et de la ScaPoLine.

**L'onomasiologie de la praxématique**

temps

→	
<b>L'à-dire</b>	<b>Le dire</b>
Production du signifiant par l'énonciateur; inclusion de [e], d'origine co(n)textuelle éventuelle.	Enonciation du signifiant par le locuteur, avec des traces éventuelles de [e].
Donner une caractéristique du mur contrastant avec celle qu'a proposé e1. Ce qui importe est non pas d'identifier la couleur du mur, mais le fait que e1 en a donné une caractéristique qui est fausse.	« Ce mur n'est pas blanc. »

**La sémasiologie de la ScaPoLine**

temps

→	
<b>Signifiant</b>	<b>Signifié</b>
Énoncé comprenant un marqueur polyphonique, qui renferme des éléments de sens saturés par défaut ou non saturés.	Formation d'hypothèse interprétative; possibilité de saturation d'éléments de sens, et de changement d'interprétation par défaut.
« Ce mur n'est pas blanc. »	Les instructions linguistiques de l'énoncé indiquent que I <sub>0</sub> réfute un pdv qui soit éventuellement attribuable à un être réel ou fictif, en fonction du co(n)texte.

Or, malgré la perspective onomasiologique de la praxématique, la théorie vise à reconstruire [e] à partir des traces de son actualisation dans [E]. Autrement dit, bien que les notions praxématiques relèvent de la production de l'énoncé, l'étude des énoncés dialogiques doit se placer au niveau de l'observable, donc au niveau du produit de ce processus. C'est ici, dans l'étude du signifiant, que sa problématique rencontre celle de la ScaPoLine.

Dans la présentation des deux théories, nous avons montré quelques phénomènes linguistiques qui occasionnent une interprétation dialogique ou polyphonique. Certains de ces phénomènes sont analysés par toutes les deux, comme la négation, le clivage et le discours représenté. La question qui se présente à partir de ce constat est la suivante : dans quelle mesure les analyses respectives de ces phénomènes comme dialogiques/polyphoniques sont-elles basées sur des théorisations syntactico-sémantiques semblables ?

La description praxématique des phénomènes dialogiques s'appuie sur la distinction thème-rhème, qui représente le connu et le nouveau (Bres 1999a & 1999b, Nowakowska 2004). C'est dans ces termes que Bres (1999b : 34-35) analyse l'emploi du *mais* rectificatif :

(30) Il est temps de tourner le dos, **non** à des règles dont nous nous sommes par trop écartés, **mais** à des pratiques qui les ont dévoyées.

Selon l'analyse qu'offre Bres de cet exemple, l'énoncé est composé d'un thème [il est temps de tourner le dos], et de deux rhèmes. Le premier de ces rhèmes est rejeté [non à des règles dont nous nous sommes par trop écartés], alors que le second est posé [mais à des pratiques qui les ont dévoyées]. Le thème étant connu, il constitue la reprise de la première partie d'un énoncé antérieur [e], mis au compte de e1. Le rhème rejeté constitue la seconde partie de [e], qui se reconstruit donc comme suit :

(30') Il est temps de tourner le dos à des règles dont nous nous sommes par trop écartés.

E1 se met d'accord avec la première partie de [e], mais rejette la seconde partie, en posant une alternative [mais à des pratiques qui les ont dévoyées]. Il s'agit donc d'un

double mouvement dialogique : « La voix de l'autre résonne doublement : E1 converge d'abord avec elle (sur le thème) pour mieux diverger ensuite d'elle (sur le rhème) » (ibid. : 35).

Le clivage (c'est y que/qui z) s'analyse dans les mêmes termes (Bres 1999a, Nowakowska 2004). Reprenons un exemple déjà évoqué :

(25) **Ce sont** les convulsions de la société française **que** nous analysons lorsque nous essayons de trouver des raisons au « malaise des banlieues ». (*Le Monde*)

En focalisant le rhème [les convulsions de la société française], E1 peut établir un contraste à un rhème relevant de l'énoncé [e] de e1 :

(25') Lorsque nous essayons de trouver des raisons au « malaise des banlieues », nous analysons X.

Le rhème X est éventuellement récupérable en co(n)texte.

La relation thème-rhème se trouve donc au cœur de la description linguistique du dialogisme :

« La structure canonique de l'énoncé français est thème / rhème. La partie *rhématique* d'un énoncé est *potentiellement* dialogique, en ce sens que l'"apport d'information" avancé par un énonciateur E1 peut, suivant les contextes, être compris comme venant se substituer au rhème d'un autre énonciateur e1 sur le même thème » (Nowakowska (2004 : 17).

Donc, un énoncé non marqué comme

(31) Il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées. (*Le Monde*, 20.11.1999)

peut s'interpréter comme dialogique, si le rhème [sur le terrain des idées] s'oppose à un rhème proposé par e1, par exemple [sur le terrain des personnes] (Nowakowska 2004 : 17).

Comme on le voit, le dialogisme peut jouer à la fois sur la convergence (le thème) et la divergence (le rhème). En ancrant le discours dans le connu, l'énonciateur peut « rapporter une autre voix avec laquelle il s'accorde, du moins partiellement ». En

« apportant du nouveau », il peut « faire entendre implicitement ou explicitement une autre *voix* à laquelle il s'oppose » (ibid. : 30).

Cette perspective est-elle différente de celle de la ScaPoLine ? Rappelons l'analyse qu'a proposée C. Norén (1999 : 99) de l'énoncé 'Il a peur de la femme', en se basant sur les métarègles de Nølke (1994). Cette analyse comporte justement le thème et le rhème, en assignant la responsabilité du rhème à  $l_0$ , et celle du thème à L, comme valeurs par défaut. Selon Nølke (1994 : 181), L est responsable du thème pour deux raisons. Premièrement, « le contenu sémantique du thème est présenté comme préexistant à l'acte d'énonciation », ce qui exclut  $l_0$  comme source. Deuxièmement, le thème peut « facilement contenir une nouvelle information, seulement celle-ci n'est pas censée être débattue. Par conséquent, seul le locuteur peut être associé au thème au niveau de la phrase »<sup>31</sup>. Toutefois, il ne s'agit que d'une valeur par défaut, ce qui veut dire que cette analyse ne va pas à l'encontre de la perspective praxématique, selon laquelle le thème peut relever du discours de  $e_1$  (qui peut d'ailleurs coréférer avec  $E_1$  (Bres 2007 : 39)) dans l'interprétation discursive. On peut noter, en passant, que le thème ne constitue un pdv de la configuration polyphonique que dans la mesure où il comprend un contenu propositionnel, comme les complétives appositives évoquées par Bres (2007 : 42) :

(32) **Que Lionel Jospin ait quelque peu oublié l'histoire de la fin du dernier siècle**, c'est regrettable ; **que les maladresses qu'il commet relèvent en partie du bon docteur Freud**, c'est probable. (*Le Monde*)

Ensuite, pour ce qui est du rhème, dont la source est  $l_0$ , c'est seulement cette partie de l'énoncé qui peut constituer le foyer de la focalisation simple<sup>32</sup>, dont la « visée est uniquement l'identification » (Nølke 1994 : 130). Soit l'affirmation :

(33) Paul s'est promené *dans la forêt*.

---

<sup>31</sup> Selon Nølke, la possibilité pour le thème de contenir une nouvelle information relève du fait qu'il fait partie d'un présupposé stratificationnel (1994 : 174, 182).

<sup>32</sup> Cette catégorie regroupe les focalisations neutres (par ex. 'Paul s'est promené *dans la forêt*', 'Paul n'a pas battu le chat *avec le bâton*') et les structures clivées ('C'est la robe *blanche* que j'aimerais acheter') (Nølke 1994 : 130).

Bien que monophonique, cet énoncé peut occasionner une interprétation polyphonique, car « la focalisation sert à identifier un élément du paradigme pour lequel l'affirmation est vraie, sous-entendant ainsi qu'elle serait fausse pour ses autres éléments ». Ce sous-entendu peut être précisé ('Paul ne s'est pas promené *dans la ville*') ou effacé en co(n)texte (ibid. : 131).

Pour récapituler, la praxématique et la ScaPoLine ne représentent pas des conceptions radicalement différentes de l'hétérogénéité énonciative, malgré des perspectives théoriques différentes. En effet, elles se rencontrent même dans certains aspects de leurs modèles explicatifs, similarités qui devraient constituer un point de rencontre pour deux théories qui cherchent à décrire le fonctionnement dialogique/polyphonique de la langue.

## **2.8 La question des voix :**

### **pour une polyphonie discursive ancrée dans l'intentionnalité**

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en développant des notions onomasiologiques, les praxématiciens ont adopté une perspective plus étendue que la ScaPoLine, par le fait de prendre en considération non seulement la construction de voix, mais la rencontre avec les autres discours « sans le vouloir, sans le savoir » (Bres 2005 : 58-59). C'est une perspective qui s'inspire également d'Authier-Revuz (cf. Authier-Revuz 1982 dans Bres 1999a), pour qui le phénomène de l'hétérogénéité montrée se comprend relativement à l'hétérogénéité constitutive, comme un moyen de perpétuer l'illusion du sujet d'être l'unique source du sens qu'il produit. En marquant la frontière entre le sujet et l'autre, se renforce également l'unicité prétendue du sujet, alors que « *constitutivement*, dans le sujet, dans son discours, il y a de l'Autre » (Authier-Revuz 1984 : 102). Le rôle constitutif de l'interdiscours est donc un trait fondamental de cette conception du discours.

Dans leur critique contre l'acception linguistique du terme *polyphonie*, Bres et Nowakowska constatent que Ducrot fait référence à Bakhtine, sans qu'il semble connaître le concept du dialogisme, notion plus proche de sa propre polyphonie linguistique que de la polyphonie littéraire. Le dialogisme est un phénomène qui imprègne toute expression, voire toute expérience humaine, et comprend un agencement hiérarchique où la voix du sujet parlant prime sur celles qu'il intègre dans son propre discours. La polyphonie

littéraire, par contre, est un cas particulier du dialogisme – caractérisant l’œuvre de Dostoïevski –, qui a une structure horizontale, la voix du narrateur n’étant qu’égale à celles des personnages (Bakhtine 1970 [1963], Bres 2005, Nowakowska 2005, Bres & Nowakowska 2006). Nonobstant la pertinence d’une telle critique terminologique, nous sommes de l’avis qu’une distinction, entre la polyphonie linguistique et une polyphonie relevant des mécanismes discursifs, peut s’avérer fructueuse, à condition de clarifier et d’opérationnaliser cette distinction.

La ScaPoLine est une théorie sémantique, qui cherche à décrire la manière dont les voix font partie intégrante de la signification linguistique. Le dialogisme est d’ordre discursif, ce qui veut dire que la pluralité de voix est un phénomène susceptible de se produire dans l’interprétation, sans forcément relever du seul contenu sémantique de l’énoncé. Si l’on affirme à quelqu’un, sans cause ostensible, que ‘Votre femme est fidèle’, il va se demander qui a pu dire le contraire (exemple emprunté à Kerbrat-Orecchioni 1986 : 211). La différence est celle de l’ancrage – les voix apparaissent-elles comme une interprétation par défaut, dès le niveau de la langue, ou bien par l’intermédiaire des mécanismes de la parole ?

De plus, le dialogisme dépasse une telle pluralité de voix, et renferme la sémantique lexicale, la doxa, les conventions génériques, et les représentations et énoncés d’individus ou de collectivités. Il s’agit donc d’un concept philosophique global, ce qui impose une délimitation conceptuelle. En l’absence d’une telle délimitation, la nature hétérogène du dialogisme risque de nuire à l’objectif plus précis et limité de notre analyse, celui d’une extension au discours de la notion de voix. C’est un risque qu’exposent Bres et Nowakowska (2006 : 43) : « A tout expliquer, la notion de dialogisme a-t-elle encore des vertus explicatives ? » La réponse des praxématiciens est positive, car le caractère ubiquitaire du dialogisme n’enlève rien à l’intérêt d’étudier ses traces (Bres & Nowakowska 2008 : 25). Au contraire, ils estiment que ce caractère permet de comprendre le fonctionnement des marqueurs dialogiques :

« et si les marqueurs dialogiques étaient pour le sujet à la fois – mais à des niveaux différents – façons de ne pas pouvoir ne pas mentionner les autres discours et ce faisant, dans l’aveu de cette impossibilité, façons de dénier l’hétérogénéité constitutive ? Manières de ne pas pouvoir cacher de petits autres pour (se) cacher le grand Autre ? Il semble bien, et c’est particulièrement net dans les tours binaires par ex

[...non x mais y], que signaler qu'e1 habite sa parole en x permet d'autant mieux à l'énonciateur E1 de croire que c'est lui et lui seul qui asserte y... » (Bres 1999a : 57)

Ainsi, le sujet parlant peut avoir le sentiment de mettre l'altérité à l'écart, en lui assignant une place syntaxique à part, mais il est tout aussi imprégné de l'altérité constitutive. Ce qu'il croit relever de lui seul (la partie y), parle au contraire à travers lui. Or, ne peut-on pas imaginer des situations où l'élément y véhicule la voix de l'autre, non seulement comme une nécessaire altérité, mais comme un élément de l'intention communicative du sujet parlant, une manière de marquer une connivence avec un autre *autre* ? Car de manière générale, il nous semble qu'il y a des voix non marquées mais qui tout de même se font entendre (consciemment ou sous-consciemment), en fonction d'un dessein communicatif tel que perçu ou connu (consciemment ou sous-consciemment) de l'interprétant. Or, la question de l'intentionnalité pose un problème théorique – dans le chapitre suivant, elle sera mise en rapport avec la question de l'action (chapitre 3, sections 3.4.2 et 3.7.2, cf. Filliettaz 2001, 2002). Mais nous estimons tout de même que comprendre un énoncé, c'est effectivement trouver cette intention : « to understand an utterance is to decode or calculate all that might reasonably have been meant by the speaker of the utterance » (Levinson 1983 : 24 dans Kerbrat-Orecchioni 1986 : 319). Certes, l'identification d'un tel sens n'est pas toujours complète ou certaine – elle l'est peut-être très rarement, et constitue le résultat d'une conjecture plus ou moins qualifiée, en fonction du co(n)texte. Mais ce qui importe à ce stade de notre discussion, c'est le fait que le sujet interprétant suppose qu'elle existe, et qu'il dispose de ressources psychosociales pour la trouver. L'intentionnalité de la production verbale est une sorte de valeur pragmatique par défaut. Ce postulat ne doit pas faire oublier la leçon de Bakhtine, à savoir que le sens ne se résume pas à cette intentionnalité – d'où le problème du dialogisme ubiquitaire. Cependant, cela n'empêche pas la possibilité de rendre compte du « jeu de voix » dans l'interprétation discursive, à condition de définir ce phénomène de manière plus précise. Nous sommes donc de l'avis que la problématique est abordable dans le cadre de l'intention communicative, qui nous permettra de définir le phénomène que nous appellerons la **polyphonie discursive**. Illustrons notre propos par un contre-

exemple. Il nous est arrivé à plusieurs reprises d’entendre la construction suivante, suivie d’un discours qui peut s’interpréter comme xénophobe :

(34) Je ne suis pas raciste, mais...

Motivée par l’anticipation d’une réaction négative (ce qui en fait un cas de dialogisme interlocutif), la construction est devenue si courante<sup>33</sup> qu’elle fonctionne comme l’annonce involontaire d’un discours raciste. Piégé dans le cliché, le sujet parlant s’aligne, malgré lui, à une collectivité au moment même où il nie en faire partie. Cette voix interdiscursive est un élément du sens qui ne relève pas de l’intention, à moins que le discours s’interprète de manière ironique. Elle ne relève pas de la polyphonie discursive, dont nous proposons la définition suivante :

*La polyphonie discursive correspond à l’identification, de la part de l’interprétant, d’une ou de plusieurs voix autre(s) que celle du seul sujet parlant au moment de l’énonciation. Soit ces voix font partie intégrante de l’intention communicative du sujet parlant, soit elles permettent d’identifier cette intention. Elles peuvent relever d’une interprétation par défaut, donc de la polyphonie linguistique, ou bien de l’interprétation en co(n)texte<sup>34</sup>. Une voix ainsi identifiée peut correspondre à un énoncé antérieur ou anticipé, ou bien à un contenu propositionnel qui ne relève pas d’un acte d’énonciation, mais dont la source est inférée à partir de connaissances sur un individu ou une collectivité susceptible d’être associé à un tel contenu. La voix peut également se manifester comme un ilot textuel<sup>35</sup>. Finalement, la voix peut correspondre à des connaissances encyclopédiques partagées qui sont mobilisées lors de l’inférence interprétative, comme la prémisse majeure d’un enthymème. Il s’agit alors d’une voix collective.*

---

<sup>33</sup> Sur Google, la construction donne 185 000 résultats en français, 38 400 en norvégien (« Jeg er ikke rasist, men... ») 2 790 000 en anglais (« I’m not racist, but... »).

<sup>34</sup> Les points de vue sont des entités sémantiques, telles que définies par la ScaPoLine, alors que les voix sont des entités discursives, y compris les pdv (nous verrons également qu’une voix peut être le résultat d’une combinaison de pdv – voir les sections 5.1 et 5.3 du chapitre 5). Nous reconnaissons le caractère maladroit d’un tel amalgame de métaphores auditives et visuelles : pourquoi évoquer l’observation visuelle pour parler d’une construction sémantique, tandis qu’on évoque la production verbale pour parler du phénomène plus global dont cette construction participe ? Or, une telle terminologie nous permet d’ancrer notre réflexion dans des perspectives théoriques établies.

<sup>35</sup> Voir section 2.6 *supra*.

La pertinence analytique de la polyphonie discursive peut s'illustrer par un exemple inventé. Trois amis, A, B et C, discutent de la guerre en Irak en 2003. A et B sont en faveur de l'invasion. C y est opposé :

(35) - (C) Les E-U veulent se procurer le pétrole irakien.

- (B) (*p*) Il est vrai que les E-U ont leurs intérêts, mais (*q*) il faut désarmer Saddam Hussein.

Au niveau linguistique, B concède un argument *p* à C, avant de présenter le contre-argument *q*, dont B seul est responsable. Or, d'un point de vue discursif, les choses se compliquent. L'argument *q* fait écho au discours des Américains, pour qui le désarmement était l'argument le plus important. Cependant, C vient de mettre en cause la crédibilité des Américains, ce qui veut dire que l'apparition de cette voix est contre-productive à la finalité argumentative de B. Elle ne relève pas de la polyphonie discursive, donc de l'intention communicative, mais présente à C une opportunité de riposte (« C'est ça qui est leur excuse »). Par contre, la présence de A, qui est d'accord avec B, laisse entendre que sa voix est présente, comme un élément de l'intention communicative. On peut esquisser un parcours inférentiel (non formel) :

B énonce *q* → rappel : *q* correspond à l'avis de A → intention : connivence entre B et A, front contre C

La polyphonie discursive est donc ancrée dans l'intentionnalité, mais c'est une intentionnalité qui ne doit pas être comprise comme celle de LOC, l'instance sémantique qui est le constructeur souverain de son énonciation. Car parlant de l'énonciation empirique, il ne faut pas oublier qu'elle est conditionnée par des mécanismes psychologiques qui échappent à la réflexion du sujet parlant lui-même. La mise en relation de l'intentionnalité et du dialogisme entraîne ainsi le risque d'attribuer au sujet parlant une maîtrise de la production du sens qui ne correspond pas à la réalité de la production verbale, laquelle se caractérise par le flou de la cognition. Bien que notre perspective ne soit pas strictement cognitive, ce constat entraîne des conséquences pour l'analyse. Car l'interprétation s'informe d'hypothèses sur la réflexion derrière le dire. Par exemple, la réception d'un propos inopportun passe par un questionnement interne – 'Sait-il ce qu'il dit ?' – avant de se terminer par une hypothèse interprétative. En vue de

cette problématique, on peut considérer que l'intention communicative du sujet parlant – telle que comprise dans une perspective interprétative – s'articule à l'hétérogénéité énonciative de différentes manières, pour former la polyphonie discursive<sup>36</sup> :

- L'hétérogénéité énonciative peut être au centre de l'intention communicative. Si l'on dit d'un mur qu'il est bleu, ce peut être dans le but de communiquer qu'il n'est pas gris, et que le destinataire se trompe.
- L'hétérogénéité énonciative peut être un élément qui contribue à l'identification de l'intention communicative, ce qui est le cas des topoï et des autres prémisses sous-entendues : 'Pierre reste chez lui ce soir. Il est malade'. Or, ni le sujet parlant ni l'interprétant ne sont nécessairement conscients de la prémisse majeure reliant rétroactivement l'argument à la conclusion.
- L'hétérogénéité énonciative peut apparaître comme un élément auxiliaire, tout en jouant un rôle communicatif. Si l'on dit 'Pierre est malade', pour informer que Pierre ne pourra pas venir à une fête, on peut également faire entendre la voix de Pierre : 'Je suis malade'. Cette voix n'est pas strictement nécessaire pour communiquer le fait que Pierre ne va pas venir, mais la crédibilité du sujet parlant peut en profiter.

Considérons un exemple relevant à la fois de la réalité et du cinéma. Au début du film *The Big Lebowski* (1998) des frères Coen, le protagoniste, Jeffrey « le Mec » (« the Dude ») Lebowski, chômeur et ancien hippie, passe devant un téléviseur au supermarché. Il y voit le président George H. W. Bush, qui répond aux questions de la presse, et qui dit :

(36) This will not stand. This will not stand, this aggression against Kuwait. (le 5 août 1990)

En rentrant chez lui, le Mec est agressé par deux gangsters, qui croient que sa femme doit de l'argent à leur patron. Dans l'objectif de lui faire rendre la somme revendiquée, ils mettent sa tête dans la toilette, avant d'uriner sur son tapis. Il s'avère toutefois qu'ils se

---

<sup>36</sup> Nous soulignons qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, ni même d'une catégorisation.

sont trompés de Lebowski, leur cible étant un millionnaire du même nom. L'histoire a coûté au Mec son tapis préféré, mais il nourrit l'espoir de faire remplacer le tapis par ce millionnaire, le Grand Lebowski, qui à ses yeux est responsable de la perte de son tapis. Dans cette finalité, il obtient un rendez-vous, mais se voit aussitôt rabroué :

- (37) - (le Grand Lebowski, le millionnaire) Are you employed, sir ?  
- (Le Mec) Employed ?  
- You don't go out looking for a job dressed like that, do you – on a week day ?  
- Is this a – what day is this ?  
- Well I do work, sir. So if you don't mind...  
- No, I do mind. The Dude minds. **This will not stand**, you know. **This aggression will not stand**, man. I mean, your wife owes money...  
- My wife is not the issue here (etc.)

Pour l'audience, la voix de Bush est nettement présente dans le discours du Mec, qui reproduit même la reformulation du président. La question est de savoir de quelles manières cet élément dialogique peut s'interpréter dans la situation d'interaction, et si une interprétation donnée correspond à la polyphonie discursive. Nous proposons cinq interprétations possibles (sans en exclure d'autres) :

- Le destinataire n'aperçoit pas d'hétérogénéité énonciative. Il est possible que le Mec n'en soit pas conscient non plus, ce qui fait de cette occurrence un dialogisme qui échappe à l'intentionnalité, mais qui existe à un niveau psychologique plus profond.
- Le destinataire reconnaît la construction, mais n'en identifie pas l'origine. Il peut donc faire l'hypothèse que cet élément du dialogisme interdiscursif joue un rôle dans l'intention communicative, mais il n'est pas capable d'identifier ce rôle. C'est une polyphonie discursive potentielle.
- Le destinataire reconnaît la construction et son origine, mais en fonction du jugement qu'il porte sur le Mec – chômeur fainéant décoiffé, il estime que la voix de Bush parle à travers lui, sans faire l'objet d'une réflexion quelconque. Ce n'est pas une polyphonie discursive.

- Le destinataire reconnaît la construction et son origine, et il estime que le dialogisme joue un rôle auxiliaire, que le discours de Bush fonctionne en mention et en usage (Authier-Revuz 1995) : « (As the President said) this will not stand ». Il s’agit alors d’une polyphonie discursive<sup>37</sup>.
- Le destinataire non seulement reconnaît la voix de Bush, il estime que ce dialogisme interdiscursif joue un rôle central, en déterminant l’acte de langage. La rencontre entre Le Mec et le Grand Lebowski a lieu en même temps que les médias soulignent le ton combatif du président américain<sup>38</sup>. Dans cette interprétation, la menace de Bush envers l’Iraq est donc transposée à la relation conflictuelle entre le Mec et le Grand Lebowski<sup>39</sup>. C’est une polyphonie discursive.

### **2.8.1 Une interprétation polyphonique en fonction de paramètres situationnels et textuels**

Toutefois, il faut se poser la question de savoir si la restriction définitoire de la polyphonie discursive parvient à résoudre le problème du *tout dialogique*. Car le dialogisme citatif est accompagné d’un dialogisme responsif, une dynamique de questions implicites qui paraissent motiver tout discours et ses parties constitutives. Rappelons ce que soulignent les praxématiciens eux-mêmes, à savoir que le pouvoir philosophique du dialogisme peut entraîner une dilution de sa capacité explicative. Ne faut-il donc pas avouer que même la polyphonie discursive est un concept qui risque d’inclure un nombre vertigineux de questions implicites, ce qui la rendra du même coup inopératoire ?

---

<sup>37</sup> On peut également noter que le Mec semble lui-même souligner le rappel intertextuel : « This will not stand, **you know**. This aggression will not stand, man ».

<sup>38</sup> Par exemple, on trouve ce titre d’article dans le *New York Times* du 6 août 1990 : « The Iraqi Invasion; Bush, Hinting Force, Declares Iraqi Assault ‘Will Not Stand’; Proxy in Kuwait Issues Threat » (Friedman 1990).

<sup>39</sup> Ces différents cas de figure peuvent être mis en rapport avec l’analyse de Moirand (2007 : 47-56). S’inspirant d’Authier-Revuz (2000), Moirand retrace l’usage de mots, dans la presse, qui font allusion à d’autres discours : « allusion réussie si scripteurs et lecteurs sont conscients de ces emprunts à d’autres discours et à d’autres communautés langagières, allusion inconsciente souvent due à une circulation médiatisée qu’on ne contrôle plus, allusion ‘ratée’ si les connaissances des scripteurs et lecteurs ne se recouvrent pas, allusion ‘subie’ pour certains énonciateurs, lorsqu’elle est, à leur insu, faite par certains lecteurs ou certaines classes de destinataires » (Moirand 2007 : 48).

A notre avis, ce problème peut être résolu dans une approche qui prend en compte le caractère à la fois conventionnel et émergent des interactions. L'interprétation se fait en fonction de l'environnement textuel et des enjeux qui à la fois encadrent l'échange et se constituent à travers son déroulement. Nous trouvons donc, avec des chercheurs comme Charolles (1990), Kerbrat-Orecchioni (1990, 1992, 1994) Roulet et al. (2001) et Filliettaz (2002), qu'une analyse du discours peut profiter d'une prise en compte de facteurs situationnels conventionnels et émergents, qui fonctionnent comme autant de repères permettant de formuler des hypothèses sur l'intention communicative du sujet parlant. Soit le dialogue suivant (exemple emprunté à Charolles 1990 : 135) :

(38) Pierre : Je suis fatigué.

Marie : Je vais préparer le repas.

La réponse de Marie constitue une réponse au sous-entendu 'Pierre veut que Marie prépare le repas'. Or, l'énoncé de Pierre, c'est-à-dire l'évocation de sa fatigue, aurait pu être pertinent d'autres manières : que Marie allume la télévision ; qu'elle fasse le lit ; et cetera. L'inférence est ainsi « une affaire d'invention, de perspicacité dans l'analyse de la situation matérielle, de mobilisation de connaissances qui sont *a priori* imprévisibles » (ibid. : 135)<sup>40</sup>.

L'interprétation polyphonique pourra être expliquée, si l'on prend en compte des facteurs interactionnels. Car on s'attend à ce qu'un sujet parlant ne parle pas hors sujet, que ce qu'il dit ait de l'intérêt ou pourrait entraîner des conséquences pratiques ou argumentatives (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 200-201). Cela dit, il n'est pas question de nier le caractère essentiellement informatif du langage<sup>41</sup>. Son fonctionnement informationnel est indéniable<sup>42</sup>. Or, dans une optique interactionnelle, l'information

---

<sup>40</sup> Charolles a formulé cet exemple afin de montrer l'insuffisance explicative de la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1986, 1989), qui cherche à rendre compte du calcul interprétatif sans considérer de manière systématique les facteurs sociaux qui guident ce calcul (Charolles 1990). Or, l'interprétation peut également s'expliquer sur la base des maximes conversationnelles de H. P. Grice (1989), mais il faudra toujours se référer aux particularités de la situation, y compris les conventions du genre et la relation entre les interactants (voir chapitre 3, sections 3.4 et 3.7).

<sup>41</sup> Sans entrer dans le débat sur le caractère informatif ou argumentatif de la langue (cf. Anscombe & Ducrot 1983), problématique qui relève de la dimension linguistique du discours.

<sup>42</sup> Ce caractère est justement à la base du jeu dialogique, dans lequel sont impliqués des contenus de sens attribués à différentes instances.

véhiculée n'est pas automatiquement une réponse à une question explicite ou implicite. Au contraire, elle doit servir une cause interactionnelle, qu'il s'agisse d'un cadre actantiel dont les finalités sont peu nombreuses et précisément définies (comme les interactions procédurales dans un cockpit, une centrale nucléaire, une interview télévisée, etc.), ou bien d'un bref échange familial, qui peut n'avoir pour objectif que l'établissement d'un lien phatique entre les interactants (voir Filliettaz 2002 : 74, pour une telle distinction entre les finalités socio-objectives et socio-subjectives). Il peut donc arriver qu'un énoncé parfaitement informatif n'ait aucune pertinence, et qu'un énoncé dont l'information est déjà connue soit pourtant jugé pertinent (cf. Kerbrat-Orecchioni 1986 : 200-201). On trouvera maladroit (peut-être même déséquilibré) un étranger qui, sans préalable, nous informe que sa fille va se marier le lendemain. Par contre, on s'exprimera de manière bien congrue, si l'on offre le commentaire suivant à un ami qui refuse une invitation pour rendre visite à ses parents : 'Ta mère est malade.'. Le fait que cet énoncé constitue l'expression d'un savoir commun mobilise une interprétation doublement dialogique. D'une part, les deux interactants ont déjà été informés de la maladie de la mère. D'autre part, les deux connaissent et sont censés accepter que 'si les parents sont malades, les enfants doivent être présents' – à défaut duquel le sous-entendu n'aura pas été communiqué.

On voit donc que dans une perspective interactionnelle, le dialogisme responsif n'est pas partout, que tout énoncé ne constitue pas nécessairement une réponse à une question sous-entendue. Certes, tout interprétant peut voir un élément de dialogisme responsif dans un énoncé donné, du fait que l'interprétation est une entreprise incertaine, mais le bon déroulement de la communication dépend souvent de la capacité de l'interprétant d'y voir une pertinence autre qu'une précision ou le simple transfert d'information qui est censée intéresser le(s) destinataire(s).

Notre perspective pragmatique se base sur l'hypothèse suivante : *les instructions polyphoniques de la signification correspondent aux – et participent des – mécanismes plus généraux, donc discursifs, par lesquels les sujets interprétants perçoivent, reconnaissent et infèrent des voix lors du processus interprétatif*. Les différents types de voix qui se construisent linguistiquement – qu'il s'agisse d'énoncés rapportés, de prémisses qui sont mobilisées lors de l'interprétation, de pdv relevant de la modalisation

– ont leurs homologues discursifs, des contenus de pensée qui se forment au-delà de la linguistique. L'idée de base est que le contenu de sens qu'engendre la langue constitue un reflet des mécanismes psycho-sociaux dont relève la capacité communicative entière. Une phrase quelconque peut engendrer des questions interprétatives telles que 'Le sujet-parlant rapporte-t-il les paroles d'autrui?', 'Est-ce l'expression d'un avis général ou d'une collectivité spécifique?', 'Son propos peut-il se comprendre comme une alternative à ce qu'a dit autrui?', 'Y a-t-il quelqu'un qui a dit le contraire?', 'Quelle est l'attitude du sujet parlant envers son propre énoncé : est-il responsable de ce qu'il dit, ou y a-t-il raison d'y voir de l'ironie, une incertitude, un changement d'avis ou l'énonciation d'une hypothèse?'.

Il faut également préciser que la polyphonie discursive concerne l'apparition de *contenus propositionnels* ou *d'énoncés* attribuables à d'autres instances que le seul sujet parlant au moment de l'énonciation. De plus, il faut que ces voix soient impliquées dans l'intentionnalité du discours. Comme nous l'avons constaté, cette restriction exclut un certain nombre de phénomènes relevant du dialogisme bakhtinien, mais ce constat mérite une précision. Soit l'exemple suivant, évoqué par Bres (dans Détrie et al. 2001 : 88-89), un énoncé « inscrit sur une affiche apposée devant les caisses d'un supermarché » :

(39) Compte tenu des oublis fréquents d'articles dans les caddies, nous prions notre aimable clientèle de bien vouloir déposer tous les articles sur le tapis roulant des caisses.

Pour Bres, le terme *oublis* fait entendre la voix du client, c'est-à-dire son discours antérieur ('Ah ! Mais j'ai *oublié* de le mettre sur le tapis roulant') et/ou anticipé, la direction du supermarché concédant par avance qu'il s'agit non pas d'un vol mais d'un oubli (ibid.). Cependant, d'un point de vue sémasiologique, il semble qu'un tel discours antérieur ou anticipé ne surgit pas forcément dans l'interprétation du message. Certes, la direction fait référence à des événements interactionnels, dans lesquels se déroulent des échanges verbaux antérieurs et anticipés qui motivent l'affichage. Mais la polyphonie se situe ici au niveau plus général de l'interaction en tant que telle. Plus précisément, la direction semble vouloir influencer sur la configuration praxéologique de l'interaction et, partant, sur la représentation praxéologique des clients, donc sur leur manière de

concevoir le bon déroulement du procédé de paiement. Il est vrai que l'interprétant peut s'imaginer un discours, en fonction de cette référence à un problème d'interaction récurrent – ‘Pardon, j'ai oublié.’, ‘Je n'ai pas fait exprès.’, ‘Mes excuses, je suis un peu pressé.’ Il est également vrai que si ce discours apparaît dans l'interprétation, il contribue à la construction du sens du message. Mais c'est un contenu de sens qui ne guide pas la recherche de l'hypothèse interprétative concernant l'intention communicative de l'affichage. Par contre, la compétence praxéologique<sup>43</sup> des clients (il faut payer les articles à la caisse, et le faire d'une certaine manière) est exploitée pour faire comprendre la nécessité de la requête. C'est à ce niveau que se constitue la polyphonie discursive dans l'extrait. D'abord, y a un présupposé, ‘Il y a des oublis fréquents d'articles dans les caddies.’, qui introduit une information nouvelle présentée comme une information connue. Il s'agit donc d'un trope présuppositionnel, car l'énoncé « est manifestement utilisé [...] pour informer d'abord de ce qu'il présuppose » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 116). De plus, il y a des prémisses relevant d'une voix commune, qui relient les contenus de la subordonnée et de la principale : ‘si l'on oublie les articles dans le caddie, alors on ne paye pas’, et ‘il faut payer pour les articles qu'on se procure au supermarché’. Dans cette optique, on peut donc parler d'une double polyphonie discursive, car *a*) le message dépend de représentations praxéologiques partagées concernant le bon déroulement de l'incursion en supermarché, et *b*) il présuppose une configuration praxéologique récurrente (donc antérieure et anticipée) dans laquelle tous les articles ne sont pas enregistrés, ce qui met en cause ce déroulement. Cette mobilisation de compétences praxéologiques, donc situationnelles, se comprend également dans la perspective du dialogisme interlocutif. La justification de la requête est ainsi censée inspirer l'assentiment de la part de la clientèle<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> Voir Filliettaz 2001 et 2002, et chapitre 3, sections 3.4.2 et 3.7.2 *infra*.

<sup>44</sup> C'est également en fonction de la compétence praxéologique que se comprend la formulation du message. Car une requête sans référence à la possibilité d'*oubli* sous-entendrait que les clients seraient motivés par un désir d'obtenir des marchandises de manière illicite. Afin de sauver la face positive des clients, il faut donc expliciter qu'il s'agit bien d'oublis. La politesse (« notre aimable clientèle ») peut également s'expliquer par l'inconvénient qu'entraîne l'obligation de déposer tous les articles sur le tapis roulant, ce qui fait de la requête une menace contre la face négative des clients.

### **2.8.2 La nécessité d'une distinction conceptuelle entre les voix de *la langue* (pdv) et les voix de *la parole***

Dans cette optique, la polyphonie linguistique peut être considérée comme une manifestation sémantique du phénomène plus global qu'est la polyphonie discursive. Ainsi, on peut maintenir une distinction terminologique entre les voix qui relèvent de *la langue* et celles qui dépendent des mécanismes de *la parole*. La polyphonie linguistique se constitue sur la base de la signification, alors que la polyphonie discursive, notion globale renfermant la polyphonie linguistique, comprend les mécanismes psycho-sociaux qui se mobilisent dans l'interprétation. Ce processus implique un nombre d'éléments, de nature hétérogène, y compris des connaissances sur les propriétés des situations d'interaction et les conventions des genres, ou plus généralement, les représentations praxéologiques et interactionnelles (voir chapitre 3, sections 3.4 et 3.7).

Le résultat du processus interprétatif est un contenu de sens qui s'établit à l'aide de ces facteurs, à partir de la question de savoir ce qu'a voulu communiquer le sujet parlant. Il s'agit non seulement d'un sens codé, mais d'un sens qui relève d'un événement communicatif, où la langue (ou bien d'autres systèmes sémiotiques) se mobilise et interagit avec d'autres facteurs, dans une réalité socialement partagée et cognitivement conditionnée. Aucune phrase n'exclut *a priori* une interprétation polyphonique.

Il faudra pourtant souligner que les mécanismes pragmatiques qui conditionnent l'interprétation dialogique ne sont pas le simple reflet de la polyphonie linguistique, car ils représentent une richesse fonctionnelle qui, il nous semble, n'est pas dans sa totalité encodée dans la langue. Par exemple, si la réfutation peut se faire avec ou sans négation ('Ce mur n'est pas blanc' / 'Ce mur est gris'), on voit plus difficilement quels marqueurs privilégieraient l'interprétation par défaut de l'ironie – sans nier pour autant qu'il y a des signifiants qui peuvent l'indiquer. Concrétisons les choses en considérant un exemple d'une allusion, qui peut faire « implicitement référence à un ou plusieurs faits particuliers connus de certains des protagonistes de l'échange verbal et d'eux seuls, ou d'eux surtout » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 46). L'exemple est tiré de l'allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen, le 13 novembre 2007.

(40) L'Europe a choisi la démocratie, et dans une démocratie il faut pouvoir débattre de tout : de la politique budgétaire, de la politique commerciale, de la politique monétaire, de la politique

industrielle, de la politique fiscale, de toutes les politiques quelles qu'elles soient ou alors ce n'est pas la peine de dire qu'on veut une Europe démocratique. L'Europe a choisi la démocratie, et dans une démocratie nulle indépendance ne peut se confondre avec une irresponsabilité totale. Nul ne peut se prévaloir de l'indépendance de son statut pour se dispenser d'avoir à rendre des comptes, à s'expliquer et à être contrôlé. Dans une démocratie, la responsabilité politique est un principe universel, essentiel, incontournable.

A la base de cet extrait, d'ailleurs marqué par des négations polémiques, se trouve un conflit opposant Sarkozy à la Banque centrale européenne (BCE), concernant l'acceptabilité de faire de la politique monétaire l'affaire des élus. Afin de comprendre le message, il faut donc lier les concepts de la liberté de la parole et de la responsabilité politique à une problématique plus concrète qui en relève, et qui a une pertinence interactionnelle plus immédiate. La communication dépend de la capacité de l'auditoire de mobiliser la connaissance du fait que *Sarkozy et la BCE sont dans un conflit sur la convenance du débat monétaire et de l'intervention politique dans les affaires de la Banque*<sup>45</sup>. C'est cette voix commune qui permet de préciser l'interprétation du contenu de l'extrait, y compris les pdv sous-jacents aux négations, comme 'certains peuvent se prévaloir de l'indépendance de leur statut pour se dispenser d'avoir à rendre des comptes...', pdv attribuable à la BCE et à ses défenseurs. L'exemple (40) montre que l'on ne peut pas s'en tenir aux différents phénomènes relevant de la polyphonie linguistique pour faire l'inventaire de ceux qui relèvent de la polyphonie discursive.

De plus, s'il est justifiable de considérer la polyphonie linguistique comme la manifestation sémantique de la polyphonie discursive, phénomène interprétatif englobant, il faudra se garder de généraliser les notions théoriques de la ScaPoLine. D'abord, la description des pdv repose sur des marqueurs polyphoniques, dont les instructions sémantiques conditionnent la distribution de la responsabilité (et de la non-responsabilité) du contenu propositionnel d'une phrase ou d'un ensemble de phrases. La description des voix qui surgissent sans l'apport direct d'instructions sémantiques doit se faire à un stade de l'analyse qui prend en compte non seulement la sémantique, mais aussi les propriétés de la structure textuelle et de l'interaction en cours de réalisation. A notre avis, une

---

<sup>45</sup> Cette connaissance peut également comprendre un nombre d'énoncés dont se constitue ce conflit.

transposition simple des notions de la ScaPoLine au niveau de l'interprétation discursive impliquerait ce qu'appelle Nølke « le risque de l'éclectisme aveugle » (2009b : 82).

De plus, l'interprétation se fait partiellement par conjecture. Si l'on s'exprime en relation avec une voix qui n'est pas marquée au niveau de la langue, cette relation ne se laisse déterminer que de manière très imprécise. Donc, si les recherches sémantiques de la ScaPoLine ont contribué à une description très détaillée des instructions de la structure-p, le statut des voix sémantiques reste inévitablement flou. En tant que résultat d'une interprétation pragmatique, le discours reste un objet d'étude qui dépend des caprices cognitifs, par lesquels se forment des hypothèses interprétatives avec une certitude qui ne peut être que relative. Cette reconnaissance mène à l'aveu que l'analyse polyphonique, à savoir l'analyse proprement linguistique, restera toujours plus fiable que celle qui vise à la dépasser.

Illustrons ce point en reprenant la négation canonique :

(8) Ce mur n'est pas blanc.

(8') Ce mur est blanc.

En vertu des instructions de la négation, (8) provoquera la question 'Qui a dit le contraire ?', indépendamment de tout ancrage situationnel et cotextuel<sup>46</sup>. Par contre, (8') ne présente aucun marqueur polyphonique, mais cela n'empêche pas qu'il occasionne une interprétation similaire. D'ailleurs, selon les circonstances co(n)textuelles, rien n'empêche une interprétation selon laquelle cet énoncé soit ironique, rapporte les paroles d'autrui, constitue l'expression d'un avis partagé, ou bien entre dans une relation paradigmatique avec un autre énoncé. Mais cela dépend de facteurs relatifs à l'interaction en cours de réalisation, dépendance qui contribue à l'aspect conjectural de l'interprétation dialogique.

Finalement, nous admettons que la prise en compte de contenus propositionnels implicites sous-jacents à l'interprétation risque de nuire à notre objectif, qui est celui d'opérationnaliser la notion du dialogisme. Car le nombre de propositions impliquées dans les interférences interprétatives, aussi bien que leurs articulations logiques,

---

<sup>46</sup> N'empêche qu'un tel ancrage co(n)textuel peut intervenir annuler l'interprétation polyphonique.

représentent une complexité qui résiste à la tentative d'en systématiser l'analyse. L'interprétation s'informe de prémisses relevant de convenances culturelles, de paramètres situationnels et de normes conversationnels<sup>47</sup>, des éléments relevant d'un dialogisme constitutif. Soit un exemple simple inventé, qui comprend la dérivation d'actes de langage. A rend visite à B, un ami proche. B est en train de préparer son dîner. La visite de A n'a pas été annoncée :

(41) A : - Ça sent bon.

B : - C'est bientôt prêt.

La communication est basée sur un ensemble de connaissances, qui fonctionnent comme des prémisses. D'abord, l'énoncé de A est compris comme une requête, interprétation qui doit passer par un parcours inférentiel : 'si la nourriture sent bon, alors on veut la manger', 'si l'on fait savoir que l'on veut manger à quelqu'un qui prépare à manger, alors on s'invite à manger'. Cette interprétation est corroborée par des connaissances de valeur culturelle, combinées à celles qui portent sur la relation entre les interactants : 'A et B sont amis', 'Demander à manger est acceptable entre amis'. L'énoncé de B, basé sur cette interprétation, s'interprète ensuite comme une invitation : 'Si l'on informe que le dîner est bientôt prêt, alors on invite à manger'.

Nous n'avons évoqué que quelques prémisses. On pourrait en ajouter d'avantage et entreprendre la description de leurs relations, mais c'est une alternative peu praticable. Ces voix se présentent donc comme une partie du dialogisme constitutif. Si nous prenons tout de même en compte les contenus implicites relevant d'un savoir encyclopédique (préalable au texte ou élaboré dans le cotexte), c'est parce leur statut implicite en fait des outils rhétoriques efficaces, qui permettent au sujet parlant d'exploiter et d'imposer un consensus. Le manque de critères d'identification et d'interaction préalables à l'analyse doit ainsi être compensé par une approche qui identifie les différents facteurs linguistiques, textuels et situationnels qui contribuent à l'apparition de telles voix collectives. C'est ce principe qui guidera le développement de notre méthode d'analyse dans le chapitre suivant.

---

<sup>47</sup> comme les maximes conversationnelles de Grice (1989).

## 2.9 Bilan

L'objectif de cette discussion théorique a été d'illustrer les apports épistémologiques d'une extension de la polyphonie linguistique à la pragmatique, dans le cadre de l'analyse du discours politique. Une telle extension permettra de rendre compte de la pluralité de voix au niveau de l'interprétation discursive.

Cette pluralité de voix peut être considérée comme un phénomène qui est non seulement sémantique, mais également le résultat de mécanismes pragmatiques. Cette reconnaissance n'apporte en vérité rien de nouveau – elle est depuis longtemps attestée par le cercle de Bakhtine et par ceux qui s'inspirent des travaux du sémioticien russe –, mais les notions du dialogisme bakhtinien s'avèrent difficilement opératoires. Sa richesse théorique entrave son application analytique. A ce problème s'ajoute le fait que l'apport réciproque des différentes approches de la polyphonie et du dialogisme se voit limité par des divergences théoriques, terminologiques et épistémologiques.

Néanmoins, si l'on regarde au-delà des divergences séparant la ScaPoLine et le dialogisme de la praxématique, on s'aperçoit que les théories apportent chacune des connaissances importantes, l'un dans un cadre sémantique et structuraliste, l'autre dans une perspective qui cherche à prendre en compte le caractère fondamentalement dialogique du discours. Or, la puissance philosophique du dialogisme risque d'entraver son opérationnalité. Afin de pouvoir mettre cette notion au service de l'analyse du discours, nous estimons nécessaire de la délimiter, sans pour autant la soumettre à un critère de description sémantique. En articulant le dialogisme à la question de l'intention communicative, on peut circonscrire une polyphonie discursive qui se laisse analyser dans une approche interactionniste du discours. Nous proposons une définition de cette polyphonie comme la part du dialogisme qui participe de cette intention. Ainsi, la ScaPoLine peut se comprendre comme une théorie qui décrit la manifestation sémantique d'une dynamique interprétative plus large, relevant des mécanismes pragmatiques. Cela dit, ses mécanismes sont d'une complexité qui rend difficile une approche aussi systématique que celle de la ScaPoLine. C'est surtout le cas des inférences interprétatives, qui mettent en jeu un grand nombre de voix collectives, des prémisses sous-entendues, et dont le fonctionnement est d'une complexité qui rend difficile la formulation de principes d'analyse reproductibles. Ce manque peut être contrebalancé par

une analyse en étapes, qui maintient l'ouverture de l'analyse en y articulant les dimensions textuelle et situationnelle de manière explicite et systématique. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la ScaPoLine Etendue (Nølke, Fløttum & Norén 2004) et l'approche modulaire de l'Ecole de Genève (Roulet et al. 2001) pourront contribuer à la formation d'une telle approche.



## 3 Pour une méthode d'analyse de la polyphonie discursive

### 3.0 Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons proposé une définition de la polyphonie discursive qui est ancrée dans la description linguistique de la ScaPoLine, mais qui également dépasse la description des marqueurs constituant l'objet d'étude de cette théorie. Le chapitre présent sera consacré au développement d'un ensemble théorique et méthodologique qui permette de systématiser l'analyse de ce phénomène qui relève à la fois du dialogisme et de l'intention communicative du sujet parlant, telle que celle-ci est perçue de l'interprétant.

Nous nous appuyerons d'abord sur les travaux de K. Fløttum, qui a analysé le fonctionnement textuel de la polyphonie linguistique, dans le cadre de la ScaPoLine et en collaboration avec des linguistes et des littéraires. Le résultat de ces travaux, la ScaPoLine Etendue (Fløttum dans Nølke et al. 2004 : 99-116, inspirée de Nølke 1994) est une approche d'analyse textuelle dont l'objectif est « [d'intégrer] le niveau (micro-)textuel et [d'inviter] aux études linguistiques aussi bien que littéraires » (Nølke et al. 2004 : 99). Le but de la ScaPoLine Etendue est donc de rendre compte des manifestations textuelles de la polyphonie linguistique et de son importance interprétative. Plus précisément, l'analyse se fait en trois étapes :

- (i) D'abord s'effectue l'analyse proprement linguistique, au niveau de la phrase.
- (ii) Ensuite, on procède à l'analyse des relations transphrastiques, dont la cohérence polyphonique, une analyse proprement textuelle.
- (iii) Enfin, on cherche à rendre compte de l'interprétation discursive. Il s'agit donc de regarder les ê-d à la lumière d'une situation réelle ou fictive (ibid. : 100-101).

Nous allons présenter les trois étapes, en entreprenant l'analyse d'un segment de l'allocation de Nicolas Sarkozy au Parlement européen, le 13 novembre 2007. Les deux premières étapes se feront conformément à l'approche structuraliste et sémasiologique développée par les auteurs de *ScaPoLine* (Nølke, Fløttum & Norén 2004). La troisième étape constitue un point de rencontre entre la ScaPoLine, la perspective dialogique de la praxématique et le modèle d'analyse développé par l'Ecole de Genève. La complexité de

cette étape, qui traite de l'interprétation discursive, exige une élaboration théorique et méthodologique plus compréhensive. Devant ce constat, nous consacrerons la plus grande partie de ce chapitre au développement d'un cadre théorique et méthodologique qui va permettre de prendre en compte les facteurs linguistiques, textuels et situationnels du discours, des facteurs qui sont à la fois hétérogènes et imbriqués les uns dans les autres. La problématique méthodologique se présente ainsi comme suit : comment peut-on articuler les éléments linguistiques, textuels et situationnels, dans le but d'identifier les voix de la polyphonie discursive ?

Par la suite, nous présenterons d'abord l'unité d'analyse de la ScaPoLine Etendue, le passage polyphonique (PP) (section 3.1). Puis, nous parcourrons les trois étapes de la ScaPoLine Etendue (section 3.2). Les deux premières étapes seront illustrées à travers l'analyse des marqueurs polyphoniques que nous trouvons dans l'extrait de l'allocution de Sarkozy. Pour ce qui est de la troisième étape, elle exige un examen plus approfondi. Nous discuterons d'abord de la notion de co(n)texte (3.3) et des conventions socio-culturelles qui conditionnent l'interaction verbale (3.4). Ensuite, nous articulerons la troisième étape de la ScaPoLine Etendue à l'approche modulaire de l'analyse du discours développée par l'Ecole de Genève (Roulet et al. 2001) (sections 3.5-3.9). Plus précisément, cette articulation se fera en prenant comme point de départ analytique la dimension textuelle (3.6). Ensuite, nous présenterons les modules interactionnel et référentiel dont se constitue la situation d'interaction (3.7), avant d'entreprendre l'analyse relationnelle (3.8), qui porte sur les relations entre un constituant textuel et une information en mémoire discursive, et qui constitue un premier pas vers l'interprétation discursive de la polyphonie. Cette interprétation s'accomplira dans la section 3.9, où seront d'abord articulés les résultats des deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue à l'analyse générique de l'organisation relationnelle, avant que nous prenions en compte les modules situationnels. En d'autres termes, la troisième étape s'accomplira en deux phases. La première phase se fera à l'aide d'outils heuristiques qui permettent de décrire l'organisation relationnelle des constituants textuels dont se compose le PP. Ces relations sont susceptibles de préciser l'interprétation polyphonique des marqueurs analysés lors des deux premières étapes. La seconde phase montrera l'incidence des paramètres situationnels qui concourent à l'interprétation polyphonique.

### 3.1 Le passage polyphonique

Selon K. Fløttum (dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 102-103), les textes « d'une certaine envergure » représentent une complexité compositionnelle qui rend difficile une analyse polyphonique. Tout en encadrant l'analyse dans le genre du texte, l'objet d'étude de la ScaPoLine Etendue est donc une unité plus réduite, **le passage polyphonique (PP)**, qui « constitue une sorte d'univers clos formé par son propre réseau de relations polyphoniques : le PP est polyphoniquement autonome » (ibid. : 101). Or, si la notion du PP contribue à la compréhension de l'organisation polyphonique des textes, il résiste pourtant à toute définition rigoureuse. Il « peut correspondre à une phrase simple ou complexe dans certains cas et à un ensemble d'un nombre limité de phrases dans d'autres cas » (ibid. : 101). Plus concrètement, il peut s'agir d'un enthymème comme 'Il fait beau, **donc** Pierre se promène', ou bien d'un fragment textuel, comme celui construit par Fløttum à titre illustratif (ibid. : 103) :

- (1) **Certes** la France a de bonnes pistes **mais** les hôtels sont plus confortables en Suisse. Les hôtels suisses sont **peut-être** les meilleurs que l'on puisse trouver dans les Alpes. La cuisine suisse **n'est pas** mauvaise et les « hors-Europe » souhaitent la bienvenue à tout touriste.

Le passage est composé d'un ensemble d'énoncés constituant des arguments en faveur de la conclusion 'aller en Suisse, pas en France, pour les vacances d'hiver', présentés à un destinataire qui, lui, veut aller en France. Ce passage polyphonique se constitue donc autour d'une question irrésolue, ce qui veut dire que s'il s'agit d'un univers clos, le PP s'oriente tout de même vers son co(n)texte :

« le PP est polyphoniquement autonome en ce sens qu'il donne des instructions contribuant à une première interprétation fondée sur l'exploitation maximale des facteurs constituant la configuration ; il n'est que relativement autonome puisqu'il doit trouver son interprétation définitive (ou 'saturée') à l'intérieur du texte considéré dans son ensemble. Cela signifie que pour parler d'un PP il faut connaître le co(n)texte d'où il est tiré » (Fløttum dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 102).

Nous voyons donc que le PP doit être compris comme une unité qui s'identifie en fonction de ces propriétés internes et de la manière dont elle s'insère dans son environnement textuel. Le PP se forme minimalement d'un fragment textuel touché par

les instructions d'un marqueur polyphonique, comme l'enthymème 'Il fait beau, donc Pierre se promène', mais il est moins aisé de trouver les critères de sa délimitation textuelle. Car si les énoncés polyphoniques de l'exemple (1) sont linguistiquement indépendants les uns des autres, ils constituent tout de même un ensemble, centré sur la question des vacances de ski. La question des PP et la dynamique de leur identification mérite une étude empirique approfondie, et cela d'autant plus que cette identification s'avère être un processus très complexe. Dans le quatrième chapitre, nous proposerons quelques critères d'identification du PP. Pour l'instant, nous en resterons à la question des trois étapes d'analyse d'un tel passage, en choisissant un extrait de l'allocution de Nicolas Sarkozy du 13 novembre 2007 :

- (2) Alors maintenant, et je prends mes responsabilités, (i) l'erreur **serait** de **croire qu'**avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, **que** l'on peut dormir tranquille et **que plus aucune** question **ne** se pose. (ii) Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, **mais** le traité simplifié **ne** résout **pas** la crise politique et la crise morale de l'Europe. (iii) Il permet à l'Europe de décider et d'agir. **Mais** il **ne** dit **pas** dans quels buts et avec quelles finalités. (iv) Il **ne** dit **pas** ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. (v) Il **ne** donne **pas** de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle. La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques.

Nous avons choisi de traiter ce segment comme un PP, du fait qu'il se démarque clairement du cotexte antérieur. Il y a un marqueur d'organisation textuelle – « Alors maintenant [...] » – qui signale un départ de la discussion précédente. Pour ce qui est de l'organisation interne du PP, il est composé d'une série d'énoncés – ayant pour thème commun « l'Europe », et plus spécifiquement « le traité simplifié », qui forment une structure argumentative servant entre autres à étayer le premier énoncé, auquel est attribué le statut de conclusion de manière rétroactive. Enfin, le passage se termine par la reprise de la conclusion, suivie d'une assertion sur la nécessité de faire face aux questions politiques :

- (3) La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques. **Il faut les poser sans crainte et en débattre sans tabou.**

Nous estimons que ce dernier énoncé ne fait pas partie du PP, du fait qu'il peut s'interpréter comme une conclusion rétroactive de l'argumentation de la suite de l'allocation, qui porte sur la nécessité de permettre le débat libre<sup>48</sup> :

- (4) Il faut les poser sans crainte et en débattre sans tabou. **L'Europe a choisi la démocratie, et dans une démocratie il faut pouvoir débattre de tout.**

### **3.2 Les trois étapes de la ScaPoLine Etendue**

Après l'identification du passage polyphonique, l'analyse se fait en trois étapes. D'abord s'effectue l'analyse proprement linguistique des différents énoncés qui comprennent un marqueur polyphonique. Puis on passe à l'analyse de la cohérence polyphonique, dans une perspective textuelle. Selon l'approche de la ScaPoLine, l'analyse se termine par la saturation des variables linguistiques en co(n)texte. Pour ce qui est de l'analyse que nous proposons, cette saturation est un élément de la polyphonie discursive, qui comprend également des voix non marquées au niveau de la signification. Par la suite, nous présentons l'approche de la ScaPoLine (sections 3.2.1 – 3.2.3), sur la base de laquelle nous proposerons une interprétation de la polyphonie discursive.

#### **3.2.1 Première étape : analyse linguistique**

La séquence commence par la mise en scène explicite de deux images du locuteur, à travers l'usage des pronoms *je* et *mes*, qui désignent respectivement le locuteur en tant que constructeur (LOC) et le locuteur textuel (L). Plus précisément, en tant qu'auteur de l'énonciation, LOC accomplit un acte de langage. Il assume des responsabilités qui seraient les siennes (« mes responsabilités » – un présupposé existentiel) en tant qu'être du monde (L). La continuation (i) constitue une réfutation d'une suite de pdv hypothétiques :

---

<sup>48</sup> Cela dit, il y a des arguments en faveur de son inclusion dans le PP, parce que les relations anaphoriques (marquées par « les » et « en ») le relie fortement à l'énoncé qui le précède (voir le chapitre 5 pour une discussion plus approfondie de la problématique de l'identification des PP).

- i) l'erreur **serait de croire qu'**avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, **que** l'on peut dormir tranquille et **que plus aucune** question **ne** se pose.

Les pensées rapportées ne sont qu'hypothétiques, à cause du conditionnel (« serait »), qui crée un lien de non responsabilité entre  $l_0$  et le contenu 'X croit que  $p$ '. Plus précisément, il s'agit d'une « modalisation zéro », où  $l_0$  ne fait que montrer ce contenu (Kronning 2005 : 301). Or  $l_0$  est responsable de la prédication, dans laquelle 'croire que  $p$ ' est qualifié d'erreur. Nous proposons donc la configuration suivante, à commencer par les pdv engendrés par le verbe *croire* :

- pdv<sub>1</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('l'Europe a tout résolu'))
- pdv<sub>2</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('on peut dormir tranquille'))
- pdv<sub>3</sub>** (simple) : [L] (VRAI ('il reste quelques questions qui se posent'))
- pdv<sub>4</sub>** (hiérarchique) : [X] (INJUSTIFIE (pdv<sub>3</sub>))
- pdv<sub>5</sub>** (hiérarchique) : [ $l_0$ ] (INJUSTIFIES (pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub>, pdv<sub>4</sub>))
- pdv<sub>6</sub>** (hiérarchique) : [X] (VRAI ('pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub> et pdv<sub>4</sub> existent'))
- pdv<sub>7</sub>** (hiérarchique) : [ $l_0$ ] (NEUTRE (pdv<sub>6</sub>))

Pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub> et pdv<sub>4</sub> sont juxtaposés et réfutés par pdv<sub>5</sub>, qui est la responsabilité du locuteur, en vertu des instructions de la structure-p. Pdv<sub>3</sub> est réfuté dans pdv<sub>4</sub><sup>49</sup>, mais il est reconnu par  $l_0$ , par effet de la négation double. Plus précisément, c'est le locuteur textuel (L) qui en est responsable, du fait que ce pdv a été réfuté à un moment antérieur à l'énonciation. Ensuite, pdv<sub>5</sub> est la responsabilité du locuteur de l'énoncé ( $l_0$ ), car ce pdv porte sur la relation prédicative. Enfin, nous arrivons à la relation polyphonique occasionnée par l'usage du conditionnel<sup>50</sup>. Nous faisons l'hypothèse que la source de

<sup>49</sup> A cette analyse de *plus aucun...ne* on peut objecter qu'il s'agit d'une « sémi-négation » (voir Muller 1991), qui, selon Nølke (1990 : 237), privilégie « des lectures plutôt descriptives ». Les difficultés qui se présentent à l'analyse de ce marqueur est un exemple de ce que la complexité sémantique entrave l'analyse qui cherche à prendre en compte tout phénomène polyphonique. L'analyse linguistique du cinquième chapitre comprend des cas complexes qui servent à rappeler que ce genre de problème n'est pas exceptionnel.

<sup>50</sup> Bres (2010) propose une analyse du conditionnel qui est basée sur le double repère temporel de cette forme verbale. Le dédoublement énonciatif est occasionné par le fait que le point de référence est l'énonciation de  $e_1$ , qui a lieu à un moment antérieur à l'énonciation de  $E_1$ .

pdv<sub>6</sub> est non saturée en fonction des instructions posées par la signification, tandis que l<sub>0</sub> opère « une modalisation zéro du dictum » (Kronning 2005 : 301), ou dans ce cas-ci, de pdv<sub>6</sub>. La raison de cette hypothèse est que l<sub>0</sub> ne peut pas montrer sa neutralité par rapport à un pdv dont L est responsable. Autrement dit, les différentes images du locuteur ne peuvent pas à la fois prendre en charge un contenu et se montrer neutre par rapport à ce même contenu. Cependant, la représentation de croyances hypothétiques n'a pas de pertinence si L ne trouve pas possible l'existence de ces croyances qui correspondent au contenu de pdv<sub>6</sub><sup>51</sup>. Cette interprétation est corroborée par le fait que l'argumentation subséquente est orientée vers la réfutation de pdv<sub>1</sub>, de pdv<sub>2</sub> et de pdv<sub>4</sub>.

Considérons l'exemple suivant, une construction concessive :

- ii) Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, **mais** le traité simplifié **ne** résout **pas** la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Il s'agit d'une structure '*p* mais ne pas *q*', qui comprend deux marqueurs polyphoniques. D'abord, s'inspirant de Ducrot et de ses collègues, la ScaPoLine considère que *mais* relie deux arguments *p* et *q*, qui s'orientent vers des conclusions opposées (*r* et *non-r*), par l'intermédiaire de topoï. l<sub>0</sub> accorde *p*, mais il n'accepte pas son orientation argumentative dans le cas actuel. Cela donne la configuration générique suivante de '*p* mais *q*' (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 93-94) :

pdv<sub>1</sub> : [X] (VRAI (*p*))  
 pdv<sub>2</sub> : [ON] (TOP ('si *p* alors *r*'))  
 pdv<sub>3</sub> : [l<sub>0</sub>] (VRAI (*q*))  
 pdv<sub>4</sub> : [ON] (TOP ('si *q* alors *non-r*'))

La portée de la négation est l'argument *q*. Nous ferons d'abord l'analyse de cet argument, avant de regarder toute la structure concessive :

---

<sup>51</sup> Selon Kronning (2002 : 562), ce contenu est « inscrit dans les mondes possibles *m* de l'univers de croyance *U* (Martin 1983, 1992) du locuteur et non pris en charge par le locuteur de l'énoncé l<sub>0</sub> ».

**pdv<sub>8</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié résout la crise politique et la crise morale de l'Europe'))

**pdv<sub>9</sub>** (hiérarchique) : [*l<sub>q</sub>*] (INJUSTIFIE (pdv<sub>8</sub>))

Le locuteur de l'argument *q*, *l<sub>q</sub>*, est responsable de pdv<sub>9</sub>. Considérons toute la structure concessive :

*p* : 'le traité simplifié résout la crise institutionnelle'

*q* : pdv<sub>9</sub>

**pdv<sub>10</sub>** (simple) : [X] (VRAI (*p*))

**pdv<sub>11</sub>** (relationnel) : [ON] (TOP ('si *p* alors *r*'))

**pdv<sub>12</sub>** (hiérarchique) : [*l<sub>0</sub>*] (VRAI (pdv<sub>9</sub>))

**pdv<sub>13</sub>** (relationnel) : [ON] TOP ('si pdv<sub>9</sub> alors *non-r*'))

En vertu de la structure-*p*, *l<sub>0</sub>* accorde pdv<sub>10</sub>, sans pourtant en être responsable. La raison est que l'argument *p*, que véhicule ce pdv, sert d'argument pour une conclusion *r*, jugée non valable par le locuteur dans ce cas-ci (telle est l'instruction liée au premier argument de la construction concessive). En effet, le locuteur estime que l'argument *q* est plus fort, et prend la responsabilité de pdv<sub>12</sub>, qui le véhicule. Toute la séquence va donc dans la direction de la conclusion sous-entendue *non-r* (véhiculée par pdv<sub>13</sub>) (voir Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 92-96, pour une description des instructions sémantiques de *mais*).

Passons à l'exemple suivant, une structure identique à l'exemple ii) : '*p* mais ne pas *q*' :

iii) Il permet à l'Europe de décider et d'agir. **Mais** il **ne** dit **pas** dans quels buts et avec quelles finalités<sup>52</sup>.

**pdv<sub>14</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié dit dans quels buts et avec quelles finalités on doit décider et agir'))

---

<sup>52</sup> On peut considérer que la référence au traité simplifié et à ce qu'il dit constitue un discours narrativisé, et que l'interprétation du PP peut s'informer de la connaissance de son contenu.

**pdv<sub>15</sub>** (hiérarchique) : [*l<sub>q</sub>*] (INJUSTIFIE (pdv<sub>14</sub>))

Le locuteur de l'argument *q* (*l<sub>q</sub>*) est responsable de pdv<sub>15</sub> par défaut. Passons à la structure globale, 'p mais q' :

*p* : 'le traité simplifié permet de décider et d'agir'

*q* : pdv<sub>15</sub>

**pdv<sub>16</sub>** (simple) : [X] (VRAI (*p*))

**pdv<sub>17</sub>** (relationnel) : [ON] (TOP ('si *p* alors *r*'))

**pdv<sub>18</sub>** (hiérarchique) : [*l<sub>0</sub>*] (VRAI (pdv<sub>15</sub>))

**pdv<sub>19</sub>** (relationnel) : [ON] (TOP ('si pdv<sub>15</sub> alors *non-r*'))

On voit que le locuteur n'est pas responsable de pdv<sub>16</sub> (tout en l'accordant), du fait que cet argument fait partie du topos de pdv<sub>17</sub>, qui favorise une conclusion *r*, jugée non valable dans le cas présent. Par contre, *l<sub>0</sub>* est responsable de pdv<sub>18</sub>, qui sert d'argument en faveur de la conclusion *non-r* (par l'intermédiaire de pdv<sub>19</sub>). Regardons les deux énoncés suivants, comprenant deux négations simples :

iv) Il **ne** dit **pas** ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.

**pdv<sub>20</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié dit ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens'))

**pdv<sub>21</sub>** (hiérarchique) : [*l<sub>0</sub>*] (INJUSTIFIE (pdv<sub>20</sub>))

v) Il **ne** donne **pas** de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

**pdv<sub>22</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié donne des raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle'))

**pdv<sub>23</sub>** (hiérarchique) : [*l<sub>0</sub>*] (INJUSTIFIE (pdv<sub>22</sub>))

La fin du PP ne présente aucun marqueur polyphonique : « La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques ».

### 3.2.2 Deuxième étape : analyse textuelle

Dans la deuxième étape de l'analyse, la notion de base est celle de la cohérence textuelle, par laquelle Fløttum entend « le résultat de l'interprétation que le sujet parlant entreprend devant un texte en établissant des liens transphrastiques déterminés » (Fløttum dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 109). Cette cohérence peut être le résultat de « divers moyens linguistiques, tels que la progression thématique, les relations anaphoriques, les isotopies sémantiques, etc. ». Dans une approche basée sur l'expérimentation, L. Lundquist montre que le texte fait l'objet d'un « jugement de grammaticalité » sur la base de cataphores et d'anaphores, de facteurs cognitifs et d'opérateurs argumentatifs (Lundquist 1999) (voir aussi notre discussion de la dimension textuelle, section 3.6.2). Mais pour Fløttum, il s'agit aussi de la relation qui s'établit entre les pdv d'un texte, assurant une **cohérence (textuelle) polyphonique**, « plus spécifiquement la cohérence qui s'établit entre les pdv dont le locuteur prend la responsabilité » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 109). Elle dépend de trois hypothèses, valables pour tout discours monologal :

- (i) « Le locuteur en-tant-que-constructeur (LOC) d'un énoncé isolé, situé dans un texte monologal, avec l'image qu'il construit de lui-même en tant que locuteur de l'énoncé ( $l_0$ ), est aussi responsable des énoncés précédents et suivants (sauf indication explicite du contraire) » (ibid. : 102).
- (ii) « Un pdv que le locuteur de l'énoncé,  $l_0$ , réfute ne peut être associé au locuteur textuel, L » (ibid. : 106).
- (iii) « Un pdv dont le locuteur de l'énoncé,  $l_0$ , ne prend pas la responsabilité mais qu'il ne réfute pas peut être associé au locuteur textuel, L » (ibid.).

La cohérence polyphonique sera donc assurée si le locuteur ne s'associe pas à un pdv qu'il a lui-même réfuté<sup>53</sup>. Tout pdv qui n'est pas réfuté par le locuteur lui peut être

---

<sup>53</sup> Notons pourtant qu'un texte peut être polyphoniquement non cohérent, sans que soit nécessairement mise en cause la cohérence de l'interprétation. Il se peut par exemple qu'un point de vue soit énoncé avec une intention d'ironie, dont l'interprétation dépend justement de la rupture avec l'environnement textuel.

associé. La notion de réfutation joue donc un rôle clé dans la question de la cohérence polyphonique. Or, le positionnement énonciatif de  $l_0$  par rapport à l'ensemble des pdv dont il n'est pas responsable, constitue également un facteur d'interprétation important. « La détermination de ces liens de non-responsabilité est primordiale pour l'interprétation du texte dans son ensemble et elle l'est également pour la cohérence polyphonique, qui se définit par le fait que les mêmes êtres discursifs se répètent » (ibid. : 105).

Nous suivrons l'approche développée par K. Fløttum pour la deuxième étape (dans Nølke et al. 2004 : 104-106). Rappelons d'abord la première hypothèse de la ScaPoLine Étendue. Dans un monologue, les différents locuteurs des énoncés constituent tous des images de LOC. Les pdv 5, 7, 12, 18, 21, et 23 sont donc la responsabilité de LOC, par l'intermédiaire de ces locuteurs de l'énoncé. De plus, L est source de  $pdv_3$  et participe de la collectivité ON responsable des pdv 11, 13, 17 et 19.

Or, la cohérence polyphonique dépend également des liens de non-responsabilité qui s'établissent entre le locuteur et les pdv dont il n'est pas responsable. Selon les hypothèses 2 et 3 de la ScaPoLine étendue, aucune image du locuteur ne peut être associée à un pdv qu'il a réfuté, alors que le locuteur textuel (L) peut être associé à un pdv dont  $l_0$  n'est pas responsable mais qu'il accepte, accorde ou juge incertain. Comme le dit Fløttum (dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 105-106) :

« Un pdv duquel le locuteur se dissocie par un lien de réfutation n'aura pas sa place dans le réseau constituant la cohérence textuelle basée sur les pdv du locuteur. C'est que le locuteur ne pourra pas enchaîner sur un pdv réfuté sans causer une rupture de la cohérence polyphonique. Pour les autres liens de non-responsabilité, les choses se présentent différemment. Ce sont là des liens portant sur des pdv dont le locuteur ne prend pas la responsabilité au moment de l'énonciation de l'énoncé en question, mais dont il a pu antérieurement ou pourra ultérieurement prendre la responsabilité, à travers les différentes images que LOC peut créer de lui-même. »

Regardons de plus près les différents liens de non-responsabilité qui font partie de la configuration de la séquence analysée :

- Le locuteur entretient un lien réfutatif avec sept pdv (1, 2, 4, 8, 14, 20 et 22). D'un point de vue sémantique, la séquence paraît donc très polémique.

-  $l_0$  entretient un lien de non-responsabilité sémantico-logique non réfutatif par rapport à  $pdv_3$ . Ce lien s'établit grâce à la double négation :  $l_0$  réfute  $pdv_4$ , dans lequel est réfuté  $pdv_3$ . On en conclut que  $L$  est l'ê-d responsable de  $pdv_3$ , éventuellement en tant que membre d'une collectivité.

- Les locuteurs de l'énoncé entretiennent un lien de non-responsabilité sémantico-pragmatique contre-argumentatif par rapport à deux  $pdv$  (10 et 16).  $Pdv_{10}$  et  $pdv_{16}$  sont accordés par  $l_0$ , parce qu'ils véhiculent chacun le premier argument d'une structure concessive. Cela contribue à atténuer le caractère polémique du PP. Les  $pdv$  11 et 17 sont également accordés, du fait qu'ils véhiculent des  $topoi$  jugés admissibles, mais non valables dans le cas présent. En outre, la source de ces deux  $pdv$  est une collectivité, soit un ON-polyphonique composé d'un nombre déterminé d'individus, soit la LOI, ou la doxa, une « collectivité à contours flous » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 39, 90, voir chapitre 2, section 2.4.4 *supra*).

-  $l_0$  accepte les  $pdv$  13 et 19, car il est responsable des antécédents des  $topoi$  (si  $q$  alors *non-r*) qu'ils véhiculent. Les deux  $pdv$  sont pris en charge par ON-polyphonique ou par la LOI.

Nous pouvons conclure de la cohérence polyphonique de la séquence, car aucune image de LOC ne prend en charge un  $pdv$  réfuté. Or, il y a un nombre d'éléments polyphoniques qui restent insaturés. En effet, hormis les différentes images de LOC, il y a très peu d'ê-d qui s'identifient dans la configuration. Certes, les instructions sémantiques peuvent spécifier leur nature, comme les ON servant de sources des  $pdv$  11, 13, 17 et 19. Il s'agit là de collectivités indéterminées, sémantiquement construites, à qui sont attribués les  $topoi$ <sup>54</sup> de ces  $pdv$ . Mais nous avons un certain nombre de réfutations et deux concessions, dont la plupart des voix externes restent dans l'ombre. C'est à l'interprétant de fournir leur identité (si possible), ce qui nous mène à la dernière étape de l'analyse.

---

<sup>54</sup> Il serait peut-être plus précis de dire « formes topiques », car les variables *r* et *non-r* sont des éléments qui ne s'articulent que dans l'interprétation.

### 3.2.3 Troisième étape : analyse discursive

Selon Fløttum, l'objectif de cette étape est « entre autres [d']identifier les divers ê-d et [de] les lier à des êtres réels (ou fictifs dans une œuvre littéraire) afin de pouvoir proposer un sens global du texte » (ibid. : 106). Pour ce faire, « nous aurons recours au contexte dans lequel le texte est produit (contexte incorporant le genre, la thématique, les personnages) » (ibid.).

Arrivé à la troisième étape, nous chercherons donc à identifier des individus ou des collectivités susceptibles de correspondre aux différents ê-d du passage, tout en soulignant qu'une telle identification interprétative n'est pas toujours univoque, ni même nécessaire pour l'interprétation. La réception d'un énoncé contenant une négation polémique ne souffre pas nécessairement de l'incapacité d'identifier le responsable du pdv positif sous-jacent. Il se peut même que le sujet parlant vise le flou référentiel, ou qu'il ne soit lui-même pas en mesure d'identifier l'instance responsable. Autrement dit, la saturation de tous les éléments de la structure-p n'est pas toujours un critère de réussite interprétative. Au contraire, ce genre de vide référentiel peut être considéré comme un mode particulier de l'imprécision qui souvent semble caractériser la communication, et c'est dans ce potentiel d'obscurité que l'on peut s'apercevoir de la valeur rhétorique d'une construction comme la négation, qui permet de polémiquer sans identifier<sup>55</sup>.

Qui plus est, si la prise en compte analytique des facteurs co(n)textuels ne pose pas trop de difficultés pour l'analyse d'une séquence textuelle construite par l'analyste (cf. l'exemple (1), le PP construit par Fløttum, dans Nølke et al. 2004 : 103-108), il en va différemment de l'analyse des textes authentiques. « Un va-et-vient entre les niveaux s'impose » (ibid. : 108). En effet, les textes littéraires sont d'une forte complexité interprétative, entre autres à cause du fait que la voix du narrateur peut adopter la perspective des personnages, leur cédant parfois même la parole, sans annonce préalable. Il en va ainsi lorsqu'on lit, dans *Madame Bovary* :

- (5) Son mari, au dîner, lui trouva bonne mine ; mais elle eut l'air de ne pas l'entendre lorsqu'il s'informa de sa promenade.

---

<sup>55</sup> Je remercie Kjersti Fløttum d'avoir attiré mon attention sur ce point.

L'argument *q* de la construction concessive paraît représenter la perspective du mari, et non seulement celle du narrateur, car il s'agit visiblement d'une observation qui se fait lors du dîner. De manière générale, il est donc possible que les locuteurs de l'énoncé (*l<sub>0</sub>*) ne constituent pas tous des images de LOC. Dans l'interprétation littéraire, la configuration polyphonique doit être modifiée, afin de rendre compte de ce genre d'effets interprétatifs (cf. Fløttum dans Nølke et al. 2004 : 113-116).

Nous sommes de l'avis que si la littérature a des propriétés discursives particulières – ce qui se manifeste entre autres dans la configuration polyphonique –, un va-et-vient analytique peut s'avérer nécessaire dans l'analyse de tout discours<sup>56</sup>. Pour ne prendre qu'un exemple simple, soit la phrase 'Michel n'est pas intelligent'. On l'a déjà constaté : Ducrot, la ScaPoLine et la praxématique considèrent tous qu'une voix sous-jacente se voit réfuté, qu'il s'agisse d'un pdv ou d'un énoncé enchâssé : 'Michel est intelligent'. Or, si la ScaPoLine considère que la relation polémique avec la voix sous-jacente apparaît comme le résultat des instructions de la structure-p, cette interprétation n'est pourtant pas obligatoire. Car on peut également imaginer des circonstances privilégiant respectivement une interprétation **métalinguistique**, **descriptive** ou **litotique**<sup>57</sup>.

- La négation sera métalinguistique, si les facteurs co(n)textuels laissent savoir que la négation ne porte pas sur un contenu propositionnel, mais sur l'usage d'un item lexical – 'intelligent' – jugé non suffisamment fort : 'Michel n'est pas intelligent (il est génial)'. Le caractère polyphonique de l'énoncé porte donc sur l'emploi d'un mot, pas sur le contenu propositionnel même. Or dans ce cas, la négation reste polyphonique.

- La négation sera descriptive, donc non polyphonique, si ces mêmes facteurs laissent conclure que le sujet parlant vise à fournir une description de Michel – comme une réponse à une question sous-jacente : 'Michel, il est comment ?' ; 'Comment caractériser Michel ?' ; etc. Il s'agira alors d'un dialogisme responsif.

- La négation sera litotique, donc non polyphonique, si ces mêmes facteurs privilégient une interprétation tropique, où le contenu de l'énoncé doit être renforcé par dérivation : 'Michel est bête' (cf. Kerbrat-Orecchioni 1986 : 101 et 154-155 pour une description de la litote).

---

<sup>56</sup> Ce qu'indiquent aussi les analyses polyphoniques du discours scientifique (cf. Fløttum. 2003a, 2003b et 2005).

<sup>57</sup> Cette liste n'est nullement exhaustive, mais sert à illustrer notre propos.

Les polyphonistes scandinaves ont également noté la complexité interprétative des négations. Selon K. Fløttum, la distinction entre les négations polémique et descriptive est celle « d'une gamme d'emplois à divers degrés de polémique » (2005 : 324). Ainsi, dans une étude de la négation dans le discours scientifique, Fløttum énumère quatre fonctions différentes (hormis la négation métalinguistique) : réfutative, délimitative, corrective et descriptive, dont les trois premières sont polyphoniques (ibid. : 329-334).

On voit donc que, suite à l'analyse linguistique et textuelle, il peut être nécessaire de réviser l'interprétation polyphonique. La polyphonie peut se transformer (interprétation métalinguistique) ou s'annuler (interprétation descriptive ou litotique) en co(n)texte. La complexité de l'interprétation ne nous laisse donc pas suivre un chemin analytique linéaire, mais peut par contre nous imposer une révision, provoquée par la mise en jeu de la dynamique discursive.

De plus, en systématisant les réflexions bakhtiniennes, la praxématique a montré de manière concrète que l'hétérogénéité énonciative est un phénomène qui ne se réduit pas à l'interprétation de marqueurs linguistiques, mais qu'elle est toujours présente, à travers la mémoire des énoncés antérieurs et l'anticipation des énoncés à venir. Afin de mener à bien la troisième étape de la ScaPoLine Étendue, et d'y inclure la perspective dialogique plus étendue d'une manière systématique, nous devons être en mesure de prendre en compte des phénomènes récurrents qui relèvent de la langue, du texte et de la situation, et qui assurent un ancrage intersubjectif à l'interprétation (Roulet et al. 2001). Ainsi, on peut aboutir à l'identification de voix de la polyphonie discursive, y compris celles qui ne relèvent pas des seules instructions de la langue mais qui apparaissent en fonction des mécanismes du discours. Notre discussion continue par un examen du fondement psychosocial de l'interprétation (3.3 – 3.4), avant de passer à la présentation du modèle d'analyse développé par l'Ecole de Genève (3.5).

### **3.3 L'agencement des éléments co(n)textuels dans le processus interprétatif**

#### **3.3.1 Quelques distinctions terminologiques**

Les éléments nécessaires à l'interprétation d'un énoncé se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du texte dont cet énoncé est un constituant. Il est donc devenu courant de

faire une distinction terminologique, entre le **cotexte**, qui est l'ensemble de repères interprétatifs intratextuels, et le **contexte**, les repères interprétatifs qui ne relèvent pas du texte<sup>58</sup>. Cette distinction importe, du fait d'une différence d'ancrage épistémologique. Dans notre acception des termes, on peut parler de *cotexte pertinent*, mais non de *contexte pertinent*, celui-ci étant pertinent par définition. Le texte est bel et bien une entité empirique, où les différents constituants (qu'il s'agisse de lexèmes, d'énoncés ou de passages) peuvent jouer le rôle de support interprétatif les uns aux autres, sans pourtant que cette relation existe entre deux constituants quelconques (ce qui entraînerait un nombre infini de relations intratextuelles). Un élément textuel peut donc être jugé pertinent ou non-pertinent par rapport à un autre. Quant au contexte, par contre, il n'a pas d'existence préalable à l'énonciation, car les éléments qui le composent sont convoqués dans la réception de l'énoncé. Le contexte est donc par définition pertinent. Parler de contexte pertinent implique qu'il en existerait qui soient non-pertinents, que tout phénomène existant ferait partie du contexte, qu'un texte se verrait plongé dans un univers contextuel où n'importe quoi serait a priori susceptible de jouer un rôle de support interprétatif. Force est de constater que le concept perd alors toute fonctionnalité méthodologique. Nous partons du postulat que l'énoncé constitue et détermine son propre support interprétatif, conformément à la perspective instructionnaliste de la ScaPoLine (2004 : 23-24).

Il convient également de faire une distinction à l'intérieur du concept de contexte, faute de quoi l'on court le risque de regrouper sous une même étiquette des éléments relevant de sites différents. Ainsi seront distingués **le contexte encyclopédique**, correspondant à des savoirs sur l'univers du discours qui sont mobilisés dans l'interprétation d'un constituant textuel donné, et **le contexte situationnel**, composé d'éléments relevant de la représentation praxéologique et matérielle qui structure l'interaction<sup>59</sup> (voir section 3.7, Filliettaz 2001 & 2002, Burger 1997 & 2001). Comme le

---

<sup>58</sup> Cette distinction est faite par de nombreux chercheurs, entre autres G. Kleiber (1994), J.-M. Adam (1999 : 124-125) et Nølke, Fløttum & Norén (2004). F. Rastier fait la même distinction conceptuelle, mais avec une terminologie différente (contexte intratextuel vs extratextuel) (1998).

<sup>59</sup> « Les événements passés laissent des traces dans l'expérience du présent, si bien que les rapports des individus à leur environnement ne sont pas radicalement 'inventés' par eux, mais nécessairement 'médiatisés' par des indexations sociales et des savoir-faire collectifs intériorisés [...] Dans sa conception dialogique de l'usage du langage, Bakhtine (1984 [1953] : 265) rappelle par exemple que 'chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés' ou 'genres de discours', dont les

contexte encyclopédique, le contexte situationnel se compose de savoirs sur l'univers du discours, c'est-à-dire des savoirs encyclopédiques, qui sont mobilisés dans l'interprétation d'un constituant textuel donné. Mais ce sont des connaissances qui structurent la rencontre et la relation entre les interactants. Il s'agit non pas d'une différence de nature mais de fonctionnement interprétatif. Cette distinction nous permet d'ancrer l'analyse dans une théorie des conventions d'interaction (voir section 3.7, Filliettaz 2001 & 2002, Burger 1997 & 2001). Or, la distinction n'empêche pas que les deux types de contexte s'alimentent mutuellement. Le contexte encyclopédique peut se mobiliser en fonction de la pertinence de la situation, alors que le contexte situationnel peut être convoqué en fonction de l'interprétation sémantique, qui implique forcément un contexte encyclopédique. De manière analogue, L. Filliettaz (2001) montre l'interrelation entre ce qu'il appelle les composantes « praxéologique » et « conceptuelle » des productions discursives. Ainsi, « l'action ne se déploie jamais sans mobiliser des représentations conceptuelles », tandis que ces représentations sont précisées à travers leur actualisation praxéologique (ibid. : 126-127). La demande d'un livre dans une librairie constitue ainsi une requête qui exploite les paramètres de l'interaction qui permettent de comprendre que le client cherche un « livre comme objet de savoir », éliminant la possibilité qu'il cherche un objet correspondant à « livre comme consignation d'un itinéraire » ou « livre comme support d'écritures comptables » (ibid. : 130). Nous aboutissons ainsi à la tripartition de trois facteurs de mémoire discursive, un ensemble de ressources interprétatives imbriquées les unes dans les autres, à savoir le cotexte, le contexte situationnel et le contexte encyclopédique. Le texte est un moteur interactionnel qui développe les référents et les enjeux de la situation, ce qui veut dire qu'il doit être considéré comme un facteur situationnel et non seulement comme un édifice sémiotique. Le contexte situationnel permet d'ancrer l'interprétation dans une représentation intersubjective de la praxis. Comme nous le verrons par la suite, le contexte encyclopédique est nécessaire à toute interprétation. Autrement dit, l'interprétation d'un constituant textuel donné va s'informer des trois ressources, c'est-à-dire du co(n)texte, ensemble qui forme la situation d'interaction.

---

formes d'expression médiatisent nécessairement l'organisation des pratiques langagières » (Filliettaz 2001 : 105).

Nous rappelons que le co(n)texte dont nous parlons est celui de l'interprétant. En se plaçant explicitement dans la position d'interprétant (ou « archi-interprétant », suivant la terminologie de Kerbrat-Orecchioni), l'analyste renonce à l'ambition de juger de l'état d'âme du sujet parlant, à la possibilité de se positionner au-dessus de l'interaction discursive pour ainsi dévoiler le motif réel du discours. A l'instar de Kerbrat-Orecchioni, notre perspective est donc sémasiologique (de décodage), et pas onomasiologique (d'encodage) (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 110).

### **3.3.2 Un contexte ubiquitaire et une sémantique instructionnelle**

Pour H. Nølke (1994, voir chapitre 2, section 2.4 *supra*) et G. Kleiber (1994), il n'y a pas de sens littéral dans le sens usuel de l'expression. Dans une approche instructionnelle et cognitive de la question du contexte, Kleiber avance que dans la pratique interprétative, on ne peut pas extraire une phrase de tout contexte (1994 : 16) :

« [...] toute phrase quelle qu'elle soit a toujours besoin d'un contexte. Il n'y a donc pas de sens littéral d'une phrase tel qu'on le conçoit habituellement [...] Le cas des phrases génériques du type *Le sucre se dissout dans l'eau* n'est qu'un contre-exemple apparent : le contexte dans ce cas est représenté par nos connaissances stéréotypiques sur *sucre*, *eau*, et la relation prédicative. Il s'agit donc d'un contexte par défaut ou d'une situation proto- ou stéréotypique. »

Il nous est donc impossible de comprendre une phrase « hors contexte », parce que le processus d'interprétation imposera forcément des connaissances proto- ou stéréotypiques afin de la rendre intelligible. Même la phrase la plus générale fait appel à des connaissances encyclopédiques. Le contenu sémantique que le sujet parlant attribue à la phrase dépend donc de certaines dispositions. De même, selon Kerbrat-Orecchioni :

« il est absolument impossible de faire le départ entre les propriétés véritablement sémantiques d'un item et les valeurs 'encyclopédiques' ou idéologiques dont l'investissent ses utilisateurs : les sèmes n'étant que les images abstraites des propriétés qu'attribuent au dénoté les sujets parlants, c'est finalement l'ensemble de leurs savoirs et croyances sur ce dénoté qui viennent se cristalliser dans le sémème » (2006 : 229).

Mais qu'en est-il alors de la notion du sens littéral d'une phrase, déterminé par la sémantique des constituants et la manière de leur combinaison ? L'interprétation ne dépend-elle pas d'un noyau sémantique au niveau de la langue, faute de laquelle toute interprétation serait complètement arbitraire ? C'est à ce niveau qu'intervient la notion d'instructions. Admettant la nécessité de restrictions conventionnelles, on peut imaginer le sens d'une phrase comme instructionnel, c'est-à-dire comme apportant des indices qui guident l'introduction du savoir nécessaire à l'interprétation (Kleiber 1994: 17, voir aussi Adam 2006 : 1). On y reconnaît les idées fondamentales de la pragmatique intégrée. Au cas où il n'y a pas de co(n)texte accessible, on applique un contexte par défaut. La phrase est donc à l'origine de la production de son propre contexte. Autrement dit, la partie du cotexte et les connaissances extra-textuelles jugées pertinentes le sont en fonction des instructions sémantiques de la phrase elle-même (Kleiber 1994 : 17-18). Soit la séquence suivante :

(6) Je suis passé de la salle de bain dans la cuisine. Le plafond était très haut.

L'antécédent co-textuel du *plafond* est *la cuisine*. Or, avec une petite modification, la séquence donne une interprétation différente :

(6') Je suis passé de la salle de bain dans la cuisine. Le plafond était trop haut.

Dans ce cas-ci, l'antécédent du *plafond* est *la salle de bain*, ce qui constitue une différence de mobilisation cotextuelle attribuable à une simple modification phrastique (Wilson 1989 dans Kleiber 1994 : 15-16). La raison de cette différence est que *trop* permet une interprétation où la deuxième phrase constitue non seulement une précision descriptive d'un élément de la première phrase, mais une explication de l'événement même. Dans la perspective de la théorie de la pertinence, une telle interprétation fournit un effet contextuel plus important que la description, car les informations anciennes (*Je suis passé de la salle de bain dans la cuisine*) se voient enrichies d'une cause. La pragmatique

intégrée, tout en admettant la validité de la cognition, y voit par contre une mobilisation de la valeur argumentative de *trop*, interprétation à laquelle nous souscrivons.

Ainsi, une phrase choisit son co(n)texte en convoquant une partie des connaissances accessibles, que celles-ci soient stéréotypiques ou spécifiques, textuelles ou situationnelles. Une interprétation par défaut, au niveau de la langue, est modifiée et précisée par l'information pertinente liée à la réalisation de la phrase en tant qu'énoncé<sup>60</sup>.

Comme le dit J.-M. Adam (1999 : 125) :

« Ce n'est que dans une situation donnée qu'un énoncé comme 'Claude est en train de tondre la pelouse', par exemple, est interprétable comme reproche, éloge ou simple renseignement ; comme signifiant qu'elle veut que son jardin ressemble à ceux qu'elle admire en Nouvelle-Angleterre ; ou encore qu'elle est en train de se défouler pour oublier ses soucis. »

### **3.3.3 La saillance cognitive comme principe organisateur du co(n)texte**

Si la sémantique est instructionnelle, il reste à voir par quelle dynamique les différents éléments co(n)textuels peuvent entrer en jeu dans le processus interprétatif. Selon Kleiber, le co(n)texte est mobilisé en fonction de son accessibilité cognitive. Ainsi, l'information cotextuelle est jugée plus saillante que celle des facteurs situationnels, parce que plus accessible. Par exemple, la recherche d'un antécédent du pronom personnel *il* se fait dans le cotexte. En l'absence d'une telle information cotextuelle, on doit avoir recours à la situation. La raison en est que le co(n)texte n'est pas une entité extérieure, mais une construction cognitive qui dépend de la mémoire, et ce qui se trouve « explicitement introduit dans la mémoire » est plus accessible et donc plus saillant que quelque référent implicite (Kleiber 1994 : 18-19). De plus, le co(n)texte spécifique triomphe du co(n)texte général. « On ne recourt au contexte général que par défaut, que s'il n'y a pas de contexte plus spécifique d'accessible » (Kleiber 1994 : 19). La conception du co(n)texte que représente Kleiber se base donc sur une double dynamique d'accessibilité et d'effet cognitifs, à l'instar de la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1989) :

---

<sup>60</sup> Ce parcours interprétatif est d'ordre théorique, et ne correspond probablement pas à l'interprétation telle qu'elle se réalise par un individu concret. Or nous n'avons pas pour objectif de formuler des hypothèses sur le parcours interprétatif effectif.

« une hypothèse est d'autant plus pertinente dans un contexte donné que ses effets contextuels y sont plus importants [...] une hypothèse est d'autant plus pertinente dans un contexte donné que l'effort nécessaire pour l'y traiter est moindre » (Sperber & Wilson 1989 : 191).

La dynamique peut s'illustrer à l'aide de l'exemple suivant :

- (7) Le peintre Marcel Duchamp est mort à Paris à l'âge de 81 ans. Une importance rétrospective de l'œuvre de l'auteur de 'La Femme 100 têtes' aura lieu cet hiver à l'ARC (dans Kerbrat-Orecchioni, 2006 : 229).

Le lecteur qui ne sait pas que Duchamp n'est pas l'auteur de « La Femme 100 têtes » aurait tendance à y établir « une relation de co-référence » (ibid. : 230), alors que la bonne interprétation implique de l'information qui n'a pas été introduite par le texte. Cet exemple semble aller à l'encontre de l'hypothèse de Kleiber, mais il met au contraire en avant la manière dont les relations anaphoriques et cataphoriques sont interprétables grâce au principe d'accessibilité cognitive, selon lequel il faut chercher les référents là où ils sont les plus accessibles. Comme le dit Kerbrat-Orecchioni, « le discours est une pratique qui *exploite* les savoirs préalables en même temps qu'elle en *constitue* sans cesse de nouveaux » (ibid., 1986 : 165). Le malentendu est dans ce cas-ci plausible justement parce que le lecteur n'ayant pas les connaissances nécessaires, serait amené à croire que « l'auteur de 'la Femme 100 têtes' » fait partie de la constitution de savoirs nouveaux, alors que l'interprétation dépend de savoirs préalables, et cela sans indication contraire. Les connaissances encyclopédiques l'emportent ici sur l'anaphore potentielle du cotexte.

Autrement dit, le cotexte ne l'emporte pas toujours sur le contexte plus large, car tout sujet parlant compose son énoncé en fonction des enjeux interactionnels et de sa propre représentation des connaissances du destinataire. Anticiper ainsi sur l'interprétation permet au sujet parlant de faire un pari, de ménager ses efforts énonciatifs, en se permettant de ne pas fixer chaque relation transphrastique selon des conventions transphrastiques rigoureuses. Inversement, tout interprétant doit être prêt à mobiliser ses savoirs encyclopédiques et situationnels, sans lesquels sa mémoire textuelle le porte au malentendu. La communication se base ainsi sur une dynamique qui intègre les structures

linguistiques, la composition textuelle, des savoirs préalables et nouveaux, des mécanismes cognitifs et des conventions communicatives.

### **3.4 L'importance du cadre social de l'interaction**

Si l'on veut expliquer la création de sens comme le résultat d'une énonciation effectivement produite, on ne pourra pas s'en tenir à une perspective théorique qui cherche à décrire le fonctionnement général de la communication humaine. Des théories pragmatiques générales, comme celles de Grice, d'Austin, de Searle et de Sperber & Wilson ne suffisent donc pas à la création d'une méthode d'analyse, car il faut également prendre en compte les conventions plus particulières qui contribuent à structurer les interactions humaines, et partant, l'interprétation de toute production sémiotique qui s'y manifeste. C'est dans cette optique que nous comprenons la critique de Charolles (1990) contre la théorie de la pertinence, dont les prévisions théoriques cognitives ne tentent pas de répondre à la problématique du cadre social, qui permet aux sujets interprétants d'arriver à l'interprétation visée par le sujet parlant (voir chapitre 2, section 2.8.1, ex. (38)). Autrement dit, si l'approche cognitive s'avère fructueuse pour la description de phénomènes comme la co-référence, on voit plus difficilement son utilité pour des problématiques interprétatives qui font intervenir des éléments relevant des conventions de la situation d'interaction. Pour la problématique qui nous concerne, celle de la polyphonie discursive, la prise en compte de la dimension situationnelle s'avère être de première importance. Qu'il s'agisse de la saturation d'une variable de la configuration ou de l'apparition d'une voix en co(n)texte, il faut se référer non pas à des mécanismes cognitifs, qui relèvent du non observable, mais à des mécanismes d'interaction sociale, une structure dont l'existence est attestée par la capacité qu'ont les interactants de s'accorder tacitement sur les enjeux qui les réunissent.

#### **3.4.1 Les genres du discours**

M. Bakhtine a souligné l'importance de considérer les productions verbales dans la lumière de leur rapport aux « domaines de l'activité humaine » (Bakhtine 1984 [1953] : 265) :

« L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux et écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue – moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux –, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle » (ibid.).

Donc, malgré l'unicité de chaque production verbale, Bakhtine affirme que « chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés<sup>61</sup>, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours* » (ibid.).

S'inspirant des travaux de Bakhtine, la linguistique, la rhétorique et l'analyse du discours ont essayé de systématiser et d'opérationnaliser le concept du genre, susceptible de faire un pont théorique entre les productions verbales et les pratiques sociales qui les encadrent. Ainsi, le concept a été employé et développé par la praxématique (Détrie et al. 2001), l'analyse du discours et la linguistique textuelle (Maingueneau 2007, Charaudeau 2001, Adam 1999, Rastier 1998), aussi bien que par les travaux relevant des traditions américaine et nordique d'études rhétoriques (Miller 1984, Berge 2003). Se positionnant également dans cette tradition bakhtinienne, K. Fløttum, K. Jonasson et C. Norén définissent le genre comme suit :

« Le genre constitue une pratique discursive qui, pour des raisons historiques et socio-culturelles, a reçu un nom qui peu à peu s'est fixé de sorte que les sujets parlants en ont une conception suffisamment claire pour pouvoir le produire et l'interpréter. Un genre, tout en étant une unité souple, se réalise par un texte caractérisé par des traits linguistiques et compositionnels plus ou moins fixes » (2007 : 54).

Selon F. Rastier, le genre est « un principe organisateur du texte et un mode sémiotique de la pratique en cours » (Rastier 1998 : 106). Chaque pratique a son propre « régime d'interprétation », auquel correspond « un mode de contextualité<sup>62</sup> et un type de parcours interprétatif » (ibid. : 109)<sup>63</sup>. Ainsi, le genre peut prescrire les relations « entre grandes

---

<sup>61</sup> Le terme « énoncé » ne doit pas se comprendre ici comme une entité sémantique, mais dans son acception discursive. « Les frontières de l'énoncé concret, compris comme une unité de l'échange verbal, sont déterminées par l'*alternance des sujets parlants* » (Bakhtine 1984 [1953] : 277.) Il s'agit donc d'une production verbale accomplie, qu'il s'agisse d'un roman ou d'une réplique « monolexématique » (ibid.).

<sup>62</sup> Rastier utilise le terme de *contexte* aussi là où nous avons choisi celui de *cotexte*.

<sup>63</sup> Voir aussi Fløttum & Gjerstad (2010).

unités textuelles », comme « l'introduction et la conclusion d'un article scientifique » (ibid. : 102). Si l'auteur d'un tel article doit commencer par spécifier le propos et la finalité de son travail – le savoir objectif sur le monde, et les moyens d'y parvenir –, c'est pour permettre une lecture attentive conformément à l'idéalité de la quête du savoir. Le genre est ainsi une convention qui relie le textuel et l'interactionnel, par le fait de réguler le lien entre les partenaires de communication.

P. Charaudeau parle à ce propos d'un « contrat de communication » (1995, 2001), qui structure les « conditions psycho-sociales qui contraignent [les comportements langagiers] selon des types de situation d'échange » (Charaudeau 1995 : 104). Un tel « contrat » constitue donc un cadre à l'intérieur duquel le sujet parlant peut réaliser son « projet de parole » :

« Par exemple, toute publicité devra comporter les indices linguistiques et sémiologiques de son cadre de contraintes (ce qui la fait reconnaître comme publicité) ; mais, par ailleurs, chaque publicité choisira sa stratégie de captation. Pour ce faire, le sujet communicant fera des choix qui seront révélateurs de sa propre finalité, de sa propre identité, de son propre propos, et qui lui permettront de se construire sa propre légitimité, sa propre crédibilité et sa propre captation » (ibid. : 103).

La liberté du sujet communicant est donc relative, et varie en fonction du contrat de communication qui l'engage. A ce propos, Maingueneau fait une distinction entre les « genres conversationnels », qui « ne sont pas étroitement liés à des lieux institutionnels », et qui sont donc caractérisés par peu de contraintes compositionnelles et thématiques. Par contre, les « genres institués » constituent des conventions communicationnelles où les interactants jouent des rôles prescrits. Ainsi, l'interview, le journal quotidien ou la consultation médicale sont caractérisés par des conventions d'interaction, ce qui fait de ces genres des cadres relativement stables et préétablis (Maingueneau 2007 : 75-76). De même, Kerbrat-Orecchioni fait la distinction entre la conversation et des types d'interactions plus contraignants (1990 : 113-123). L'interaction conversationnelle se caractérise par un contact immédiat, spontané et égalitaire entre les interactants, aussi bien que par une absence de finalité autre que celle de la conversation (ibid. : 114).

### 3.4.2 L'interaction verbale comme action médiatisée

Dans une optique praxéologique, et représentant l'approche modulaire de l'Ecole de Genève (Roulet et al. 2001), L. Filliettaz considère que l'agir, y compris les productions verbales qui le médiatisent, se base sur « des ressources schématiques » de complétude variable (2002 : 49-50). Le débat radiophonique et l'entretien médiatique se caractérisent ainsi par un fort degré de « déterminations qui en préforment partiellement l'accomplissement », tandis que les conversations familières sont « moins schématisées », ce qui en fait des activités moins prévisibles (ibid. : 50). Or, il s'agit de différences de degré, constat qui mène à la reconnaissance que « la rationalité des conduites intentionnelles n'est réductible ni à une entité cognitive schématique ou typifiante qui préforme l'agir, ni à une signification strictement émergente, mais qu'elle procède simultanément de ces deux ordres de faits » (ibid. : 49). Afin de distinguer les dimensions schématique et émergente des conduites intentionnelles, Filliettaz introduit une dichotomie terminologique, entre **l'activité** (« l'ensemble des ressources schématiques de l'agir, telles qu'elles procèdent du produit cristallisé de préexpériences évaluées ») et **l'action** (« les réalisations effectives et négociées de telles activités par des agents déterminés dans le cadre de situations déterminées ») (ibid. : 51). Cette distinction s'inspire des travaux de J.-P. Bronckart (1997), selon qui les dimensions schématique et émergente s'influencent dans un rapport dialectique. Ainsi, Filliettaz constate que « toute action effective se fonde sur des ressources, telles qu'elles relèvent de l'activité, et toute activité est le produit socio-historique d'actions évaluées » (2002 : 51). Ces propos font écho à Bakhtine, pour qui « la langue pénètre dans la vie à travers des énoncés concrets (qui la réalisent), et c'est encore à travers des énoncés concrets que la vie pénètre dans la langue »<sup>64</sup> (1984 [1953] : 268). Chez Bronckart et Filliettaz, on reconnaît donc une vision à la fois structuraliste et dialogique de l'expérience humaine. Que l'on parle de la langue ou d'activités, il s'agit dans les deux cas de représentations psycho-sociales nécessaires à la coordination interactionnelle, et qui se modifient historiquement à travers des réalisations effectives, sous les formes de la parole et des actions.

---

<sup>64</sup> Rappelons qu'ici, le terme « énoncé » désigne non pas une unité linguistique, mais une production verbale accomplie.

L'activité s'intériorise par les individus dans la forme de « représentations praxéologiques », qui comprennent un ensemble de « parcours actionnels typiques » (Filliettaz 2002 : 52-53). Ainsi, la représentation praxéologique d'une « incursion en librairie » se caractérise par des parcours comme ENTRÉE – OUVERTURE – ACHAT/COMMANDE ou ACHAT/VENTE ou RENSEIGNEMENT – CLÔTURE - SORTIE. Mais ces parcours ne représentent nullement l'ensemble de ceux qui sont possibles, car l'interaction émergente pourra prendre une direction qui n'est pas prévue par la représentation praxéologique, ce qui sera le cas si le client et le libraire s'engagent dans le bavardage. Il faudra dès lors considérer ces représentations comme « des entités psychiques correspondant au produit intériorisé des expériences passées des agents », qui permettent d'attribuer une pertinence intersubjective aux conduites – verbales et non verbales – des interactants (ibid. : 55). De même, la possibilité qu'ont les interactants de s'écarter des représentations sans perdre la capacité de s'entendre, témoigne de la souplesse de la cognition humaine et de l'aptitude à (re-)négocier les enjeux qui réunissent les interactants, même dans des situations qui sont fortement conventionnalisées.

Le caractère à la fois schématique et émergent des conduites finalisées, et donc de la pratique discursive, permet de conceptualiser la situation d'interaction comme un complexe dynamique, qui ne constitue pas une simple ressource interprétative, mais qui se voit constamment modifié, peut-être même profondément altéré, lors de l'échange verbal. Ainsi, « la prise en compte des contextes d'action et des capacités 'modificatrices' des productions langagières constitue pour l'analyse du discours un enjeu majeur, dont elle tire sa singularité, et sur lequel elle fonde la pertinence de son programme de recherche » (Filliettaz 2003/4 : 33). Alors, il n'est plus chose aisée de séparer le cotexte et le contexte situationnel, car celui-là participe de la constitution de celui-ci, tandis que le cotexte pertinent se convoque entre autres en fonction des enjeux situationnels. Les deux s'intègrent dans un ensemble mémoriel, qui se mobilise en fonction du message à interpréter. Qui plus est, le signifiant d'une information cotextuelle vient « progressivement à s'oblitérer », pour s'assimiler à la compétence encyclopédique (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 16), alors que la compétence encyclopédique se convoque en fonction des instructions sémantiques des productions verbales et du déroulement

praxéologique de l'interaction. C'est ainsi que l'évocation d'un « livre » dans une librairie fait penser à un objet de savoir, et non à un objet qui s'emploie pour le calcul d'un itinéraire ou pour des écritures comptables (Filliettaz 2001 : 130).

Face à un tel ensemble d'informations hétérogènes, on comprend le rôle de structuration productive et interprétative que jouent les genres et, plus globalement, les représentations praxéologiques. Identifier le type d'activité dans lequel on est engagé permet d'interpréter les actions (médiatisées ou non par le verbal) en fonction d'enjeux plus ou moins établis, tandis que ces enjeux sont précisés et évalués, même altérés, à travers l'évolution de l'interaction. Ainsi, nous avons vu que l'incursion en librairie est guidée par un ensemble restreint de représentations praxéologiques, ce qui n'empêche pourtant pas le développement d'enjeux alternatifs, comme l'établissement d'un lien personnel à travers le bavardage. De même, l'interprétation d'une allocution politique s'informe des enjeux du salut public et de la concurrence entre différentes visions et ambitions, enjeux qui changent et se précisent au cours de l'interaction. Le pouvoir altérant de la parole devient parfois particulièrement évident. Considérons par exemple une allocution télévisée de Boris Eltsine, prononcée le 31 décembre 1999. Annoncée au départ comme une allocution marquant le millénaire, elle changea profondément son propre cadre actionnel dès le moment où le président russe annonça sa démission. On voit donc que la situation est dynamique, sensible aux changements imposés par la parole, qui, on pourrait dire, crée son propre co(n)texte. Cependant, si l'on considère le co(n)texte à la fois comme une ressource d'interprétation psycho-sociale convoquée en fonction des instructions linguistiques, et comme le produit du processus interprétatif, on finit par une circularité qui peut entraîner une confusion notionnelle. C'est pourquoi nous réserverons le terme de co(n)texte (cotexte, contexte situationnel, contexte encyclopédique) à l'ensemble des connaissances convoquées dans l'interprétation d'un constituant textuel, alors que nous parlons de la situation d'interaction pour désigner le cadre social qui réunit les interactants, et qui est susceptible de subir des changements en fonction de leurs contributions sémiotiques.

On voit que la pertinence du comportement des participants s'évalue en fonction de son inscription dans une interaction en cours de réalisation, interaction dont la signification sociale découle (au moins partiellement) de représentations intersubjectives,

mais qui reste forcément ouverte à des changements plus ou moins importants. Nous trouvons donc, avec Filliettaz (2002 : 167-168), que la question des genres ne peut pas se passer d'un questionnement sur l'(inter)action en général, et sur son caractère à la fois conventionnel et émergent. C'est à travers un tel questionnement que se réaliserait le projet prôné par Bakhtine, selon qui il faut étudier « des formes et des types d'interaction verbale en liaison avec les conditions concrètes où celle-ci se réalise » (Bakhtine 1977 [1929] : 137 dans Filliettaz 2003/4 : 32), et pour qui « [l]a variété des genres du discours présuppose la variété des visées intentionnelles de celui qui parle ou écrit » (Bakhtine 1984 [1953] : 275).

### **3.5 L'Ecole de Genève :**

#### **une approche modulaire de la complexité discursive**

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, le discours est un phénomène dynamique qui combine des représentations relevant de systèmes différents. Dans cet ensemble intersubjectif, les différents éléments – les comportements communicatifs et non communicatifs, le textuel, les activités, l'encyclopédique – s'informent mutuellement, pour donner un sens au vécu et à l'agir social. L'analyse qui cherche à rendre compte de cette complexité se doit donc d'abstraire, ou modulariser, les différentes parties constitutives, et de bien définir les notions qui y sont impliquées.

Dans ce travail, nous adopterons l'approche analytique développée par E. Roulet et ses collègues de l'Université de Genève (Roulet et al. 2001). L'ensemble théorique et méthodologique de l'Ecole de Genève a été développé dans une perspective modulaire et interactionniste. Ces chercheurs ont élaboré un instrument d'analyse justement en subdivisant le discours en plusieurs dimensions (d'ordre linguistique, textuel et situationnel), qui se combinent dans des formes d'organisation (e.g. l'organisation sémantique, l'organisation informationnelle, l'organisation topicale, et l'organisation stratégique) (Roulet 2001a : 51). Une telle subdivision permet de systématiser l'analyse d'un objet fort complexe, en explicitant l'interaction des facteurs qui occasionnent une interprétation donnée, ce qui correspond à l'un des objectifs principaux de notre analyse.

Cette méthode apporte également d'autres avantages analytiques. D'abord, elle s'est développée dans le but d'analyser des productions verbales authentiques, ce qui lui donne

une flexibilité et une récursivité qui permet d'étudier des discours moins structurés et plus elliptiques que les exemples illustratifs qu'offrent souvent les théoriciens. Ensuite, la méthode genevoise est ancrée dans une perspective instructionnelle et psycho-sociale. Tout en admettant l'importance des processus cognitifs, elle ne se base pas sur leur fonctionnement cérébral, mais sur leur interaction avec des facteurs d'ordre social. Ainsi, Roulet considère que la théorie de la pertinence offre « une description satisfaisante » des inférences interprétatives, mais aussi que cette théorie n'offre pas à l'analyste un moyen de rendre compte du déroulement exact de ces inférences. La complexité de l'interprétation ne permet pas à la théorie de la pertinence de prédire son déroulement. L'analyste doit se contenter de « formuler différentes hypothèses *a posteriori* sur les parcours inférentiels des interactants » (Roulet 2001c : 192). Dans l'analyse du discours, le cognitif ne se laisse pas abstraire de son cadre d'(inter-)action sociale, car il ne se manifeste qu'en corrélation avec ce cadre. L'approche des genevois est donc déclarée « psycho-sociale », et elle comporte non seulement l'analyse de la communication, mais aussi la description de la manière dont le discours se noue à l'action, dans une perspective praxéologique (Filliettaz 2001, 2002)<sup>65</sup>.

A la base du dispositif modulaire se trouvent deux hypothèses. D'abord, les Genevois considèrent (avec Charaudeau 1989) qu'il y a trois types de contraintes régissant le discours, d'ordre situationnel, textuel et linguistique (Roulet 2001a : 44). Ensuite, ils font « l'hypothèse qu'un objet complexe peut être décomposé en un certain nombre de systèmes d'informations simples et notionnellement indépendants, qui déterminent différentes formes d'organisation » (Roulet 2001a : 42). L'indépendance notionnelle devra se comprendre comme la possibilité, pour chaque système, d'être décrit sans référence aux autres systèmes. Il est donc possible de décrire la dimension syntaxique (relevant des contraintes linguistiques), sans avoir recours à la dimension hiérarchique (relevant du texte) et à la dimension référentielle (relevant de la situation), et réciproquement. Ainsi, on peut procéder à leur description individuelle, avant de rendre compte de leur combinaison – des formes d'organisation – dans l'interprétation effective

---

<sup>65</sup> Cette discussion peut être mise en rapport avec celle de l'hétérogénéité énonciative. A notre avis, la complexité inférentielle de l'interprétation relève de la dimension constitutive du dialogisme. Les voix implicites qui correspondent à la compétence encyclopédique des interactants peuvent difficilement faire l'objet d'une analyse formalisée (voir chapitre 2, sections 2.5 et 2.8.2).

(ibid.). Il y a également des formes d'organisation complexes qui relèvent de la combinaison de modules et de formes d'organisation simples.

Plus précisément, les Genevois ont identifié cinq modules qui se laissent décrire de manière indépendante : « les modules **interactionnel** et **référentiel** (qui relèvent de la composante situationnelle), le module **hiérarchique** (qui relève de la composante textuelle), et les modules **syntaxique** et **lexical** (qui relèvent de la composante linguistique) » (ibid. : 44). Les deux modules linguistiques comprennent des phénomènes dont se sont occupés traditionnellement les linguistes. Le module syntaxique inclut des phénomènes comme les pronoms anaphoriques, les temps verbaux, les constructions clivées. Le module lexical comprend « la prononciation, l'orthographe, les propriétés grammaticales et les sens des mots des différentes variétés de la langue », y compris le contenu conceptuel des lexèmes et les instructions des connecteurs et des déictiques (ibid. : 44-45). On voit qu'une théorie comme la ScaPoLine traite de phénomènes relevant du module syntaxique et du module lexical, qui alimentent donc les deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue. Quant à la structure textuelle, elle se laisse décrire par le module hiérarchique, qui comprend les règles et les catégories permettant d'analyser l'agencement des éléments constitutifs de tout texte (ibid. : 45). Ce module constituera le point de départ de l'analyse discursive de la polyphonie discursive, donc de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue. La composante situationnelle consiste de deux modules : le module référentiel décrit les représentations conceptuelles et praxéologiques qui sous-tendent et qui se développent dans toute activité discursive (ibid. : 45-46, Filliettaz 2001 : 99-103), alors que le module interactionnel concerne la matérialité de la situation, comprenant le nombre d'interactants, le canal (oral/écrit/visuel) la co-présence ou la distance spatio-temporelle et le degré de réciprocité de la communication (Roulet 2001a : 46, Burger 2001 : 141).

Les cinq modules peuvent se combiner de différentes manières, dans la constitution d'un certain nombre de formes d'organisation élémentaires. Ainsi, l'organisation **phono-prosodique** et l'organisation **sémantique** résultent du couplage d'informations syntaxiques et lexicales. L'organisation **opérationnelle** concerne l'interrelation discursive du verbal et de l'actionnel, et se construit sur la base d'informations référentielles et hiérarchiques (Roulet 2001a : 47). L'organisation **relationnelle** permet

la description des « relations entre des constituants textuels et des informations en mémoire discursive ». S'y combinent des informations d'ordre hiérarchique (l'information sur les constituants textuels), référentiel (l'information sur l'univers du discours qui est stockée en mémoire discursive) et linguistique (l'information apportée par les connecteurs et les constructions syntaxiques qui marquent une relation illocutoire ou interactive) (ibid. : 48). L'organisation **séquentielle** définit et repère des séquences narratives, descriptives et délibératives. Elle se fonde sur des informations hiérarchiques et référentielles (ibid.). L'organisation **informationnelle** repère les topiques et les propos des actes textuels, et se constitue sur la base d'informations hiérarchiques, linguistiques et/ou référentielles (ibid., voir chap. 4, section 4.2 *infra*). Finalement, l'organisation **énonciative** définit et identifie les différentes formes de discours représentés (Roulet 2001a : 48), voir chap. 2, section 2.3 *supra*), en les distinguant des discours produits. Elle combine des informations linguistiques, interactionnelles et référentielles (Roulet 2001d : 281).

S'ajoutant à ces formes d'organisation élémentaire, il y a cinq formes d'organisation complexes, qui se créent sur la base d'informations issues de modules ou de formes d'organisation. D'abord, l'organisation **compositionnelle** développe l'analyse des séquences repérées dans l'organisation séquentielle, et traite de leurs formes et fonctions. Outre l'organisation séquentielle, elle se base sur des informations hiérarchiques, référentielles, linguistiques et relationnelles (Roulet 2001a : 49). L'organisation **périodique** concerne la ponctuation du discours, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Elle combine le module hiérarchique et l'organisation phono-prosodique/graphique (ibid.). L'organisation **topicale** décrit l'agencement discursif des informations, en articulant l'organisation informationnelle aux modules linguistique, référentiel et hiérarchique (ibid., voir chap. 4, section 4.3 *infra*). L'organisation **polyphonique** se base sur l'information issue de la description de l'organisation énonciative. Elle se fonde plus précisément sur des informations issues de plusieurs modules (hiérarchique, linguistique, interactionnelle, référentielle) et de formes d'organisation (relationnelle, topicale et inférentielle) (Roulet 2001a : 49). Enfin, l'organisation **stratégique** concerne la relation discursive qui s'établit entre les interactants. Elle traite plus spécifiquement des relations

de *faces* et de *places*, et combine des informations linguistiques, référentielles, interactionnelles, hiérarchiques, relationnelles et topicales (ibid. : 50).

### **3.5.1 Adapter l'approche genevoise à la ScaPoLine Etendue**

Ce bref survol ne constitue nullement une présentation complète du modèle genevois, mais sert à illustrer sa diversité théorique et méthodologique, développée dans le but de rendre compte de tout aspect de la complexité discursive. Par la suite, nous réservons une présentation détaillée aux modules et aux formes d'organisation que nous appliquerons à l'analyse de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue. Le choix d'éléments jugés pertinents s'effectuera en fonction de notre perspective théorique, la polyphonie discursive ancrée dans la ScaPoLine, et en fonction de l'étendue textuelle de l'analyse, qui se limite au passage polyphonique (PP).

Or, ces particularités théoriques et analytiques ne sont pas sans conséquences pour notre application de la méthode genevoise. En effet, une telle application ne pourra pas se faire point par point, car l'organisation énonciative et l'organisation polyphonique décrites par Roulet et ses collègues ne correspondent que partiellement aux phénomènes décrits par la ScaPoLine (voir chap. 2). Tandis que la ScaPoLine décrit des phénomènes relevant entièrement du module lexical et du module syntaxique<sup>66</sup>, l'organisation énonciative et l'organisation polyphonique concernent également des informations hiérarchiques et situationnelles. En revanche, la ScaPoLine considère comme polyphoniques des phénomènes linguistiques que le modèle genevois ne prend pas en compte. Le cas de la négation peut servir d'illustration. Selon la ScaPoLine, les instructions fournies par cet élément linguistique comprennent l'apparition d'un pdv contre lequel le locuteur s'oppose de manière polémique. Articulée à une problématique discursive, il est possible que l'interprétation polémique de la négation mette en jeu et influence la relation entre les interactants (cf. Roulet 2001e). Nous ne nions pas la possibilité qu'une analyse employant les catégories organisationnelles proposées par les Genevois arrive à attribuer la même valeur stratégique à ce marqueur. Mais le parcours

---

<sup>66</sup> Nous parlons ici de la description sémantique de la ScaPoLine, et non pas de la ScaPoLine Etendue, qui en tant qu'outil d'analyse littéraire, a traité de problématiques liées au co(n)texte et aux genres.

analytique serait sans doute différent, du fait que la négation n’y serait pas considérée comme un élément de l’organisation énonciative ou de l’organisation polyphonique.

L’articulation de la ScaPoLine et de la notion de la polyphonie discursive au modèle genevois nécessite donc une certaine réorganisation analytique. Nous adoptons le cadre général du modèle genevois, selon lequel le discours se construit sur la base d’un agencement complexe des trois types de contraintes : linguistiques, textuelles et situationnelles. Mais dès que l’on y inclut de l’information linguistique telle qu’elle est décrite par la ScaPoLine, il faudra nécessairement réarticuler les formes d’organisation dans lesquelles s’intègre cette information.

A partir des cinq modules identifiés par l’Ecole de Genève, nous entreprendrons notre analyse discursive du passage polyphonique, d’abord en décrivant sa structure hiérarchique et son organisation relationnelle. Le repérage des relations entre les constituants textuels et des éléments de la mémoire discursive servira de pont à la saturation des variables polyphoniques. Cette saturation se fera ensuite en articulant l’information linguistique issue de l’analyse polyphonique, d’abord à l’organisation relationnelle, et ensuite à des informations co(n)textuelles relevant des modules référentiel et interactionnel. Il faut donc introduire une forme d’organisation complexe, **l’organisation polyphonique**, en articulant la ScaPoLine au modèle genevois. C’est ainsi que nous cherchons à développer la troisième étape de la ScaPoLine Etendue.

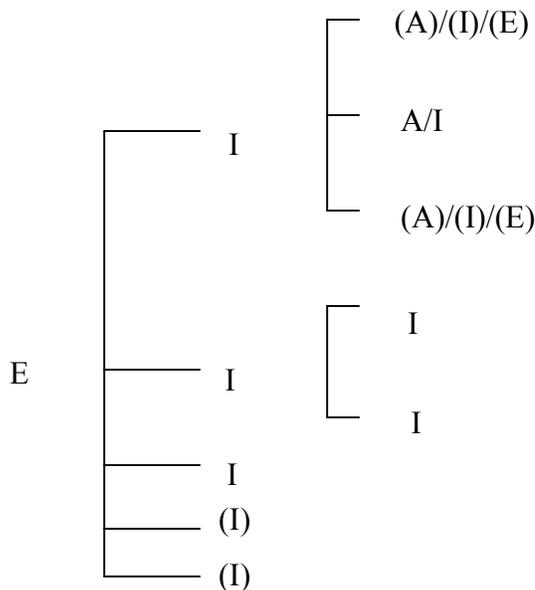
### 3.6 Le module hiérarchique

Cette dimension du discours mérite une attention particulière, car elle se trouve au cœur même du modèle genevois et à la base de la troisième étape de notre analyse. Il s’agit à ce stade de rendre compte de la structure hiérarchique des constituants textuels, mais il faut souligner que l’approche est heuristique. En effet, si l’analyse hiérarchique se fait « sans référence à des informations relevant d’autres modules, linguistiques ou situationnels », il faut tout de même faire des choix qui aboutissent à la structure « qui correspond le mieux à une interprétation » (Roulet 2001b : 75). Cette analyse est donc heuristique, en ce qu’elle profite des compétences interprétatives de l’analyste. Par exemple, le lien entre les deux propositions ‘Je ne suis pas sorti hier soir, car j’étais fatigué’ s’établit sur la base des instructions du connecteur. En cas de l’absence de ce

connecteur, l'interprétation dépend de la possibilité de l'y insérer, possibilité qui dépend d'un savoir de valeur générale 'si l'on est fatigué, on ne sort pas' (ibid. : 75), qui fonctionne comme prémisses majeure implicite d'un enthymème.

Selon l'approche genevoise, « la structure hiérarchique est constitutive de toute activité humaine complexe » (ibid. : 52), y compris la structure textuelle, qui se compose de trois types de constituants : l'échange (E) qui réunit les interactants, l'intervention (I) et l'acte (A), l'unité textuelle minimale (ibid. : 54). Cette structure peut s'illustrer comme suit (ibid.) :

Figure 1.



Il y a trois règles qui régissent la structure hiérarchique (ibid.) :

- i) tout échange se compose d'interventions, « en principe deux pour l'échange confirmatif, trois pour l'échange réparateur, voire cinq, sept ou même davantage en cas de réaction(s) négative(s) ».
- ii) « une intervention est formée minimalement d'une intervention ou d'un acte, qui peut être précédé et/ou suivi d'un acte, d'une intervention ou d'un échange. »
- iii) « tout constituant peut être formé de constituants du même rang coordonnés. »

Nous considérons que le passage que nous sommes en train d'analyser constitue une intervention, qui se compose d'interventions et d'actes :

- (2) Alors maintenant, et je prends mes responsabilités, l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose. Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe. Il permet à l'Europe de décider et d'agir. Mais il ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle. La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques.

Avant de procéder à l'analyse hiérarchique de cette intervention, nous devons considérer la question des principes sous-jacents à leur agencement. Les constituants de l'échange se joignent selon trois types de rapports : dépendance, interdépendance et indépendance. Il y a **dépendance** lorsqu'un constituant dépend d'un autre mais non l'inverse. Autrement dit, le constituant dépendant, ou subordonné (abr. s), peut être supprimé sans compromettre la structure globale, mais cette structure dépend de la présence du constituant obligatoire, ou « principal » (abr. p) (selon la règle ii). Il y a **interdépendance** lorsque deux constituants dépendent l'un de l'autre, comme les interventions dont se compose l'échange (règle i). Il y a **indépendance** lorsque l'existence d'un constituant n'est pas liée à celle d'une autre, comme les constituants coordonnés (règle iii) (Roulet 2001b : 55).

Cet ensemble de constituants et de règles de composition constitue « un mécanisme récursif », du fait qu'il permet l'intégration d'un constituant de rang supérieur (échange) dans la structure d'un constituant de rang inférieur (intervention), de manière analogue à la syntaxe (e.g. la phrase relative subordonnée au syntagme nominal)<sup>67</sup> (ibid. : 55-56). Qui plus est, la structure hiérarchique est applicable non seulement à l'échange, mais constitue aussi un outil d'analyse du discours monologal<sup>68</sup>, « qui présente une structure d'intervention plus ou moins complexe » (ibid. : 55).

Pour le dialogue, le développement et la clôture de la structure hiérarchique fait l'objet d'une négociation de la part des interactants, processus qui est lié « à deux contraintes de complétude, dites monologique et dialogique » (ce que nous nommerons *monologique* et *dialogale*, les adjectifs *monologique* et *dialogique* étant réservés à la question de

---

<sup>67</sup> Il faudra pourtant se garder de confondre les mécanismes des deux ordres linguistique et textuel (ibid).

<sup>68</sup> Roulet utilise le terme *monologique*, qui pour nous signifie l'absence de dialogisation interne (cf. Bres 2005).

l'hétérogénéité énonciative). La complétude monologale concerne la suffisance des contributions des interactants. Une intervention doit avoir une clarté qui permette au destinataire de l'évaluer. Sinon, il faudra revenir en arrière, dans le but de la clarifier. L'intervention se verra ainsi élaborée, par « l'ouverture d'une négociation secondaire de rang inférieur ». La complétude dialogale concerne la structure de la négociation, qui est initiée par une « proposition », laquelle fait l'objet soit d'une « réaction » (ce qui peut occasionner des échanges subordonnés), ou d'une « ratification » (par laquelle l'échange est clôturé) (Roulet 2001b : 57-58). Le modèle genevois met donc en avant le caractère foncièrement dynamique du discours, en considérant « l'échange comme le produit émergent d'un processus de négociation » (ibid. : 58).

### 3.6.1 L'acte textuel, constituant de base

Or, si elle se veut systématique, une telle approche descendante devra définir le constituant de base, **l'acte textuel**, sur lequel se construit la hiérarchie textuelle. Selon Reboul & Moeschler (1998 : 41, dans Roulet 2001b : 59), cette unité correspondrait à « l'énoncé », « une phrase en usage », idée que réfute Roulet, en raison du « flou de la notion de phrase » (Roulet 2001b : 62, p. 60-62 pour une discussion détaillée). Ensuite, après avoir renoncé à l'idée de baser cette unité sur l'acte de langage de Searle<sup>69</sup> (1972), les Genevois se sont inspirés de « la macro-syntaxe » de Berrendonner (1990), pour qui l'unité minimale du texte correspond à « la plus petite unité délimitée par un passage en mémoire discursive » (Roulet 2001b : 65). Ce passage est identifiable par la possibilité « de remplacer le pronom par une expression définie (sans perdre la co-référence) » (ibid.) :

- (8) Mon voisin croit qu'il (\*le brave homme) est malade.
- (8') Mon voisin est venu me voir. Il (le brave homme) croit qu'il est malade.
- (8'') Mon voisin, il (le brave homme) est malade.

---

<sup>69</sup> La raison de cet abandon est que la force illocutoire ne coïncide pas avec le contenu propositionnel. Le syntagme prépositionnel *malgré la pluie* a une valeur contre-argumentative qui correspond à celle de la construction propositionnelle *bien qu'il pleuve* (Rubattel 1987 dans Roulet 2001b : 64).

Des trois exemples, les deux derniers sont constitués de deux actes, car l'expression définie n'y rompt pas la co-référence. Le premier perd la co-référence avec l'emploi de la deuxième expression définie, et ce malgré le fait qu'il s'agisse de deux contenus propositionnels. « [Le] découpage est tout à fait indépendant du nombre de propositions qui les constituent » (ibid.).

En effet, l'acte textuel ne correspond à aucune unité linguistique, même pas la clause, définie comme une relation de rection et d'ordre syntaxiques<sup>70</sup>. Si une séquence comme 'Bien qu'il ait fait beau, je ne suis pas sorti' constitue une clause, elle est tout de même « formée de deux unités discursives minimales ». Roulet offre trois cas de figure illustrant la différence entre la clause et l'acte textuel (ibid. : 68) :

i) deux actes qui correspondent à deux clauses :

(9) Luc est arrivé en retard à la réunion, il (le malheureux) a manqué son train.

(9') Luc est arrivé en retard à la réunion, en effet, il (le malheureux) a manqué son train.

ii) un acte qui correspond à une clause :

(8'') Mon voisin pense qu'il (\*que le malheureux) est malade.

(10) De ce livre, j'ai souvent entendu parler (\*de cette publication).

iii) deux actes qui correspondent à une clause :

(9'') Luc est arrivé en retard à la réunion, parce qu'il (le malheureux) a manqué son train.

(11) J'ai écrit à Jeanne pour qu'elle (pour que cette vieille amie) me donne de ses nouvelles.

Dans i), il s'agit d'une relation textuelle entre deux actes. Dans ii), (8'') contient deux propositions qui sont dans une relation uniquement syntaxique. Dans iii), la relation entre les actes est syntaxique (à cause de la subordination) et textuelle (à cause du passage en mémoire discursive du premier constituant avant le deuxième). On voit donc que la

---

<sup>70</sup> Plus précisément, Roulet préfère de parler de *clause*, et non de *proposition maximale* ou *indépendante*, « parce que [le terme de clause] n'implique pas l'existence d'une structure prédicative et qu'il s'applique aussi bien à un syntagme (nominal ou prépositionnel) qu'à une proposition, même complexe », comme 'De ce livre, je n'ai jamais entendu parler' (Roulet 2001b : 62).

relation entre les éléments peut être textuelle (i), seulement syntaxique (ii), ou à la fois syntaxique et textuelle (iii) (ibid. : 68). L'acte, l'unité textuelle minimale, ne s'identifie donc pas par la simple coupure entre langue et parole, mais nécessite une prise en compte du traitement cognitif de l'information linguistique.

Ensuite, le critère d'identification de l'acte montre que la phrase complétive n'en est pas un (voir le cas de figure ii ci-dessus), et que le statut d'une relative dépend de sa fonction. Ainsi, une relative appositive présente un acte, ce qui n'est pas le cas d'une relative déterminative (ibid. : 65) :

(12) Ce livre, qui (lequel) est intéressant, est difficile à lire.

(13) Le livre que (\*lequel) tu m'as acheté me plaît beaucoup.

Les participales et les finales s'interprètent comme des actes (ibid.) :

(14) (Paul) étant rentré tard, il (le brave garçon) n'a pas eu le temps de te rappeler.

(15) J'ai apporté ce livre à Suzanne pour qu'elle (la brave fille) se mette au travail sans tarder.

De même, les dislocations (ou détachements) à gauche peuvent constituer des actes distincts ('ce livre, j'ai souvent entendu parler de cette publication), alors que les dislocations (ou détachements) à droite n'ont pas le même statut (cf. l'impossibilité de '\*J'ai souvent entendu parler de cette publication, ce livre') (ibid. : 66).

Nous adopterons la notion d'acte textuel, sans avoir comme projet la poursuite de la discussion concernant la question du rapport entre l'acte et les catégories syntaxiques, question qui mérite une discussion approfondie. Il faut pourtant tirer au clair les implications de nos choix méthodologiques et théoriques relevant respectivement de la ScaPoLine et de l'approche genevoise. On nous opposera peut-être l'objection que l'adoption de l'acte comme unité textuelle minimale va à l'encontre de la dichotomie phrase/énoncé qui soutient l'appareil théorique de la ScaPoLine.

Or, à notre avis, il n'y a pas de contradiction théorique. On peut se baser à la fois sur la dichotomie phrase/énoncé, et sur l'idée de l'acte textuel comme l'unité minimale du texte. Notre analyse en étapes en témoigne : pour la ScaPoLine, il s'agit de prévoir les effets interprétatifs d'un marqueur polyphonique qui peut relever de la syntaxe (e.g. le

discours représenté ou la phrase clivée) ou du lexique (e.g. les négations et les connecteurs), et dont les instructions conditionnent l'interprétation polyphonique d'un énoncé ou d'une suite d'énoncés<sup>71</sup> (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes de notre analyse). Par contre, l'analyse de la dimension hiérarchique du discours (et celles des formes d'organisation qui se basent sur cette dimension) s'occupe de l'interprétation d'un texte (3<sup>ème</sup> étape). L'important est alors de rendre compte du développement de la mémoire discursive, processus qui est conditionné par le contenu linguistique tel qu'il est décrit par la ScaPoLine, mais également par la dynamique cognitive, susceptible de recouper ce contenu en traitant les éléments constitutifs de manière consécutive. Donc, il ne faut pas confondre instructions (linguistiques) et processus (interprétatif). Autrement dit, on peut toujours parler de la configuration polyphonique d'un énoncé, tout en intégrant cet énoncé dans un ensemble textuel, où il est éventuellement découpé en actes textuels lors du processus de traitement cognitif.

Passons à l'analyse de la dimension hiérarchique de notre extrait, à commencer par le découpage en actes :

- (2) Alors maintenant, et je prends mes responsabilités, l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose. Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe. Il permet à l'Europe de décider et d'agir. Mais il ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle. La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques.

- [1] Alors maintenant, et je prends mes responsabilités,  
[2] l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu,  
[3] que l'on peut dormir tranquille,  
[4] et que plus aucune question ne se pose.  
[5] Le traité simplifié résout la crise institutionnelle,  
[6] mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.  
[7] Il permet à l'Europe de décider et d'agir.  
[8] Mais il ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités.

---

<sup>71</sup> Rappelons que des connecteurs comme *mais* ou *donc* sont susceptibles de relier un ensemble d'énoncés plus ou moins considérable.

- [9] Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain  
 [10] et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.  
 [11] Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.  
 [12] La question institutionnelle est réglée.  
 [13] Il reste maintenant à régler les questions politiques.

Dans un tel découpage, il arrive fréquemment de rencontrer des constructions qui ne se prêtent pas à une analyse certaine. On constate ainsi, à l'instar de Roulet (2001b : 74), que « [l]e traitement des structures coordonnées soulève toujours un problème, car la coordination peut être syntaxique ou textuelle, sans qu'il soit possible de décider ». Dans cet extrait, on rencontre un certain nombre de structures coordonnées, dont la première est celle qui relie trois complétives. Si on l'interprète comme la coordination textuelle de trois propositions, dont les deux dernières sont elliptiques<sup>72</sup>, il s'agira bien de trois actes séparés [2-4]. Ensuite, la dernière structure coordonnée est analysée en deux actes [9-10], ce qui se justifie par une lecture où la seconde subordonnée constitue une clause elliptique : « [il ne dit pas] comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens »<sup>73</sup>.

### 3.6.2 La hiérarchie textuelle

L'analyse de l'organisation hiérarchique de ces actes textuels peut se faire à l'aide de différents outils :

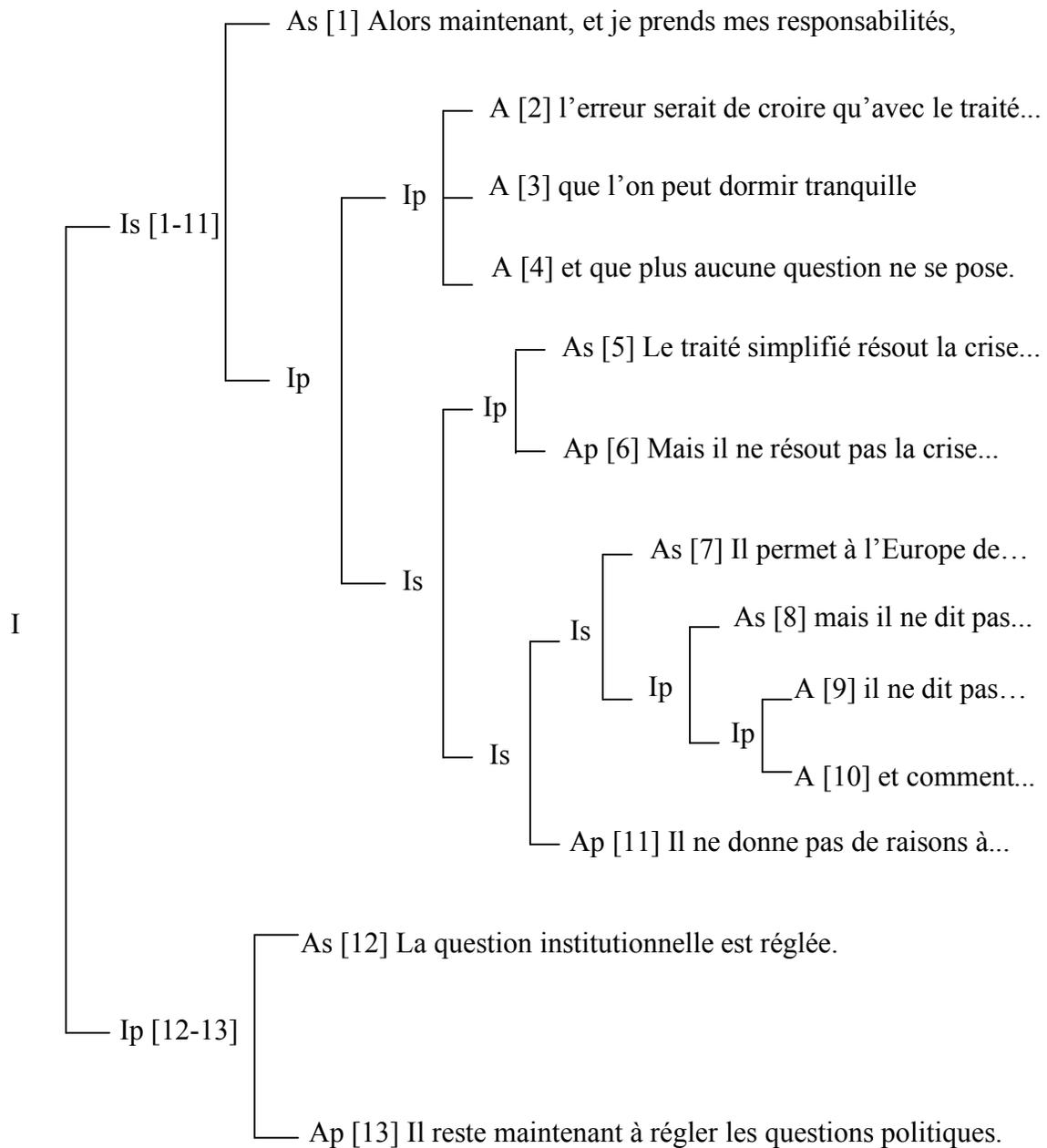
« [L]'analyste peut recourir à divers instruments heuristiques, faisant intervenir des informations d'ordres très divers, tels que la reconstitution du processus de négociation sous-jacent, la possibilité de supprimer un constituant subordonné, la présence d'un connecteur (ou la possibilité d'en insérer un dans la séquence sans modifier l'interprétation de celle-ci), voire les indications données par la ponctuation ou la prosodie » (Roulet 2001b : 75-76).

<sup>72</sup> '[l]'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié] on peut dormir tranquille' et '[l]'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié] plus aucune question ne se pose'.

<sup>73</sup> On peut également construire un exemple d'une structure similaire, où l'on montre que la co-référence s'établit entre deux expressions définies : 'il ne dit pas ce que va devenir *mon fils*, et comment *le garçon* va améliorer la vie de sa famille'. On constate donc un passage de la première subordonnée dans la mémoire discursive, avant la seconde subordonnée.

Concernant l'organisation hiérarchique de cette suite d'actes textuels, nous proposons le schéma suivant, suivi d'une explication :

Figure 2. Structure hiérarchique de I [1-13]



Avant d'expliciter les choix qui ont abouti à cette structure, soulignons qu'il ne faut pas voir dans l'analyse hiérarchique la « bonne » interprétation : « le travail de l'analyste ne peut jamais être de dégager la structure hiérarchique correcte, mais une ou les structures hiérarchiques correspondant à une ou aux interprétations possibles » (Roulet 1999 : 150). Donc, malgré l'apparence schématique de l'analyse, il faut se garder d'y voir une réification des relations textuelles.

Dans cette approche heuristique, l'analyse se fait de manière descendante, et nous commençons au niveau de l'intervention dans sa globalité, faisant l'hypothèse qu'elle regroupe deux constituants primaires, dont le premier, l'intervention I [1-11], est subordonné au second, I [12-13], du fait qu'il est supprimable.

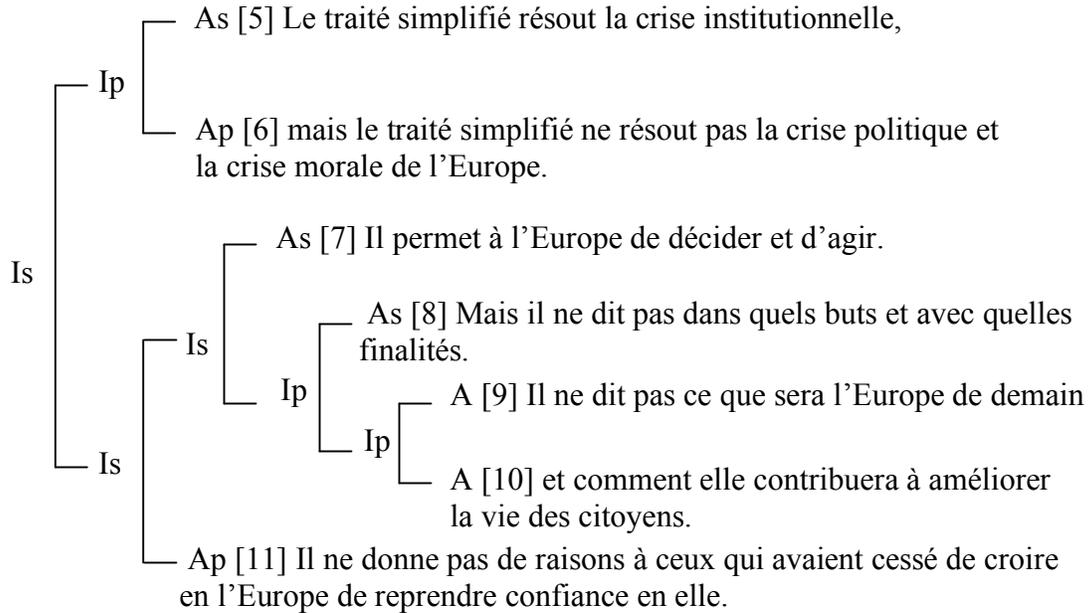
Regardons d'abord I [1-11], qui regroupe deux constituants, A [1] et I [2-11], qui est l'intervention principale. Celle-ci est composée de deux interventions, I [2-4] et I [5-11], dont le premier constituant joue le rôle d'intervention principale, du fait que la suppression de I [5-11] ne nuit pas à la structure textuelle :

[2-4] l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose [...] [12-13] La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques.

En effet, il semble que l'intervention subordonnée [5-11] joue le rôle d'argument, du fait qu'on peut l'introduire par un connecteur comme *parce que*. Nous y revenons dans la section consacrée à l'organisation relationnelle du discours.

Considérons de plus près l'organisation interne de cette intervention subordonnée, I [5-11] :

Figure 3. Structure hiérarchique de I [5-11]



Elle est composée de deux constituants, dont le premier (I [5-6]) est principal. Cette hypothèse se base sur la possibilité de supprimer I [7-11] :

[5-6] Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe [...] [12-13] La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques.

Quant à I [7-11], nous faisons l'hypothèse que c'est A [11] qui en est le constituant principal, du fait qu'il peut être introduit par le connecteur *donc*. Considérons la deuxième structure concessive. L'argument *q* correspond à I [8-10] et contient deux constituants, dont le second, I [9-10], subordonne le premier, A [8]. Cette interprétation se base sur le fait que l'on peut introduire I [9-10] par un connecteur comme *en d'autres termes*.

Cette analyse illustre le fait que l'Ecole de Genève a fait le choix d'employer une méthode heuristique pour l'analyse de la structure textuelle. Mais la fiabilité d'une telle approche dépend de l'existence de principes d'agencement sous-jacents, et de la possibilité d'un « jugement de grammaticalité » du texte en question (Milner 1995 dans Lundquist 1999). Dans une optique linguistique, textuelle et cognitive, L. Lundquist fait

l'hypothèse que le texte est justement un fait de grammaire. C'est une hypothèse qui se base sur une expérimentation, dont les résultats indiquent que les interprétants font un tel jugement de grammaticalité lors de la lecture d'un texte<sup>74</sup>. « Il doit y avoir, à notre avis, des propriétés linguistiques au niveau de l'unité *phrase* qui signalent des connexions, et par là des positions définies du moins comme étant 'avant' ou 'après' une autre position » (Lundquist 1999 : 60). Ces propriétés sont réparties en trois grandes catégories (ibid. : 60-63) :

- les cataphores et les anaphores. Elles permettent d'introduire et de perpétuer des référents discursifs ;
- les constructeurs d'espaces mentaux (voir Fauconnier 1984). Par exemple, le texte qui a fait l'objet de l'expérimentation est la narration d'un processus par lequel une entreprise cherche à embaucher un secrétaire. S'y ouvre un espace général (ouvert par le SN « emploi de secrétaire »), suivi d'un espace parent (ouvert par les SN « un entretien » et « un test »). Ensuite, celui-ci est suivi de sous-espaces (« en sténographie anglaise » et « en comptabilité informatique ») ;
- les opérateurs argumentatifs, comme *ne que* et *beaucoup*, qui marquent une orientation argumentative vers des constituants textuels adjacents (voir Anscombe (éd.) 1995).

Ces catégories ne guident pas étroitement notre approche méthodologique, mais nous verrons tout de même que les facteurs de connexion évoqués par Lundquist ont une pertinence théorique et méthodologique. Certains opérateurs argumentatifs, comme *ne que*, jouent le rôle de marqueurs polyphoniques, et sont susceptibles d'occasionner des relations argumentatives avec des constituants textuels adjacents. L'organisation topicale, qui sert à identifier les PP (voir chapitre 4), se base entre autres sur les cataphores et les anaphores, aussi bien que sur le conceptuel<sup>75</sup>.

---

<sup>74</sup> Dans cette expérimentation, on a demandé aux sujets de déterminer si une suite de huit phrases constituait un texte, et sinon, de réorganiser cet ensemble, pour en former un texte.

<sup>75</sup> Pour ce qui est du conceptuel, Lundquist se base sur la théorie sémantique des espaces mentaux de G. Fauconnier (1984), alors que l'Ecole de Genève s'appuie sur la théorie des prototypes et la phénoménologie de A. Schütz (1987 dans Filliettaz 2001 : 128-130, voir section 3.7.2 *infra*). Cette discussion dépasse notre problématique.

L'analyse heuristique de la hiérarchie textuelle constitue le premier pas de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue. Ensuite, en nous basant sur l'agencement hiérarchique des différents constituants principaux et subordonnés du PP, nous pouvons analyser **l'organisation relationnelle**, qui concerne la relation entre les constituants textuels et des informations en mémoire discursive (Roulet 2001c : 165). Ces informations peuvent relever d'un constituant adjacent ou de la dimension référentielle. C'est à ce niveau que la notion de co(n)texte acquiert sa pertinence analytique.

Avant de continuer notre analyse, il faudra donc d'abord introduire les modules interactionnel et référentiel (Burger 2001, Filliettaz 2001), qui font la composante situationnelle du discours. Après cette discussion théorique, nous entreprendrons l'analyse générique de l'organisation relationnelle, avant d'articuler cette organisation aux informations issues des deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue. On aboutira ainsi à une première interprétation discursive générique de la polyphonie. C'est à ce stade de l'analyse (section 3.9.1) que nous pourrions commencer à préciser l'interprétation polyphonique marquée linguistiquement, et à identifier les voix non marquées de la polyphonie discursive. Cette analyse sera finalement articulée aux informations précises relevant des modules situationnels, qui concernent les enjeux praxéologiques et la matérialité de l'interaction verbale (section 3.9.2).

### **3.7 La situation**

Passons à la dimension situationnelle du discours, qui se compose de deux modules : le module référentiel décrit les représentations conceptuelles et praxéologiques qui sous-tendent et qui se développent dans toute activité discursive (Roulet 2001a : 45-46, Filliettaz 2001 : 99-103), alors que le module interactionnel concerne la matérialité de la situation, y compris le nombre d'interactants, le canal (oral/écrit/visuel) la co-présence ou la distance spatio-temporelle et le degré de réciprocité de la communication (Roulet 2001a : 46, Burger 2001 : 141).

La première question qui se pose est celle de savoir pourquoi une telle distinction modulaire, entre l'action participative et l'interaction communicationnelle, donc entre les cadres praxéologique et communicationnel. Proposée par Burger (1997 : 17 dans Filliettaz 2002 : 115), elle est basée sur les travaux de Goffman (1988), pour qui

l'interaction se compose d'une signification « sociale » et d'une signification « interactionnelle ». Burger illustre la pertinence de la distinction en prenant l'exemple du licenciement d'un employé. Le licenciement constitue l'enjeu praxéologique, mais il peut se faire par plusieurs « modes de communication [...] : en face à face, par téléphone, par courrier écrit, etc. » (ibid.). L'action sociale peut donc s'accomplir par l'intermédiaire de matérialités différentes (voir aussi Charaudeau 2001). Cependant, la configuration de l'action ne s'établit pas indépendamment de la matérialité, qui pose des contraintes sur la participation, et donc sur la contribution praxéologique, de chacun des interactants (Burger 1997). De manière inverse, la structure de la relation de communication « dépend des prises de rôles des sujets, et donc de la spécification de tâches en cours » (ibid. : 18-19). La structuration de l'interaction relève donc à la fois des rôles sanctionnés des acteurs et de la matérialité, qui détermine la possibilité physique de leur intervention (ibid. : 24). Ainsi, « les cadres actionnels et les cadres interactionnels apparaissent comme des instruments nécessairement complémentaires dans la perspective d'une analyse des paramètres situationnels de l'interaction » (Filliettaz 2002 : 118).

La dynamique des rôles, des statuts et des identités sociaux a fait couler beaucoup d'encre, en sociologie (Habermas 1987), en micro-sociologie (Goffman 1974), et en analyse du discours (Burger 1997, Filliettaz 2002, Charaudeau 2001), et l'étude des paramètres situationnels est caractérisée par une prolifération conceptuelle et terminologique qui risque de brouiller plus que d'éclaircir. Afin d'éviter la confusion d'une modélisation situationnelle détaillée, nous limiterons notre perspective à des notions développées par l'Ecole de Genève, qui nous permettront d'expliquer l'interprétation de passages polyphoniques. Il s'agit notamment de la **représentation praxéologique** (Filliettaz 2001), relevant de l'activité, et du **cadre interactionnel** (Burger 2001), relevant de la matérialité de l'interaction. Pour ce qui est du sujet parlant, notre approche aboutira à une tripartition, entre **le rôle praxéologique**, **le statut social** et **le statut communicationnel**. Le rôle praxéologique concerne les actions verbales et non verbales accomplies par un acteur social. Le statut social légitime la prise de rôle de la part d'un acteur (il faut être médecin pour donner une consultation médicale, prescrire des médicaments, etc.). Le statut communicationnel concerne la combinaison du rôle praxéologique général et la matérialité de l'interaction (les interactants ont par exemple

des statuts communicationnels respectifs lors d'une consultation médicale téléphonique). Cette distinction s'inspire principalement des travaux de Burger (1997, 1999, 2001) et de Filiettaz (2001, 2002). Par la suite, nous présenterons les deux modules situationnels, à commencer par la dimension interactionnelle.

### 3.7.1 Le module interactionnel

« Le module interactionnel traite les informations relatives à la matérialité des interactions », comprenant **le canal, le mode et le lien d'interaction** (Burger 2001 : 141).

**Le canal** peut avoir trois valeurs – orale, écrite et visuelle – susceptibles de se combiner dans un ensemble pluri-canal, où l'une des valeurs est pour autant dominante. Ainsi, le journal télévisé combine les sons et les gestes, mais c'est la voix du journaliste qui est dominante. Pour ce qui est de la radio, elle est mono-canal (oral), alors que la presse peut être mono-canal (écrit) ou pluri-canal (écrit et visuel) (ibid.). Quant à l'allocation parlementaire, elle est pluri-canal (oral et visuel), mais c'est l'oral qui domine.

Pour ce qui est du **mode d'interaction**, il concerne « le degré de co-présence spatiale et temporelle des interactants » (ibid.). Ainsi, l'échange téléphonique se caractérise par la co-présence temporelle et la distance spatiale, alors que l'échange épistolaire se fait à distance spatio-temporelle (Burger 2001 : 142). Quant à l'allocation parlementaire, elle se déroule en co-présence spatio-temporelle.

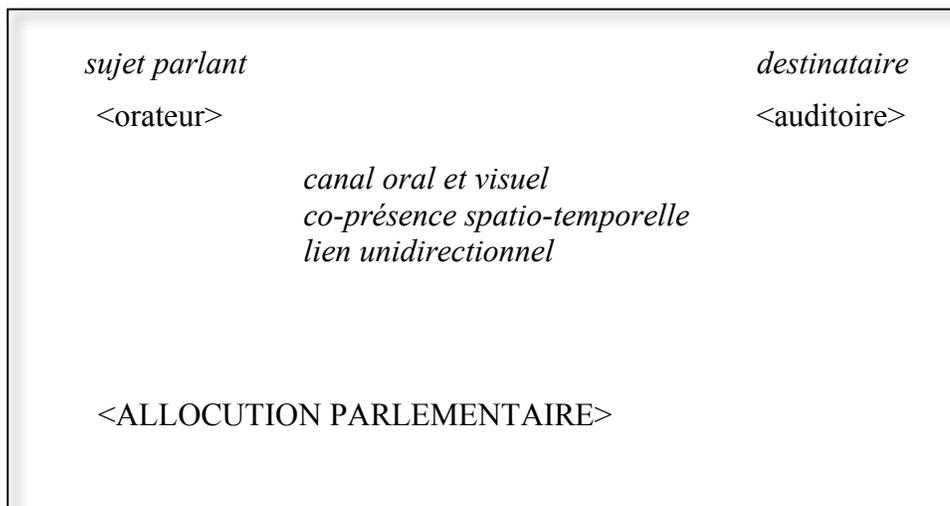
Enfin, **le lien d'interaction** peut être soit réciproque, soit unidirectionnel. La co-présence temporelle favorise les liens de réciprocité. Tel est le cas pour le débat télévisé et la conversation à table ou au téléphone. Par contre, la distance spatiale favorise les liens unidirectionnels, à cause de l'absence de réactions perceptibles, ce qui est le cas des lettres (ibid.). Quant à l'allocation parlementaire, elle est principalement unidirectionnelle, du fait qu'une seule personne a droit à la parole. Toutefois, les réactions orales et gestuelles sont fréquentes, contribuant ainsi au déroulement de l'interaction.

Ces trois types de paramètres sont indépendants les uns des autres (ibid.), et peuvent se combiner de diverses manières. Ainsi, l'oraison funèbre se caractérise par un canal audiovisuel, une co-présence spatio-temporelle et un lien unidirectionnel, alors que le courriel,

caractérisé par le canal écrit et la distance spatiale, permet néanmoins une réciprocité, en vertu de la vitesse du transfert de l'information (ibid.).

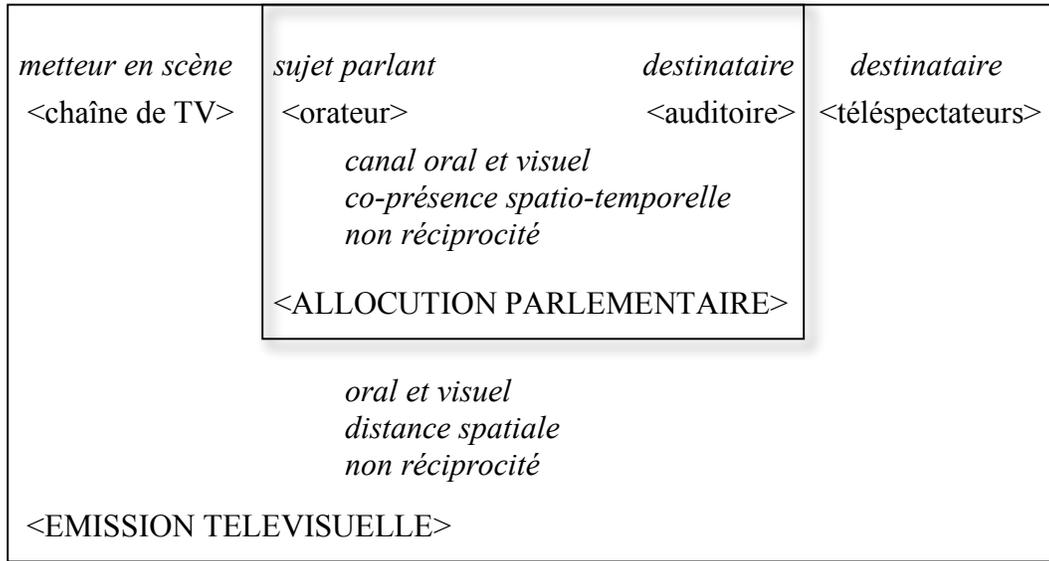
En fonction de ces paramètres, chaque interactant a une **position d'interaction** (ibid. : 143-144). Ainsi, l'allocation parlementaire regroupe un orateur et un auditoire, dans un **cadre interactionnel** :

Figure 4. Cadre interactionnel de l'allocation parlementaire



Mais l'interaction comprend aussi un public à distance spatiale, par l'intermédiaire d'une émission télévisée ou radiophonique, ou bien des vidéos qui se trouvent sur le site du Parlement européen. Or, le public téléspectateur ne figure pas dans le cadre de l'allocation parlementaire, car il se retrouve à un autre **niveau d'interaction**, qui englobe celui qui réunit l'orateur et l'auditoire. Chaque niveau consiste en deux positions, « deux pôles qui interagissent » (ibid. : 143) :

Figure 5. Allocution parlementaire : niveaux et positions d'interaction



On voit que les deux niveaux ont leur matérialité propre. L'orateur s'adresse à un public présent, alors que la chaîne de télévision relaie cette interaction à un public à distance spatiale (et éventuellement temporelle). Il est important de prendre en compte ce « dédoublement des pôles de l'interaction », du fait que le sujet parlant, conscient de son public distant, pourra s'adresser implicitement à lui. Le niveau de l'émission télévisée privilégie donc l'apparition de *tropes communicationnels*<sup>76</sup> (ibid. : 146), d'autant plus que le public téléspectateur correspond aux peuples, l'instance qui légitime les activités des institutions européennes. Considérons brièvement un exemple. Le 23 juin 2005, le premier ministre britannique Tony Blair, président du Conseil, prononça les mots suivants durant une allocution au Parlement européen :

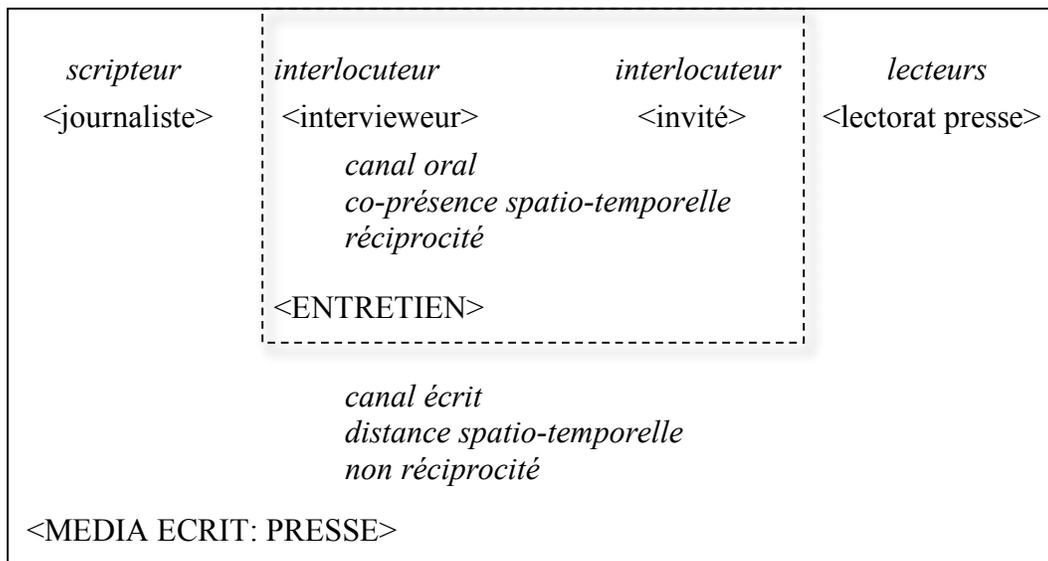
- (16) And as ever the people are ahead of the politicians. We always think as a political class that people, unconcerned with the daily obsession of politics, may not understand it, may not see its subtleties and its complexities. But, ultimately, people always see politics more clearly than us. Precisely because they are not daily obsessed with it.

<sup>76</sup> « Nous parlerons de 'trophe communicationnel' (portant sur le récepteur) chaque fois que s'opère, sous la pression du contexte, un renversement de la hiérarchie des niveaux de destinataire ; c'est-à-dire chaque fois que le destinataire qui en vertu des marqueurs d'allocution fait en principe figure de destinataire direct, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire, cependant que le véritable allocutaire, c'est en réalité celui qui a en apparence statut de destinataire indirect » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 131).

Cet extrait n'acquiert toute sa valeur de flatterie que si on le considère comme destiné au public téléspectateur, auquel s'adresse le sujet parlant par trope communicationnel. « Un événement de communication se caractérise souvent par une polyfonctionnalité au plan référentiel. On peut dès lors envisager que des niveaux d'interaction bien démarqués permettent précisément la réalisation en parallèle de plusieurs finalités praxéologiques » (Burger 1997 : 23). On constate donc qu'il y a une imbrication entre les dimensions actionnelles et communicationnelles, bien que séparées analytiquement.

Nous venons d'illustrer un exemple d'emboîtement d'interactions effectivement accomplies, où le deuxième niveau permet d'assister à l'interaction du premier niveau. Or, on peut également *représenter* une interaction, qui n'a pas nécessairement d'existence empirique, et qui « possède toujours la matérialité de l'interaction effectivement accomplie qui l'englobe » (Burger 2001 : 151). Il en va ainsi du dialogue romanesque ou de l'entretien dans la presse (ibid. : 151-152), où le caractère représenté du premier niveau est symbolisé par un cadré pointillé :

Figure 6. Entretien dans la presse



Contrairement à la figure 5, le lecteur n'assiste pas à l'interaction du premier niveau, car celle-ci n'est que rapportée à travers l'expression linguistique du scripteur, qui a la capacité d'altérer tout aspect de l'entretien originel (ibid. : 153). Il s'agit de l'image d'une

interaction qui se constitue dans l'élaboration d'un discours représenté. Une telle complexité est susceptible d'apparaître dans pratiquement tout discours, et il se peut que s'ajoutent plusieurs niveaux d'interaction (voir aussi chap. 2, section 2.3). Dans la perspective dialogique et polyphonique qui est la nôtre, la dimension interactionnelle a donc une double pertinence théorique et méthodologique, du fait qu'elle regroupe les paramètres des interactions effectivement accomplies, aussi bien que celles qui sont représentées. Cela permet d'ancrer la pluralité de voix soit dans la situation d'interaction dans laquelle s'élabore le discours – par exemple en identifiant une partie de l'auditoire comme la source d'un pdv sous-jacent d'une négation, soit dans une situation d'interaction qui est représentée par ce même discours, à travers les mécanismes du discours représenté ou narrativisé.

### 3.7.2 Le module référentiel

Filliettaz (2001 : 103) donne la définition suivante de la dimension référentielle : « la composante élémentaire du modèle modulaire spécialisée dans la description des rapports que le discours entretient avec le monde dans lequel il est produit ainsi qu'avec le(s) monde(s) qu'il représente ». Il s'agit donc d'un module binaire, à la fois centré sur les « actions langagières et non langagières accomplies ou désignées par les locuteurs<sup>77</sup> », et sur les concepts qui sont impliqués au cours de l'accomplissement de ces actions (ibid.).

L'intégration modulaire de ces deux éléments peut surprendre, du fait qu'il s'agit respectivement du monde dans lequel on parle et du monde dont on parle. Or, elle s'avère nécessaire, non seulement parce que les interactants parlent souvent de l'action qu'ils sont en train d'accomplir, mais aussi parce que les actions et les concepts sont foncièrement interdépendants. Il est donc impossible de rendre compte de l'action indépendamment des concepts qui y sont impliqués. Nous l'avons déjà constaté : la réussite d'un projet actionnel dépend de la capacité des interactants de négocier les concepts impliqués, et c'est souvent grâce aux enjeux actionnels que les interactants arrivent à identifier ces concepts (ibid. : 126-127, section 3.3 *supra*). Par exemple, l'action d'acheter un livre dépend d'abord de la connaissance mutuelle du concept de

---

<sup>77</sup> Du fait que nous soyons arrivé au niveau de l'interprétation discursive, nous préférons le terme *sujet parlant*, ayant réservé celui de *locuteur* à la description sémantique, conformément à la terminologie de la ScaPoLine (Nølke, Fløttum & Norén 2004).

LIVRE, de la part du client et du libraire. Ensuite, et de manière inverse, la demande d'un livre dans une librairie exploite les enjeux pour identifier le concept – le client ne cherche pas un outil de navigation, mais un objet de savoir, correspondant au domaine d'activité qui réunit les interactants (ibid. : 130).

De plus, les champs de l'action et des concepts semblent pouvoir être traités dans des cadres théoriques analogues. Les deux se rangent dans des typifications, et « s'actualisent dans des configurations spécifiques » (ibid. : 127). Le module référentiel repose donc sur une conception de l'expérience humaine dans laquelle celle-ci se base sur des degrés de typicalités :

« Fondée sur une critique radicale du modèle classique d'inspiration logique, la théorie du prototype montre que le classement catégoriel des entités du monde procède non pas d'un ensemble fermé de conditions nécessaires et suffisantes, mais au contraire de la 'ressemblance de famille' qui caractérise les membres d'une classe (ex. les oiseaux). Ce rapport de ressemblance serait établi à partir d'une **entité prototypique**, c'est-à-dire de ce qu'une collectivité considère comme le meilleur représentant d'une catégorie (ex : le moineau). Et cette instance centrale jouerait un rôle déterminant dans les processus de classement, puisqu'elle serait à l'origine des '**propriétés typiques**' (ex. avoir un bec et des plumes, savoir voler, etc.) qui caractérisent une catégorie » (Filliettaz 2001 : 128).

Or, comme l'indique l'usage du conditionnel dans cette citation, Filliettaz a quelques réserves contre la théorie du prototype, qui cherche à décrire la dynamique psychologique de la typicalité en abstraction de l'environnement social des individus. S'inspirant de la phénoménologie de Schütz (1987), il considère que « les propriétés typiques qu'il est possible d'affecter à une entité conceptuelle ne découlent pas d'une entité centrale universelle, mais résultent plutôt d'une médiation sélective opérée par les activités sociales » (Filliettaz 2001 : 130-131).

Finalement, l'imbrication des concepts et des activités est attestée par la possibilité de décrire une notion comme « commande d'un livre » dans une perspective conceptuelle (objet, quantité, délai, contrat, et ainsi de suite) ou actionnelle (identifier l'objet à acheter, procédure de paiement, etc.) (Filliettaz 1996 : 37-38). Rappelons que ce constat n'empêche pas qu'une distinction entre **contexte situationnel** et **contexte encyclopédique** peut être fructueuse dans l'analyse (voir section 3.3). Car tout en étant imbriqués l'un dans l'autre, et tout en relevant de la compétence encyclopédique, ils

fonctionnent de manières différentes. Le contexte situationnel relève des représentations praxéologiques et matérielles qui structurent l'interaction, et qui forment une sorte d'ossature contextuelle. Leur imbrication se manifeste dans un cas comme l'allusion exemplifiée dans le deuxième chapitre (section, 2.8.2, ex. (40)). L'évocation de la liberté de parole et de la responsabilité politique réfère à un conflit entre Sarkozy et la BCE, par l'intermédiaire de l'ancrage institutionnel de la situation d'interaction, celui de l'allocution au Parlement européen.

Nous allons par la suite considérer de plus près le champ de l'action. Comme nous l'avons déjà souligné, les enjeux d'une prise de parole sont informés par des conventions, « des indexations sociales et des savoir-faire collectifs intériorisés » (Filliettaz 2001 : 105, section 3.4 *supra*). Ce mécanisme, à la fois social et psychologique, permet le développement de genres de discours, et plus globalement, des attentes de comportement social dans des situations d'action (ibid. : 105-106). Sans ces **représentations praxéologiques**, les interactants seraient obligés d'explicitier la pertinence de tout aspect de leur comportement – langagier et non langagier. Ainsi, « les incursions en librairie » se caractérisent par la récurrence d'éléments tels que l'entrée, la salutation, l'achat/vente d'un livre, l'achat/commande d'un livre, le renseignement, le remerciement, etc., aussi bien que par l'ordre chronologique de leur occurrence. En combinaison avec les paramètres interactionnels, les représentations praxéologiques correspondent à ce que nous appelons le contexte situationnel, dans la mesure où ces représentations sont convoquées lors de l'interprétation d'un constituant textuel donné.

De même, la séance au Parlement européen se caractérise par un nombre d'éléments, parmi lesquels on trouve les déclarations d'ouverture, l'ordre du jour et les débats. Notre objet d'étude, l'allocution parlementaire, se déroule dans un tel cadre. Elle doit répondre à des attentes spécifiques – comme des formules introductives et des termes d'adresse (Fløttum & Norén 2010) – ou générales, se caractérisant par le thème du salut public qui est accompagné d'un plan d'action, lequel est articulé à un cadre de collaboration inter-institutionnelle et internationale. Dans une perspective dialogique, ces conventions relèvent du dialogisme constitutif, et constituent autant de repères interprétatifs potentiels, sous-jacents à la communication parlementaire. Si elles ne relèvent pas strictement de la polyphonie discursive, elles jouent un rôle important dans son analyse.

Pourtant, tous ces éléments n'apparaissent pas nécessairement dans une incursion donnée, car il s'agit d'attentes et non de « consignes normatives » (Filliettaz 2001 : 106-107). C'est pourquoi il faut souligner la distinction terminologique entre, d'un côté, les schémas intériorisés de l'agir, les « activités », et de l'autre, les processus praxéologiques effectifs, les « actions » (ibid. : 108-109).

Considérons les différents paramètres praxéologiques, qui sont tantôt préalables, tantôt construits lors de la rencontre. Plus spécifiquement, les paramètres suivants composent la configuration de l'action : **les enjeux communs, les complexes motivationnels, les actions participatives, les statuts sociaux et les rôles praxéologiques** (ibid., Filliettaz 2002). Certains parmi ces paramètres sont préalables à la rencontre, alors que d'autres sont construits au cours de l'interaction.

**L'enjeu commun** constitue « ce que les interactants font ensemble ou encore la finalité partagée qui articule leur engagement dans l'action collective » (ibid.). C'est la (re)connaissance de l'enjeu qui permet l'intercompréhension, car elle assure la possibilité d'évaluer « la rationalité des conduites des participants ». Une incursion en librairie se structure ainsi selon l'enjeu d'achat/vente ou de commande de livres (Filliettaz 2001 : 113). Toutefois, les enjeux ne doivent pas être compris comme un simple « échange de biens matériels, mais portent aussi sur la qualité des relations interpersonnelles » (Filliettaz 2002 : 69). Ainsi, une séance au Parlement européen se structure autour de l'enjeu complexe de législation, d'allocation de ressources et de plans d'actions, mais aussi autour de l'enjeu de renforcement du pouvoir personnel, partisan ou institutionnel. La difficulté de maîtriser ce complexe relève en grande partie du fait qu'il s'agit souvent d'exigences contradictoires – les besoins d'actions et de positionnements institutionnels peuvent nuire aux relations interpersonnelles, qui sont nécessaires à la réalisation des plans d'action.

L'enjeu commun dépend de la compatibilité des **finalités** respectives des interactants. La finalité d'achat d'un livre dépend de la volonté de le vendre de la part du libraire. L'homme politique qui cherche à convaincre ses collègues dépend d'un minimum de réceptivité de leur part. Les chances de réussite sont donc tributaires de la réciprocité. « Pour que des pratiques distinctes concourent à la manifestation d'un enjeu commun, il est en effet indispensable que les conduites respectives des agents soient adaptées et

qu'elles s'ajustent en permanence l'une à l'autre » (ibid. : 66). On voit encore que la dimension référentielle est essentiellement dynamique, ce qui permet de comprendre le pouvoir de la parole, qui est en mesure de changer le monde dont il parle et dans lequel il parle.

Or, la finalité d'un agent ne se comprend pas de manière atomique, réduite à la situation d'interaction. Au contraire, tout comportement s'inscrit dans un **complexe motivationnel**, les raisons externes des intentions participatives. Ces motivations peuvent être évoquées lors de l'interaction. Il en va ainsi lorsqu'un client ajoute, après la demande d'un livre que « c'est pour l'école » (Filliettaz 2001 : 116). Elles se laissent parfois aussi déterminer de manière conventionnelle, le comportement d'un libraire étant motivé par la gestion d'une librairie (ibid. : 117). Pour un politicien, le complexe motivationnel constitue un facteur d'interaction embarrassant. Au fond du comportement des officiels élus doit être le souci du salut public. Il est pourtant généralement admis que la motivation ultime de l'homme politique est le renforcement et la perpétuation de sa propre position. Or, une telle motivation étant socialement dédaignée, l'élu qui avoue ce qui est déjà présumé par un public cynique se verra moins respecté, peut-être même méprisé, à moins de justifier son ambition par la volonté de réaliser une vision sociale, donc en explicitant un complexe motivationnel plus honorable<sup>78</sup>.

De manière plus détaillée, chaque participant doit adopter un comportement – **des actions participatives** – selon sa responsabilité praxéologique. Le client qui cherche à acheter un livre doit donc commander et payer, alors que le libraire, qui cherche à vendre le livre, doit enregistrer un paiement (Filliettaz 2001 : 114). Lorsque l'action participative est médiatisée par des moyens verbaux, nous proposons que l'intention communicative constitue la part du sens qui permet de comprendre l'action participative que le sujet parlant effectue ou prétend effectuer en vue d'une finalité. Se basant sur Habermas (1993) et la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1989), Filliettaz définit les actions communicationnelles comme suit :

---

<sup>78</sup> D'où l'effet humoristique des propos attribués au président français lors d'un déjeuner avec un groupe de parlementaires : « L'important dans la démocratie, c'est d'être réélu. Regardez Berlusconi, il a été réélu trois fois » (Article de Ecoiffier & Wenz-Dumas dans *Libération*, le 16 avril 2009).

« un type particulier de conduites finalisées, dans lesquelles les agents rendent manifeste ostensivement leur intention, c'est-à-dire en adoptant des comportements qui n'expriment pas intrinsèquement une dimension téléologique, mais qui médiatisent celle-ci dans des procès d'intercompréhension » (2002 : 179-180).

Pourtant, dans notre cas, cette reconnaissance bute contre les difficultés qui se présentent à la tentative d'identifier et de catégoriser les actions participatives accomplies par un intervenant lors d'une interaction parlementaire. Nous devons donc nous contenter d'une approche heuristique de la question des actions médiatisées par le verbal, question qui reste à notre avis incontournable, parce qu'elle est au cœur de l'interprétation de la polyphonie discursive.

Lors d'une séance parlementaire, les représentants du Conseil européen et de la Commission européenne doivent rendre compte de leur action et convaincre de la nécessité de mener un projet politique, alors que les parlementaires sont chargés de lancer des projets et des solutions alternatifs, et de contrôler, en s'informant et en formulant d'éventuelles objections. Quant au président du parlement, il est chargé de modérer la séance, donc de contrôler les structures interactionnelles et référentielles globales (voir figure 7 *infra*). Ce sont autant de desseins qui privilégient l'apparition stratégique de voix polyphoniques.

On voit donc que chaque participant, guidé par ses intérêts et par les conventions de la rencontre, adopte un comportement qui lui est propre. Ce comportement se comprend en fonction du **statut social** et du **rôle praxéologique** (Filliettaz 2001, 2002, Burger 1999).

Les statuts sociaux accordent aux agents la légitimité de leurs comportements. Afin de pouvoir vendre un livre dans une librairie, il faut avoir le statut de libraire (Filliettaz 2001 : 115). Au Parlement européen, la capacité de rendre compte de l'action du Conseil européen et de la présidence tournante dépend d'un statut qui est garanti par les traités, le précédent et le mandat représentatif. De plus, il se peut que le comportement d'un agent sorte du cadre actionnel, pour actualiser des enjeux qui relèvent d'un autre cadre dans lequel cet agent se voit impliqué en fonction de son statut social. C'est ce qui se passe dans l'extrait suivant, tiré de l'allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen, le 13 novembre 2007 :

(17) La politique, c'était quoi ? C'était prendre acte de l'échec du projet de Constitution. La politique, c'était de proposer aux Français qui avaient voté « non » de négocier un traité simplifié pour débloquer l'Europe et de faire ratifier ce choix par le Parlement, comme je l'avais dit lors de la campagne présidentielle. J'ai été autorisé, par le peuple français, à faire ratifier le traité simplifié par le parlement. J'ajoute qu'il me semble curieux de dire que le Parlement européen est l'endroit où bât le cœur démocratique de l'Europe, et de contester qu'une ratification parlementaire soit démocratique, parce que si l'Europe est démocratique au Parlement européen, la France est démocratique au Parlement français.

Le président français poursuit le débat concernant la participation populaire à la ratification des traités, débat qui ne concerne pas directement les enjeux de l'Union européenne. La pertinence des propos relève du fait qu'outre la présence de MPE français, la télédiffusion permet au président de s'adresser à des collectivités différentes (ses compatriotes, dans ce cas-ci), dynamique qui peut donc aboutir à ce qu'on peut nommer un « éclatement praxéologique » par trope communicationnel.

Quant aux rôles praxéologiques, ils se constituent en fonction de l'action en cours de réalisation – « les rôles sont étroitement liés aux actions participatives » (ibid.). La « prise de rôle » est ainsi un produit émergent de l'interaction, tandis qu'elle mobilise des attentes de comportement typique (Filliettaz 2002 : 81-82, Burger 1999). Un libraire peut donc assumer un certain nombre de rôles praxéologiques, selon qu'il range les rayons ou fait une commande auprès d'une maison d'édition. De plus, en vendant un livre ou en acceptant une commande, le libraire prend le rôle de prestataire d'un service, auprès du client, qui est demandeur d'un service (Filliettaz 2001 : 116). Pour ce qui est du représentant du Conseil européen, il assume le rôle général de délibérant au cours de son interaction au Parlement européen, un rôle dont la valeur praxéologique est précisée par le statut social (voir aussi Burger 1999 et Filliettaz 2002 : 83) et des actions participatives qui se réalisent à travers le déroulement de l'interaction<sup>79</sup>. En tant que représentant du Conseil européen et président français s'adressant au Parlement européen, Nicolas Sarkozy est chargé de discuter des problématiques qui motivent la collaboration européenne. C'est pourquoi une déviation délibératoire, comme celle de l'exemple (17),

---

<sup>79</sup> Burger (2004 : 186-188) illustre cette dynamique en analysant un entretien médiatique, dans lequel « agir en tant qu'intervieweur et ériger l'autre en invité consiste à endosser *ponctuellement* trois rôles complémentaires » : *écouter-parler*, *questionner-répondre* et *relancer-développer*.

risque de créer l'impression d'un « mésengagement » (Goffman 1974 dans Filliettaz 2002 : 85-86) si elle finit par occuper une place trop privilégiée dans l'allocution<sup>80</sup>. Il faut donc, avec Kerbrat-Orecchioni (1990 : 83), « distinguer le niveau de l'interaction globale (où l'on peut assigner aux différents participants un statut général stable), et celui des moments successifs de l'interaction (les configurations interlocutives particulières se modifiant sans cesse au cours de son développement) » (voir aussi Filliettaz 2002 : 100-102).

Considérons le cas qui nous concerne, la session plénière du Parlement européen<sup>81</sup>, et plus particulièrement la session à laquelle participe le président du Conseil<sup>82</sup>. Elle se caractérise par un cadre actionnel global qui comporte quatre agents ou groupes d'agents, organisés selon leur appartenance institutionnelle : le président du Conseil, le président de la Commission, le président du Parlement et les parlementaires. C'est un cadre simplifié, mais il peut avoir une pertinence analytique, du fait que les compétences respectives des agents, c'est-à-dire leurs complexes motivationnels institutionnalisés en fonction des statuts sociaux, déterminent largement l'interprétation de leurs interventions discursives. Pour ne prendre qu'un exemple, lors du débat suivant l'allocution de Nicolas Sarkozy le 10 juillet 2008 (alors président du Conseil), le député Cohn-Bendit parle de l'obligation morale de boycotter la cérémonie d'ouverture des JO à Beijing. Les mêmes paroles auraient une portée bien plus importante si elles étaient énoncées par le président du Conseil, responsable des relations internationales de l'Union Européenne. Ainsi, en nous inspirant de Filliettaz (2002), nous proposons un cadre actionnel typique, réunissant quatre instances, dont trois (le président du Conseil, le président de la Commission et les parlementaires) jouent les rôles de délibérants, alors que la quatrième, le président du Parlement, endosse le rôle de modérateur, « chargé de gérer l'organisation des tours de parole » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 84). Ce cadre a un foyer de finalités communes (celles qui permettent la collaboration), dont la convergence est symbolisée par les flèches émanant des différents agents. Derrière les agents et leurs rôles praxéologiques

---

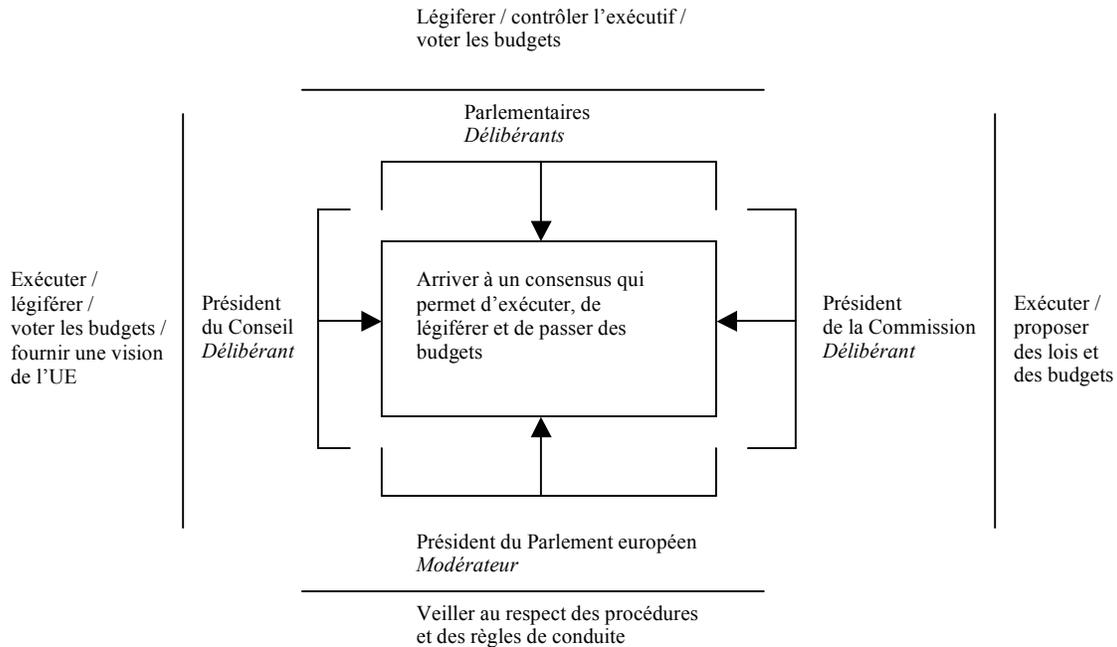
<sup>80</sup> « L'engagement conjoint est un état fragile, précaire et instable, qui s'affaiblit et dégénère de façon prévisible, et dont les individus risquent à tout moment de se détacher. Mais, puisqu'un tel engagement est obligatoire, le détachement sous toutes ses formes constitue une sorte de méfait que l'on pourrait appeler 'mésengagement' » (Goffman 1974 : 104, dans Filliettaz 2002 : 85-85).

<sup>81</sup> A la suite du traité d'Amsterdam, le PE doit organiser douze sessions plénières par an à Strasbourg. Il peut y avoir des sessions plénières supplémentaires à Bruxelles (Judge & Earnshaw 2003 : 1999).

<sup>82</sup> ou, officiellement, « le président en exercice du Conseil ».

généraux, nous avons marqué la part du complexe motivationnel qui est déterminée par leurs compétences respectives<sup>83</sup>.

Figure 7. Cadre actionnel de la session plénière



Il importe de souligner que ce cadre schématisé ne constitue qu'une simplification d'une réalité bien plus complexe, du fait que la nature des différents rôles délibérants dépend de leur ancrage institutionnel (exécutif ou législatif), et que n'est pas pris en compte le caractère émergent des rôles qui sont effectivement assumés et précisés à travers le comportement des agents. Ce schéma illustre donc la représentation praxéologique. Il est par exemple possible que le modérateur « se [transforme] en participant ordinaire », de manière momentanée (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 84). De plus, il se peut que certains agents, motivés par un scepticisme à l'égard de l'intégration européenne, se montrent peu enclins de « jouer le jeu » du consensus, ce qui peut avoir pour effet de bouleverser la finalité des interventions des autres agents, qui se voient contraints de riposter, ce qui

<sup>83</sup> Pour ce qui est du président du Conseil, certains facteurs de son complexe motivationnel relèvent de compétences qu'il n'a qu'indirectement. Car les pouvoirs législatifs et exécutifs ne sont pas ceux du Conseil européen, mais du Conseil des ministres. Or, lors de la présidence d'un Etat-membre, le chef d'Etat ou de gouvernement qui est président du Conseil européen dirige ses ministres, qui sont chargés de diriger le travail du Conseil des ministres (cf. McCormick 2002 : 95-103).

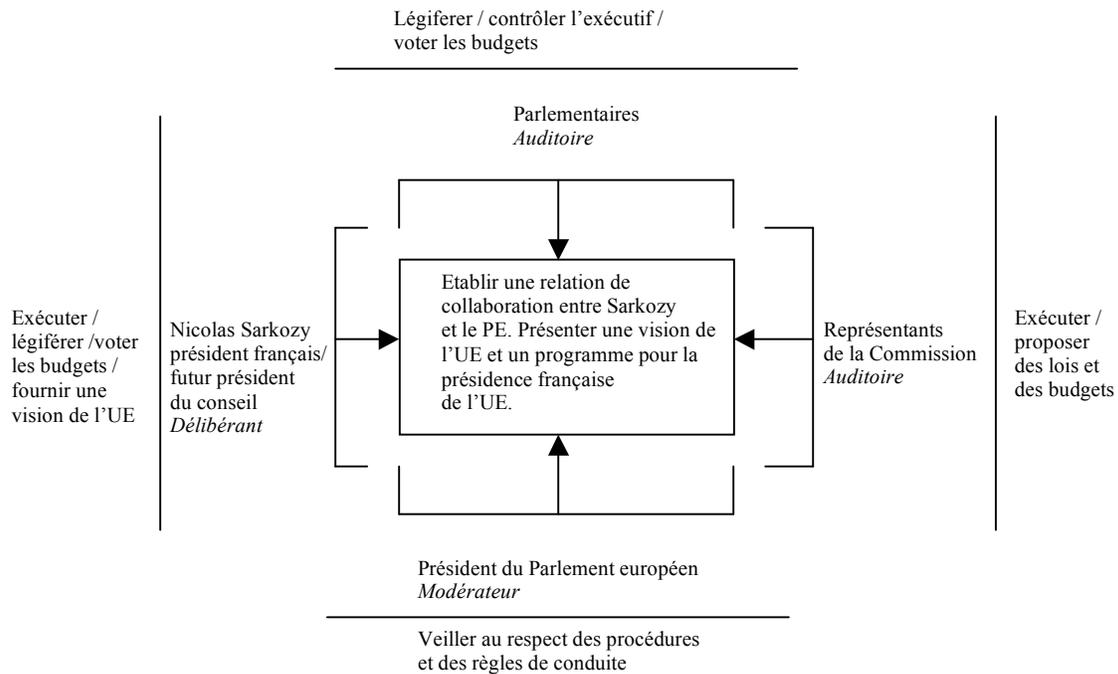
contribue à la création d'un climat polémique<sup>84</sup>. Finalement, il y a des enjeux intra-parlementaires qui se développent ou se manifestent lors des interventions des députés. Or, nous nous contentons pour l'instant d'esquisser le cadre général.

Cependant, pour ce qui est de l'allocution de Nicolas Sarkozy au PE le 13 novembre 2007, elle entre dans un cadre actionnel légèrement différent. Car le président français n'est pas encore président du Conseil mais un invité spécial d'une **séance solennelle**. Lors de cette séance, il n'y a pas de débat suivant son intervention, du fait que Sarkozy n'est pas responsable de l'action de la présidence de l'Union européenne. Or, son statut social de président de la République française et de futur président du Conseil (en 2008) informe son rôle praxéologique général, aussi bien que ses actions participatives et sa finalité. Autrement dit, il s'exprime en tant que président français et, plus important, futur président du Conseil. Cependant, à part le président du Parlement, les autres participants n'ont pas l'occasion d'intervenir, ce qui limite leur capacité d'accomplir des actions participatives. On peut donc esquisser le cadre actionnel suivant :

---

<sup>84</sup> Parmi les parlementaires adoptant un tel comportement, on peut mentionner Nigel Farage du British Independence Party, Nick Griffin du British National Party et Jean-Marie LePen du Front National. De même, Václav Klaus, président de la République Tcheque, s'est mis à questionner la légitimité du Parlement européen lors d'une allocution dans cette assemblée le 19 février 2009, ce qui a provoqué une riposte de la part du président du PE. Ce dernier a donc pris le rôle de délibérant, en fonction du complexe motivationnel, qui est celui de défendre la dignité de l'assemblée. Le président du PE peut en outre agir en méta-débatant, lorsque les intervenants ne respectent pas les procédures. Lors du débat suivant l'allocution de Nicolas Sarkozy le 10 juillet 2008, le député allemand Martin Schultz prend la parole sans autorisation. Le président du PE réagit alors comme suit : « Ce n'est pas comme ça que ça marche. Ce n'est pas à vous de dire qui a la parole. Le temps de parole ne peut être réparti entre le groupe socialiste au Parlement européen et le président du Conseil. Monsieur le Président Sarkozy, permettez-vous que Monsieur Schulz vous pose une question? Si c'est le cas, je lui donnerai la parole. »

Figure 8. Cadre actionnel de la séance solennelle



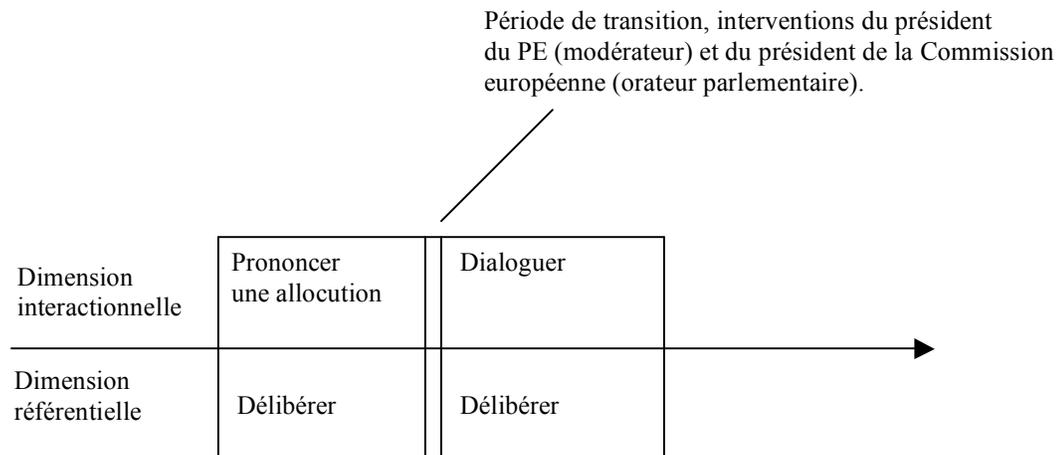
### 3.7.3 Le statut communicationnel de Sarkozy lors de l'incursion au Parlement européen

Ayant exploré les deux modules de la dimension situationnelle du discours, nous devons rendre compte de la manière dont ils s'imbriquent dans le déroulement de l'interaction parlementaire. Les modules interactionnel et référentiel s'articulent dans un **statut communicationnel** (Burger 1999 : 47), une identité qui dépend de la durée d'une activité. Plus précisément, ce statut se compose de l'agir (dimension praxéologique) et de la modalité de l'intervention (dimension interactionnelle). Ainsi, le président du Conseil européen intervenant au Parlement européen assume un rôle praxéologique global en fonction de son statut social et des enjeux qui le réunit à ses partenaires européens, mais ce rôle se réalise matériellement de différentes manières durant la séance. Dans le cas qui nous occupe, l'allocution, le président du Conseil a le monopole de la parole, en assumant le statut communicationnel d'**orateur parlementaire**. Or, ce monopole n'implique nullement l'absence de contributions de la part de l'auditoire, qui a la possibilité de montrer sa (dés)-approbation par différents moyens sémiotiques. A la suite de cette allocution, le président du Conseil entre dans un échange, en endossant le statut

communicationnel de **participant à un débat parlementaire**. Or, le rôle praxéologique, celui de délibérant politique, doit conventionnellement rester dans le cadre des enjeux qui réunissent les interactants.

Le président du Conseil européen assume donc deux statuts communicationnels au cours de son interaction au Parlement européen, ceux d'**orateur parlementaire** et de **participant à un débat parlementaire**, des statuts dont la valeur praxéologique est précisée par le statut social et par les prises de rôle qui se font par moyens discursifs au cours de l'incursion au Parlement européen (voir aussi Filliettaz 2002 : 83). Le déroulement interactionnel et référentiel peut être schématisé comme suit :

*Figure 9. Les statuts communicationnels du président du Conseil lors de l'incursion au PE*



Ce double statut communicationnel permet donc à la présidence de l'Union européenne de rendre compte de son action, avant de faire face aux questions et aux objections des élus. Or, lors de la séance solennelle du 13 novembre 2007, avant la présidence française de l'Union, il n'y a pas de débat suivant l'allocution. Le seul statut communicationnel de Sarkozy, au cours de cette séance, est donc celui d'orateur parlementaire. L'absence de réactions verbales à la suite de l'allocution ne le met pourtant pas à l'abri de réactions négatives de la part de l'auditoire. De plus, il y a des réactions qui se produisent au-delà du cadre interactionnel de l'allocution.

Notre perspective étant centrée non pas sur la structure globale de l'interaction parlementaire mais sur des extraits textuels limités, les dimensions référentielle et interactionnelle serviront de ressources analytiques locales des séquences analysées. Nous n'entrerons donc pas dans les détails de la configuration praxéologique, qui constitue le produit émergent des processus actionnels effectifs (Pour des descriptions détaillées, voir Filliettaz 2001 : 118-125 et 2002 : 127-162). Dans notre cas, l'important est de rendre compte de la manière dont les différents éléments des deux modules situationnels sont susceptibles d'intervenir dans l'interprétation de la séquence sous analyse.

### **3.8 L'organisation relationnelle**

Forme d'organisation simple, l'organisation relationnelle concerne deux types de relations entre un constituant textuel et un élément en mémoire discursive (Roulet 2001c : 166). D'abord, « les relations illocutoires » (qui ne doivent pas être confondues avec les actes de langage) relient les interventions constitutives d'un échange (ibid. : 168). Une intervention peut ainsi être liée par une relation illocutoire **initiative** à l'intervention qui suit, qui sera donc **réactive**. Celle-ci pourra ensuite être **initiative** par rapport à l'intervention suivante, et ainsi de suite (ibid. 169-170). Notre objet d'étude étant le monologue, nous ne nous intéressons qu'à l'autre type de relation dont se compose l'organisation relationnelle, à savoir **les relations interactives**, qui relient « un constituant d'une intervention et une information en mémoire discursive ». Selon Roulet, les constituants du même rang de la hiérarchie textuelle sont nécessairement liés par une relation, soit illocutoire soit interactive (ibid. : 168-169).

L'organisation relationnelle se fonde sur le couplage d'informations hiérarchiques, lexicales, syntaxiques et référentielles. La dimension hiérarchique permet de repérer les constituants textuels. Les informations d'ordre lexical ou syntaxique peuvent marquer les relations entre les constituants ou, plus précisément, entre un constituant et un élément mémoriel. Finalement, les informations d'ordre référentiel concernent « les connaissances sur l'univers du discours stockées en mémoire discursive » (ibid. : 165). C'est ainsi que (18) et (18') représentent la même relation interactive, tout en mobilisant des informations issues de modules différents (voir Roulet 2001c : 165) :

(18) 'Je ne sortirai pas, car je suis fatigué.'

(18') 'Je ne sortirai pas, je suis fatigué.'

Il s'agit, dans les deux cas, de relations argumentatives. (18) s'interprète à l'aide des instructions du connecteur *car*, qui convoquent une prémisses majeure<sup>85</sup> 'Si l'on est fatigué, on ne sort pas'. Dans (18'), on a la même interprétation enthymématique. Or cette fois-ci, la relation n'est pas marquée par un connecteur, mais son interprétation est possible grâce à une information référentielle sur l'univers du discours (*ibid.*), un contexte encyclopédique. On voit ainsi que les relations interactives regroupent des phénomènes relevant de la polyphonie linguistique et discursive.

Dans les deux exemples, il y a deux constituants textuels adjacents qui sont dans une relation argumentative. Pourquoi donc faire la différence entre la hiérarchie textuelle et l'organisation relationnelle ? En effet, les Genevois ont vu la nécessité de faire cette distinction après la proposition de Berrendonner (1983), selon qui les connecteurs relient des éléments non pas textuels mais mémoriels. Plus précisément, à l'instar de Berrendonner, Roulet considère que « les connecteurs enchaînent toujours sur des informations en mémoire discursive, et que celles-ci peuvent avoir leur source soit dans un constituant antérieur, soit dans l'environnement cognitif immédiat, soit dans les connaissances encyclopédiques des interactants » (Roulet 2001c : 166). La conséquence de ce constat est que l'acte précédant *car* ('Je ne sortirai pas.') doit être considéré non pas comme un constituant textuel, mais comme un élément immédiat de la mémoire discursive qui aurait pu avoir un ancrage cotextuel plus éloigné ou même un ancrage autre que textuel.

On pourrait tout de même objecter que les deux exemples sont foncièrement différents, car la première relation argumentative est d'ordre sémantique, en fonction des instructions de *car*, alors que la deuxième relation est non marquée. Or, d'un point de vue discursif, le résultat interprétatif est essentiellement le même. Les deux relations argumentatives ne se distinguent que par leur degré de précision sémantique<sup>86</sup> et par le

---

<sup>85</sup> Roulet n'emploie pas lui-même ce terme.

<sup>86</sup> Rappelons que « chaque connecteur particulier apporte des instructions concernant l'interprétation de ses arguments et du sens complexe auquel leur combinaison donne lieu » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 87).

fonctionnement des connaissances préalables mobilisées, qui sont plus importantes dans l'exemple (18').

De manière générale, les relations interactives peuvent être identifiées par la présence d'un connecteur ou la possibilité d'en insérer un. Il peut également s'agir d'un marquage syntaxique, comme les détachements à gauche, marquant « une relation interactive de topicalisation » ('Cette histoire, je ne veux plus en entendre parler') (ibid. : 170, voir aussi Grobet 2002).

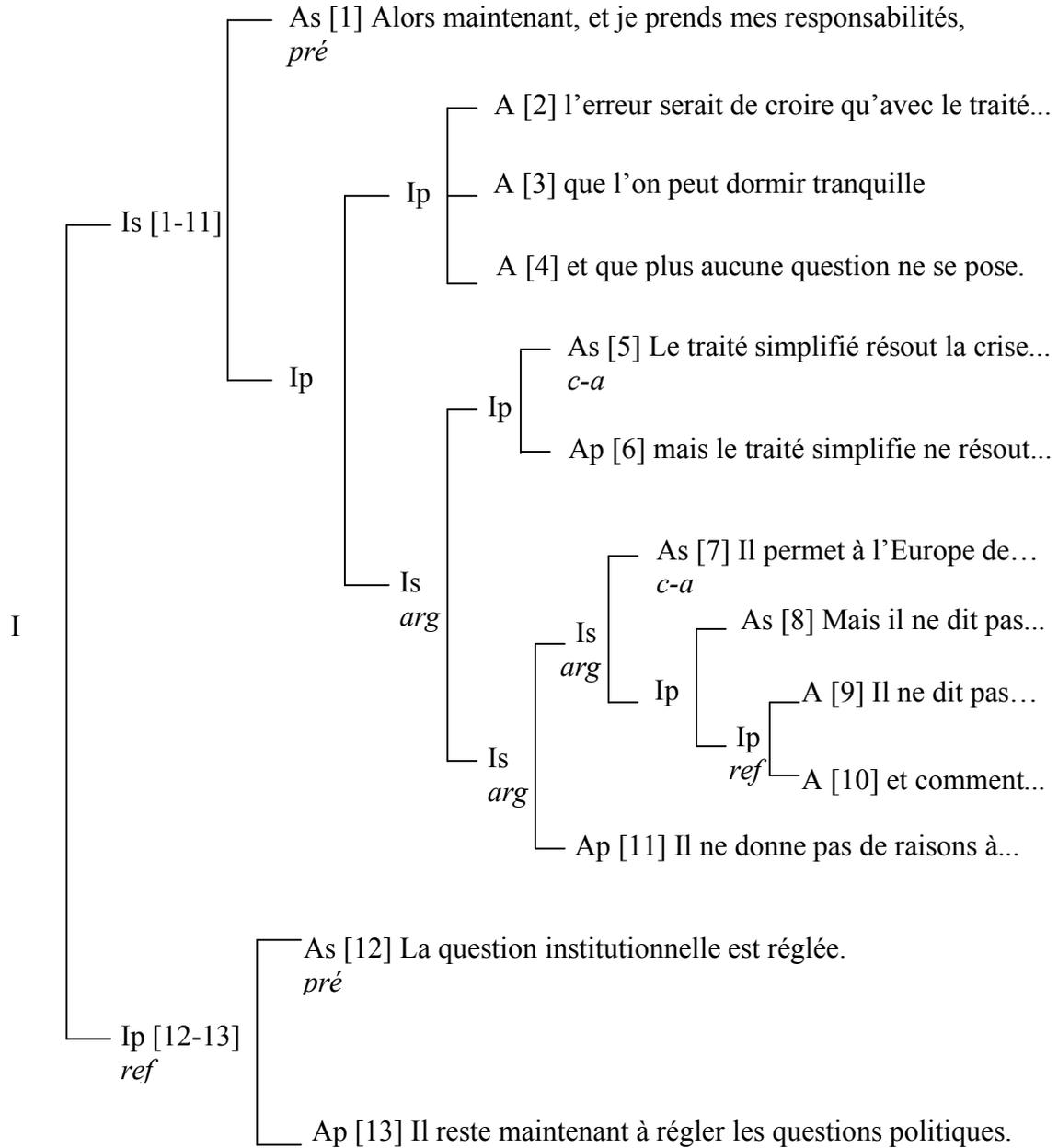
L'analyse relationnelle se fait en deux étapes. D'abord, on repère les « relations génériques » (Roulet 2001c : 172), avant de procéder au « calcul inférentiel des relations illocutoires et interactives spécifiques » (ibid. : 191). Pour ce qui est de la catégorie générique d'argument, elle recouvre « une classe de relations interactives, dénommées parfois 'cause', 'explication', 'justification', 'conséquence', 'argument', 'argument potentiel', 'argument supplémentaire', 'argument décisif', qui sont marquées par des connecteurs comme *car, donc, pour que, de sorte que, à moins que, parce que, puisque, si, même* ou *d'ailleurs* ». Selon Roulet, une telle généralisation permet de saisir des caractéristiques générales de l'organisation relationnelle (ibid. : 167-168). Il énumère huit catégories de relations interactives génériques, que nous citons comme suit (ibid. : 172) :

- a) argument (*parce que, puisque, car, même, d'ailleurs, si, alors, par conséquent, de sorte que, etc.*) ;
- b) contre-argument (*bien que, quoique, même si, mais, pourtant, néanmoins, cependant, seulement, etc.*) ;
- c) reformulation (*en fait, de fait, au fond, en tout cas, de toute façon, enfin, finalement, décidément, après tout, en somme, somme toute, etc.*) ;
- d) topicalisation (généralement marquée par *quant à, en ce qui concerne*, ou la dislocation à gauche) (cf. Grobet 1999) ;
- e) succession (qui recouvre pour nous seulement les relations consécutives entre les événements d'un récit ; marquée par *puis, ensuite, etc.*) ;
- f) préalable (pas de marque spécifique, le constituant subordonné précède le principal) ;
- g) commentaire (pas de marque spécifique, le constituant subordonné suit le principal) ;

h) clarification (idem, l'échange subordonné ouvert par une question suit le constituant principal).

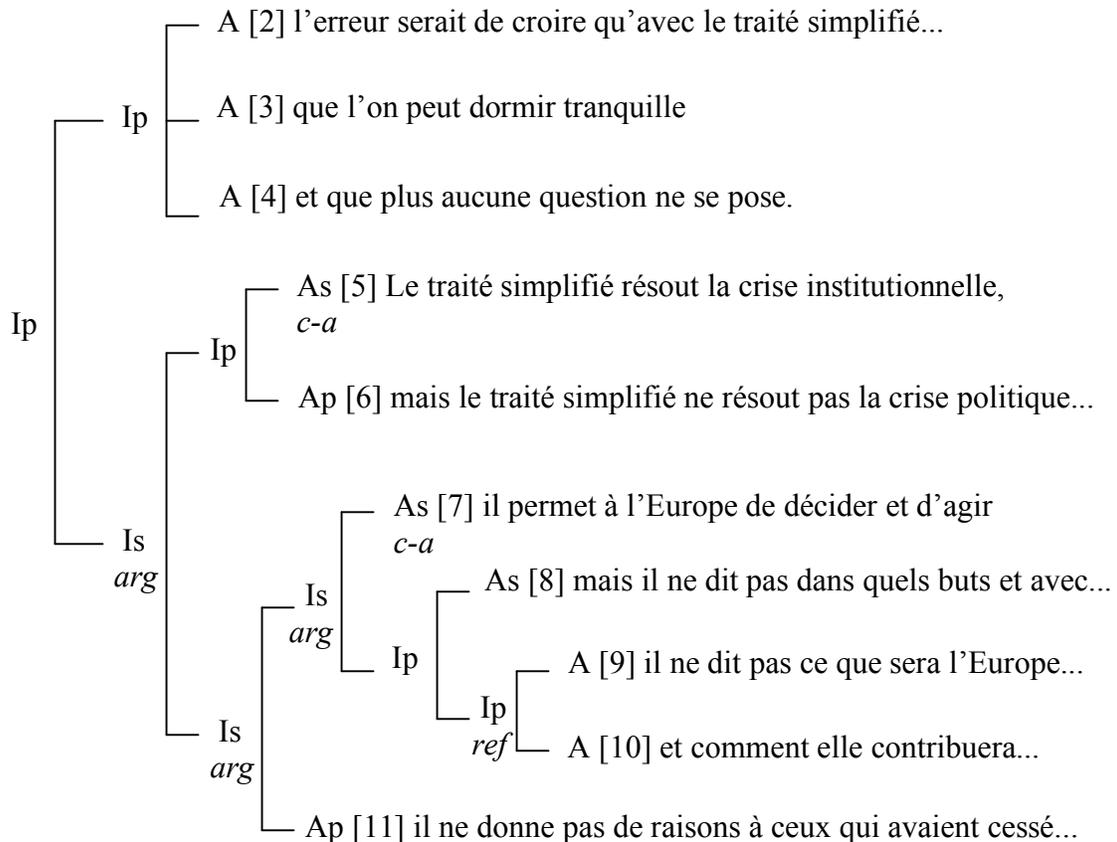
Reprenant la structure hiérarchique, nous pouvons maintenant y marquer les relations interactives génériques :

Figure 10. Organisation relationnelle de I [1-13]



Commençons au niveau des interventions primaires. I [12-13] reformule I [1-11]. Bien que non marquée, cette relation interactive s'identifie grâce à l'introduction d'un connecteur comme *somme toute*. Dans une optique dialogique, on peut concevoir cette relation comme un cas de dialogisme responsif, donc comme la réponse à une question d'éclaircissement anticipée (Bres & Nowakowska 2006 : 41-43, voir aussi chap. 2, sections 2.5 et 2.6 *supra*). Ensuite, l'intervention I [1-11] est composée d'un acte préalable (A[1]) et d'une intervention (I [2-11]) qui contient la grande majorité des marqueurs polyphoniques que nous avons repérés. Ce dernier constituant mérite donc un examen approfondi dans l'analyse de l'organisation polyphonique. Avant de prendre en compte les marqueurs polyphoniques, regardons les relations génériques internes de I [2-11] :

Figure 11. Organisation relationnelle de I [2-11]



L'intervention se caractérise par un grand nombre de relations argumentatives (3) et contre-argumentatives (2). Ces dernières (I [5-6] et I [7-10]) sont marquées par le connecteur *mais*. Le deuxième argument de la deuxième relation contre-argumentative, correspondant à I [8-10], renferme une relation reformulative non marquée. Cette hypothèse est corroborée par la possibilité d'insérer un connecteur comme *en d'autres termes*, entre les constituants A [8] et I [9-10]. I [9-10] semble apporter un enrichissement du contenu de A [8] (cf. Simunic 2004 : 179). Cette relation peut s'interpréter comme un cas de dialogisme responsif, parce que la reformulation peut être considérée comme la réponse à une demande d'éclaircissement anticipée.

Contrairement aux relations contre-argumentatives, les relations argumentatives du PP ne sont pas marquées par des connecteurs. Si l'on considère la première d'entre elles, il est possible d'insérer le connecteur *parce que* entre les constituants de la relation :

[2-4] l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose [parce que] [5-6] le traité simplifié résout la crise institutionnelle mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Quant à la deuxième relation argumentative, on constate la possibilité d'y introduire le connecteur *donc* :

[9-10] [le traité simplifié] ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens [donc] [11] il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

Finalement, nous faisons l'hypothèse qu'il y a une troisième relation argumentative, entre le constituant principal de I [5-6] et A [11] :

[6] le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe [car] [11] il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

### 3.9 L'organisation polyphonique

Jusqu'ici, nous avons principalement eu recours à des outils heuristiques pour arriver à une structure hiérarchique et à une organisation relationnelle générique du PP. Dans son parcours analytique, Roulet continue par la description de « la **relation spécifique** entre un constituant et une information en mémoire discursive ». Ce stade de l'analyse relationnelle comprend également un « calcul inférentiel » qui combine des informations linguistiques, hiérarchiques et référentielles, ce qui permet de montrer l'origine de la relation (Roulet 2001c : 191). Roulet base son analyse sur la théorie de la pertinence (ibid. : 191-199), qui n'offre pas la possibilité de prévoir le calcul inférentiel « à l'aveuglette », mais qui tout de même permet de formuler des hypothèses sur ce processus *a posteriori*. Donc, à l'instar de Sperber & Wilson, Roulet considère que l'interprétation s'effectue en deux phases, d'abord un passage de la forme logique à la forme propositionnelle (la phase d'explicitation), puis un passage de la forme propositionnelle à l'interprétation finale (la phase d'implication), Roulet 2001c : 193-195). La phase d'explicitation concerne « l'identification des interlocuteurs, ainsi que des référents des pronoms et des expressions définies » (ibid. : 193), alors que « [l]a phase d'implication part de la forme propositionnelle issue de la phase d'explicitation pour aboutir, en combinant celle-ci avec des informations linguistique et référentielle, à l'interprétation finale » (ibid. : 194). Du fait que l'organisation relationnelle concerne des formes propositionnelles, Roulet ne s'intéresse qu'à la phase d'implication (ibid. : 195).

Regardons plus en détail l'approche de Roulet. Il fait l'analyse d'une conversation entre une employée (E) et un client (C), dans une agence de voyage. Lors de cette conversation, le client remarque que le prix d'un vol a augmenté depuis la dernière fois qu'il a fait le même voyage. L'employée exprime son scepticisme, avant de changer d'avis, avouant que le client peut avoir raison :

(19) Employée : ça a augmenté quand même passablement le prix avec le problème du pétrole

Roulet analyse *quand même* comme le marqueur d'une relation contre-argumentative entre cet acte et une affirmation antérieure de la part de l'employée. Il schématise ce calcul inférentiel comme suit (ibid. : 194-195) :

prémisse 1	inf. linguistique enrichie	E dit à C que le prix des billets d'avion a augmenté passablement avec le problème du pétrole
prémisse 2	information lexicale (instruction de <i>quand même</i> )	si on dit <i>quand même x</i> , on affirme <i>x</i> par rapport à un contre-argument <i>y</i>
prémisse 3	information référentielle	E a dit que les prix n'ont pas augmenté à ce point-là
prémisse 4	information référentielle	dire que les prix n'ont pas augmenté à ce point-là est un contre-argument par rapport à dire que le prix des billets d'avion a augmenté passablement
prémisse 5	interprétation	E affirme que ça a augmenté passablement par rapport à un contre-argument qu'elle avait énoncé précédemment, à savoir que les prix n'ont pas augmenté à ce point-là

C'est à ce moment du parcours analytique que notre approche se distingue de celle de Roulet. D'abord, nous n'employons pas ce schéma analytique. S'il apporte une clarté en énumérant les prémisses dont se compose l'inférence, nous trouvons néanmoins que l'approche manque de critères permettant de déterminer la nature, le nombre et l'interaction de ces prémisses<sup>87</sup>. Plus important encore, notre intérêt n'est pas d'analyser les relations spécifiques, mais le rôle que joue l'organisation relationnelle et les facteurs situationnels dans l'interprétation de la polyphonie discursive. Donc, nous cherchons à rendre compte d'une interprétation polyphonique possible, en articulant l'information issue de l'analyse de la polyphonie linguistique (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes de la ScaPoLine Etendue), à l'organisation relationnelle et aux modules situationnels.

D'abord nous articulerons l'organisation relationnelle générique à l'information linguistique issue des deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue, ce qui constitue une phase générique de l'organisation polyphonique (section 3.9.1). Ensuite, dans une

---

<sup>87</sup> Roulet a également recours à l'organisation inférentielle dans son analyse topicale (Roulet 1997 dans Grobet 2002 : 117-118). Or, Grobet estime, comme nous, qu'il est difficile de tenter une simulation systématique de la déduction interprétative de la part des interprétants (Grobet 2002 : 118).

deuxième phase, nous intégrerons des informations issues des modules situationnels, pour ainsi aboutir à l'analyse discursive de la polyphonie (section 3.9.2).

Ce parcours analytique se base sur l'hypothèse que l'organisation relationnelle générique fournit des informations permettant de préciser quelques variables de la configuration polyphonique, avant la prise en compte systématique de paramètres situationnels. Nous rappelons que les deux modules situationnels comprennent le contexte aussi bien que le cotexte, du fait que la matérialité textuelle joue un rôle de première importance dans le déroulement de l'interaction (voir les sections 3.3, 3.4 et 3.7). Si nous parlons de paramètres situationnels, il faut donc comprendre non seulement les facteurs qui sont externes à la production verbale, mais également les éléments du texte qui se trouvent à l'extérieur du PP, et qui sont susceptibles d'informer l'interprétation d'un constituant textuel donné. Il faut également souligner qu'ayant adopté une conception cognitive de la notion de co(n)texte, nous devons admettre l'impossibilité de faire une partie de l'analyse en abstraction du co(n)texte, car celui-ci est nécessaire à toute interprétation. Les deux phases de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue se distinguent donc non pas dans l'exclusion et l'inclusion du co(n)texte, mais dans leur degré de spécificité co(n)textuelle. Donc, la première phase, générique, correspond à une lecture co(n)textuelle naïve ou heuristique, alors que la seconde phase s'accomplit à l'aide de paramètres relevant d'une approche de la situation comme un facteur d'interprétation qui est à la fois conventionnel et émergent.

Cependant, il importe de souligner que l'accomplissement de la troisième étape en deux phases séparées est peu praticable – surtout dans l'analyse de passages polyphoniques d'une certaine étendue, car elle exige un va-et-vient qui obscurcit l'analyse. Si nous le faisons dans le chapitre actuel, c'est dans l'objectif d'illustrer la valeur de la prise en compte de l'organisation relationnelle.

### **3.9.1 L'organisation polyphonique générique**

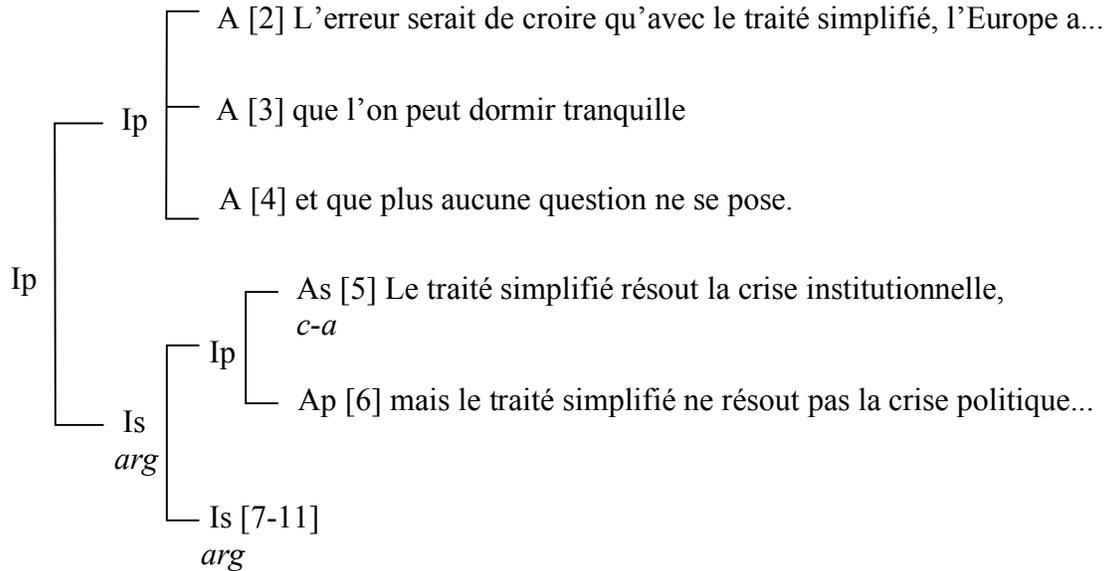
A ce stade de l'analyse, nous cherchons à articuler l'organisation relationnelle générique à la configuration polyphonique et aux notions de dialogisme interlocutif et interdiscursif. Comme nous le verrons par la suite, l'information linguistique relevant des deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue permet de spécifier quelques aspects de

l'organisation relationnelle. A titre d'exemple, les deux relations contre-argumentatives marquées par *mais* ont déjà été spécifiées lors de la première étape de la ScaPoLine Etendue, à travers la prise en compte des instructions logico-sémantiques de ce connecteur (voir section 3.2.1). Le rapport entre les différents pdv (polémique, neutre etc.) peut également contribuer à cette spécification. Soit la réfutation d'un pdv qui relève du constituant principal d'une relation argumentative non marquée. Le lien réfutatif entre  $l_0$  et ce pdv peut apporter l'information que la relation argumentative est à interpréter comme la justification d'une assertion, donc comme un cas de dialogisme interlocutif, où l'auditoire serait susceptible d'objecter à cette assertion. De manière réciproque, l'organisation relationnelle générique peut contribuer à préciser la configuration polyphonique. Les sources non saturées de pdv relevant des différents constituants d'une relation sont susceptibles d'être co-référentielles. Autrement dit, la fonction d'un constituant textuel influence l'interprétation polyphonique. L'organisation relationnelle peut également occasionner une interprétation polyphonique d'un constituant textuel non marqué : l'étayage argumentatif d'un constituant textuel a pour effet de présenter ce constituant comme s'opposant à une conclusion alternative, réelle ou imaginaire, relevant de l'interdiscours. De plus, si la relation argumentative est rétroactive, l'argument peut s'interpréter comme une réponse à une question ou à une objection de la part du destinataire, donc comme un cas de dialogisme interlocutif. Ce constat mène à l'hypothèse suivante :

*L'interprétation polyphonique est conditionnée par le statut relationnel des différents constituants du passage polyphonique. Inversement, la configuration polyphonique peut conditionner l'organisation relationnelle.*

Il en va ainsi de la première relation argumentative du PP, qui renferme une relation contre-argumentative. Considérons de plus près cette relation argumentative non marquée, entre I [2-4] et I [5-6], avant de considérer leurs configurations polyphoniques respectives :

Figure 12.



I [2-4] (i) : l'erreur **serait de croire qu'**avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, **que** l'on peut dormir tranquille et **que plus aucune** question **ne** se pose.

**pdv<sub>1</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('l'Europe a tout résolu'))

**pdv<sub>2</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('on peut dormir tranquille'))

**pdv<sub>3</sub>** (simple) : [L] (VRAI ('il reste quelques questions qui se posent'))

**pdv<sub>4</sub>** (hiérarchique) : [X] (INJUSTIFIE (pdv<sub>3</sub>))

**pdv<sub>5</sub>** (hiérarchique) : [l<sub>0</sub>] (INJUSTIFIES (pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub>, pdv<sub>4</sub>))

**pdv<sub>6</sub>** (hiérarchique) : [X] (VRAI ('pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub> et pdv<sub>4</sub> existent'))

**pdv<sub>7</sub>** (hiérarchique) : [l<sub>0</sub>] (NEUTRE (pdv<sub>6</sub>))

I [5-6] (ii) : (p) Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, **mais** (q) le traité simplifié **ne** résout **pas** la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Nous reprenons d'abord l'analyse de la négation interne à l'argument q :

**pdv<sub>8</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié résout la crise politique et la crise morale de l'Europe'))

**pdv<sub>9</sub>** (hiérarchique) : [ $l_q$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>8</sub>))

Considérons maintenant toute la structure concessive :

$p$  : 'le traité simplifié résout la crise institutionnelle'

$q$  : pdv<sub>9</sub>

**pdv<sub>10</sub>** (simple) : [X] (VRAI ( $p$ ))

**pdv<sub>11</sub>** (relationnel) : [ON] (TOP ('si  $p$  alors  $r$ '))

**pdv<sub>12</sub>** (hiérarchique) : [ $l_0$ ] (VRAI (pdv<sub>9</sub>))

**pdv<sub>13</sub>** (relationnel) : [ON] TOP ('si pdv<sub>9</sub> alors *non-r*'))

Nous constatons d'abord le grand nombre de sources non saturées (les pdv 1, 2, 4, 6, 8 et 10). Que peut-on dire concernant la possibilité de conclure qu'elles co-réfèrent, en nous basant sur des données de l'organisation relationnelle générique et de la configuration polyphonique ?

Considérons d'abord I [2-4]. Nous voyons que la réfutation explicite de pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub> et pdv<sub>4</sub> (« l'erreur serait de croire... ») fait de cette relation argumentative la justification d'une assertion. Il y a également un pdv qui est occasionné par l'usage du conditionnel :

**pdv<sub>6</sub>** (hiérarchique) : [X] (VRAI ('pdv<sub>1</sub>, pdv<sub>2</sub> et pdv<sub>4</sub> existent'))

Rappelons que le locuteur de l'énoncé,  $l_0$ , porte un non-jugement (modalisation zéro) sur ce pdv. Le locuteur estime donc que la source de pdv<sub>6</sub> n'est pas en mesure de garantir la vérité de ce pdv, tout en admettant la possibilité qu'il soit vrai. Ensuite, l'argument qui est constitué par I [5-6] est une structure concessive ' $p$  mais  $q$ '. Dans ce cas, on peut émettre l'hypothèse que la concession est utilisée justement pour concéder un argument attribuable à l'individu ou à la collectivité responsable des pdv réfutés dans I [2-4]. On a donc identifié un ê-d  $X_I$ . Dès lors, il faudra également considérer que l'argument  $r$  des formes topiques de pdv<sub>11</sub> et de pdv<sub>13</sub> correspond aux pdv 1, 2 et 4. On aura donc les relations respectives suivantes entre les arguments  $p$  et  $r$  et les arguments  $q$  et *non-r* :

(*p*) [5] Le traité simplifié résout la crise institutionnelle. → (*r*) (inféré de I [2-4]) Avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.

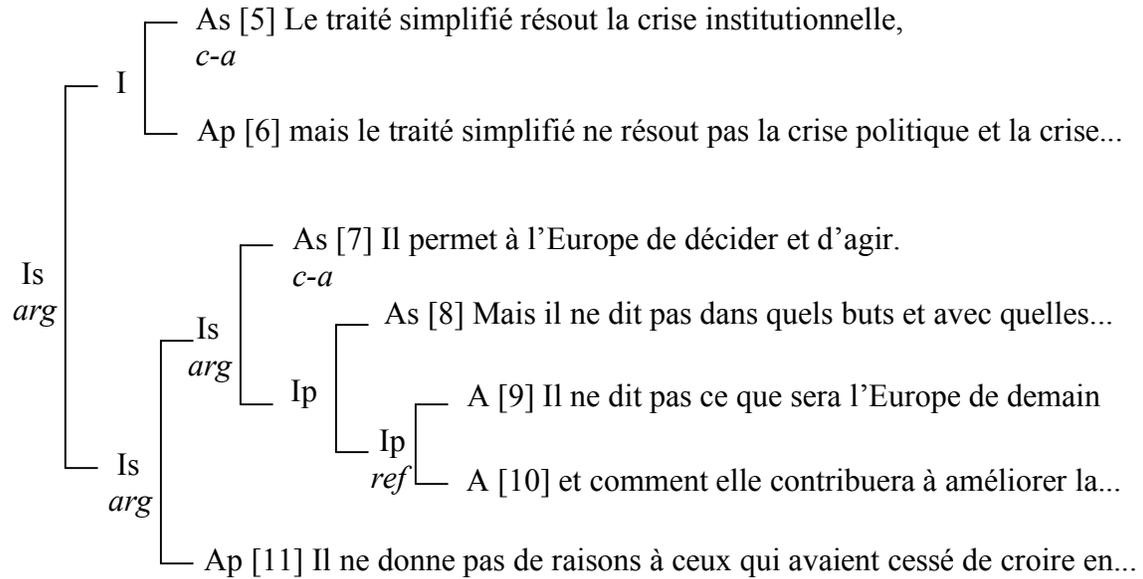
(*q*) [6] Le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe. → (*non-r*) [2-4] l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose.

Cette hypothèse peut être affaiblie ou renforcée à la lumière des paramètres situationnels, qui seront introduits dans l'analyse de l'organisation polyphonique spécifique. On peut noter l'effet de dialogisme interlocutif qui se crée par l'étayage rétroactif au moyen d'une structure concessive. Car le sujet parlant ne se contente pas de présenter un argument en anticipant une objection de la part de l'auditoire – il explicite également un contre-argument que cet auditoire serait susceptible de lui opposer :

- [2-4] L'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose.
- Ce n'est pas une erreur. Le traité simplifié résout la crise institutionnelle.
- [5-6] Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Pour ce qui est de l'argument *q*, on ne peut formuler qu'une hypothèse intermédiaire sur la saturation de la source de  $pdv_8$ , qui est réfuté par  $l_q$  : 'Le traité simplifié **ne** résout **pas** la crise politique et la crise morale de l'Europe'. La question est de savoir si cette négation a une fonction polémique, corrective ou descriptive (cf. Fløttum 2005). En considérant le fait que ce constituant textuel (A [6]) est étayé de I [7-11], on peut faire l'hypothèse que la négation est polémique, et que  $pdv_8$  est attribuable au même être discursif  $X_I$  que  $pdv_{10}$  et les  $pdv$  réfutés de I [2-4]. Par la suite, nous considérons de plus près le constituant textuel I [7-11], qui étaye A [6] :

Figure 13. Organisation relationnelle de I [5-11]



Nous commençons par la relation contre-argumentative de I [7-10].

I [7-8] (iii) Il permet à l'Europe de décider et d'agir. **Mais** il **ne** dit **pas** dans quels buts et avec quelles finalités.

Comme pour la première relation contre-argumentative, nous reprenons la polyphonie interne à l'argument  $q$ , avant de passer à l'analyse de ' $p$  mais  $q$ ' :

**pdv<sub>14</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié dit dans quels buts et avec quelles finalités on doit décider et agir'))

**pdv<sub>15</sub>** (hiérarchique) : [ $l_q$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>14</sub>))

Considérons la structure globale, ' $p$  mais  $q$ ' :

$p$  : 'le traité simplifié permet de décider et d'agir'

$q$  : pdv<sub>15</sub>

**pdv<sub>16</sub>** (simple) : [X] (VRAI ( $p$ ))

**pdv<sub>17</sub>** (relationnel) : [ON] (TOP ('si  $p$  alors  $r$ '))

**pdv<sub>18</sub>** (hiérarchique) : [I<sub>0</sub>] (VRAI (pdv<sub>15</sub>))

**pdv<sub>19</sub>** (relationnel) : [ON] (TOP ('si pdv<sub>15</sub> alors *non-r*'))

Regardons les deux actes suivants, que nous avons interprétés comme une reformulation de A [8], donc de l'argument *q* :

I [9-10] iv) Il **ne dit pas** ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.

**pdv<sub>20</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié dit ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens'))

**pdv<sub>21</sub>** (hiérarchique) : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>20</sub>))

Ensuite, cet ensemble (I [7-10]) est subordonné à A [11] dans une relation argumentative. Nous avons fait l'analyse suivante de ce dernier constituant :

A [11] v) Il **ne donne pas** de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

**pdv<sub>22</sub>** (simple) : [X] (VRAI ('le traité simplifié donne des raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle'))

**pdv<sub>23</sub>** (hiérarchique) : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>22</sub>))

Dans cet ensemble de configurations polyphoniques, il y a plusieurs pdv dont les sources restent non saturées (pdv 14, 16, 20, 22). De plus, il faut considérer la question de savoir si les arguments *r* et *non-r* relevant de I [7-10] peuvent être inférés à la lumière des informations de l'organisation polyphonique générique.

Afin de formuler des hypothèses sur la saturation de ces paramètres, considérons les relations dont ils participent. Dans l'ensemble des relations argumentatives et contre-argumentatives constitué par I [5-11], I [8-10] étaye A [11], qui étaye rétroactivement A [6]. Ce dernier correspond à l'argument *q* de la première relation contre-argumentative :

(I [8'-10]) Le traité simplifié ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. → (A [11]) Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle. → (A [6]) Le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Nous avons déjà constaté la fonction argumentative de A [6], à l'appui de l'assertion de I [2-4]. On voit donc que I [7-11] et ses constituants participent du même mouvement argumentatif que le niveau supérieur de la hiérarchie textuelle. Cela nous permet de formuler l'hypothèse que toutes les sources non saturées au niveau de la signification peuvent être saturées par  $X_j$ . Cependant, pour ce qui est des négations de I [8-10], il faut modifier cette analyse.

I [8-10] présente des arguments qui ne sont pas étayés mais soutiennent toute l'argumentation à l'appui de I [2-4]. Leurs contenus doivent donc s'interpréter comme acceptables ou déjà acceptés :

(I [8-10]) Mais il **ne dit pas** dans quels buts et avec quelles finalités. Il **ne dit pas** ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.

Si ces négations ne perdent pas toute leur valeur polyphonique dans l'interprétation, c'est parce qu'elles sont tout de même susceptibles d'être correctives, donc de contredire des représentations préalables de la part de l'auditoire (cf. Fløttum 2005). Mais force est de constater qu'aux yeux du sujet parlant, ces représentations (correspondant à  $pdv_{14}$  et à  $pdv_{20}$ ) ne constituent pas des convictions fortes, car il n'estime pas nécessaire d'étayer I [8-10]. Le statut de prémisses confère à ces réfutations un air d'évidence autosuffisante.

Quant à la relation interne à I [8-10], remarquons que la relation reformulative entre A [8] et I [9-10] peut être considérée comme un cas de dialogisme responsif, dans la mesure où l'énonciation de I [9-10] s'interprète comme étant motivée par une question imaginée attribuée à l'auditoire :

- [8'] Le traité simplifié ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir.
- Que voulez-vous dire par là ?

- [9-10] Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.

Cette relation de reformulation implique que A [8] et I [9-10] ont la même orientation argumentative. Autrement dit, les deux constituants s'orientent vers l'argument *non-r* qui relève de la relation contre-argumentative de I [7-10] :

[7] (*p*) Il permet à l'Europe de décider et d'agir. [8] **Mais** (*q*) il **ne dit pas** dans quels buts et avec quelles finalités. [9] Il **ne dit pas** ce que sera l'Europe de demain [10] et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.

La question est de savoir si *r* se laisse identifier à ce stade de l'analyse. La question concerne non seulement cet aspect de l'interprétation, mais également toute l'analyse hiérarchique et relationnelle. Car en analysant I [7-10] comme un constituant subordonné dans une relation argumentative avec A [11], nous avons déjà privilégié une interprétation selon laquelle *non-r* correspond au contenu de ce dernier constituant :

**Interprétation I :**

*p* (A [7]) Le traité simplifié permet à l'Europe de décider et d'agir. → *r* (inféré de A [11]) Il donne des raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

*q* ([8-10]) Le traité simplifié ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. → *non-r* (A [11]) Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

Pourtant, il faut tenir compte du fait que l'interprétation se fait de manière progressive. Cela veut dire que l'information apportée par le cotexte antérieur est plus accessible que celle du cotexte postérieur. Dans ce cas, on peut facilement constater que *r* peut être inféré de I [2-4] (interprétation II) ou de I [5-6] (interprétation III) :

**Interprétation II :**

*p* (A [7]) Le traité simplifié permet à l'Europe de décider et d'agir. → *r* (inféré de I [2-4]) Avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.

$q$  (I [8-10]) Le traité simplifié ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. → *non-r* (I [2-4]) L'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.

### **Interprétation III :**

$p$  ([7]) Le traité simplifié permet à l'Europe de décider et d'agir. →  $r$  (inféré de A [6]) Le traité simplifié résout la crise politique et la crise morale de l'Europe.

$q$  (I [8-10]) Il ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. → *non-r* (A [6]) Le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Cependant, il ne faut pas oublier que le cotexte postérieur peut intervenir dans une interprétation en la révisant, ce qui peut notamment être le cas de A [11]. On peut donc envisager un argument  $r$  qui évolue au cours du PP, et qui se stabilise avec l'énonciation de A [11].

En somme, cette question est excessivement difficile, et l'on ne peut rien constater au niveau de l'organisation polyphonique générique, ne serait-ce que le statut flou du variable  $r$  posé par les instructions de *mais* dans la deuxième structure concessive de ce PP. C'est un exemple qui nous rappelle que l'emploi de la structure hiérarchique comme outil d'analyse heuristique peut entraîner le risque de réifier l'interprétation. Or, il est possible qu'une de ces interprétations – ou bien une autre – s'avère la plus pertinente en fonction de paramètres situationnels, dimension qui sera introduite dans l'analyse de l'organisation polyphonique spécifique.

Nous sommes arrivé au constituant principal du PP, I [12-13], qui reformule I [1-11]. Comme pour la première reformulation, on peut la conceptualiser comme un cas de dialogisme interlocutif responsif :

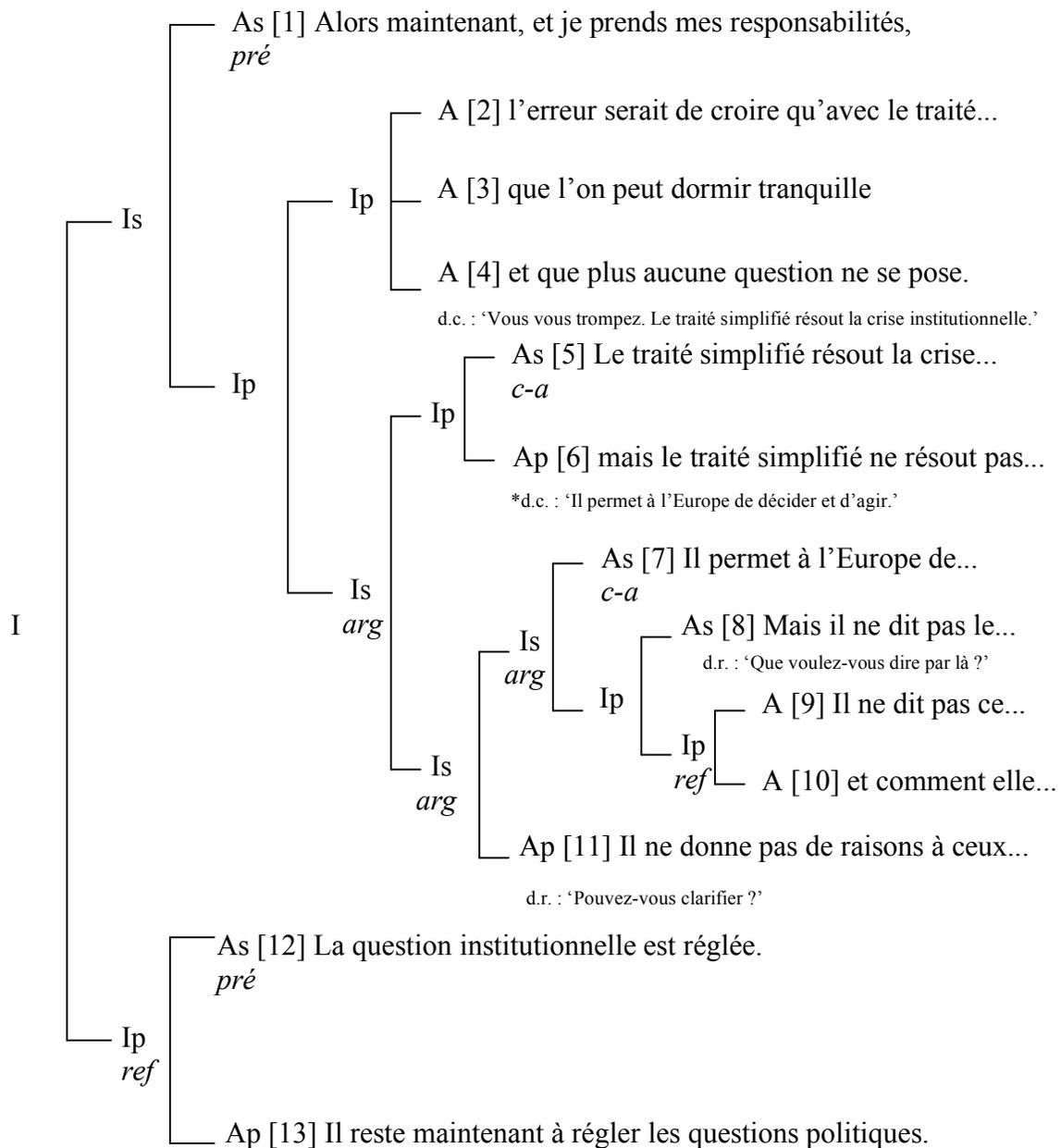
- [1-11] Alors maintenant, et je prends mes responsabilités, l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose. Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe. Il permet à l'Europe de décider et d'agir. Mais il ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment

elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

- Pouvez-vous clarifier ?
- [12-13] La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques.

Avant de terminer, regardons l'organisation relationnelle de tout le PP, comprenant les différents cas de dialogisme interlocutif responsif et citatif :

Figure 14. Organisation relationnelle et dialogisme interlocutif de I [1-13]



Nous avons marqué le deuxième cas de dialogisme citatif d'un astérisque, parce que cette interprétation dépend d'une interprétation où la deuxième structure concessive '*p* mais *q*' sert à étayer un élément qui est déjà présent en mémoire discursive, ce qui ne correspond pas à la structure relationnelle que nous avons proposée. Si nous avons choisi de l'inclure, c'est parce que cette interprétation est susceptible de se produire au moment de la réception de la structure concessive.

Ayant effectué une analyse générique de l'organisation polyphonique, nous pouvons (re)construire une argumentation appartenant à l'être discursif  $X_I$ . C'est une argumentation dont les prémisses sont accordées mais les conclusions réfutées par le sujet parlant :

- (20) Avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose. (Car) le traité simplifié résout la crise institutionnelle et il permet à l'Europe de décider et d'agir. (Donc) il donne des raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

C'est donc un discours d'autrui (re-)construit qui transparait dans l'élaboration de ce PP, une dialogisation interne où se combinent le dialogisme interlocutif et le dialogisme interdiscursif. Autrement dit, le sujet parlant dialogue avec  $X_I$  à propos du traité simplifié, et la voix de  $X_I$  est constituée comme étant préalable au PP (dialogisme interdiscursif), mais aussi comme étant directement engagée lors du déroulement du PP (dialogisme interlocutif). La voix d'autrui est donc non seulement une construction ou une ressource interprétative relevant d'un dire antérieur. Elle entre dans un dialogue virtuel avec le sujet parlant au cours du PP.

Il importe de souligner que l'organisation polyphonique générique ne correspond pas à une phase du processus interprétatif réel. Elle constitue simplement une approche heuristique qui permet d'identifier quelques éléments de l'interprétation polyphonique, avant la prise en compte systématique de paramètres situationnels. C'est l'analyse de l'organisation polyphonique spécifique, la deuxième phase de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue, qui nous permettra éventuellement d'identifier  $X_I$  et de formuler des hypothèses sur la nature des relations argumentatives non marquées, pour ainsi identifier les prémisses qui soutiennent les étayages. C'est également en articulant les constituants

textuels à la situation que l'on peut inférer d'éventuels sous-entendus, dont l'apparition peut dépendre du cotexte et d'un contexte situationnel et encyclopédique. Finalement, la prise en compte de la situation, d'un interdiscours et d'un intertexte pourra éventuellement permettre d'identifier des formulations qui font l'écho d'un dire antérieur (cf. Bres 2007 : 50-53).

### 3.9.2 L'organisation polyphonique spécifique

Lors de l'analyse générique de la polyphonie discursive, nous avons formulé l'hypothèse qu'il y a un être discursif  $X_I$  contre lequel le sujet parlant construit son argumentation. La question est alors de savoir si l'on peut faire une hypothèse sur l'assignation d'un référent à  $X_I$ . Ensuite, nous avons identifié les formes topiques 'si  $p$  alors  $r$ ' et 'si  $q$  alors  $non-r$ ' sur la base des instructions du connecteur *mais*, et nous avons formulé des hypothèses sur la saturation des variables  $r$ , en articulant la polyphonie linguistique à l'organisation relationnelle générique. La saturation de  $r$  peut-elle être corrigée ou précisée avec la prise en compte de paramètres situationnels ? Pour ce qui est de l'argumentation non-marquée, dont nous avons identifié un cas qui n'est pas lié aux structures concessives, la prise en compte de la situation permettra-t-elle d'expliquer cette relation et d'explicitier la prémisse qui assure un ancrage d'entente au passage de l'argument à la conclusion ? Les relations que nous avons identifiées peuvent-elles même s'interpréter autrement à la lumière des paramètres situationnels ? Finalement, peut-on identifier des sous-entendus ou des dire antérieurs en fonction de paramètres situationnels, intertextuels ou interdiscursifs ?

Nous tenterons de répondre à ces questions en articulant les résultats de l'analyse de l'organisation polyphonique générique aux modules référentiel et interactionnel. Au cœur de cette articulation se trouve la notion de **statut communicationnel**, qui englobe les deux dimensions de l'agir (dimension praxéologique) et de la position d'interaction (dimension interactionnelle) du sujet parlant. Plus précisément, dans le cas de l'allocution de N. Sarkozy au Parlement européen, le statut communicationnel qu'il assume est celui d'orateur parlementaire, à la fois représentant de la France et du Conseil européen. La complexité des enjeux de la situation s'explique par le fait qu'il est chargé de délibérer sur l'avenir de l'Union européenne devant ses partenaires et adversaires nationaux,

internationaux et (inter-)institutionnels et, par l'intermédiaire de la diffusion médiatique, devant le(s) public(s) européen(s). Tout sujet abordé est donc susceptible de toucher à un interdiscours plus ou moins vaste, plus ou moins distant, et plus ou moins public. On comprend la divergence d'interprétations que privilégie une telle complexité situationnelle. Nous n'allons proposer que quelques interprétations possibles.

Nous commençons par la première problématique, celle de l'identification de l'être discursif  $X_I$ . Le PP que nous analysons traite du « traité simplifié », négocié en octobre, et signé à Lisbonne le 13 décembre 2007, donc après l'allocution du 13 novembre. Dans le cotexte antérieur, le président français félicite les pays et les parlementaires qui avaient entrepris la négociation d'un autre projet après l'échec du projet constitutionnel. Ces acteurs sont susceptibles d'être satisfaits d'avoir réformé le cadre institutionnel de l'UE, après l'impasse du projet constitutionnel. On peut donc formuler l'hypothèse que cette collectivité correspond à  $X_I$ , car les pdv dont cet être discursif est responsable construisent justement l'image de quelqu'un qui se félicite du succès institutionnel récent :

- (20) Avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose. (Car) le traité simplifié résout la crise institutionnelle et il permet à l'Europe de décider et d'agir. (Donc) il donne des raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

Malgré les concessions du PP, qui assignent une certaine valeur aux pdv des autres, la conclusion hyperbole de cette argumentation crée une image des partenaires comme une collectivité caractérisée par la naïveté, la complaisance et la paresse : 'l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose'. L'attribution d'une telle voix à ses partenaires risque de nuire à la finalité diplomatique qui constitue l'enjeu commun d'une telle allocution. Cela dit, le premier acte sert à contrebalancer cette impression : « Alors maintenant, et je prends mes responsabilités ». Ce constituant contient le présupposé 'L a des responsabilités'. La responsabilité dont il parle est celle du traité négocié, car le statut social du sujet parlant – membre du Conseil – se mobilise comme un contexte situationnel. Ensuite, en tant que membre du Conseil, il a participé aux négociations du traité (contexte encyclopédique). On peut alors faire l'hypothèse

qu'il y a une voix collective, correspondant à ceux qui connaissent le rôle qu'a joué Sarkozy :

Prémisse mineure : 'Sarkozy a participé aux négociations'

Prémisse majeure : 'Si l'on participe aux négociations, on a une responsabilité dans le résultat'

Conclusion : 'Sarkozy a une responsabilité dans le résultat'

Ainsi, Sarkozy anticipe doublement sur les réactions de l'auditoire. D'abord, comme nous l'avons vu, il s'oppose à un contre-discours sur la suffisance du traité. De plus, il semble anticiper sur des réactions négatives susceptibles d'être provoquées par l'argumentation. Il commence par un préalable qui empêche une interprétation selon laquelle il critiquerait ses partenaires européens. Ce faisant, il accomplit des actions participatives (d'abord une prise de responsabilité, ensuite une mise en garde), conformément à son statut communicationnel (orateur chargé de présenter une vision de l'Union européenne) et aux enjeux communs de son incursion au Parlement européen (établissement d'une relation entre Sarkozy et le PE). Ces savoirs se mobilisent comme autant de prémisses interprétatives qui permettent de comprendre son intention communicative, et partant, son rôle praxéologique médiatisé par le PP.

Passons à la deuxième problématique, concernant la saturation des arguments  $r$  relevant des deux structures concessives ' $p$  mais  $q$ '. Nous avons fait l'hypothèse que la première des deux structures, I [5-6], étaye I [2-4] et que  $r$  est inféré à partir du contenu de ce dernier constituant :

( $p$ ) [5] Le traité simplifié résout la crise institutionnelle. → ( $r$ ) (inféré de I [2-4]) Avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.

( $q$ ) [6] Le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe. → ( $non-r$ ) [2-4] L'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose.

En effet, la saturation de  $r$  par le contenu de I [2-4] ne semble pas constituer une interprétation qui corresponde à une information encyclopédique :

- a) ? Si un traité résout une crise institutionnelle, alors on aura tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.
- b) Si un traité ne résout pas une crise politique et une crise morale, alors il n'est pas vrai qu'on aura tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose.

Il faut passer par une dérivation interprétative de l'hyperbole, car on peut difficilement admettre que tout travail se termine avec la résolution d'une crise institutionnelle. Tous ceux qui connaissent le fonctionnement des institutions européennes peuvent en attester (d'où l'effet d'affront potentiel occasionné par les pensées représentées). Le contenu 'on a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose' peut donc faire l'objet d'une dérivation, correspondant au contenu 'l'avenir de l'UE est assuré'. Cette interprétation est corroborée par le fait que dans le cotexte antérieur, Sarkozy parle du rejet de la constitution comme « une crise qui pouvait défaire l'Europe » :

- a) Si un traité résout une crise institutionnelle, alors l'avenir de l'UE est assuré.
- b) Si un traité ne résout pas une crise politique et une crise morale, alors l'avenir de l'UE n'est pas assuré.

La saillance de cette interprétation est particulièrement forte dans ce cas-ci, du fait que le contenu qui est susceptible de saturer *r* (par dérivation, certes) se retrouve dans le cotexte immédiatement antérieur.

Quant à la deuxième structure concessive (I [7-10]), nous avons constaté la difficulté de faire une hypothèse sur la saturation de *r* :

[7] Il permet à l'Europe de décider et d'agir. [8] **Mais** il **ne** dit **pas** dans quels buts et avec quelles finalités. [9] Il **ne** dit **pas** ce que sera l'Europe de demain [10] et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.

L'analyse générique a identifié trois candidats plausibles, lesquels sont repris chronologiquement ci-dessous, à commencer par l'intervention I [2-4], donc la conclusion du PP même :

### **Interprétation II :**

$p$  (A [7]) Le traité simplifié permet à l'Europe de décider et d'agir.  $\rightarrow r$  (inféré de I [2-4]) Avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.

$q$  (I [8-10]) Le traité simplifié ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens.'  $\rightarrow non-r$  (I [2-4]) L'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, on peut dormir tranquille et plus aucune question ne se pose.

Cette interprétation dépend de la dérivation de l'hyperbole, par laquelle  $r$  peut se formuler comme suit : 'l'avenir de l'UE est assuré (cf. l'analyse de la première construction concessive).

- a) Si un traité permet de décider et d'agir, alors l'avenir de l'UE est assuré.
- b) Si un traité ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités on doit agir, alors l'avenir de l'UE n'est pas assuré.

Les passages de  $p$  à  $r$  et de  $q$  à  $non-r$  correspondent à des informations encyclopédiques qui s'informent du cotexte. Car à un moment antérieur au PP, Sarkozy dit :

(21) l'Europe n'est une réalité et elle n'a une chance d'exister que si, pour des millions de femmes et d'hommes, quelles que soient leurs convictions, elle est vivante, elle parle à leur cœur, elle est l'espoir d'une vie et d'un monde meilleurs. L'Europe sera un grand idéal, ou l'Europe ne sera plus.

Dans cette perspective, les buts et les finalités constituent la condition de la survie de l'UE, logique qui soutient le passage de  $q$  à  $non-r$ .

Passons à la deuxième alternative :

### **Interprétation III :**

$p$  (A [7]) Le traité simplifié permet à l'Europe de décider et d'agir.  $\rightarrow r$  (inféré de A

[6]) Le traité simplifié résout la crise politique et la crise morale de l'Europe.

$q$  (I [8-10]) Il ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. → *non-r* (A [6]) Le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Un argument en faveur de cette interprétation est la proximité de A [6]. Ce constituant est l'élément le plus immédiat du cotexte antérieur, donc de la mémoire discursive, et semble correspondre à des savoirs encyclopédiques de valeur générale :

- a) Si l'on peut décider et agir, alors on résout une crise politique et une crise morale.
- b) Si l'on n'a pas déterminé dans quels buts et avec quelles finalités on va décider et agir, si l'on n'a pas déterminé ce que sera l'Union de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens, alors on ne résout pas une crise politique et une crise morale.

Afin d'évaluer la plausibilité de cette interprétation, il faut chercher des facteurs spécifiques relevant de la situation d'interaction. En effet, le cotexte antérieur au PP fournit une prémisse interprétative permettant de lier  $p$  à  $r$  et  $q$  à *non-r*. Selon N. Sarkozy, le rejet français et néerlandais de la constitution aurait été motivé par « une profonde crise de défiance », phénomène qu'il explique comme suit :

- (22) Dans ce « non », il y avait une angoisse, des millions d'hommes et de femmes s'étaient mis à désespérer de l'Europe. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe ne les protégeait plus assez. Parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe était devenue indifférente aux difficultés de leur vie. Que ce sentiment soit injuste est une autre chose. Ce sentiment, je suis persuadé que des millions de femmes et d'hommes, quels que soient nos pays, le partagent.

On voit donc qu'au moment du PP, la mémoire discursive est alimentée du savoir de ce que constitue la crise, à savoir une crise de défiance entre des millions d'hommes et de femmes et l'Union européenne. A la lumière de cette information, le passage à *non-r* peut être assuré :

Si l'on n'a pas déterminé dans quels buts et avec quelles finalités on va décider et agir, si l'on n'a pas déterminé ce que sera l'Union de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens, alors on ne résout pas *une crise de défiance*.

En l'absence de savoirs sur la nature de la crise, un interprétant pourrait être amené à privilégier la première interprétation, où les deux constructions concessives '*p* mais *q*' servent d'arguments parallèles à l'appui de l'intervention I [2-4].

Passons à l'interprétation qui correspond à la structure hiérarchique et relationnelle que nous avons proposée pour le PP :

**Interprétation I :**

*p* (A [7]) Le traité simplifié permet à l'Europe de décider et d'agir. → *r* (inféré de A [11]). Il donne des raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

*q* (I [8-10]) Le traité simplifié ne dit pas dans quels buts et avec quelles finalités l'Europe va décider et agir. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. → *non-r* (A [11]) Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

On voit que A [11] convoque la même information cotextuelle que A [6], mais de manière plus directe. Alors que la convocation effectuée par A [6] est lexicale (« crise politique », « crise morale »), la convocation de la part de A [11] est propositionnelle. Celui-ci contient un présupposé existentiel relevant de la relative déterminative : 'Il existe une collectivité qui a cessé de croire en l'Europe'<sup>88</sup>. Ce contenu de sens constitue en effet un pdv, dont la source est une collectivité (ON), qui peut s'interpréter comme N. Sarkozy et son auditoire. Ce présupposé peut être considéré comme un élément de sens qui cristallise un segment du cotexte. Dans cette optique, on peut considérer que ce présupposé constitue un pdv qui a une collectivité comme source, en fonction des instructions sémantiques, mais qui a également une origine intradiscursive, relevant d'un autodiologisme.

C'est donc l'ancrage cotextuel d'un élément de la polyphonie linguistique qui assure l'interprétation de A [11] comme conclusion de la structure concessive. Mais cela n'empêche pas que A [6] joue ce rôle de manière préalable. On peut simplement considérer que A [11] sert à confirmer l'orientation argumentative de la structure

---

<sup>88</sup> Ce présupposé en intègre un autre, aspectuel, qui relève de la signification du verbe *cesser*, selon lequel 'les Européens autrefois croyaient en l'Europe'.

concessive, au cas où l'interprétant n'ait pas compris à quoi réfèrent « la crise politique et la crise morale de l'Europe ».

Or, A [11] sert aussi à étayer A [6]. Contrairement aux autres relations argumentatives non marquées, celle-ci n'est pas ancrée dans un processus de saturation de l'argument *r* occasionné par les instructions sémantiques de *mais*. Cependant, rappelons que A [11] fait appel à une information encyclopédique relevant du cotexte – la « crise de défiance ». Ainsi, on a une prémisse majeure, une voix collective :

Prémisse mineure : (A [11]) Le traité simplifié ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

Prémisse majeure : Si un traité ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle, alors il ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Conclusion : (A [6]) Le traité simplifié ne résout pas la crise politique et la crise morale de l'Europe.

Pour l'analyse des relations argumentatives et contre-argumentatives, nous n'avons pas eu besoin des informations liées au statut communicationnel de N. Sarkozy pour expliquer les relations argumentatives. Il ne nous a fallu que des informations encyclopédiques en combinaison avec des éléments émergents de la situation, dans la forme du cotexte<sup>89</sup>. Cependant, en considérant les dimensions praxéologique et interactionnelle de l'allocution, on peut considérer que la finalité de N. Sarkozy est de faire comprendre à ses partenaires européens la nécessité de continuer le travail pour résoudre la crise de défiance, qui est un danger pour l'UE.

De plus, dans cette argumentation, il se met du côté de « ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe », en se présentant attentif à leurs besoins. Il fait allusion à la voix collective des citoyens désillusionnés : 'l'Europe ne nous protège pas assez', 'l'Europe est devenue indifférente aux difficultés de nos vies'<sup>90</sup> 'j'ai cessé de croire en l'Europe'. Ces voix sont dotées d'une force argumentative en faveur de la conclusion rétroactive :

---

<sup>89</sup> Cela ne veut pas dire que les paramètres de la situation d'interaction ne jouent pas un rôle dans l'interprétation des relations argumentatives. Les concepts impliqués sont partiellement convoqués en fonction des conventions du discours politique parlementaire. Mais il n'est pas nécessaire de connaître les spécificités des enjeux interactionnels et praxéologiques pour interpréter ces relations argumentatives.

<sup>90</sup> Comme nous l'avons vu, ces deux premières voix relèvent du cotexte.

« l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose ». Dans la mesure où l'on peut interpréter le PP comme adressé de manière indirecte à cette partie de l'électorat, on peut parler de trope communicationnel : le traité simplifié ne donne pas de raison de reprendre confiance en l'Europe, mais l'attention que l'on prête à ce problème permet de le faire.

### **3.10 Bilan**

L'adoption d'une approche modulaire permet de systématiser l'analyse d'un objet complexe. Dans le cas de l'analyse du discours, une telle approche peut montrer l'origine des différents aspects de l'interprétation polyphonique, c'est-à-dire la manière dont des facteurs relevant de systèmes différents – le linguistique, le textuel et le situationnel – interagissent dans la création de voix. Si les deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue en restent à la description linguistique, nous avons développé la troisième étape en articulant la ScaPoLine aux concepts de la théorie praxématique du dialogisme et à l'approche interactionniste et modulaire de l'Ecole de Genève.

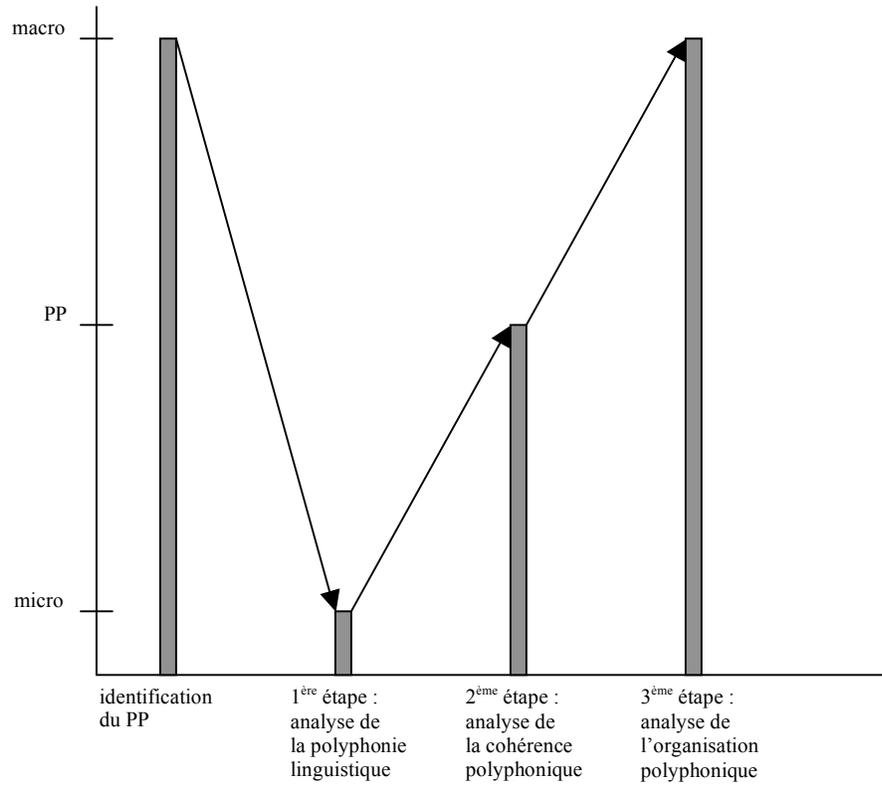
Plus précisément, nous nous sommes basé sur l'information linguistique issue des deux premières étapes de la ScaPoLine Etendue, où d'abord, nous avons trouvé les différents pdv qui apparaissent en fonction des instructions linguistiques, avant de conclure de la cohérence entre les pdv qui sont la responsabilité des différentes images du locuteur. Puis, lors de la troisième étape, en articulant cette information linguistique à des modules et à des formes d'organisation relevant des composantes linguistique, textuelle et situationnelle du discours, nous avons essayé d'expliquer la complexité de l'interprétation polyphonique.

Nous avons commencé la troisième étape de l'analyse par une première phase heuristique, en combinant les informations linguistiques des deux premières étapes avec l'analyse relationnelle générique. En prenant en compte les relations entre les constituants du PP, nous avons pu conclure de la récurrence du même être discursif,  $X_I$ . Cet être s'est formé malgré le manque de référent interne au PP, car il transparaît à travers les relations argumentatives et contre-argumentatives qu'on y trouve. De plus, une telle articulation de la polyphonie linguistique à l'organisation relationnelle générique constitue un moyen d'identifier des cas de dialogisme interdiscursif et interlocutif. Le dialogisme

interdiscursif apparaît comme d'une origine antérieure à l'énonciation, et se manifeste à travers différents mécanismes polyphoniques, dont les prémisses majeures et les négations. Le dialogisme interlocutif apparaît comme un jeu subtil, où le sujet parlant forme son discours en fonction des réactions anticipées. Cette forme de dialogisme intervient comme un facteur qui prête une pertinence aux relations entre les différents constituants textuels dont se compose le discours du sujet parlant. Si l'on étaye un constituant par un argument, c'est en réponse à une objection ou à une question anticipée (dialogisme citatif). Si l'on reformule un constituant, c'est par anticipation à une question d'éclaircissement (dialogisme responsif).

Nous constatons que l'on peut arriver à une interprétation polyphonique cohérente sans la prise en compte systématique de paramètres situationnels. Or c'est seulement à travers l'intégration de tels paramètres que l'on peut identifier  $X_I$  et les topoï. C'est également la dimension situationnelle qui nous permet d'expliquer l'apparition d'éventuelles voix qui ne sont pas repérables à travers les seules propriétés linguistiques ou relationnelles du PP. Ainsi, en fonction des enjeux institutionnels qui encadrent l'allocution, nous estimons que  $X_I$  correspond aux partenaires européens de N. Sarkozy. Pour ce qui est des relations argumentatives, leur imbrication a occasionné un nombre d'interprétations possibles, et nous avons montré qu'une interprétation donnée se fait largement en fonction du niveau des connaissances encyclopédiques, cotextuelles, praxéologiques et interactionnelles. Le parcours analytique peut s'illustrer comme suit (l'axe horizontal représente l'ordre chronologique de l'analyse, alors que l'axe vertical représente le niveau textuel de l'analyse, du micro-niveau des instructions sémantiques, au macro-niveau du texte entier :

Figure 15. Parcours analytique de la ScaPoLine Etendue



Le travail commence par l'identification du PP, ce qui se fait relativement à l'environnement textuel. Ensuite, pour la première étape de l'analyse polyphonique, on descend au micro-niveau de l'analyse sémantique. Une fois cette analyse effectuée, on passe à la deuxième étape, où l'on remonte au niveau du PP afin de juger de la cohérence polyphonique. La question est de savoir s'il y a une rupture de cohérence entre les pdv dont les différentes images du locuteur sont responsables. Finalement, on aborde la troisième étape, qui articule l'information linguistique à l'organisation relationnelle générique, et à l'information issue des deux modules situationnels. La prise en compte de la situation permet de formuler des hypothèses sur la saturation de variables polyphoniques. C'est également à cette phase que l'on peut expliquer l'interprétation polyphonique de constituants textuels qui ne sont pas marqués au niveau de la signification.

Nous avons développé la troisième étape de la ScaPoLine Etendue. Il reste maintenant à développer une approche pour l'identification des passages polyphoniques (chapitre 4),

avant d'appliquer cet ensemble méthodologique et théorique à un autre extrait de l'allocution de N. Sarkozy (chapitre 5).

## 4 Le problème du passage polyphonique (PP)

### 4.0 Introduction

Dans le troisième chapitre (section 3.1), nous avons évoqué le problème que pose la délimitation du passage polyphonique. Nous nous sommes contenté d'évoquer la problématique, d'abord en considérant un exemple construit par K. Fløttum, où s'élabore une argumentation en faveur de l'idée de passer des vacances d'hiver en Suisse et non en France. Ensuite, nous avons effectué une analyse d'un passage polyphonique extrait de l'allocution de Nicolas Sarkozy au PE le 13 novembre 2007, que nous avons identifié essentiellement à l'aide de notre intuition interprétative. Ce PP est centré sur les problèmes politiques auxquels le traité simplifié n'apporte pas de réponses. On voit donc qu'au cœur de la notion du PP semble être un sujet principal, un thème, un propos qui réunit un ensemble de constituants textuels qui peuvent être linguistiquement indépendants. La question est alors de savoir quels facteurs contribuent à la constitution d'un tel ensemble. Ensuite, si ces facteurs se laissent identifier, sera-t-il possible de formuler des critères généraux qui permettent d'identifier tout passage polyphonique ?

Notre hypothèse de départ est que la thématique se trouve au cœur de la délimitation du PP. Tout phénomène polyphonique concerne la répartition de la responsabilité de contenus propositionnels. On peut donc présumer que l'identification interprétative d'un PP se fonde sur *une certaine parenté propositionnelle entre des constituants textuels touchés par les instructions de marqueurs polyphoniques*. Or il faut alors se doter des moyens théoriques et méthodologiques d'identifier cette parenté, et ensuite établir un ensemble de critères qui permettent de décider de ce qui constitue une parenté suffisante. Car un texte donné n'offre pas nécessairement une segmentation thématique claire, mais se constitue par contre comme une continuité, où sont introduits un grand nombre d'éléments d'importance différente, dont plusieurs peuvent être récurrents. Notre tâche est d'identifier le passage polyphonique en fonction d'un développement thématique qui fait son unité, au-delà de la richesse de sa composition informationnelle. Au centre de l'analyse linguistique de ces passages, se trouvent les marqueurs polyphoniques. Toutefois, comme l'interprétation polyphonique d'une production verbale ne relève pas

nécessairement du niveau de la langue, il nous faut admettre l'existence de passages qui sont polyphoniquement vides (PP-v) mais qui peuvent tout de même avoir un intérêt pour une analyse de la polyphonie discursive. Par la suite, nous présenterons l'approche adoptée (section 4.1) – l'organisation informationnelle et l'organisation topicale, développées notamment par E. Roulet (1996, 1999) et A. Grobet (2001, 2002) –, avant de considérer les deux formes d'organisation plus en détail (sections 4.2 et 4.3). En nous appuyant sur l'approche de Grobet, nous formulerons des critères de délimitation du passage polyphonique. Plus précisément, en analysant l'organisation informationnelle (section 4.2.1) et l'organisation topicale (section 4.3.1) d'une partie de l'allocution de N. Sarkozy, nous ferons l'hypothèse que l'identification du PP peut se faire en fonction de ses propriétés lexicales, syntaxiques, conceptuelles, hiérarchiques et relationnelles. Sur la base de cette analyse, nous proposerons finalement une délimitation des différents PP de l'extrait choisi.

#### **4.1 Cadre théorique et méthodologique de l'identification du PP**

Notre choix de l'approche genevoise dans l'analyse informationnelle et topicale est guidé par des considérations méthodologiques et théoriques. D'abord, du fait que nous avons déjà adopté le modèle genevois dans la partie textuelle et discursive de notre analyse, la méthode d'analyse développée par Roulet et Grobet s'y intègre sans difficultés. De plus, l'analyse informationnelle et topicale se base non seulement sur des marques linguistiques (reprises lexicales, expressions anaphoriques, etc.), mais dépend également de facteurs relevant de l'interaction et de « la nature des référents discursifs évoqués » (Grobet 2001 : 250-252). Ainsi, Grobet prône une démarche qui vise à « dépasser le clivage entre les approches phrastiques et discursives pour articuler ces deux perspectives au sein d'une même analyse » (ibid. : 252). Plus précisément, l'analyse se fait en deux étapes. D'abord, l'organisation informationnelle concerne la progression des informations, qui se dégage de la succession d'actes textuels (ibid. : 253). Ensuite, l'organisation topicale se constitue à travers l'articulation de l'organisation informationnelle à d'autres modules et formes d'organisation, comme les dimensions hiérarchique et référentielle et l'organisation relationnelle (ibid. : 260). C'est à travers

une telle articulation que l'on pourra rendre compte de l'importance relative des différents éléments de la structure informationnelle.

Tout en insistant sur l'importance de facteurs référentiels, hiérarchiques et relationnels pour l'organisation topicale, nous admettons que d'autres approches théoriques et méthodologiques pourraient s'avérer aussi fructueuses que celle développée par l'École de Genève. Néanmoins, notre objectif n'est pas une analyse détaillée de la structure informationnelle ou topicale du texte, mais le développement d'un outil permettant la délimitation de passages polyphoniques. Notre approche se limitera donc à des éléments d'analyse qui nous aideront à parvenir à un tel découpage.

## 4.2 L'organisation informationnelle

Cette forme d'organisation vise à rendre compte de la progression et de la continuité informationnelle du discours, en analysant « la structure informationnelle de chaque acte » (ibid. : 253). Il s'agit donc de saisir « les enchaînements entre les informations qui sont activées successivement dans le texte » (Roulet 1996 : 17), une approche qui s'inspire de la tradition pragoise et de la perspective cognitive représentée par Chafe (1994) et Lambrecht (1994) (voir Grobet 2002 : 23-24). Dans une telle optique à la fois textuelle et cognitive, Grobet formule l'hypothèse suivante : « chaque acte active une information (le 'propos'), qui s'ancre sur au moins une information située en mémoire discursive, le '**topique**'<sup>91</sup> » (Grobet 2001 : 253). Soit le dernier acte de l'exemple suivant :

- (1) ces chemises avaient un avantage d'être très très souples / et de bien absorber la transpiration / *je*  
ne **la** sentais pas couler sur ma peau.

« L'information activée par cet acte s'ancre dans un topique formé par la TRANSPIRATION, évoquée dans l'acte précédent et présentement verbalisée par le pronom *la*. A ce topique s'ajoute un autre point d'ancrage, présent dans la mémoire discursive des interlocuteurs car il tire sa source du contexte d'énonciation, à savoir le LOCUTEUR lui-même, auquel renvoie le pronom *je* » (ibid. : 253).

---

<sup>91</sup> C'est nous qui soulignons.

Il y a une différence importante entre les deux points d’ancrage, concernant leurs statuts cognitifs respectifs. Le LOCUTEUR est un point d’ancrage constant à travers l’interaction, ce qui en fait un « point d’ancrage d’arrière-fond » (ibid.). Plus précisément, un tel ancrage constitue une information identifiable, indépendamment du moment de son activation préalable. Du fait de son caractère non immédiat, sa convocation dépend d’une trace linguistique. (Grobet 2002 : 92). Par contre, la TRANSPARATION est le topique, car récemment activée, ce qui en fait un « point d’ancrage immédiat » (Grobet 2001 : 253). C’est donc une information « non seulement identifiable, mais aussi présente dans la conscience de l’interlocuteur », du fait de cette introduction récente (Grobet 2002 : 92). Le topique constitue l’à *propos* de l’acte, et son caractère immédiat lui permet d’être implicite. Grobet propose la définition suivante du topique (ibid. : 96) :

« Le topique se définit comme une information (un référent ou un prédicat) identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, l’information la plus immédiatement pertinente liée par une relation d’à *propos* avec l’information activée par cet acte. »<sup>92</sup>

Le topique peut être activé par une expression anaphorique (comme *la* ci-dessus) – qui constitue la trace topicale du topique, ou bien rester implicite, comme dans l’échange suivant (Grobet 2001) :

- (2) - cette histoire qu’on m’a racontée / qui est peut-être une légende / que vous portiez toujours la même chemise / pendant que vous écriviez  
- euh : c’est-à-dire entendons-nous

La réponse enchaîne de manière implicite sur la question qui vient d’être posée. On voit donc que l’approche genevoise de l’organisation informationnelle ne se limite pas aux relations topicales marquées, mais qu’elle considère la progression informationnelle dans l’optique de la réception interprétative. Un tel ancrage implicite implique une part

---

<sup>92</sup> Cette définition se base principalement sur Lambrecht 1994. Cependant, Grobet estime que les topiques peuvent être formés de prédicats alors que Lambrecht exclut cette catégorie, par le fait d’associer le topique à un référent. Grobet fait cette extension afin de pouvoir rendre compte des structures clivées (« C’est Maigret qui parle », *Apostrophes*), où le topique peut s’interpréter comme une proposition ouverte (‘Quelqu’un parle’) (Grobet 2002 : 94-96). Dans une perspective polyphonique, on peut dire qu’une telle interprétation par défaut se fait en fonction de la structure-p de la phrase clivée (cf. chap. 3 et chap. 5).

d'évaluation subjective de la part de l'analyste, ce qui pourra faire l'objet de contestations. Toutefois, comme le souligne Grobet (2002 : 341), il n'est pas question d'arriver « à l'identification du 'bon' topique », mais « de décrire les chemins » par lesquels on peut arriver à une identification possible.

Le topique peut donc être issu du cotexte immédiat (comme « la transpiration »), ou bien de la situation d'énonciation (ce qui est souvent le cas des pronoms qui réfèrent aux sujets communicants). Le topique peut également être métadiscursif, relevant non pas du dit, mais du dire. Il peut finalement être inférable, à partir du texte ou de la situation (Grobet 2001 : 254 et 2002 : 101-105).

« Le cadre spatio-temporel, les interlocuteurs et l'interaction elle-même constituent des points d'ancrage disponibles tout au long de l'interaction. A ce titre, il s'agit souvent d'informations fonctionnant comme des points d'ancrage d'arrière-fond, mais elles peuvent en tout temps être mobilisées en tant que topiques » (Grobet 2002 : 103).

L'information activée par un acte constitue le **propos**, « une information de type propositionnel, résultant de l'activation de ces éléments et de leur relation avec les points d'ancrage » (ibid. : 255-256). Plus précisément, Grobet s'inspire de Lambrecht (1994), pour proposer la définition suivante du propos (2001 : 256, 2002 : 99) :

« Le propos se définit comme la proposition activée par un acte et dont la connaissance peut être considérée comme étant le résultat de la compréhension de l'acte. La nouveauté de cette proposition résulte de sa relation avec les informations données par le contexte. »

Tel qu'il est défini, le propos doit donc se comprendre comme la proposition entière, y compris les points d'ancrage. Le topique fait ainsi partie du propos. « En suivant Lambrecht, la nouveauté du propos ne tient pas tant à la nouveauté de l'information considérée pour elle-même qu'à l'existence d'une nouvelle relation que l'information activée entretient avec les informations données existantes » (2002 : 98)<sup>93</sup>.

---

<sup>93</sup> Grobet attribue cette idée à F. Daneš (1974).

### 4.2.1 Analyse informationnelle

Procédons à l'analyse informationnelle d'un segment de l'allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen, le 13 novembre 2007, segment qui fera ultérieurement l'objet d'un découpage en passages polyphoniques. Nous commençons par le découpage en actes, avant de procéder à l'analyse de la structure informationnelle.

(3) Dans la démocratie européenne, il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales, qui sont une richesse de l'Europe. Nous ne devons pas avoir peur des identités. Chercher à préserver son identité n'est pas une maladie. C'est quand les identités se sentent menacées, quand elles se sentent attaquées qu'elles se crispent et qu'alors elles deviennent dangereuses, parce qu'agressives. Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde. C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans cette idée de la civilisation que tous les Européens ont en commun, et qui fait la véritable unité de l'Europe. C'est une crise qui est liée à la globalisation et à la marchandisation du monde. Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce, ce fut un coup de génie des pères fondateurs. Mais la politique a pris trop de retard sur l'économie, et la culture plus encore. C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture. Dans un monde menacé d'uniformisation, dans un monde dominé par la technique, où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres, l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle. Mais que défendrons-nous, en termes de diversité, si nous n'avons pas préservé nos identités? L'Europe doit faire en sorte de ne pas être vécue comme une menace contre les identités mais comme une protection, comme un moyen de les faire vivre, dans l'ordre moral aussi. Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne. Partout dans le monde, chaque fois qu'un être humain est opprimé, qu'un homme est persécuté, qu'un enfant est martyrisé, qu'un peuple est asservi, l'Europe doit se trouver à ses côtés. Parce que l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même. Et c'est à l'Europe de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde. Dans la démocratie européenne – j'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs. Dans la démocratie européenne, le mot *protection* ne doit pas être banni. Si nous voulons un jour que les peuples, exaspérés d'être victimes de la concurrence déloyale et des dumpings, si nous ne voulons pas que ces peuples réclament le protectionnisme et la fermeture, alors nous devons avoir le courage de débattre de ce que doit être une véritable préférence communautaire. Nous devons être capables de faire autant pour nous protéger que ce que font les autres. Nous devons être capables de nous doter des mêmes moyens d'agir que tous les autres. Si les autres régions du monde ont le droit de se défendre contre les dumpings, pourquoi l'Europe

devrait-elle les subir? Si tous les pays ont des politiques de change, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations peuvent réserver une part de leurs marchés publics à leurs PME, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations mettent en œuvre des politiques industrielles, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations défendent leurs agriculteurs, pourquoi l'Europe devrait-elle renoncer à défendre les siens? L'Europe ne veut pas du protectionnisme, mais l'Europe doit réclamer la réciprocité. L'Europe ne veut pas du protectionnisme, mais l'Europe a le devoir d'assurer son indépendance énergétique et son indépendance alimentaire. L'Europe veut être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais l'Europe ne peut pas accepter la concurrence déloyale des pays qui n'imposent aucune contrainte écologique à leurs entreprises. L'Europe est attachée à la concurrence. Mais l'Europe ne peut pas être seule au monde à en faire une religion. C'est pourquoi, au sommet de Bruxelles, il a été décidé que la concurrence était pour l'Europe un moyen et non une fin. L'Europe a fait le choix de l'économie de marché et du capitalisme. Mais ce choix n'implique pas le laissez-faire absolu et la dérive d'un capitalisme financier qui fait la part belle aux spéculateurs et aux rentiers plutôt qu'aux entrepreneurs et aux travailleurs. Et le capitalisme européen a toujours été un capitalisme d'entrepreneurs, un capitalisme de production plutôt qu'un capitalisme de spéculation et de rentes. Oui, je l'affirme, l'Europe a un rôle à jouer dans la nécessaire moralisation du capitalisme financier, et ce qui s'est passé avec la crise du *subprime* - quelques spéculateurs mettent en cause la concurrence mondiale - l'Europe ne peut pas l'accepter. Sur tous ces sujets, nous avons des idées et des points de vue différents. Et bien, ce n'est pas une raison pour ne pas en parler. Nous devons en débattre jusqu'à ce que nous ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue pour pouvoir bâtir une politique commune. Tous ces sujets seront au cœur des priorités de la Présidence française.

[1] Dans la démocratie européenne,

[2] il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales.

[3] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend.

[4] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales,

[5] qui sont une richesse de l'Europe.

[6] Nous ne devons pas avoir peur des identités.

[7] Chercher à préserver son identité n'est pas une maladie.

[8] C'est quand les identités se sentent menacées,

[9] quand elles se sentent attaquées

[10] qu'elles se crispent

[11] et qu'alors elles deviennent dangereuses,

[12] parce qu'agressives.

[13] Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde.

[14] C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans cette idée de la civilisation que tous les européens ont en commun,

[15] et qui fait la véritable unité de l'Europe.

[16] C'est une crise qui est liée à la globalisation et à la marchandisation du monde.

[17] Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce,

[18] ce fut un coup de génie des pères fondateurs.

[19] Mais la politique a pris trop de retard sur l'économie,

[20] et la culture plus encore.

[21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.

[22] Dans un monde menacé d'uniformisation,

[23] dans un monde dominé par la technique,

[24] où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres,

[25] l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes,

[26] que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles,

[27] que si elle rassemble toutes ses forces

[28] pour défendre la diversité culturelle.

[29] Mais que défendrons-nous, en termes de diversité,

[30] si nous n'avons pas préservé nos identités ?

[31] L'Europe doit faire en sorte de ne pas être vécue comme une menace contre les identités mais comme une protection,

[32] comme un moyen de les faire vivre,

[33] dans l'ordre moral aussi.

[34] Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne.

[35] Partout dans le monde,

[36] chaque fois qu'un être humain est opprimé,

[37] qu'un homme est persécuté,

[38] qu'un enfant est martyrisé,

[39] qu'un peuple est asservi,

[40] l'Europe doit se trouver à ses côtés.

[41] Parce que l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même.

[42] Et c'est à l'Europe de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

[43] Dans la démocratie européenne –

[44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

[45] Dans la démocratie européenne,

[46] le mot *protection* ne doit pas être banni.

[47] Si nous voulons un jour que les peuples,

[48] exaspérés d'être victimes de la concurrence déloyale et des dumpings,

[49] si nous ne voulons pas que ces peuples réclament le protectionnisme et la fermeture,

[50] alors nous devons avoir le courage de débattre de ce que doit être une véritable préférence communautaire.

[51] Nous devons être capables de faire autant pour nous protéger que ce que font les autres.

[52] Nous devons être capables de nous doter des mêmes moyens d’agir que tous les autres.

[53] Si les autres régions du monde ont le droit de se défendre contre les dumpings,

[54] pourquoi l’Europe devrait-elle les subir ?

[55] Si tous les pays ont des politiques de change,

[56] pourquoi pas l’Europe ?

[57] Si d’autres nations peuvent réserver une part de leurs marchés publics à leurs PME,

[58] pourquoi pas l’Europe ?

[59] Si d’autres nations mettent en œuvre des politiques industrielles,

[60] pourquoi pas l’Europe ?

[61] Si d’autres nations défendent leurs agriculteurs,

[62] pourquoi l’Europe devrait-elle renoncer à défendre les siens ?

[63] L’Europe ne veut pas du protectionnisme,

[64] mais l’Europe doit réclamer la réciprocité.

[65] L’Europe ne veut pas du protectionnisme,

[66] mais l’Europe a le devoir d’assurer son indépendance énergétique et son indépendance alimentaire.

[67] L’Europe veut être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique,

[68] mais l’Europe ne peut pas accepter la concurrence déloyale des pays qui n’imposent aucune contrainte écologique à leurs entreprises.

[69] L’Europe est attachée à la concurrence.

[70] Mais l’Europe ne peut pas être seule au monde à en faire une religion.

[71] C’est pourquoi, au sommet de Bruxelles,

[72] il a été décidé que la concurrence était pour l’Europe un moyen et non une fin.

[73] L’Europe a fait le choix de l’économie de marché et du capitalisme.

[74] Mais ce choix n’implique pas le laissez-faire absolu et la dérive d’un capitalisme financier qui fait la part belle aux spéculateurs et aux rentiers plutôt qu’aux entrepreneurs et aux travailleurs.

[75] Et le capitalisme européen a toujours été un capitalisme d’entrepreneurs, un capitalisme de production plutôt qu’un capitalisme de spéculation et de rentes.

[76] Oui,

[77] je l’affirme,

[78] l’Europe a un rôle à jouer dans la nécessaire moralisation du capitalisme financier,

[79] et ce qui s’est passé avec la crise du *subprime* –

[80] quelques spéculateurs mettent en cause la concurrence mondiale –

[81] l’Europe ne peut pas l’accepter.

[82] Sur tous ces sujets,

- [83] nous avons des idées et des points de vue différents.  
[84] Et bien ce n'est pas une raison pour ne pas en parler.  
[85] Nous devons en débattre  
[86] jusqu'à ce que nous ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue  
[87] pour pouvoir bâtir une politique commune.  
[88] Tous ces sujets seront au cœur des priorités de la présidence française.

Passons maintenant à la structure informationnelle. A l'instar de Roulet (1996 : 20) et de Grobet (2001 : 257), nous adoptons les conventions de transcription suivantes :

- Les traces d'ancrage d'arrière-fond seront marquées en italiques, alors que les traces topicales seront marquées en gras.
- Le topique sera introduit après la trace topicale, entre crochets droits. En cas d'absence de trace, le topique sera explicité au début de l'acte, entre parenthèses.

[1] Dans **la démocratie européenne**,

[2] (dans la démocratie européenne) il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales.

[3] (dans la démocratie européenne) Il faut pouvoir discuter de la manière dont *l'Europe* construit son identité et la défend.

[4] (dans la démocratie européenne) Il faut pouvoir discuter de la manière dont *l'Europe* protège les identités nationales,

[5] **qui** [les identités nationales] sont une richesse de *l'Europe*

[6] *Nous* ne devons pas avoir peur **des identités**.

[7] Chercher à préserver **son identité** n'est pas une maladie.

[8] C'est quand **les identités** se sentent menacées,

[9] quand **elles** [les identités] se sentent attaquées

[10] qu'**elles** [les identités] se crispent

[11] et qu'alors **elles** [les identités] deviennent dangereuses,

[12] (les identités) parce qu'agressives.

[13] *Les peuples d'Europe* traversent **une crise identitaire** extrêmement profonde.

[14] **C** [une crise identitaire] 'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans cette idée de la civilisation que tous *les européens* ont en commun,

[15] et **qui** [cette idée de la civilisation que tous les européens ont en commun] fait la véritable unité de *l'Europe*.

[16] **C** [une crise identitaire] 'est une crise qui est liée à la globalisation et à la marchandisation du monde.

[17] **Commencer l'Europe** [la fondation de l'UE] par l'économie par le charbon et par l'acier par le commerce,

[18] **ce** [commencer l'Europe par l'économie par le charbon et par l'acier par le commerce] fut un coup de génie des pères fondateurs.

[19] (un coup de génie des pères fondateurs) Mais la politique a pris trop de retard sur l'économie,

[20] (trop de retard sur l'économie) et la culture plus encore.

[21] C'est une erreur d'avoir oublié *l'Europe* de **la culture**.

[22] (avoir oublié l'Europe de la culture) Dans un monde menacé d'uniformisation,

[23] (un monde menacé d'uniformisation) dans un monde dominé par la technique,

[24] **où** [un monde dominé par la technique] les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres,

[25] (les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres) *l'Europe* ne peut être *l'Europe* aux yeux de tous les hommes,

[26] que si **elle** [l'Europe] défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles,

[27] que si **elle** [l'Europe] rassemble toutes ses forces

[28] (elle rassemble toutes ses forces) pour défendre la diversité culturelle.

[29] Mais que **défendrons-nous**, en termes de **diversité**,

[30] (que défendrons-nous en termes de diversité) si *nous* n'avons pas préservé *nos* identités ?

[31] *l'Europe* doit faire en sorte de ne pas être vécue comme une menace contre **les identités** mais comme une protection,

[32] comme un moyen de **les** [les identités] faire vivre,

[33] (un moyen de faire vivre les identités) dans l'ordre moral aussi.

[34] Les droits de l'homme font partie de **l'identité européenne**.

[35] (les droits de l'homme) Partout dans le monde,

[36] (partout dans le monde) chaque fois qu'un être humain est opprimé,

[37] (chaque fois) qu'un homme est persécuté,

[38] (chaque fois) qu'un enfant est martyrisé,

[39] (chaque fois) qu'un peuple est asservi,

[40] l'Europe doit se trouver à **ses** [être humain / homme / enfant / peuple] côtés.

[41] (se trouver à ses côtés) Parce que *l'Europe* des droits de l'homme est fidèle à elle-même

[42] (à qui de porter la question des droits de l'homme) Et c'est à *l'Europe* de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

[43] Dans **la démocratie européenne** –

[44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense **des droits de l'homme** au bénéfice de contrats n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

[45] Dans **la démocratie européenne**,

[46] (dans la démocratie européenne) le mot protection ne doit pas être banni.

[47] (le mot protection) Si nous voulons que les peuples,  
[48] (les peuples) exaspérés d'être victimes de la concurrence déloyale et les dumpings,  
[49] si nous ne voulons pas que **ces peuples** réclament le protectionnisme et la fermeture,  
[50] (si nous ne voulons pas que ces peuples réclament le protectionnisme et la fermeture) alors *nous* devons avoir le courage de débattre de ce que doit être une véritable préférence communautaire.  
[51] *Nous* devons être capables de faire autant pour **nous protéger** que ce que font les autres.  
[52] (faire autant pour nous protéger que ce que font les autres) *Nous* devons être capables de *nous* doter des mêmes moyens d'agir que tous les autres.  
[53] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si les autres régions du monde ont le droit de se défendre contre les dumpings,  
[54] (se défendre contre les dumpings) pourquoi *l'Europe* devrait-elle les subir ?  
[55] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si tous les pays ont des politiques de change,  
[56] (avoir des politiques de change) pourquoi pas *l'Europe* ?  
[57] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si d'autres nations peuvent réserver une part de leurs marchés publics à leurs PME,  
[58] (réserver une part des marchés public aux PME) pourquoi pas *l'Europe* ?  
[59] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si d'autres nations mettent en œuvre des politiques industrielles,  
[60] (mettre en œuvre des politiques industrielles) pourquoi pas *l'Europe* ?  
[61] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si d'autres nations défendent leurs agriculteurs,  
[62] pourquoi *l'Europe* devrait-elle renoncer à défendre **les siens** [les agriculteurs] ?  
[63] *L'Europe* ne veut pas du **protectionnisme**,  
[64] (*l'Europe* ne veut pas du protectionnisme) mais *l'Europe* doit réclamer la réciprocité.  
[65] *L'Europe* ne veut pas du **protectionnisme**,  
[66] (*l'Europe* ne veut pas du protectionnisme) mais *l'Europe* a le devoir d'assurer son indépendance énergétique et son indépendance alimentaire.  
[67] (la réciprocité) *L'Europe* veut être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique,  
[68] (être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique) mais *l'Europe* ne peut pas accepter la concurrence déloyale des pays qui n'imposent aucune contrainte écologique à leurs entreprises.  
[69] *L'Europe* est attachée à **la concurrence**,  
[70] Mais *l'Europe* ne peut pas être seule au monde à **en** [la concurrence] faire une religion  
[71] **c** [*l'Europe* ne peut pas être seule au monde à en faire une religion]'est pourquoi au sommet de Bruxelles,  
[72] (au sommet de Bruxelles) il a été décidé que la concurrence était pour *l'Europe* un moyen et non une fin.  
[73] (la concurrence) *L'Europe* a fait le choix de l'économie de marché et du capitalisme

[74] mais **ce choix** [le choix de l'économie de marché et du capitalisme] n'implique pas le laissez-faire absolu et la dérive d'un capitalisme financier qui fait la part belle aux spéculateurs et aux rentiers plutôt qu'aux entrepreneurs et aux travailleurs.

[75] Et **le capitalisme** européen a toujours été un capitalisme d'entrepreneurs, un capitalisme de production plutôt qu'un capitalisme de spéculation et de rentes.

[76] (un capitalisme de production plutôt qu'un capitalisme de spéculation et de rentes) Oui,

[77] (oui) je l'affirme,

[78] *l'Europe* a un rôle à jouer dans la nécessaire moralisation du **capitalisme financier**.

[79] (la nécessaire moralisation du capitalisme financier) et ce qui s'est passé avec la crise du supprime –

[80] (la crise du subprime) quelques spéculateurs mettent en cause la concurrence mondiale –

[81] *l'Europe* ne peut pas **I** [quelques spéculateurs mettent en cause la concurrence mondiale] 'accepter

[82] Sur tous **ces sujets** [identités / protectionnisme / capitalisme financier],

[83] (sur tous ces sujets) nous avons des idées et des points de vue différents.

[84] Et bien **ce** [des idées et des points de vue différents] n'est pas une raison pour ne pas en parler.

[85] Nous devons **en** [ces sujets] débattre

[86] (en débattre) jusqu'à ce que *nous* ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue

[87] (rapprocher assez nos points de vue) pour pouvoir bâtir une politique commune.

[88] Tous **ces sujets** [identités / protectionnisme / capitalisme financier] seront au cœur des priorités de la présidence française.

S'inspirant de F. Daneš (1974) et de B. Combettes & R. Tomassone (1988), Grobet et Roulet font la distinction entre trois types de progression informationnelle, à savoir la progression linéaire, la progression à topique constant et l'enchaînement à distance (Roulet 1996 : 21, Grobet 2001 : 258-259). Il y a progression linéaire lorsque le topique d'un acte est issu du propos de l'acte précédent. Il en va ainsi des actes [13-15] :

[13] Les peuples d'*Europe* traversent une crise identitaire extrêmement profonde.

[14] **C** [une crise identitaire] 'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans cette idée de la civilisation que tous les européens ont en commun,

[15] et **qui** [cette idée de la civilisation que tous les européens ont en commun] fait la véritable unité de l'Europe.

Ensuite, il y a progression à topique constant lorsque le topique de deux ou plusieurs actes reste le même. Ainsi, les actes [2-4] ont le même topique :

[1] Dans la démocratie européenne,

[2] (dans la démocratie européenne) il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales.

[3] (dans la démocratie européenne) Il faut pouvoir discuter de la manière dont *l'Europe* construit son identité et la défend.

[4] (dans la démocratie européenne) Il faut pouvoir discuter de la manière dont *l'Europe* protège les identités nationales,

Il arrive également qu'un propos s'ancre sur une information activée dans un constituant plus distant. On parle alors d'une progression à distance, ce qui est le cas de A [34], enchaînant sur le propos de A [3]<sup>94</sup> :

[3] Il faut pouvoir discuter de la manière dont *l'Europe* construit son identité et la défend.

---

[34] les droits de l'homme font partie de **l'identité européenne**

Les trois cas de figure illustrés ci-dessus comportent des topiques qui sont identiques à un topique précédent ou à un élément d'un propos précédent. Or, les topiques peuvent également être dérivés, ce qui est le cas des anaphores associatives et des relations partie-tout (Grobet 2001 : 258), ou encore des relations entre une activité et ses constituants ou acteurs (Grobet 2002 : 109). Dans notre extrait, il y a progression à topique dérivé entre le propos de l'acte [51] et les topiques des actes [54], [56], [58] et [60].

[51] *Nous* devons être capables de faire autant pour **nous protéger** que ce que font les autres.

[52] (faire autant pour nous protéger que ce que font les autres) *Nous* devons être capables de *nous* doter des mêmes moyens d'agir que tous les autres.

[53] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si les autres régions du monde ont le droit de se défendre contre les dumpings,

[54] (se défendre contre les dumpings) pourquoi *l'Europe* devrait-elle les subir ?

[55] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si tous les pays ont des politiques de change,

[56] (avoir des politiques de change) pourquoi pas *l'Europe* ?

[57] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si d'autres nations peuvent réserver une

---

<sup>94</sup> On pourrait également faire une autre analyse, selon laquelle A [34] enchaîne sur A [25] : « l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes ».

part de leurs marchés publics à leurs PME,

[58] (réserver une part des marchés public aux PME) pourquoi pas *l'Europe* ?

[59] (mêmes moyens d'agir que tous les autres) Si d'autres nations mettent en œuvre des politiques industrielles,

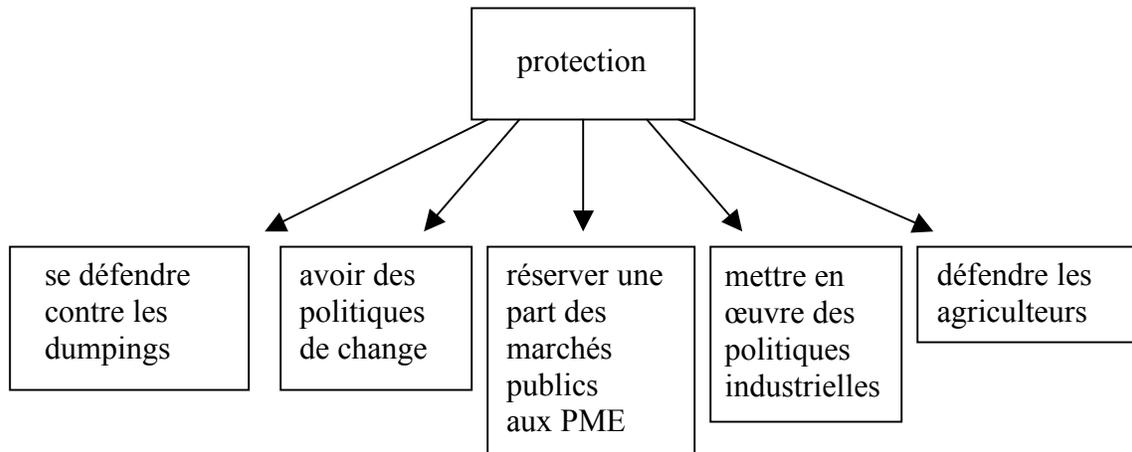
[60] (mettre en œuvre des politiques industrielles) pourquoi pas *l'Europe* ?

Nous voyons que le propos de A [52] introduit un *hypertopique* (Grobet 2002 : 107-111), **MÊMES MOYENS D'AGIR QUE TOUS LES AUTRES**, dont les topiques subséquents sont dérivés. Il faut préciser que la progression à topique dérivé ne constitue pas un type qui s'ajoute aux différents types de progression topicale. Elle peut relever de chacun de ces types, selon que l'hypertopique constitue le topique de l'acte précédent (progression à topique constant) ou fait partie de son propos (progression linéaire). En effet, la dérivation topicale ne concerne pas la progression informationnelle d'un texte, mais le développement conceptuel des référents. Dans l'exemple que nous venons d'analyser, c'est l'activité de la protection qui est élaborée, sous ces différents aspects (se défendre contre les dumpings, défendre les agriculteurs, etc.). Ce n'est donc pas le type de progression informationnelle qui constitue la particularité du topique dérivé, mais plutôt la structure conceptuelle qui s'en dégage (Grobet 2002 : 110-111). Comme nous le verrons par la suite, cet aspect de l'organisation topicale sera au cœur de l'identification des passages polyphoniques.

### 4.3 L'organisation topicale

Nous venons d'analyser la progression topicale d'un segment du texte, mais cette analyse est restée horizontale. A ce stade, il n'est pas possible de juger de l'importance relative des différentes informations ou de leur fonctionnement discursif. Afin d'identifier des segments correspondant à des passages polyphoniques, il faudra trouver un moyen de repérer **les entités topicales** et de juger de leur importance relative dans une intervention donnée. Grobet définit l'entité topicale comme « la représentation mentale d'un référent activé par le discours (ou la situation), à partir de laquelle d'autres informations sont dérivées » (Grobet 2002 : 309-310). Concrétisons la notion de dérivation conceptuelle en schématisant la structure conceptuelle qui correspond à la structure informationnelle des actes [51-62] :

Figure 1. Dérivation conceptuelle



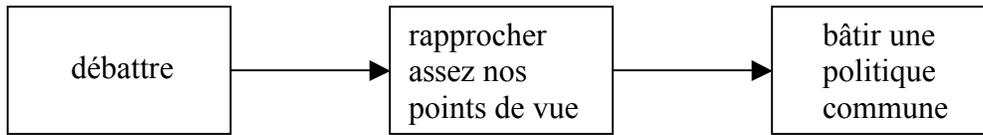
On voit ici que « protection » est une entité topicale première par rapport aux différentes formes de protection qui en sont dérivées. Il convient à ce propos de préciser la différence entre la centralité d'une entité topicale et son niveau de dérivation. En effet, rien n'empêche qu'une entité topicale soit plus centrale que l'entité dont elle est dérivée. Par exemple, dans l'allocution de M. Sarkozy au Parlement européen, l'UE constitue une entité topicale qui joue souvent un rôle secondaire par rapport aux éléments qui en sont dérivés, comme les institutions européennes ou le rôle géopolitique de l'union<sup>95</sup>.

La prise en compte de la dimension conceptuelle est pertinente, du fait que la polyphonie linguistique participe de la création et du développement de représentations, dynamique qui présente à la fois des caractéristiques de continuité et de rupture, au cours de la progression textuelle. A titre d'exemple, les relations argumentatives correspondent à ce qu'appelle Grobet des « liens conceptuels » (ibid. : 327-332). Il en va ainsi de l'intervention I [85-87] : « Nous devons en débattre jusqu'à ce que nous ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue pour pouvoir bâtir une politique commune ». En vertu des relations argumentatives entre les différents actes, on peut identifier une mise en relation conceptuelle entre « débattre », « rapprocher assez nos points de vue » et « bâtir une politique commune » :

---

<sup>95</sup> Dans une optique polyphonique, une entité topicale peut également correspondre à un être discursif (ê-d) (voir par exemple une analyse topicale faite par Grobet (2002 : 337-340)).

Figure 2. Liens conceptuels



Les relations polyphoniques sont donc intégrées aux développements conceptuels. Ce qui assure l'unité et l'indépendance relatives du passage polyphonique semble être son développement conceptuel interne et, inversement, *son indépendance conceptuelle relativement aux constituants textuels qui lui sont adjacents*. Cela dit, il ne s'agit pas de l'absence de parenté conceptuelle, car la rupture totale nous semble être un critère trop strict, étant donné qu'en général, c'est la continuité topicale qui caractérise les productions discursives. Il s'agit par contre de l'indépendance conceptuelle entre les entités topicales principales de constituant textuels respectifs (ou à la limite, l'indépendance conceptuelle d'un simple référent), dynamique à laquelle participent les mécanismes polyphoniques. Illustrons cette discussion à travers un exemple tiré d'*Instantanés* de Robbe-Grillet<sup>96</sup>, que nous avons choisi en raison de sa structure informationnelle particulièrement nette :

(4) La cafetière est sur la table

C'est une table ronde à quatre pieds, recouverte d'une toile cirée à quadrillage rouge et gris sur un fond de teinte neutre, un blanc jaunâtre qui peut-être était autrefois de l'ivoire – ou du blanc. Au centre, un carreau de céramique tient lieu de dessous de plat ; le dessin en est entièrement masqué, du moins rendu méconnaissable, par la cafetière qui est posée dessus.

La cafetière est en faïence brune. Elle est formée d'une boule, que surmonte un filtre cylindrique muni d'un couvercle à champignon. Le bec est un S aux courbes atténuées, légèrement ventru à la base. L'anse a, si l'on veut, la forme d'une oreille, ou plutôt de l'ourlet extérieur d'une oreille ; mais ce serait une oreille mal faite, trop arrondie et sans lobe, qui aurait ainsi la forme d'une 'anse de pot'. Le bec, l'anse et le champignon du couvercle sont de couleur crème. Tout le reste est d'un brun clair très uni, et billant.

Il n'y a rien d'autre, sur la table, que la toile cirée, le dessous de plat et la cafetière.

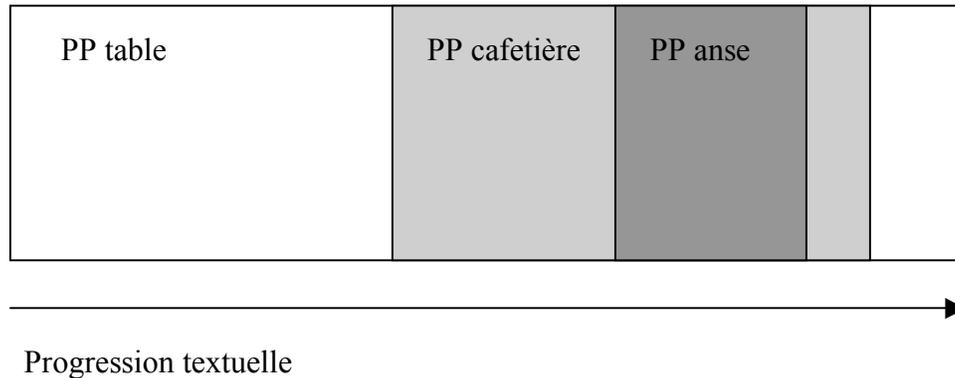
---

<sup>96</sup> K. Fløttum a fait une analyse polyphonique du même extrait (voir Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 109-113).

Sans entrer dans les détails de l'organisation informationnelle et topicale, nous voyons que l'extrait constitue une description de la table et de ce qui est posé dessus. Ce référent correspond donc à l'entité topicale principale de l'extrait. Or, au troisième paragraphe, on passe à la description de la seule cafetière, un élément de cette entité topicale. Il s'agit donc d'une dérivation, où la cafetière joue le rôle d'entité topicale principale du troisième paragraphe. Ce paragraphe semble correspondre à un PP, car la description de la cafetière est conceptuellement indépendante de la description de son environnement. Autrement dit, les relations polyphoniques qui apparaissent lors du développement conceptuel de la cafetière ne dépendent pas de la prise en compte de l'environnement de la cafetière, donc de la table. Or, il n'y a que la description de l'anse de la cafetière qui est touchée par les instructions de marqueurs polyphoniques (« L'anse a, **si l'on veut**, la forme d'une oreille, ou **plutôt** de l'ourlet extérieur d'une oreille ; **mais** ce serait une oreille mal faite, trop arrondie et sans lobe, qui aurait **ainsi** la forme d'une 'anse de pot'»). En vertu de ces marqueurs apparaissent différents pdv autour de la question de la forme de l'anse. Le PP pourra donc être encore plus réduit, au constituant textuel où c'est l'anse qui est l'entité topicale principale.

De plus, la description de la cafetière fait partie intégrante du développement de l'entité topicale dont elle est dérivée, donc celle de la table et des objets qui y sont posés. Dans cette optique, force est de constater que l'ensemble de l'extrait peut également s'interpréter comme un PP, car il s'agit d'un ensemble de relations polyphoniques – une rencontre de pdv concernant la table et les objets qui s'y trouvent. Peut-être faudra-t-il donc admettre la possibilité d'emboîtement de passages polyphoniques, le PP de la table emboîtant le PP de la cafetière, qui emboîte le PP de l'anse :

Figure 3. Emboîtement de PP



Un tel emboîtement est possible du fait d'un rapport asymétrique entre une entité topicale première et celles qui en sont dérivées. L'élaboration conceptuelle de l'anse ne dépend nullement des entités topicales dont elle est dérivée, mais cette élaboration participe tout de même de la description de la cafetière et de la table. De même, la description de la cafetière fait partie de celle de la table, sans dépendre de cette entité topicale première.

Nous émettons donc l'hypothèse que la délimitation des PP dépend de relations d'articulation et de dérivation d'entités topicales. Pour cette raison, nous essayerons de déterminer la portée textuelle et l'importance discursive des différentes entités topicales, aussi bien que les liens conceptuels qui existent entre elles. L'objectif est de repérer les passages qui sont conceptuellement indépendants les uns des autres, car l'indépendance conceptuelle implique l'indépendance polyphonique. Ainsi, en prenant en compte l'articulation et la dérivation conceptuelles, nous formulons les deux hypothèses suivantes :

*I – Si l'analyse indique qu'il y a indépendance conceptuelle réciproque entre les entités topicales principales de deux constituants textuels adjacents, on aura établi la frontière entre deux passages polyphoniques.*

*II – Si l'analyse indique qu'il y a une relation de dérivation entre deux entités topicales principales de deux constituants textuels, il y a emboîtement de passages polyphoniques, pourvu que l'on n'identifie aucune articulation conceptuelle entre ces deux entités topicales.*

### 4.3.1 Analyse topicale

La simplicité de l'extrait d'*Instantanés* nous a permis d'effectuer un découpage en PP basé sur notre lecture. Pourtant, les productions verbales sont souvent d'une telle complexité qu'il faut articuler la structure informationnelle à la structure hiérarchique, afin d'identifier les entités topicales principales et leurs relations d'articulation éventuelles. Comme l'explique Roulet (1996 ; 25), « [l]e couplage des structures hiérarchiques et informationnelles permet de rendre compte de deux propriétés importantes de l'organisation topicale des dialogues : la distinction entre objet de discours principal et objet de discours secondaire et les enchaînements topicaux à distance »<sup>97</sup>. Comme nous l'avons déjà constaté à propos de l'extrait d'*Instantanés*, l'intuition interprétative accorde souvent une importance principale à une entité topicale. Cette importance peut être le résultat non seulement de la fréquence de ses mentions, mais aussi de la prédominance hiérarchique des constituants textuels qui la véhicule (ibid.). Dans la perspective qui est la nôtre, l'important est alors de déterminer si les entités topicales principales de constituants textuels adjacents sont mises en relation. Si la réponse est négative, ses constituants textuels constituent deux PP, car leurs contenus sont conceptuellement indépendants.

Dans le but de parvenir à une identification de PP, nous tenterons d'articuler la structure informationnelle, d'abord à la structure hiérarchique, et puis à la dimension conceptuelle du discours<sup>98</sup>. Il s'agit donc d'analyser l'organisation topicale, ou plus précisément, de trouver les propriétés de cette organisation qui permettent de circonscrire les passages polyphoniques. Il ne s'agit pas de décrire la progression conceptuelle, qui présente une complexité considérable (voir notamment l'analyse de Roulet 1996), mais d'identifier les entités topicales principales, et de juger de leurs relations de dérivation ou d'articulation éventuelles.

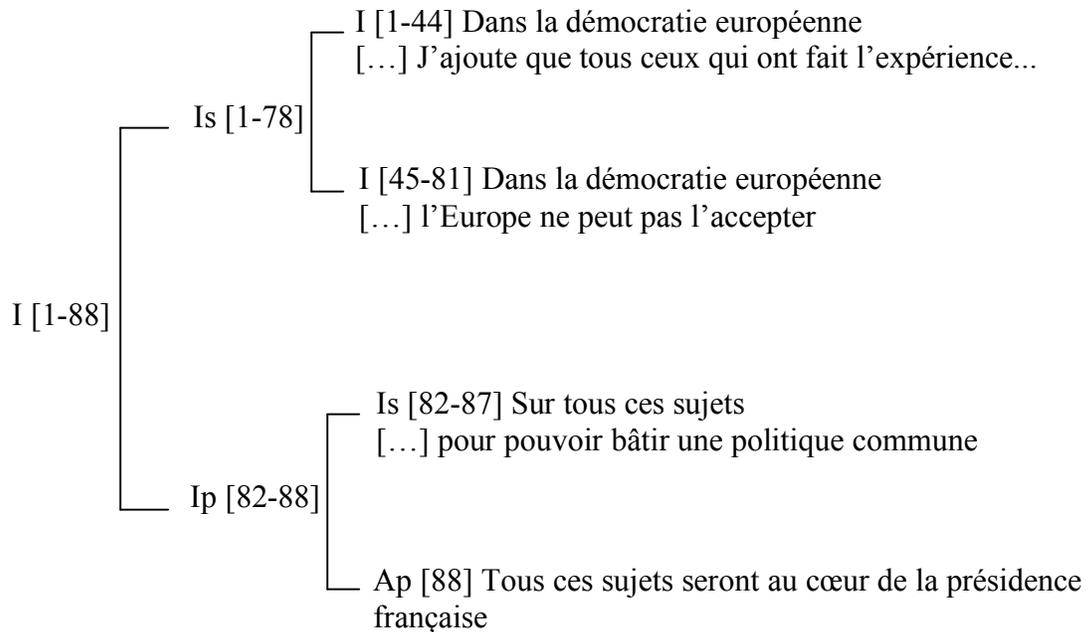
---

<sup>97</sup> A l'instar de Grobet (2001 et 2002), nous éviterons l'usage du terme d'*objet de discours*, « car il renvoie à la fois à l'information activée par un acte et aux traces linguistiques de cette information » (Grobet 2002 : 96). Pour parler de l'information activée par un acte, il convient mieux de parler de *propos*. Or, *objet de discours* peut également renvoyer « à des entités discursives sémantico-référentielles qui ne sont pas liées à l'unité de l'acte » (ibid. : 97), ce qui semble correspondre à l'usage qu'en fait Roulet dans la citation ci-dessus. C'est cette dernière acception – sémantico-référentielle – que Grobet réserve au terme d'*entité topicale* (ibid. : 308-309), et qui se trouve au cœur de notre passage polyphonique.

<sup>98</sup> Voir Grobet (2002), pour une étude détaillée de l'organisation topicale.

Concrétisons ces réflexions à travers l'analyse topicale de l'extrait abordé dans la section 4.2.1, en nous basant sur l'analyse informationnelle. Nous commençons par la structure hiérarchique, et nous proposons la macro-structure suivante de l'intervention [1-88] :

Figure 4. Structure hiérarchique de I [1-88]



En employant le test de la suppression, nous faisons l'hypothèse que les sept derniers actes de l'intervention forment le constituant principal. En effet, malgré l'étendue textuelle de I [1-81], ce constituant peut être supprimé sans que soit atteinte la structure textuelle globale, car il est précédé d'un segment méta-argumentatif, sur lequel enchaîne I [82-88] :

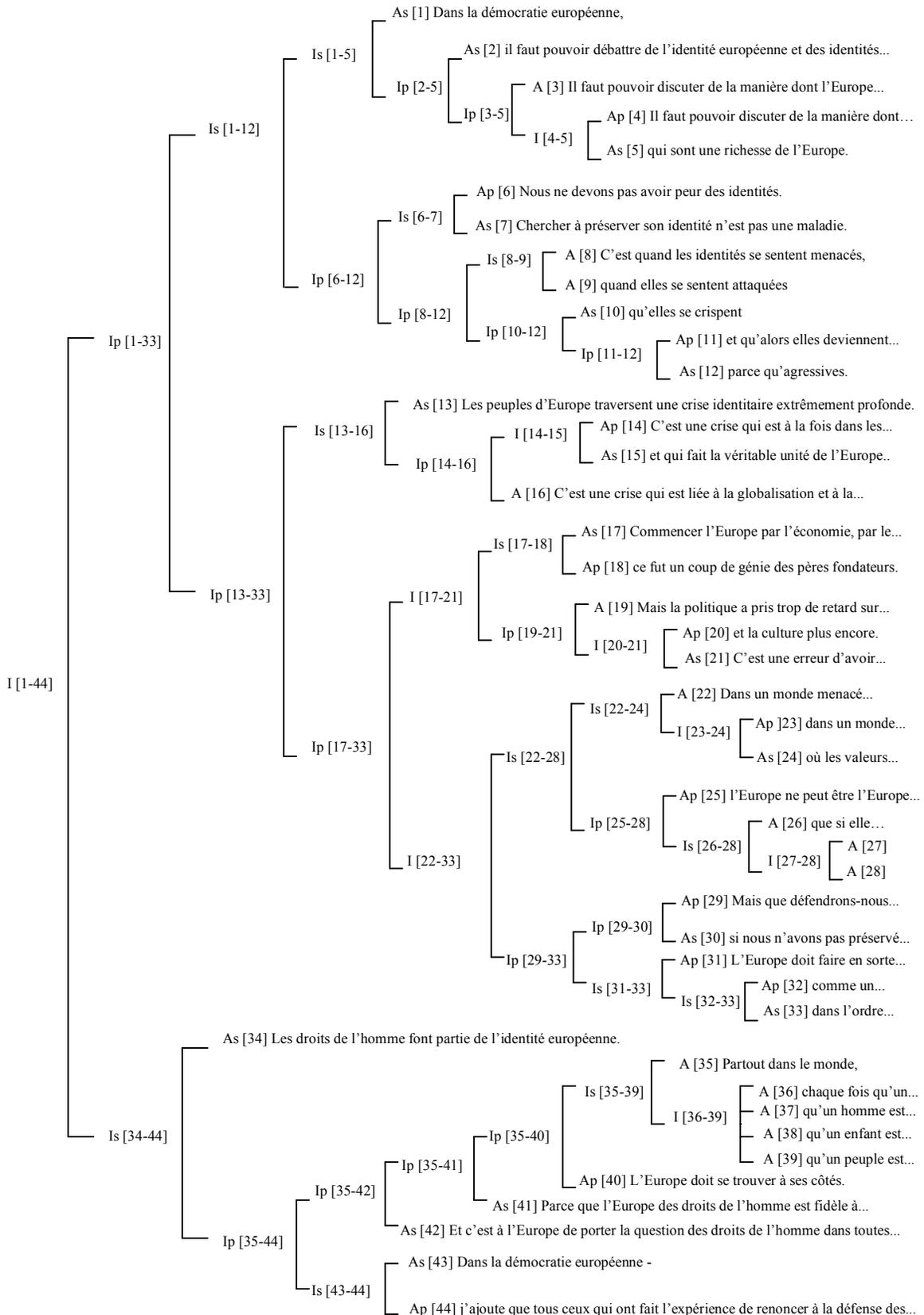
- (5) Alors dans la démocratie européenne, il faut pouvoir discuter des finalités et des objectifs de l'Europe. J'ai proposé que soit créé un comité des sages pour réfléchir à l'avenir, et que nous puissions débattre tous ensemble des différents futurs possibles de l'Europe. Parce qu'il y a différentes voies, et je me demande comment nous pourrions choisir la bonne si nous refusons absolument d'en débattre [...] (I [82-88]) Sur tous ces sujets, nous avons des idées et des points de vue différents. Et bien, ce n'est pas une raison pour ne pas en parler. Nous devons en débattre

jusqu'à ce que nous ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue pour pouvoir bâtir une politique commune. Tous ces sujets seront au cœur des priorités de la Présidence française.

Pour ce qui est du niveau inférieur, nous avons identifié les interventions [1-44] et [45-81], qui sont mutuellement indépendants, car la suppression de l'un n'affecte pas l'autre. Ensuite, nous estimons que A [88] est principal par rapport à I [82-87], du fait qu'il est possible d'insérer le connecteur *donc* entre les deux constituants.

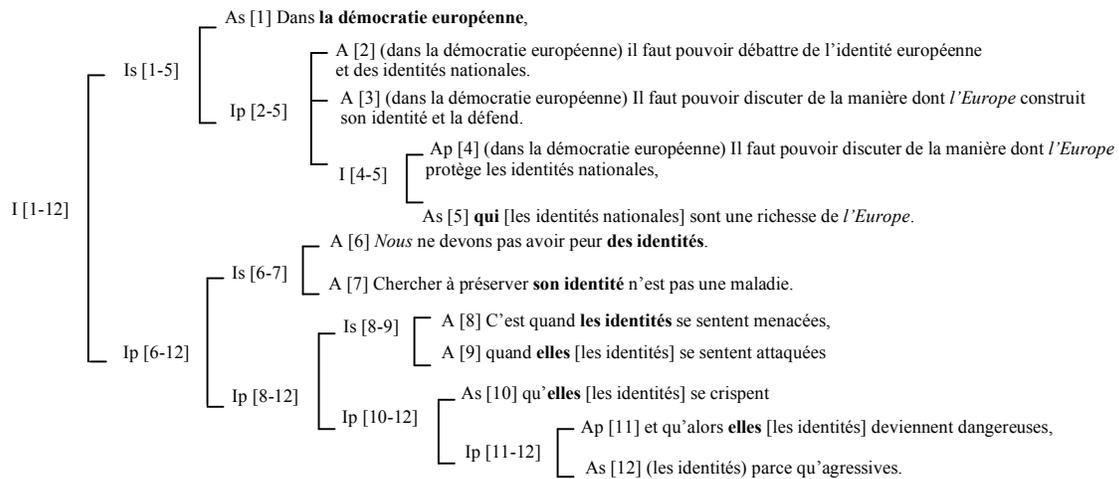
Par la suite, nous regarderons de plus près l'organisation topicale d'une de ces interventions, I [1-44]. Nous nous limiterons à ce constituant en raison de sa complexité linguistique et compositionnelle. L'analyse hiérarchique sera couplée à l'analyse informationnelle de la section précédente, afin de déterminer les relations de dérivation ou d'articulation conceptuelle entre les différents constituants :

Figure 5. Structure hiérarchique de I [1-44]



Faute de place, nous intégrons l'analyse informationnelle à la hiérarchie textuelle par étapes. Nous commençons par I [1-12], puis nous analyserons I [13-33], avant de terminer par I [34-44].

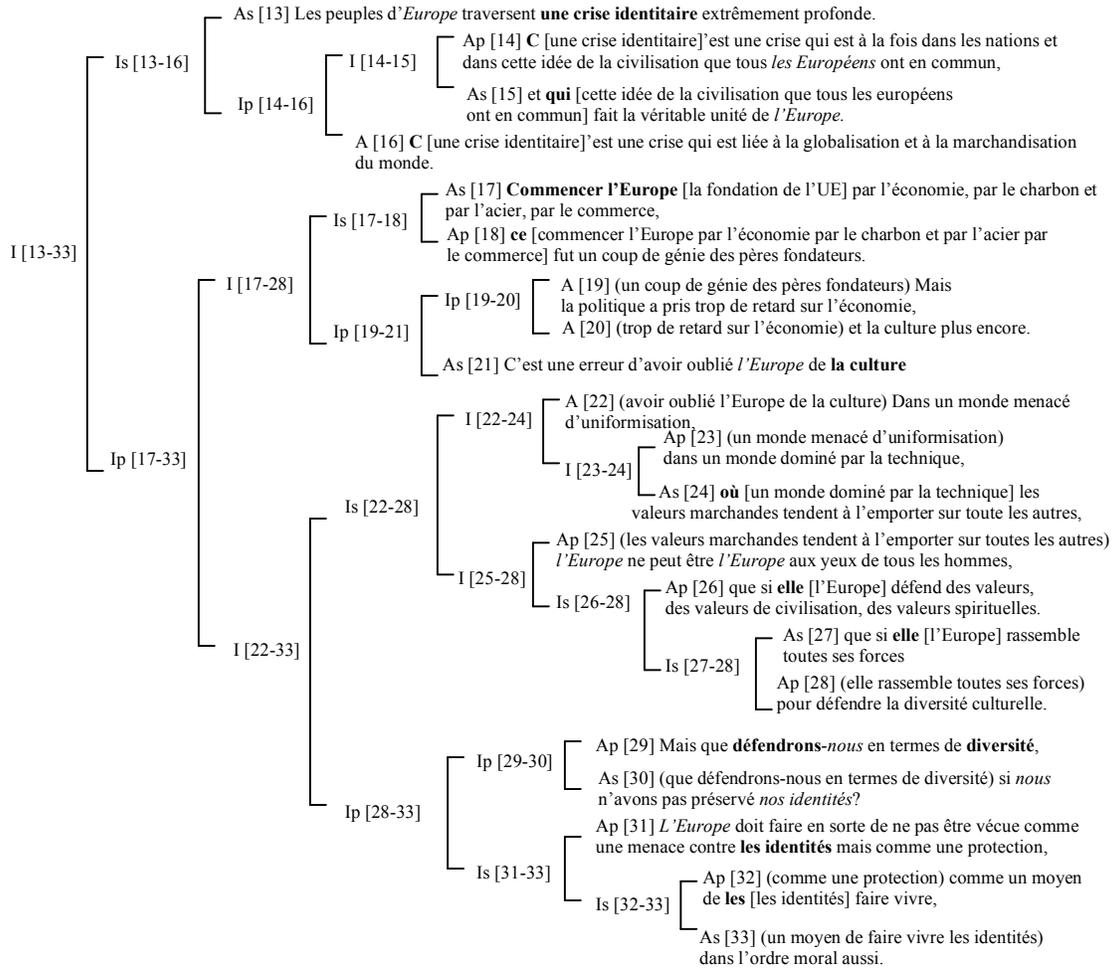
Figure 6. Organisation topique de I [1-12]



Nous voyons que l'entité topique « identité » fait partie de chaque acte de cette intervention, en tant que topique ou qu'élément du propos. La question est alors de savoir s'il y a une dérivation conceptuelle qui permet d'interpréter cette intervention comme une juxtaposition ou comme un emboîtement de passages polyphoniques. En effet, on peut y tracer un développement conceptuel de l'entité topique « identité », car le besoin de protéger les identités (I [1-5]) est opposé, de manière binaire, à la question du danger qu'elles pourraient représenter (I [6-12]). Il ne semble donc pas que l'intervention se compose de plusieurs PP, mais que le tout constitue un développement conceptuel intégré, auquel participent les marqueurs polyphoniques.

Considérons maintenant l'intervention suivante :

Figure 7. Organisation topicale de I [13-33]



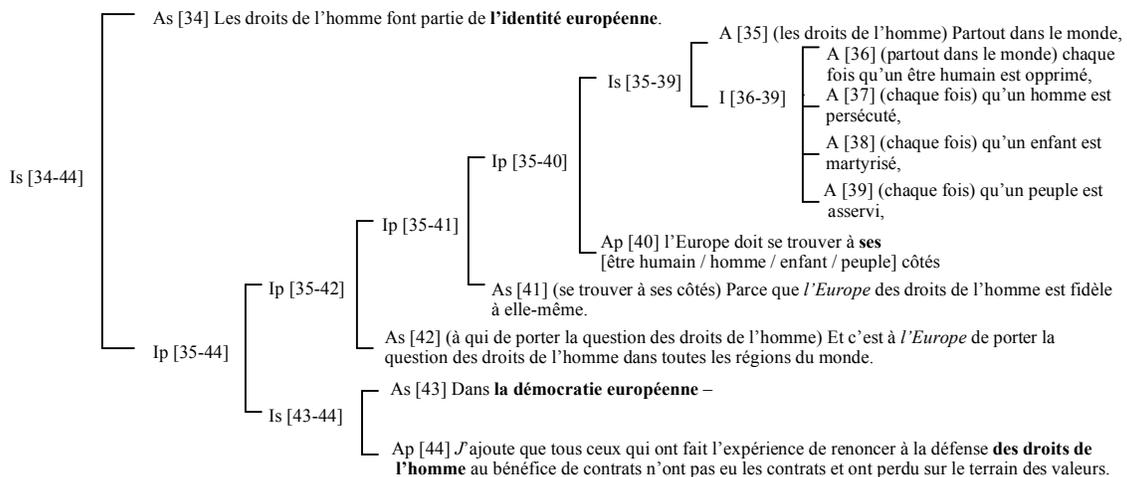
I [13-33] présente une complexité hiérarchique et informationnelle qui contraste avec la relative simplicité de l'intervention qui précède. D'abord, nous voyons que l'intervention [13-16] introduit une entité topicale « une crise identitaire », qui peut être considérée comme dérivée de l'entité topicale principale de I [1-12], « les identités ». Ensuite, I [17-18] semble représenter une rupture topicale, car on quitte la question identitaire, pour aborder celle du commencement de la collaboration européenne. Toutefois, la présence du connecteur *mais* dans A [19] invite à une prise en compte du cotexte dans le processus inférentiel, qui cherche à identifier l'argument *r* implicite. Dans cette optique, l'entité topicale « une crise identitaire » est articulée à l'économie, à la politique et à la culture, par l'intermédiaire de la construction concessive. La structure concessive suivante, I [22-33] traite de l'identité européenne, avant de se terminer par la reprise de la crise

identitaire. Au niveau de la structure textuelle, nous considérons que les deux structures concessives ‘*p* mais *q*’ sont mutuellement indépendantes, parce que l’une et l’autre peuvent être supprimées. Nous voyons pourtant que l’intervention I [13-33] se compose de relations argumentatives et contre-argumentatives qui développent l’entité topicale de la crise identitaire, ce qui nous permet de conclure de la continuité conceptuelle de ce constituant.

Il reste à déterminer si la relation de dérivation entre « les identités » et « une crise identitaire » implique un emboîtement de passages polyphoniques, entre I [1-12] et I [13-33]. A notre avis, il ne s’agit pas d’un emboîtement dans ce cas-ci, car il y a une articulation conceptuelle entre les deux entités topicales. I [1-12] comprend la protection des identités et le danger qu’elles pourraient poser, ce qui peut être considéré comme la construction de l’entité topicale « une crise identitaire », explicitée dans A [13] et développée par la suite. Autrement dit, la crise identitaire en question concerne la protection et le danger des identités. De surcroît, I [29-33], constituant principal, réintroduit la protection identitaire. Il y a donc une continuité conceptuelle dans I [1-33], ce qui nous laisse conclure qu’il s’agit d’un seul PP, qui développe « une crise identitaire ».

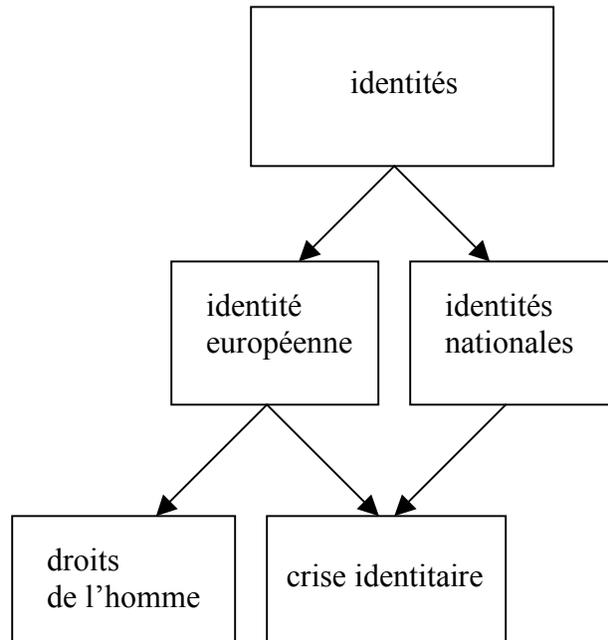
Il reste maintenant à déterminer si I (34-44) fait partie de ce PP, ou s’il y a une indépendance conceptuelle permettant d’identifier une frontière polyphonique entre les constituants :

Figure 8. Organisation topicale de I [34-44]



Cette intervention commence par une reprise du topique « l'identité européenne », introduit au début de l'intervention [1-44], et développé comme une entité topicale dans I [22-28] : « [...] l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes [...] ». Dans A [34], « les droits de l'homme » sont introduits comme une entité topicale dérivée de l'identité européenne. Il s'agit plus précisément d'une relation partie-tout. Ensuite, cette entité topicale nouvelle est articulée à l'engagement international de l'Europe (I [35-42]), avant que s'ajoute un dernier acte (A [44]), qui articule les droits de l'homme au commerce. Bien que conceptuellement divergent (représentant non pas des considérations identitaires mais commerciales), on peut considérer que ce dernier constituant a la même orientation argumentative que le reste de cette intervention, en faveur de l'acte A [40] : « l'Europe doit se trouver à ses côtés ». On peut donc conclure de la continuité conceptuelle de l'intervention I [34-44]. Il reste maintenant à voir si l'analyse topicale permet de tracer une frontière polyphonique entre I [1-33] et I [34-44]. Nous avons constaté que « l'identité européenne » constitue une entité topicale récurrente à travers l'extrait. Toutefois, il ne s'agit pas d'une entité topicale principale, ni dans I [1-33], ni dans I [34-44]. Dans la première intervention se développe « la crise identitaire » (européenne et nationale), alors que dans la dernière s'élabore l'engagement humanitaire de l'Union européenne. Ces relations conceptuelles peuvent s'illustrer comme suit :

Figure 9. Dérivations et articulations conceptuelles



Bien que partiellement dérivées de la même entité topicale, les droits de l'homme et la crise identitaire ne sont pas des entités topicales articulées entre elles, ce qui implique que les constituants textuels qui les développent sont polyphoniquement indépendants l'un de l'autre. Il s'agit donc de deux PP.

#### 4.4 Bilan

Notre recherche de critères d'identification des PP est partie de l'hypothèse que l'indépendance polyphonique d'un segment textuel est non seulement une question d'instructions sémantiques, mais aussi de parenté thématique. La polyphonie linguistique concerne la responsabilité de contenus sémantiques, c'est-à-dire d'informations, et la continuité ou la rupture informationnelle entre des constituants textuels peut participer de l'identification de PP, des entités polyphoniquement autonomes.

Afin d'aboutir à des critères d'identification de PP, nous avons adopté l'approche genevoise des organisations informationnelle et topicale. Plus précisément, nous nous sommes basés sur les travaux de A. Grobet (2001, 2002), choix qui a l'avantage d'intégrer l'identification de PP dans le même cadre méthodologique que la troisième étape de la ScaPoLine Etendue. De plus, l'approche de Grobet est non seulement

phrastique mais discursive, ce qui implique la prise en compte de progressions informationnelles implicites en fonction du co(n)texte.

L'analyse de la progression informationnelle, suivie de l'identification des topiques principaux et leur développement conceptuel en tant qu'entités topicales, permet de formuler des critères d'identification des PP. Car les relations polyphoniques impliquent des relations conceptuelles, et la rupture conceptuelle implique l'autonomie polyphonique d'un constituant textuel donné. Ainsi, à titre d'hypothèse, nous avons formulé les critères d'identification suivants (voir section 4.3) :

*I – Si l'analyse indique qu'il y a indépendance conceptuelle réciproque entre les entités topicales principales de deux constituants textuels adjacents, on aura établi la frontière entre deux passages polyphoniques.*

*II – Si l'analyse indique qu'il y a une relation de dérivation entre deux entités topicales principales de deux constituants textuels, il y a emboîtement de passages polyphoniques, pourvu que l'on n'identifie aucune articulation conceptuelle entre ces deux entités topicales.*

Ces critères n'ont pas été formulés dans le but d'aboutir à des résultats irrécusables. L'important, c'est de développer une approche systématique de la recherche des constituants polyphoniquement autonomes. Il s'agit de se doter d'un point de départ analytique qui inclue les constituants textuels pertinents, faute duquel il pourra manquer à l'analyse une part importante de l'interprétation polyphonique.

Ce chapitre ne représente nullement une exploration exhaustive de la dynamique des passages polyphoniques. D'abord, nous nous sommes contenté d'une analyse informationnelle heuristique<sup>99</sup>. De plus, le type de dérivation conceptuelle pourra s'avérer pertinent dans l'identification des PP. Par exemple, devrait-on faire la distinction entre partie-tout et type-occurrence ? Les critères proposés doivent donc être testés et affinés, à travers un nombre d'analyses de textes relevant de différents genres discursifs. Pour ce qui est du présent travail, nous passons au chapitre suivant, consacré à l'analyse polyphonique des deux PP identifiés. Y seront mis à l'épreuve la notion de *polyphonie discursive* et l'approche analytique développée dans le troisième chapitre.

---

<sup>99</sup> Grobet (2002) montre que l'identification d'un topique peut dépendre de plusieurs facteurs, y compris les indices linguistiques (par exemple les pronoms), l'organisation relationnelle (les relations de cadre, de topicalisation, de préalable) et la structure hiérarchique (pour identifier les enchaînements à distance).



## **5 Analyse polyphonique**

### **5.0 Introduction**

Après avoir élaboré les trois étapes de la ScaPoLine Etendue et les critères d'identification des passages polyphoniques, il est temps de passer à l'analyse des deux PP identifiés. Nous commencerons par l'intervention I [1-33] (section 5.1), avant d'entreprendre l'analyse de I [34-44] (section 5.2). Les deux passages polyphoniques seront analysés selon l'approche développée dans le chapitre 3. Plus précisément, le parcours analytique commence au micro-niveau des marqueurs polyphoniques, qui on le verra, représentent une complexité linguistique considérable. Quels pdv peut-on repérer en fonction des marqueurs linguistiques de la polyphonie ? Ensuite, nous aborderons la deuxième étape, où nous chercherons à déterminer s'il y a cohérence entre les différentes images du locuteur. La troisième étape combinera l'analyse linguistique de la polyphonie et l'organisation relationnelle générique. On pourra alors commencer à préciser l'interprétation polyphonique. Est-il possible de repérer les différents ê-d avec lesquels dialogue le locuteur correspondant au sujet parlant, en fonction des relations entre les éléments du PP ? Les voix de la dialogisation interne relèvent-elles de l'interdiscursif ou de l'interlocutif ? La troisième étape introduira également des paramètres situationnels. Ainsi, nous pourrions saturer les différents éléments de la configuration polyphonique, et expliquer l'interprétation polyphonique non marquée en fonction de facteurs relevant de l'interaction, d'un intertexte et d'un interdiscours. Autrement dit, il sera possible de repérer non seulement les voix qui relèvent d'une structure-p, mais également celles qui sont le produit du signifiant et du co(n)texte auquel il fait appel.

### **5.1 Première analyse polyphonique : l'intervention I [1-33]**

Nous commençons notre analyse au niveau des marqueurs linguistiques de la polyphonie. Nous reprenons d'abord le passage polyphonique qui sera analysé, avant d'énumérer tous les actes. Les phénomènes lexicaux et syntaxiques qui seront pris en compte sont marqués en gras.

(1)

[1] Dans la démocratie européenne, [2] il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales. [3] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend. [4] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales, [5] **qui sont une richesse de l'Europe**. [6] Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités, [7] Chercher à préserver son identité **n'est pas** une maladie. [8] **C'est quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives. [13] Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde. [14] C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans **cette** idée de la civilisation que tous les européens ont en commun, [15] et qui fait la véritable unité de l'Europe. [16] C'est une crise qui **est liée** à la globalisation et à la marchandisation du monde. [17] **Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce**, [18] ce fut un coup de génie des pères fondateurs. [19] **Mais** la politique a pris **trop** de retard sur l'économie, [20] et la culture **plus encore**. [21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture. [22] **Dans un monde menacé d'uniformisation**, [23] **dans un monde dominé par la technique**, [24] **où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres**, [25] l'Europe **ne** peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, [26] **que si** elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, [27] **que si** elle rassemble toutes ses forces [28] **pour** défendre la diversité culturelle. [29] **Mais** que défendrons-nous, en termes de diversité, [30] **si** nous **n'**avons **pas** préservé nos identités ? [31] L'Europe doit **faire en sorte de ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection, [32] **comme** un moyen de les faire vivre, [33] dans l'ordre moral aussi.

Les actes sont énumérés comme suit :

- [1] Dans la démocratie européenne,
- [2] il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales.
- [3] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend.
- [4] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales,
- [5] **qui sont une richesse de l'Europe**.
- [6] Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités,
- [7] Chercher à préserver son identité **n'est pas** une maladie.
- [8] **C'est quand** les identités se sentent menacées,
- [9] **quand** elles se sentent attaquées
- [10] **qu'**elles se crispent
- [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses,
- [12] **parce qu'**agressives.
- [13] Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde.

- [14] C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans **cette** idée de la civilisation que tous les européens ont en commun,
- [15] et qui fait la véritable unité de l'Europe.
- [16] C'est une crise qui **est liée** à la globalisation et à la marchandisation du monde.
- [17] **Commencer l'Europe** par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce,
- [18] ce fut un coup de génie des pères fondateurs.
- [19] **Mais** la politique a pris **trop** de retard sur l'économie,
- [20] et la culture **plus encore**.
- [21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.
- [22] **Dans un monde menacé d'uniformisation,**
- [23] **dans un monde dominé par la technique,**
- [24] **où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres,**
- [25] l'Europe **ne** peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes,
- [26] **que si** elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles,
- [27] **que si** elle rassemble toutes ses forces
- [28] **pour** défendre la diversité culturelle.
- [29] **Mais** que défendrons-nous, en termes de diversité,
- [30] **si** nous **n'**avons **pas** préservé nos identités ?
- [31] L'Europe doit **faire en sorte de ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection,
- [32] **comme** un moyen de les faire vivre,
- [33] dans l'ordre moral aussi.

Nous soulignons que parmi les phénomènes linguistiques marqués, il y en a qui ne sont pas nécessairement polyphoniques au niveau de la signification, donc en fonction d'une structure-p. Nous les avons inclus parce qu'ils peuvent servir à montrer qu'il n'y a pas de cloison étanche entre d'une part, la polyphonie relevant des instructions sémantiques des marqueurs, et d'autre part, la polyphonie qui apparaît comme le résultat d'une interprétation en situation. Autrement dit, nous sommes de l'avis qu'il y a des phénomènes linguistiques qui peuvent occasionner une interprétation polyphonique en fonction d'un co(n)texte.

### 5.1.1 Première étape : analyse linguistique

Le premier cas que nous avons marqué constitue un bon exemple de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte les phénomènes linguistiques dont l'interprétation n'est pas polyphonique par défaut. Il s'agit d'une phrase relative, qui étaye la principale :

[4] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales, [5] **qui sont une richesse de l'Europe.**

On peut dire que cet étayage argumentatif est marqué linguistiquement, car les deux actes sont reliés par un pronom relatif, substituable par un connecteur comme *car* ou *parce que*. Toutefois, il est difficile de conclure que la signification de la relation de subordination apporte une instruction polyphonique. Le lien syntaxique de subordination relative entre argument et conclusion peut bien servir à indiquer l'étayage, mais ce lien n'impose pas en lui-même une telle interprétation. L'interprétation argumentative semble par contre relever des lexèmes *protéger* et *richesse*, qui font appel à une connaissance encyclopédique de valeur générale, qui sert de prémisse majeure : 'on doit protéger ce qui est une richesse'. De même, l'ordre des arguments privilégie une interprétation interlocutive :

- (A [4]) Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales
- Pourquoi ?
- (A [5']) Elles sont une richesse de l'Europe

Mais encore, ce ne semble pas être la relation de subordination en elle-même qui impose la prémisse majeure. Par contraste, si l'on considère un connecteur comme *donc*, il pourrait imposer non seulement une relation argumentative, mais aussi l'idée que cette relation se fonde sur un topos, que la relation entre argument et conclusion est à considérer comme une occurrence d'une règle générale (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 88-92, Nazarenko 2000 : 21). En somme, la relation argumentative entre A [4] et A [5] peut très bien s'interpréter de manière polyphonique, mais c'est une interprétation qui doit être précisée lors de la troisième étape de l'analyse, car elle ne relève pas d'une structure-p.

Passons aux actes suivants ([6-7]), dans lesquels se trouvent deux négations :

[6] Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités [7] Chercher à préserver son identité **n'est pas** une maladie.

Ces négations occasionnent les deux configurations polyphoniques suivantes :

**pdv<sub>1</sub>** : [X] (VRAI ('nous devons avoir peur des identités'))

**pdv<sub>2</sub>** : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>1</sub>))

**pdv<sub>3</sub>** : [X] (VRAI ('chercher à préserver son identité est une maladie'))

**pdv<sub>4</sub>** : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>3</sub>))

Si ces deux négations sont d'une simplicité canonique, la suite présente des difficultés considérables. Soit [8-12] :

[8] **C'est quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives.

La complexité de cet exemple est le résultat non seulement du nombre de marqueurs polyphoniques (ou potentiellement polyphoniques), mais de l'emboîtement qui résulte de leurs portées respectives :

[c'est *x* que *p* (clivage) [quand *p*, *q* (construction conditionnelle factuelle<sup>100</sup>) [*p* alors *q* (construction consécutive) [*q* parce que *p* (construction causale)]]]]

Cet emboîtement a pour conséquence une configuration polyphonique hiérarchique qui est potentiellement très complexe. Mais considérons d'abord chacun des marqueurs, afin de déterminer leurs apports éventuels à cette configuration.

Nous commençons par le clivage : 'C'est *x* que/qui *p*'. Comme nous l'avons déjà constaté (chap. 2, section 2.4.6), H. Nølke considère que le clivage est un marqueur de

---

<sup>100</sup> cf. Achard-Bayle (2006 : 413). H. Kronning (2009 : 99) parle de « conditionnelles de contenu 'génériques' et 'itératives' ».

polyphonie linguistique, en ce qu'il présente un élément comme un choix à l'intérieur d'un paradigme (2006 : 263 et 2010 : 34). Soit l'exemple suivant analysé par Nølke (2006 : 263) :

(2) C'est [<sub>x</sub>Pierre] qui [<sub>p</sub>fait la vaisselle]<sup>101</sup>.

Selon Nølke, on a la proposition  $p(x)$  : 'x fait la vaisselle', et les trois présupposés suivants (que nous reprenons mot à mot) :

PP<sub>1</sub> : Il existe un ensemble (Apos) d'individus x, tels que  $p(x)$  est vraie.

PP<sub>2</sub> : La cardinalité d'Apos égale le nombre d'individus dans le focus, F.

pp : Il existe un ensemble (Anég) d'individus x, tels que  $p(x)$  est fausse.

« PP » symbolise un présupposé fort, et « pp » un présupposé faible (ibid.)<sup>102</sup>. Essayons de traduire l'information véhiculée par les trois présupposés dans des termes non techniques. PP<sub>1</sub> véhicule l'information que quelqu'un fait la vaisselle, alors que PP<sub>2</sub> véhicule l'information que l'individu ou l'ensemble qui fait la vaisselle est le seul à le faire. Finalement, pp véhicule l'information qu'il existe un paradigme à partir duquel l'élément focalisé est choisi. L'hypothèse que ce présupposé est faible implique que l'information peut être nouvelle, donc que d'autres éléments ou l'existence même du paradigme ne sont pas connus de l'allocutaire. Autrement dit, le clivage, polyphonique par défaut, peut s'interpréter comme monophonique en fonction de paramètres co(n)textuels.

Selon Nølke, on peut envisager ces présupposés comme correspondant à des pdv, et chacun d'entre eux comme « pris en charge par différentes variantes du 'ON-polyphonique' » (ibid. : 265, voir aussi Nølke 2010 : 34). A partir des présupposés énumérés par Nølke, nous proposons la configuration suivante, tout en soulignant qu'il s'agit d'une hypothèse de travail qui nous sert d'outil d'analyse :

---

<sup>101</sup> Notre formalisation diffère légèrement de celle qu'emploie Nølke. Dans nos analyses, *p* sert à symboliser les propositions, y compris les propositions ouvertes. Ce choix est motivé par un souci d'éviter une prolifération de symboles dans l'analyse.

<sup>102</sup> Dans le cas du présupposé fort, « le locuteur s'attend à ce que son interlocuteur considère d'avance le présupposé comme vrai. Pour ce qui est du présupposé faible, il est « susceptible d'apporter une information nouvelle » (Nølke 2006 : 263).

pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('x et seulement x fait la vaisselle'))

pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI ('il existe un ensemble d'individus  $\mathbb{I} \neq x$ '))

pdv<sub>3</sub> : [I<sub>0</sub>] (VRAI (x = Pierre))

Pdv<sub>1</sub> correspond à PP<sub>1</sub> et à PP<sub>2</sub>. Il fait partie de la configuration parce que le clivage le marque comme un contenu qui est non seulement partagé par un ON polyphonique, mais qui constitue également le fondement des autres pdv.

Selon cette analyse de la configuration polyphonique, la voix de l'autre (donc de l'allocutaire ou d'un tiers) n'est pas source d'un pdv dans l'interprétation par défaut. Or, comme l'indique pdv<sub>2</sub>, la configuration comporte l'instruction de chercher le paradigme en question, ce qui privilégie la prise en compte d'énoncés antérieurs. Autrement dit, si quelqu'un déclare que 'C'est Pierre qui fait la vaisselle.', on pourra se mettre à fouiller la mémoire discursive. Y a-t-il quelqu'un qui a suggéré que Charlotte ou Claude allait la faire ? Nølke parle à ce propos d'un « paradigme d'énoncés [qui] sont construits à partir de l'énoncé actualisé, en remplaçant l'élément focalisé par les autres éléments du paradigme qu'il engendre » (2006 : 264).

Revenons à notre exemple, dont l'élément focalisé semble inclure *quand*, qui introduit la construction conditionnelle factuelle.

[8] C'est **quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives.

Dans sa description des hypothétiques, ou « constructions conditionnelles prédictives »<sup>103</sup>, H. Kronning montre que le locuteur du discours (L) – correspondant à peu près au locuteur textuel de la ScaPoLine – « donne à voir son attitude épistémique (AE), positive ou négative, vis-à-vis des procès que dénotent *P* et *Q* », alors que I<sub>0</sub> « asserte la relation hypothétique R entre *p* et *q* », (Kronning 2009 : 101). Ainsi, l'énoncé 's'il l'épouse, il sera riche' comporte la voix de L, qui présente « la réalisation de *p* et *q* comme *possible* ». Concernant les conditionnelles contre-factuelles, L considère *p* comme irréel, attitude épistémique qu'il partage avec un ê-d collectif ON : 's'il l'avait

---

<sup>103</sup> G. Achard-Bayle parle de « conditionnelles potentielles » (2006 : 413).

épousée, il aurait été riche'. La fausseté de l'argument  $p$  sera donc présupposée (Kronning 2009 : 101)<sup>104</sup>. Dans le cas actuel, il s'agit d'une construction conditionnelle factuelle, ou générique, et l'on peut formuler l'hypothèse que L estime que la protase ( $p$ ) et l'apodose ( $q$ ) sont possibles parce que récurrentes<sup>105</sup>. On peut argumenter en faveur d'une description polyphonique des conditionnelles factuelles ('quand  $p$ ,  $q$ '), selon laquelle ces constructions relient des pdv avec les contenus  $p$  et  $q$ , sur l'axe syntagmatique. Elles forment ainsi un pdv relationnel, selon lequel la relation  $R(p, q)$  entre les arguments est jugée vraie par le locuteur de l'énoncé. La relation est donc jugée vraie, alors que les deux arguments ne sont pas actualisés aux yeux du locuteur. Or le locuteur textuel (L) apporte le jugement VRAI sur la possibilité de leur existence. On peut donc proposer la configuration suivante de cette structure :

pdv<sub>1</sub> : [I<sub>0</sub>] (VRAI ('quand  $p$ ,  $q$ '))  
 pdv<sub>2</sub> : [L] (VRAI (' $p$  est possible'))  
 pdv<sub>3</sub> : [L] (VRAI (' $q$  est possible'))

De plus, si un argument est attribuable à autrui (cf. Achard-Bayle 2006), ou qu'il comprend un marqueur polyphonique (la négation, par exemple), se construira une configuration à l'intérieur de l'argument.

Dans le cas actuel, la conditionnelle factuelle ('quand  $p$ ,  $q$ ') se combine avec le clivage ('c'est  $x$  que  $p$ '). Par la suite, nous discuterons de la configuration qui résulte de leur collocation. Si le contenu ' $x$  fait la vaisselle' était présupposé dans l'exemple (2), l'apodose  $q$  est ici soumis à la condition posée par la protase  $p$  dans le focus du clivage. De plus, ce clivage est polysémique. *quand* peut faire partie du focus, auquel cas le paradigme se réduit à deux éléments, qui sont la vérité absolue et la condition. Cette interprétation peut s'illustrer par un exemple forgé :

<sup>104</sup> Kronning adopte la conception de R. Martin concernant la relation entre  $p$  et  $q$  : « dans les mondes où  $p$  est vrai,  $q$  est vrai [...] Dans les mondes où  $p$  est faux, la valeur de  $q$  est en dehors de l'assertion proprement dite » (Martin 1992 : 156 dans Kronning 2009 : 99).

<sup>105</sup> Voir Kronning (2009) pour une discussion détaillée des paramètres déterminant l'attitude épistémique de L. Nous estimons par ailleurs qu'il est possible d'argumenter en faveur de l'hypothèse qu'en co(n)texte, il peut y avoir une collectivité qui est associée à la protase ( $p$ ). Cette dernière est le thème de l'apodose, ce qui peut occasionner une interprétation selon laquelle la possibilité de  $p$  relève de la connaissance partagée.

- (3) - Ton père est dangereux.  
- C'est quand il boit qu'il est dangereux.

*quand* peut également être exclu du focus, et dans ce cas le paradigme est ouvert. C'est alors la protase de la conditionnelle factuelle qui fait partie du paradigme :

- (3') - Ton père est dangereux quand il se met en colère / quand il conduit / quand il prend des drogues.  
- C'est quand il boit qu'il est dangereux.

Qui plus est, l'apodose, la conséquence de la conditionnelle factuelle, est elle-même composée d'une relation de consécution (marquée par *alors*) et d'une relation causale (marquée par *parce que*) (les identités se crispent → elles deviennent agressives → elles deviennent dangereuses), ce qui occasionne une polysémie supplémentaire. Car on peut s'imaginer que le clivage soit la réponse à quelqu'un qui a énoncé (i), (ii) ou (iii) :

- (i) Les identités se crispent, alors elles deviennent dangereuses parce qu'agressives.  
(ii) Les identités sont dangereuses parce qu'agressives.  
(iii) Les identités sont dangereuses.

La question de l'interprétation du clivage n'est donc pas résolue, puisque le conséquent se compose de propositions qui sont dans une relation de consécution et de causalité, une sorte de prolongation de la conditionnelle factuelle. On peut paraphraser :

[10'] C'est quand les identités se crispent [11] qu'elles deviennent dangereuses [12] parce qu'agressives.

Cette prolongation survient à cause du connecteur *alors*, qui peut avoir une valeur temporelle et consécutive (Hybertie 1996 : 24-33, Nazarenko 2000 : 21-22). C'est la valeur consécutive qui semble prévaloir dans ce cas-ci. Si la paraphrase comprend le clivage, c'est donc parce que *alors* peut être interprété comme un élément qui prolonge la relation conditionnelle.

Ainsi, le fait de se crispier se présente comme un stade intermédiaire entre, d'un côté le fait de se sentir menacée et attaquée, et de l'autre, l'agression et le fait de poser un danger.

Il reste pourtant à déterminer le statut présupposé de la relation consécutive. Rappelons que le clivage présuppose la complétude de l'élément qui occupe la place du focus : 'x et seulement x fait la vaisselle'. La question est de savoir si ce caractère de complétude vaut non seulement pour la focalisation de faits singuliers, mais aussi pour la focalisation de constructions conditionnelles factuelles : 'Les identités deviennent dangereuses quand et seulement quand x'. Sans apporter de réponse finale à cette question difficile, nous pouvons faire l'hypothèse que le caractère nécessaire de la conditionnelle factuelle semble relever des instructions du clivage. Mais nous estimons que ce caractère nécessaire de la condition relève d'un présupposé faible, donc qu'il peut s'agir d'une information nouvelle pour l'allocataire. Car si tout le monde est d'accord que c'est seulement un individu ou un ensemble d'individus qui fait la vaisselle à un moment donné, il semble plus difficilement acceptable de faire partager à un ON-polyphonique la présupposition qu'un phénomène – dans ce cas-ci le danger posé par les identités – dépend d'un seul parcours causal. Nous proposons donc L comme source de la conditionnalité nécessaire<sup>106</sup>. L'existence du présupposé est indiquée par l'acceptabilité du dialogue suivant :

- [8] C'est quand les identités se sentent menacées [11'] qu'elles deviennent dangereuses.
- Ce n'est pas vrai : elles peuvent également devenir dangereuses quand elles sont cultivées.

On réfute non pas le contenu de la conditionnelle factuelle, mais la prétention que le chemin causal soit le seul possible. Ce dialogue devient bizarre sans le clivage :

- [8'] Quand les identités se sentent menacées, [11'] elles deviennent dangereuses.

---

<sup>106</sup> On peut dire que la nature nécessaire de la condition est une interprétation qui ne dépend pas strictement du clivage, car si l'on énonce 'si p alors q', on sera amené à reconnaître *non-p* comme un argument pour *non-q*, phénomène que Anscombe et Ducrot attribuent à la Loi de Négation (1983 : 100). Dans sa propre description de ce phénomène, Kerbrat-Orecchioni parle d'un « glissement de la condition suffisante à la condition nécessaire » (1986 : 180-183). Il s'agit donc d'une « inférence pragmatique annulable » (Kronning 2009 : 99). Dans cette optique, on peut faire l'hypothèse que le clivage contribue à ancrer cette interprétation dans les instructions sémantiques.

- ? Ce n'est pas vrai : elles peuvent également devenir dangereuses quand elles sont cultivées.

Ainsi, nous pouvons formuler la configuration suivante de la conditionnelle factuelle clivée 'c'est quand  $p$  que  $q$ ' :

- $p$  : argument variable
- $q$  : argument partagé de  $ON_{+L}$
- $pdv_1$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI ('quand  $p$ ,  $q$ '))
- $pdv_2$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $p$  est possible'))
- $pdv_3$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $q$  est possible'))
- $pdv_4$  : [L] (VRAI ('quand  $non-p$ ,  $non-q$ '))
- $pdv_5$  : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\rho \neq p$ '))
- $pdv_6$  : [ $l_0$ ] (VRAI ( $p$  = contenu énoncé))

On voit que  $ON$ -polyphonique, comprenant  $L$ , est source de  $pdv_1$ , selon lequel  $q$  se réalise comme une conséquence de  $p$ . Cela implique que cette même collectivité doit considérer que leur réalisation est possible ( $pdv_2$  et  $pdv_3$ ). Or,  $L$  est le seul  $\hat{e}$ -d qui considère que  $q$  se réalise seulement à la condition  $p$  ( $pdv_4$ ). De même, en vertu des instructions du clivage,  $L$  présuppose l'existence d'un paradigme d'arguments qui pourraient prendre la place de l'argument  $p$  qu'il énonce, auquel cas la conditionnelle factuelle serait fausse.

Cependant, dans notre cas, les choses se compliquent davantage, parce qu'il s'agit d'une conditionnelle factuelle à trois arguments. On a donc 'c'est quand  $p$  que  $q$  et qu'alors  $r$ ' (pour l'instant, nous faisons abstraction des autres marqueurs) :

- $p$  : argument variable
- $q$  : argument variable
- $r$  : 'les identités deviennent dangereuses' (argument partagé de  $ON_{+L}$ )
- $pdv_1$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI ('quand  $p$ ,  $q$ ,  $r$ '))
- $pdv_2$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $p$  est possible'))
- $pdv_3$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $q$  est possible'))

- pdv<sub>4</sub>: [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('*r* est possible'))  
 pdv<sub>5</sub>: [L] (VRAI ('quand *non-p*, *non-q*, *non-r*'))  
 pdv<sub>6</sub>: [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\rho \neq p$ '))  
 pdv<sub>7</sub>: [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\kappa \neq q$ '))  
 pdv<sub>8</sub>: [I<sub>0</sub>] (VRAI (*p* = 'les identités se sentent menacées et attaquées'))  
 pdv<sub>9</sub>: [I<sub>0</sub>] (VRAI (*q* = 'les identités se crispent'))

Nous constatons qu'il y a deux présuppositions faibles (pdv<sub>6</sub> et pdv<sub>7</sub>) selon lesquelles les arguments *p* et *q* relèvent de paradigmes respectifs, qui peuvent correspondre ou ne pas correspondre à des paradigmes en co(n)texte. La troisième présupposition faible, pdv<sub>5</sub>, établit la nécessité des arguments *p* et *q* pour l'actualisation de *r*. Ce sont ces trois pdv qui font appel à un interdiscours contre lequel cette structure conditionnelle clivée a le potentiel de s'opposer.

Avant de proposer une configuration de notre exemple, il faut discuter de la relation entre les arguments liés par *parce que* et par *alors*. La signification de chacun de ces connecteurs comprend-elle des instructions logico-sémantiques, donc une structure-p renfermant une logique d'inférences, comparable à celle qui relève des instructions de *donc* ? Afin de concrétiser les choses, nous empruntons un exemple simple de Nazarenko (2000 : 67) : 'Il est sorti parce qu'il fait chaud', et nous combinerons les arguments avec respectivement *donc*, *alors* et *parce que*.

Soit les arguments *p* : 'il fait chaud' et *q* : 'Paul est sorti'. Lorsque ces arguments sont connectés par *donc*, ils peuvent se combiner de deux manières :

- (4) (*p*) il fait chaud, donc (*q*) Paul est sorti.  
 (4') (*q*) Paul est sorti, donc (*p*) il fait chaud.

Selon la ScaPoLine (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 88-90), l'argument qui suit *donc* est le résultat d'une inférence qui commence par le premier argument. L'énonciation du second argument est donc non pas un savoir préalable, mais le produit d'une inférence accomplie par L, qui est raisonneur. En termes plus concrets, dans (4), L part du savoir qu'il fait chaud (*p*), pour inférer que Paul est sorti (*q*). C'est un mouvement déductif, où

l'on observe une cause pour en inférer une conséquence. Dans (4'), le point de départ est le fait que Paul est sorti, un pdv dont L est la source. Ce dernier procède alors à inférer qu'il fait chaud. C'est un mouvement abductif, où l'on observe une conséquence, et on en infère la cause. Considérons maintenant les mêmes arguments connectés par *alors* :

(5) (*p*) il fait chaud, alors (*q*) Paul est sorti.

(5') (*q*) Paul est sorti, alors (*p*) il fait chaud.

(5) correspond à une simple consécution factuelle, car « la relation cause-conséquence est présentée comme contingente, relative aux états de choses particuliers représentés dans les énoncés connectés » (Hybertie 1996 : 30). Autrement dit, *alors* marque une relation de cause à conséquence entre des faits, relation qui peut être de nature conjecturale. La logique d'inférences ne semble pas être présente. En contraste, « [*donc*] fonde une relation de cause à conséquence entre deux faits particuliers sur une relation plus générale entre des types ou des classes de faits » (Nazarenko 2000 : 21). Ainsi, (5) déclare une consécution singulière entre le fait qu'il fait chaud et le fait que Paul est sorti, alors que dans un exemple comme (4), « *donc* présuppose, en quelque sorte, une loi causale » (ibid.). Pour cette raison, on peut difficilement conclure que '*p* alors *q*' soit polyphonique par défaut lorsqu'il marque une consécution factuelle, comme 'les identités se crispent → elles deviennent dangereuses'<sup>107</sup>.

Dans (5'), il s'agit d'une abduction, donc d'une inférence qui s'accomplit au cours de l'énonciation<sup>108</sup>. On constate que Paul est sorti et en infère qu'il fait chaud. Nous pouvons faire l'hypothèse que cet exemple s'interprète plus ou moins comme (4'), tout en soulignant que la description des instructions logico-sémantiques pourra dévoiler des différences plus ou moins importantes.

Considérons finalement *parce que* :

(6) (*q*) Paul est sorti, parce qu' (*p*) il fait chaud.

(6') \*(*p*) il fait chaud, parce que (*q*) Paul est sorti.

---

<sup>107</sup> Cela n'empêche pas que *alors* peut être employé dans la construction explicite d'une telle « loi causale », ce qui est justement le cas de la construction conditionnelle factuelle que nous analysons.

<sup>108</sup> Pour ce qui est des emplois abductifs de *alors*, C. Hybertie parle de « relation de cause à conséquence entre des états inférentiels » (1996 : 32).

*parce que* introduit une cause « actuelle et réalisée » (Nazarenko 2000 : 55). « Parler de la cause d'un fait F1 revient à mettre en évidence un autre fait F2, qui a joué un rôle déterminant dans la réalisation de F1 » (ibid.). Dans un cas comme (6'), on trouve un mouvement abductif, ce qui se combine mal avec l'usage d'un connecteur factuel comme *parce que*. Dans ces cas, *puisque* convient mieux, car ce connecteur « introduit la cause d'une énonciation » (Nazarenko 2000 : 67) : 'Il fait chaud, puisque Paul est Parti'. L'absence de Paul entraîne l'énonciation de 'il fait chaud'<sup>109</sup>.

Dans (6), le fait qu'il fait chaud est donné comme la cause de la sortie de Paul. Or, contrairement à (4) et à (5), ce mouvement se fait dans l'ordre inverse de la logique de cause à effet. Dans notre exemple, l'effet « elles deviennent dangereuses » précède sa cause « [elles deviennent] agressives ». Il n'y a pas d'inférence de la part du locuteur, car il s'agit tout simplement de la déclaration d'un lien causal entre deux phénomènes. Cela n'exclut pourtant pas la possibilité d'une polyphonie au niveau de la signification. Car la présentation rétroactive d'une cause (*p*) peut être considérée comme la réponse à une question anticipée, provoquée par la présentation de l'effet (*q*) (Nazarenko 2000 : 57) :

'*q* (- pourquoi ?), parce que *p*.'

'*q*, parce que *p*' peut donc être analysé comme un dialogisme interlocutif qui est marqué au niveau de la signification, à la différence des occurrences non marquées que nous avons repérées dans l'analyse du chapitre 3.

Qu'en disent les polyphonistes scandinaves ? Dans l'ouvrage de 2004 (p. 35), Nølke, Fløttum & Norén considèrent le fonctionnement de *parce que* dans l'énoncé 'Il tomba par terre parce qu'il était mort'. Le connecteur relie deux pdv simples, correspondant aux contenus propositionnels des deux arguments, pour former le pdv relationnel selon lequel un argument est la cause de l'autre. L'allocutaire n'est donc pas impliqué dans cette description. Or la question mérite un regard plus approfondi. Soit une construction similaire, '*q* car *p*', dont Nølke propose une analyse polyphonique (1989 : 54-55). Cette

---

<sup>109</sup> Dans ce cas, l'activité mentale du locuteur est inscrite dans la sémantique de la relation causale, ce qui entraîne la possibilité d'une structure-p. En d'autres termes, il se peut qu'il y ait une logique d'inférences inscrite dans les instructions linguistiques. Or, le fait que l'on commence par la conclusion de l'abduction indique que ce raisonnement s'est accompli avant l'énonciation.

analyse s'inspire de Ducrot, qui propose de comprendre *X car Y* comme un « dialogue cristallisé » : « On imagine un premier interlocuteur disant X. Un second demande *Pourquoi ?*, et le premier répond : Y » (Ducrot 1983b : 177). Et plus loin :

« Le premier énoncé, X, de locuteur L, présente un acte accompli par L, soit en tant que L s'assimile à l'énonciateur E<sub>1</sub> d'un acte illocutoire I, soit en tant que L est le metteur en scène de I. Le deuxième énoncé, *car Y*, dont le locuteur est encore L, commence par présenter un acte illocutoire de question, dû à un énonciateur E<sub>2</sub> distancié de L, et qui demande, soit pourquoi a eu lieu l'énonciation de X, soit pourquoi il faut se soumettre aux obligations constitutives de l'acte illocutoire lié à X. Ensuite est présenté un acte d'assertion accompli, en réponse à E<sub>2</sub>, par un énonciateur E<sub>3</sub> assimilé à L. » (ibid. : 178)

En s'inspirant de Ducrot (1983b), Nølke considère que '*X car Y*' se compose de deux énoncés, dont le second, '*car Y*' met en scène deux énonciateurs<sup>110</sup>, e<sub>i</sub> et e<sub>j</sub>. Le premier de ces énonciateurs (e<sub>i</sub>), de qui se dissocie le locuteur, pose une question concernant X (son énonciation ou son contenu). Le second énonciateur (e<sub>j</sub>), auquel s'associe le locuteur, apporte une réponse à cette question (ibid. : 54). Nølke procède alors à l'analyse d'un exemple :

- (7) (X) Il n'est pas possible de donner à cet emploi du terme une autre définition qu'ambiguë. Car (Y) si le terme est de plus en plus évoqué, il est utilisé en fait dans des acceptions assez distinctes.

Nous ne reprenons que la partie de l'analyse qui porte sur *car* (traduite du danois) (ibid. : 55) :

e<sub>i</sub> : 'pourquoi dois-je croire à l'énoncé X ?'

e<sub>j</sub> : '(car) Y'

K. Fløttum a proposé une analyse similaire de ce connecteur (1998 : 74-76). Dans un segment d'une allocution prononcée par V. G. d'Estaing en 1978, on trouve une occurrence de *car* :

---

<sup>110</sup> Dans cet ouvrage, Nølke se sert des notions de Ducrot.

- (8) (a) Chacune de ces questions comporte une réponse claire. (b) Je n'ai pas à vous la dicter (c) car nous sommes un pays de liberté, (d) mais je ne veux pas non plus que personne, je dis bien personne, ne puisse dire un jour qu'il aura été trompé.

Après avoir identifié les deux pdv liés à la négation de (b), Fløttum propose l'analyse suivante de (c) (traduite du norvégien) :

pdv<sub>3</sub> : 'pourquoi dois-je croire à (b) ?'

pdv<sub>4</sub> : '(car) nous sommes un pays de liberté'

On peut donc constater que les polyphonistes scandinaves, comme les praxématiciens, ont pris en compte des voix qui apparaissent comme le résultat d'une réception anticipée, mais cette dimension de l'hétérogénéité énonciative n'a pas fait l'objet d'une théorisation propre dans le cadre scandinave.

Est-il possible que '*q*, parce que *p*' s'interprète de manière polyphonique, comme '*q* car *p*' ? Dans son article, Ducrot ne considère pas cette possibilité, parce que cet auteur est concerné par les actes qu'accomplissent les énonciateurs E<sub>1</sub>, E<sub>2</sub> et E<sub>3</sub>. Or selon Ducrot, *parce que* est un type de conjonction qui « [combine] des contenus élémentaires pour en faire un contenu complexe », alors que *puisque* et *car* « relie des énoncés en indiquant un rapport entre les actes accomplis à travers ces énoncés » (Ducrot 1983b : 171).

Dans le cadre théorique de la ScaPoLine, cette distinction ne détermine pas la possibilité d'identifier des instructions polyphoniques au niveau de la signification de *parce que*, car cette théorie considère la polyphonie comme un phénomène où ce sont les contenus qui sont liés à des sources différentes, et non les actes illocutoires<sup>111</sup>. Cela implique que la différence entre *parce que* et *car*, au niveau de leurs descriptions polyphoniques, doit porter sur la relation entre l'argument *q* et l'allocutaire. Comme le dit Nazarenko (2000 : 75), *car* introduit « une cause de l'énonciation du fait qui précède et non une cause de ce fait directement ». On peut donc considérer que LOC met en scène l'allocutaire textuel (A) (qui n'a pas intégré *q* dans son stock de savoirs, ou qui ne

---

<sup>111</sup> Ce qui n'empêche pourtant pas que les valeurs illocutoires influent la configuration polyphonique.

considère pas  $q$  comme vrai) et l’allocutaire de l’énoncé ( $a_0$ ). Ce dernier est responsable d’un pdv, et se trouve dans un lien de non-accord<sup>112</sup> avec le pdv qui véhicule  $q$ , à la suite de l’énonciation de cet argument<sup>113</sup>. Quant à *parce que*, ce connecteur introduit la cause  $p$  d’un fait  $q$ , ce qui mène à l’hypothèse que ce n’est pas le non-accord qui caractérise la relation entre  $q$  et l’allocutaire. Reprenons (6), qui peut s’interpréter de deux manières différentes :

(6) ( $q$ ) Paul est sorti, parce qu’ ( $p$ ) il fait chaud.

(6’’) ( $q$ ) Paul est sorti parce qu’ ( $p$ ) il fait chaud.

Contrairement à l’emploi de *car*, la relation causale exprimée par *parce que* peut être l’objet de prédication (6’’), auquel cas cette relation est sensible à la négation :

(6’’’) ( $q$ ) Paul n’est pas sorti parce qu’ ( $p$ ) il fait chaud, mais parce qu’ ( $p_2$ ) il doit aller au bureau.

Les deux propositions peuvent également relever de deux énonciations distinctes (6), séparées par l’intonation à l’oral ou la ponctuation à l’écrit (Nazarenko 2000 : 56-58). Dans ce cas, seul l’argument  $q$  est sensible à la négation :

(6’’’’) ( $q$ ) Paul n’est pas sorti, parce qu’ ( $p$ ) il fait chaud.

Cette différence est pertinente pour l’analyse polyphonique. En faisant de la relation causale un objet de prédication, comme dans (6’’), LOC construit une image de A comme quelqu’un qui connaît le fait  $q$ , mais qui en ignore la cause. Ainsi,  $q$  est présupposé (ON-polyphonique comprenant A et L en est responsable), et l’on peut enchaîner : ‘ $q$  parce que  $p_I$  (et non parce que  $p_{I+n}$ )’<sup>114</sup>.

Pour ce qui est de (6),  $q$  fait l’objet d’une énonciation (il entre en mémoire discursive, et le constituant qui le véhicule a le statut d’acte textuel), ce qui indique que A ignore ce

<sup>112</sup> La nature de ce lien doit être précisée lors d’une étude plus approfondie.

<sup>113</sup> Dans l’interprétation, il est possible que soient mis en jeu des facteurs sémantiques ou situationnels qui indiquent que  $p$  est asserté pour une raison autre que celle d’étayer la vérité du fait dénoté par  $q$ .

<sup>114</sup> La relation causale peut donc faire partie d’un paradigme de relations causales alternatives, ce qui constitue une polyphonie non marquée. Quant à la formalisation de notre analyse,  $I+n$  symbolise l’ensemble d’éléments qui ne correspondent pas à l’élément  $I$ .

fait. De plus, à la suite de l'énonciation de  $q$ , advient l'énonciation de la cause  $p$ , ce qui crée une image de A (qui ignore cette cause) et de  $a_0$  (qui a besoin de la connaître, à la suite de l'énonciation de  $q$ ). Ainsi, on peut proposer la configuration suivante de 'q, parce que p' :

$p$  : 'il fait chaud'

$q$  : 'Paul est sorti'

$pdv_1$  : [ $l_0$ ] (VRAI ( $q$ ))

$pdv_2$  : [ $a_0$ ] (VRAI ('la cause de  $q$  est inconnue'))

$pdv_3$  : [ $l_0$ ] (VRAI ( $p$ ))

$pdv_4$  : [ $l_0$ ] (VRAI (' $p$  est la cause de  $q$ '))

$Pdv_1$ ,  $pdv_3$  et  $pdv_4$  correspondent à la description générale que propose la ScaPoLine de la configuration qui résulte des connecteurs. Un connecteur forme un pdv relationnel en combinant les deux pdv dont le contenu est saturé par les arguments  $p$  et  $q$  (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 35).

Cette configuration n'est que préliminaire. Elle doit être réévaluée, et si elle s'avère pertinente, il reste des problèmes à résoudre au niveau de la description sémantique. Faut-il considérer que l'allocutaire est impliqué dans 'q, parce que p', non seulement en tant que source de pdv mais en tant qu'acteur, celui qui accomplit un acte illocutoire virtuel en posant la question 'pourquoi ?' ? De plus, rappelons ce que dit Nølke sur le rôle de LOC : « en tant que constructeur, c'est LOC qui assume la responsabilité des actes illocutoires et argumentatifs véhiculés par l'énoncé » (2009a : 20). Faut-il donc considérer que ce sont LOC et ALLOC qui entrent en dialogue dans le cas de *parce que* ?

Revenons maintenant à l'intervention comprenant *parce que* :

[11'] les identités deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives.

La virgule qui sépare les deux actes privilégie une interprétation polyphonique de *parce que*. Ainsi, on a trois pdv, un dialogisme interlocutif qui peut s'illustrer comme suit :

- [11'] Les identités deviennent dangereuses.

- Pourquoi ?
- [12'] Parce qu'elles sont agressives.

Pour récapituler la description linguistique des deux connecteurs *alors* et *parce que*, nous avons constaté que dans les cas que nous traitons, ni l'un ni l'autre n'engage une activité inférentielle de la part du locuteur. La chaîne de cause à effet de I [8-12] peut se résumer comme suit :

[8'-9'] Les identités se sentent menacées et attaquées' → [10'] les identités se crispent → [12'] les identités deviennent agressives → [11'] les identités deviennent dangereuses.

Sans impliquer de structure-p, ces liens invitent une prise en compte du savoir encyclopédique de la part de l'interprétant, qui cherchera à établir la cohérence du discours. Rappelons que la conditionnelle factuelle sert à construire une relation de consécution de valeur générale. L'emploi de cette construction n'empêche donc pas l'identification de telles « lois causales » (pour employer le terme de Nazarenko 2000 : 21) dans l'interprétation. Au contraire, en fonction de sa valeur générique, elle sert à établir une telle loi. Nous revenons à cette question lors de la troisième étape de l'analyse.

Après avoir discuté de l'interaction des différents éléments de l'intervention I [8-12], on peut formuler une hypothèse concernant sa configuration polyphonique.

[8] C'est **quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives.

Nous constatons que la configuration est complexe, ce qui relève du fait que la structure clivée crée une opposition paradigmatique entre des conditionnelles factuelles. De plus, l'un des arguments est composé d'une structure causale. Pour ce qui est de l'opposition paradigmatique, elle se fait au niveau des arguments *p* et *q* de 'quand *p*, *q*, *r*'. Ainsi, il y a un terrain d'entente concernant la possibilité de *r*, à savoir que les identités deviennent dangereuses. Mais il y a un désaccord concernant les conditions de la réalisation de *r*. Ainsi, les arguments *p* et *q* constituent des variables susceptibles d'être saturées par des

contenus différents. De plus, l'argument  $r$  est également l'argument  $q$  d'une structure causale ' $q$  parce que  $p$ ' qui se trouve dans la portée de ce qu'on pourrait appeler « la conditionnelle factuelle clivée ». Il faut donc commencer par l'analyse de la structure causale :

- $q$  : 'les identités deviennent dangereuses'
- $p$  : 'les identités sont agressives'
- pdv<sub>5</sub>** : [ $l_r$ ] (VRAI ( $q$ '))
- pdv<sub>6</sub>** : [ $a_r$ ] (VRAI ('la cause de  $q$ ' est inconnue'))
- pdv<sub>7</sub>** : [ $l_r$ ] (VRAI ( $p$ '))
- pdv<sub>8</sub>** : [ $l_r$ ] (VRAI (' $p$ ' est la cause de  $q$ '))

Rappelons qu'à ce stade de l'analyse, nous faisons abstraction de la conditionnelle factuelle clivée. Le locuteur de la structure causale,  $l_r$ , est la source de pdv<sub>5</sub>, selon lequel  $q$  : 'les identités deviennent dangereuses'. Puis, l'allocutaire,  $a_r$ , estime que la cause de  $q$  n'est pas connue<sup>115</sup>. Ensuite, en réponse à  $a_r$ ,  $l_r$  juge vrai l'argument  $p$ , présenté par  $l_r$  comme la cause de  $q$ . Cette configuration doit être intégrée dans l'ensemble de la conditionnelle factuelle clivée.  $l_r$  joue le rôle d'interpréteur, il reformule les pdv de ' $q$ ', parce que  $p$ , pour les intégrer dans les autres pdv de la configuration (cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 40-42). La vérité des arguments et de leur lien causal s'y voit relativisée par le fait de leur intégration dans une construction conditionnelle. Ainsi, pdv<sub>5</sub>, pdv<sub>7</sub> et pdv<sub>8</sub> sont relégués au statut de possibilités par ON<sub>+L</sub> et L, dont l'attitude épistémique est positive (cf. Kronning 2009) :

- $p$  : argument variable
- $q$  : argument variable
- $r$  : pdv<sub>5</sub> 'les identités deviennent dangereuses' (argument partagé de ON<sub>+L</sub>)
- pdv<sub>9</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('quand  $p$ ,  $q$ , pdv<sub>5</sub>'))
- pdv<sub>10</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $p$  est possible'))

<sup>115</sup> Il se crée alors une image de l'allocutaire comme un ê-d qui juge insuffisant le lien causal entre 'se crispier' et 'devenir dangereuses', relevant du clivage au niveau supérieur de la hiérarchie de la configuration.

- pdv<sub>11</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('*q* est possible'))
- pdv<sub>12</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('pdv<sub>5</sub> est possible'))
- pdv<sub>13</sub>** : [L] (VRAI ('quand *non-p*, *non-q*, *non-pdv<sub>5</sub>*'))
- pdv<sub>14</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\rho \neq p$ '))
- pdv<sub>15</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\kappa \neq q$ '))
- pdv<sub>16</sub>** : [I<sub>0</sub>] (VRAI (*p* = 'les identités se sentent menacées et attaquées'))
- pdv<sub>17</sub>** : [I<sub>0</sub>] (VRAI (*q* = 'les identités se crispent'))

Finalement, l'existence de l'argument *p*' et celle du lien causal entre *q*' et *p*' doivent être relativisées dans la configuration, en fonction des instructions de la conditionnelle factuelle :

- pdv<sub>18</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>7</sub> est possible'))
- pdv<sub>19</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>8</sub> est possible'))

Nous constatons que L est source de cinq pdv dans cette configuration. Pdv<sub>18</sub> et pdv<sub>19</sub> sont le résultat du fait que le locuteur doit considérer que la relation argumentative '*q*' parce que *p*' et les faits dénotés par les arguments sont possibles. De plus, ON<sub>+L</sub> est source de quatre pdv, dont trois relèvent de cette même logique épistémique. En effet, au niveau de la conditionnelle factuelle clivée, la source de tous les pdv comprennent une image de LOC. Qu'en est-il alors de l'hétérogénéité énonciative inhérente au clivage ? La voix de l'*autre* où est-elle ? Si l'*autre* n'est pas source d'un pdv (sans considérer les pdv d'un ON-polyphonique), les pdv suivants facilitent tout de même l'apparition d'une voix externe indépendante, avec lequel peut dialoguer le sujet parlant (c'est-à-dire celui qui est responsable de la production verbale effective) :

- pdv<sub>13</sub>** : [L] (VRAI ('quand *non-p*, *non-q*, *non-pdv<sub>5</sub>*'))
- pdv<sub>14</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\rho \neq p$ '))
- pdv<sub>15</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\kappa \neq q$ '))

Pdv<sub>13</sub> exclut la possibilité de pdv<sub>5</sub>, c'est-à-dire de *r*, sans *p* et *q*, alors que pdv<sub>14</sub> et pdv<sub>15</sub> construisent l'idée de paradigmes dont relèvent *p* et *q*. Ces pdv privilégient donc une interprétation dans laquelle le sujet parlant entre en dialogue avec une voix antérieure, qui a avancé soit la vérité de *r*, soit un autre parcours conditionnel menant à *r*. Nous revenons à cette question lors de la troisième étape.

C'est également à ce point de l'analyse que nous aborderons la question des connaissances encyclopédiques qui sous-tendent les liens de condition (*quand*) de consécution (*alors*) et de causalité (*parce que*) de I [8-12].

L'analyse de cette configuration est préliminaire, du fait qu'elle repose sur la combinaison de plusieurs phénomènes linguistiques dont la description polyphonique n'est pour l'instant que partielle. Néanmoins, cette analyse permet d'expliquer la convergence et la divergence entre les différents êtres discursifs impliqués.

Passons à l'intervention suivante, I [13-16] :

[13] Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde. [14] C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans **cette** idée de la civilisation que tous les européens ont en commun,[15] et qui fait la véritable unité de l'Europe. [16] C'est une crise qui **est liée** à la globalisation et à la marchandisation du monde.

Nous n'avons identifié aucun marqueur polyphonique dans cet extrait, sans que nous puissions exclure la possibilité qu'il y en ait. Or, il y a deux phénomènes linguistiques qui méritent notre attention. D'abord, A [14] comprend le pronom *cette*, qui n'a pas d'anaphore textuelle. On peut faire l'hypothèse qu'en l'absence d'une telle anaphore, ce pronom impose un savoir collectif préalable – 'tous les européens ont en commun une idée de la civilisation' – élément encyclopédique explicité mais également présenté comme une vérité établie. On peut également considérer que la voix de « tous les européens » est présente, ce qui en fait une sorte d'« idée narrativisée ». Si le contenu de cette idée est présent en mémoire discursive, il est susceptible de se mobiliser lors de l'interprétation.

Ensuite, dans le dernier acte, nous avons identifié un marqueur de causalité, *être lié à*. Dans la construction 'x est lié à y', les deux éléments liés sont des syntagmes nominaux. Nous ne connaissons aucun travail de description linguistique de cette construction

verbale, mais on peut faire des hypothèses sur son fonctionnement. Elle présente *y* comme un facteur de la cause de *x*. Dans ce cas, la globalisation et la marchandisation du monde sont présentées comme (une partie de) la cause de la crise identitaire. De plus, du fait de relier non pas des propositions mais des syntagmes nominaux, *être lié à* semble pouvoir fonctionner de manière allusive. Considérons un exemple inventé :

(9) La maladie de ton frère est liée à son style de vie.

(9') Le style de vie de ton frère est lié à sa maladie.

Dans (9), le style de vie est indiqué comme une cause de la maladie, alors que dans (9'), c'est la maladie qui est une cause du style de vie. On peut s'imaginer une situation où la maladie et le style de vie du frère font partie du stock de savoirs encyclopédiques du sujet parlant et du destinataire. *être lié à* fonctionne alors de manière allusive<sup>116</sup>. Elle occasionne une interprétation polyphonique, par le fait de convoquer des représentations propositionnelles partagées, particulières ou générales. A titre d'exemple, (9) peut convoquer le savoir que le frère souffre d'un cancer et qu'il a certaines habitudes alimentaires. (9') peut occasionner un contexte qui comprend un manque d'activité professionnelle et une maladie mentale.

'*x* est lié à *y*' peut également être lié à un autre constituant textuel, antérieur ou subséquent, où s'élabore le lien causal entre *x* et *y*. Il peut alors s'agir d'une relation de topicalisation ou de reformulation (cf. Roulet 2001c : 172). Nous reviendrons à cette discussion dans la troisième étape de l'analyse.

Passons à I [17-21], une structure concessive :

[17] **Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce**, [18] ce fut un coup de génie des pères fondateurs. [19] **Mais** la politique a pris **trop** de retard sur l'économie, [20] et la culture **plus encore**. [21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.

L'intervention présente une structure concessive '*p* mais *q*'. Considérons d'abord l'argument *p*. Le premier acte, A [17], une construction détachée à gauche qui est le

---

<sup>116</sup> Cf. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 46-47), pour une discussion du phénomène de l'allusion.

thème de A [18]<sup>117</sup>. C'est un syntagme infinitif dont le sujet, les « pères fondateurs », est récupérable dans l'acte suivant. On a donc une proposition entière :

[17'] Les pères fondateurs ont commencé l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce.

Par le fait d'être thème, ce contenu relève-t-il de la polyphonie ? Pour Nølke, le thème représente une polyphonie interne au sens strict. C'est L qui est la source du thème, car il peut « facilement contenir une nouvelle information, seulement celle-ci n'est pas censée être débattue » (1994 : 181). Une telle interprétation par défaut n'empêche pourtant pas que ce contenu soit attribuable à un énoncé antérieur ou à un savoir partagé, en fonction du co(n)texte. Toutefois, rappelons que dans ce cas-ci, la construction détachée à gauche participe de l'argument *p* d'une structure concessive '*p* mais *q*', et que c'est un autre ê-d que L qui est responsable du premier pdv de la construction, selon lequel cet argument est vrai. Cet ê-d doit donc également être responsable du thème de *p*. Nous revenons à cette question lors de la troisième étape.

Considérons l'argument *q*. Il contient deux opérateurs argumentatifs<sup>118</sup>, *trop* et *plus encore*, qui servent à renforcer l'orientation argumentative de *q* vers *non-r* (voir Anscombe (éd. 1995), ou Nølke (1994 : 164-166) pour un résumé de l'argumentation inscrite dans la signification). Plus précisément, *trop* renforce l'orientation argumentative de la proposition 'la politique a pris du retard sur l'économie', alors que *plus encore* présente le retard de la culture comme plus considérable que le retard de la politique, ce qui constitue un renforcement argumentatif supplémentaire. Le topos 'si *q* alors *non-r*' se présente donc comme scalaire : [+*q*, +*non-r*]. En effet, il se peut que la signification respective des deux opérateurs comprenne une structure-*p*, du fait de s'orienter vers une conclusion. Y a-t-il une voix collective qui est source d'un topos ? Y a-t-il une polyphonie interne, qui met en jeu L et *l*<sub>0</sub> ? La question reste ouverte, mais force est de

---

<sup>117</sup> Dans une perspective discursive, A [17] est le topique de A [18], marqué par *ce* (voir chap. 4). Mais dans une optique syntaxique, cette relation peut être décrite en termes de thème-rhème.

<sup>118</sup> O. Ducrot (1983a : 10) propose la définition suivante de ces opérateurs : « Un morphème X est un opérateur argumentatif s'il y a au moins une phrase P telle que l'introduction de X dans P produit une phrase P', dont le potentiel d'utilisation argumentative est différent de celui de P, cette différence ne pouvant pas se déduire de la différence entre la valeur informative des énoncés de P et de P' ».

constater que les deux opérateurs servent à renforcer l’orientation argumentative de la structure concessive. Nous proposons l’analyse suivante de cette structure, sans pour autant exclure la possibilité de pdv supplémentaires, en fonction d’éventuelles instructions polyphoniques relevant des opérateurs argumentatifs.

*p* : ‘commencer l’Europe par l’économie par le charbon et par l’acier par le commerce, ce fut un coup de génie des pères fondateurs’

*q* : ‘la politique a pris trop de retard sur l’économie et la culture plus encore’

**pdv<sub>20</sub>** : [X] (VRAI (*p*))

**pdv<sub>21</sub>** : [ON] (TOP (‘si *p* alors *r*’))

**pdv<sub>22</sub>** : [*l*<sub>0</sub>] (VRAI (*q*))

**pdv<sub>23</sub>** : [ON] (TOP (‘si *q* alors *non-r*’))

*l*<sub>0</sub> accepte les deux topoï et pdv<sub>20</sub>, dont la source est non saturée au niveau de la signification (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 94). A [21] peut également être interprété comme orienté vers *non-r*, car il constitue un commentaire à A [20] :

[21] C’est une erreur d’avoir oublié l’Europe de la culture. → *non-r*

La suite du PP, I [22-30], représente une structure concessive qui intègre plusieurs marqueurs polyphoniques :

[22] **Dans un monde menacé d’uniformisation**, [23] **dans un monde dominé par la technique**, [24] **où les valeurs marchandes tendent à l’emporter sur toutes les autres**, [25] l’Europe **ne** peut être l’Europe **aux yeux de tous les hommes**, [26] **que si** elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, [27] **que si** elle rassemble toutes ses forces [28] **pour** défendre la diversité culturelle. [29] **Mais** que défendrons-nous en termes de diversité, [30] **si** nous **n**’avons **pas** préservé nos identités ?

Dans l’analyse de cette construction concessive, nous considérons d’abord la portée respective des différents marqueurs, avant de discuter de leurs apports à la configuration polyphonique. La portée de *mais* est tout le segment textuel I [22-30], ‘*p* mais *q*’.

Regardons d'abord l'argument *p*, qui renferme un certain nombre de marqueurs polyphoniques ou potentiellement polyphoniques :

*p* : [dans *x*, *p* (élément détaché à gauche) [ne *x* que *y* (restriction) [[*q* [*p* aux yeux de tous les hommes (discours représenté)] si *p* (construction conditionnelle potentielle<sup>119</sup>)] – [(*q*) si *p* (construction conditionnelle potentielle) [*q* pour *p* (construction causale finale<sup>120</sup>)]]]]]]

D'abord, nous avons marqué en gras les deux syntagmes prépositionnels détachés à gauche (I [22-24]). Ces deux syntagmes établissent un *univers de discours* (Charolles 1997), qui sert à restreindre les circonstances dans lesquelles la proposition qui suit est dite vraie<sup>121</sup>. Autrement dit, on peut considérer que cet univers de discours construit par l'élément détaché à gauche (I [22-24]) relativise la vérité du contenu de I [25-28].

Ensuite, on peut considérer que les aspects évoqués de ce « monde menacé d'uniformisation... » servent à étayer la suite de l'argument *p*. En effet, la construction 'dans un monde *x*, *p*' semble avoir un caractère intrinsèquement argumentatif, en ce qu'il évoque un aspect (*x*) de la réalité qui permet l'assertion de *p*. On peut donc gloser :

[22'-24'] Le monde est menacé d'uniformisation et dominé par la technique. Les valeurs marchandes *y* tendent à l'emporter sur toutes les autres. → [25-28] l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle.

Il est pourtant difficile de montrer que la construction comporte des instructions logico-sémantiques qui incluent un topos attribuable à une voix collective – c'est une question qui mérite une étude plus approfondie. Nous reviendrons à cette interprétation dans la troisième étape de notre analyse.

---

<sup>119</sup> cf. Achard-Bayle (2006: 413).

<sup>120</sup> cf. Hybertie (1996: 103-113) et Nazarenko (2000: 26-31).

<sup>121</sup> Charolles (1997 : 5) emprunte cette notion à Martin: « Dans sa *Logique du sens* (1983), R.Martin définit les univers de discours comme 'l'ensemble des circonstances, souvent spécifiées sous forme d'adverbes de phrase, dans lesquelles la proposition peut être dite vraie' (p.37). » Soit l'énoncé 'En France, les Français sont ingouvernables' : « [la restriction indiquée par le circonstant] véhicule une **instruction véridictionnelle** (et non véridictionnelle) qui est purement **interprétative** en ce sens qu'elle demande à l'auditeur de relativiser la vérité de [*p*] au seul univers spécifié (Charolles 1997 : 24).

Passons au marqueur suivant, *aux yeux de tous les hommes*<sup>122</sup>, par lequel LOC met en scène une collectivité, « tous les hommes », dans une sorte de perspective rapportée<sup>123</sup>. Le pdv de cette collectivité, ‘l’Europe est l’Europe’<sup>124</sup> est présenté comme possible (possibilité marquée par *pouvoir*) à certaines conditions (‘ne  $q$  que si  $p$  et si  $p_2$ ’). En vertu de cette collocation, le verbe modal *pouvoir* semble ici avoir une valeur aléthique plutôt qu’épistémique (Vold 2008 : 67-71). En se référant à Kolflaath (2003), E. T. Vold estime que « la modalité aléthique s’oppose à la modalité épistémique en ce qu’elle concerne le monde tel qu’il est, alors que la modalité épistémique concerne nos savoirs. La modalité aléthique se situe donc, selon Kolflaath, sur un axe vrai – faux, opposé à l’axe certain – incertain de l’épistémique » (Vold 2008 : 68). Autrement dit, la modalité aléthique est l’assertion d’une possibilité, alors que la modalité épistémique concerne les savoirs du locuteur, son degré de certitude par rapport à un contenu propositionnel. « Contrairement à *pouvoir* épistémique, *pouvoir* aléthique est intraprédicatif et véridicible » (ibid. : 68). Dans notre exemple, la possibilité que l’Europe soit « l’Europe aux yeux de tous les hommes » ne fait pas l’objet d’une incertitude de la part du locuteur. Elle est présentée comme conditionnelle, intégrée dans la véridiction. Ainsi, on peut gloser :

[25’-28’] Il est vrai que l’Europe ne peut être l’Europe aux yeux de tous les hommes que si elle...

La question est alors de savoir si cette modalité aléthique est polyphonique. Considérons A [25], abstraction faite de la restriction :

[25’] L’Europe peut être l’Europe aux yeux de tous les hommes.

---

<sup>122</sup> « Les variations sémantiques de ces formes (*à l’entendre, à ses yeux, à son avis...*) oscillent entre verbalisation effective et compte rendu interprété » (Rosier 2008 : 104). Dans le cas actuel, il s’agit d’un discours prospectif, un « pseudo-discours rapporté : Un DR qui ne peut pas reprendre une énonciation antérieure en vertu d’indications cotextuelles (verbe au futur par exemple), discours rapporté inventé » (ibid. : 141).

<sup>123</sup> La notion de point de vue semble particulièrement pertinente ici.

<sup>124</sup> Nous revenons à la question de l’interprétation de cette tautologie dans la troisième étape de l’analyse.

Le locuteur n'apporte pas un jugement sur la vérité du contenu propositionnel. Par contre, il est source d'un point de vue selon lequel une possibilité existe<sup>125</sup>. Tout en admettant la possibilité d'une interprétation polyphonique de *pouvoir* aléthique en fonction des instructions linguistiques, nous proposons ainsi la configuration suivante :

pdv<sub>1</sub> : [tous les hommes] (VRAI ('l'Europe est l'Europe'))

pdv<sub>2</sub> : [I<sub>0</sub>] (VRAI ('l'existence de pdv<sub>1</sub> est possible'))

A [25] comprend donc le pdv 'l'Europe est l'Europe', dont la source est « tous les hommes »<sup>126</sup>. Or, ce n'est pas ce pdv<sub>1</sub> qui est affecté par la restriction *ne...que*, mais pdv<sub>2</sub>, selon lequel il est possible que « tous les hommes » estiment que le contenu 'l'Europe est l'Europe' est vrai.

Considérons les deux marqueurs suivants, la restriction et la construction conditionnelle potentielle. La restriction a déjà été analysée par Nølke (2010 : 35, et dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 97), qui s'appuie sur l'analyse de *ne...que* proposée par Ducrot (1972 : 152-165). On peut illustrer le fonctionnement polyphonique de ce marqueur en empruntant un exemple à Ducrot (ibid.) :

(9) Jacques n'aime que Marie.

L'énoncé véhicule le présupposé 'Jacques aime Marie', qui a comme source un ON-polyphonique comprenant L. On aura donc d'abord :

$x \neq$  Marie

pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('Jacques aime Marie'))

Ensuite, le but informatif de la restriction est non pas l'amour de Jacques pour Marie (qui est présupposé) mais le fait que l'amour de Jacques est réservé à Marie. La restriction sert

---

<sup>125</sup> Cela dit, par le fait qu'un tel énoncé affirme l'existence d'une possibilité, se crée un paradigme binaire entre la possibilité et l'impossibilité, ce qui peut privilégier une interprétation polyphonique en co(n)texte.

<sup>126</sup> Nous avons présenté des arguments en faveur d'une description monophonique de *pouvoir* aléthique, sans pour autant exclure la possibilité d'une structure-p liée à ce marqueur.

donc à infirmer un pdv dont la source est un ON-polyphonique qui comprend A mais non L. On aura donc :

pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>L</sub>] (VRAI ('Jacques aime x'))

pdv<sub>3</sub> : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>2</sub>))

Quant à la conditionnelle potentielle, ou hypothétique, '*q*, si *p*', rappelons ce que nous avons constaté à propos de la construction conditionnelle factuelle. Les arguments ne sont pas actualisés, mais sont considérés comme possibles. Il en va de même pour ce qui est des hypothétiques de contenu, à « fonction prédictive » (Kronning 2009). Selon Kronning, L « donne à voir son attitude épistémique (AE), positive ou négative, vis-à-vis des procès que dénotent *P* et *Q* », alors que I<sub>0</sub> « affirme la relation hypothétique R entre *p* et *q* », (ibid. : 101). Quant aux prédictives qui combinent le présent et le futur simple, elles indiquent une attitude épistémique positive pour ce qui est de l'actualisation de *p* et de *q* (ibid. : 97, 101). Soit l'exemple 'S'il épouse, il sera riche', pour lequel on peut formuler la configuration suivante :

pdv<sub>1</sub> : [I<sub>0</sub>] : (VRAI ('si *p*, *q*?))

pdv<sub>2</sub> : [L] : (VRAI ('*p* est possible'))

pdv<sub>3</sub> : [L] : (VRAI ('*q* est possible'))

De plus, comme le montre Achard-Bayle (2006), ces structures peuvent être polyphoniques si l'argument *p* s'interprète comme un discours représenté. On peut également envisager des cas où l'argument *q* relève d'un paradigme marqué linguistiquement ou identifiable en co(n)texte ('si *p* alors *q* (et non *q*<sub>I+n</sub>)')<sup>127</sup>. Cette possibilité existe aussi dans le cas de l'argument *p* : 'si *p* alors *q* (et non si *p*<sub>I+n</sub>)'.

Ce dernier cas de figure semble être réalisé dans I [22-28], par le fait que la construction conditionnelle est modifiée par la restriction, qui fait de *p* une condition nécessaire pour la réalisation de *q*. On a donc une structure biconditionnelle : '*q* si et

---

<sup>127</sup> I+n symbolise l'ensemble d'éléments qui ne correspondent pas à l'élément I.

seulement si  $p$ <sup>128</sup>. Nous notons que l'interprétation de  $p$  comme condition nécessaire ne dépend pas strictement de la restriction, du fait que la condition suffisante est normalement comprise comme une condition nécessaire dans l'interprétation discursive. Pourtant, comme nous l'avons constaté à propos du clivage, la présence d'une telle restriction n'est pas superflue, car elle crée une opposition, au niveau de la signification, entre le locuteur et un ON-polyphonique :  $l_0$  n'accepte pas la proposition ouverte dont ON est la source, comme 'Jacques aime  $x$ '. Quant à la construction conditionnelle potentielle, elle pourra faire appel à des connaissances générales ou spécifiques permettant de réunir les arguments aux niveaux logique et conceptuel. En d'autres termes, la conditionnelle potentielle peut convoquer un savoir encyclopédique général ou spécifique, à travers l'assertion d'une relation consécutive hypothétique entre  $p$  et  $q$ .

En nous basant sur la structure- $p$  de la restriction, nous proposons la configuration suivante de la construction 'ne  $q$  que si  $p$ ' :

- pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('si  $p$  alors  $q$ '))
- pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI ('si  $p_{l+n}$  alors  $q$ '))
- pdv<sub>3</sub> : [ $l_0$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>2</sub>))
- pdv<sub>4</sub> : [L] (VRAI (' $p$  est possible'))
- pdv<sub>5</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $p_{l+n}$  est possible'))
- pdv<sub>6</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $q$  est possible'))

La restriction et la construction conditionnelle potentielle se combinent pour faire de  $p$  une condition nécessaire de la réalisation de l'argument  $q$ . Par ailleurs, pdv<sub>4</sub>, pdv<sub>5</sub> et pdv<sub>6</sub> explicitent l'attitude épistémique positive de L. Dans pdv<sub>5</sub> et pdv<sub>6</sub>, ce dernier se joint à un ON-polyphonique. Cette collectivité doit tenir  $p_{l+n}$  et  $q$  pour possibles, par le fait qu'ils sont la source d'une structure conditionnelle qui comprend ces arguments.

Mais avant de proposer une configuration de l'argument  $p$ , passons au dernier marqueur que nous avons identifié. Le connecteur *pour* introduit un but, une finalité.

---

<sup>128</sup> Il faut souligner que cette relation conditionnelle biconditionnelle concerne non pas le contenu 'l'Europe est l'Europe aux yeux de tous les hommes', mais la possibilité que ce contenu se réalise. On a donc '( $q$ ) l'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes si et seulement si  $p$ '. Il se peut donc que  $p$  soit réalisé sans que se réalise 'l'Europe est l'Europe aux yeux de tous les hommes'.

Selon Nazarenko (2000 : 26), le but doit se comprendre comme « un type particulier de conséquence », une « conséquence visée ». Plus spécifiquement, l'expression du but ne considère pas la question de sa réalisation, mais le fait qu'il constitue « un point de mire ». Le but implique l'existence d'un sujet « doué de raison » (ibid. : 27). C. Hybertie (1996 : 104) explique ainsi la différence entre les deux types de causalité : « On parle de cause efficiente pour une causalité inscrite dans les faits, qu'elle soit de l'ordre du nécessaire ou du contingent, et de cause finale pour ce qui a trait à l'acte volontaire, à l'humain donc »<sup>129</sup>. Comme pour l'expression de la cause, celle du but peut être conceptualisée comme une réponse à la question *pourquoi*, que cette question soit réelle ou anticipée (Nazarenko 2000 : 27). « Répondre par le but à une question causale, c'est avancer la volonté, le désir ou l'intention comme cause » (ibid. : 28)<sup>130</sup>. L'expression de la cause finale est donc étroitement liée au dialogisme interlocutif, et les instructions linguistiques des connecteurs qui servent à exprimer ce genre de liens sont susceptibles de comprendre une structure-p comparable à celles de *car* et de *parce que*, avec la différence que la cause sollicitée virtuellement par  $a_0$  n'est pas efficiente mais finale. A notre avis, il en va ainsi du connecteur *pour*. On peut donc considérer que le locuteur s'engage dans un dialogue virtuel, abstraction faite de la restriction et de la conditionnelle potentielle :

- [27'] (*q*) L'Europe rassemble toutes ses forces.
- Pourquoi ?
- [28] Pour (*p*) défendre la diversité culturelle.

Une action est donc expliquée par sa finalité. De plus, *pour* se différencie de *parce que* par le fait que l'argument *p* n'est pas actualisé. Selon Hybertie (1996 : 106-108), cet aspect de la cause finale explique l'emploi du subjonctif dans le constituant qui véhicule

<sup>129</sup> Hybertie (1996 : 104-105) rappelle que les deux types de causalité sont conceptuellement inséparables, du fait que la plausibilité d'un but est soumise aux contraintes efficientes du monde physique. Ainsi, la volonté de rester en bonne santé peut être la cause du choix de se promener, mais la rationalité du choix est déterminée par le fait que c'est la promenade qui est la cause de la bonne santé. On voit donc qu'il y a un renversement de la chaîne causale, ce qui est dû au fait que l'efficacité des actions dépend de « l'ordre du monde » (ibid. : 105).

<sup>130</sup> Nazarenko explique une telle conception en remontant à l'antiquité et au moyen âge : « On retrouve ici l'idée aristotélicienne selon laquelle le but n'était autre qu'une forme de cause (la cause finale). Dans la même logique, la théologie médiévale parle de 'cause dernière' pour désigner le projet divin, fin de toute chose » (2000 : 28).

$p$  (lorsque les deux arguments n'ont pas le même sujet). Il en va de même quand on remplace l'argument  $p$  de notre exemple :

(10) L'Europe rassemble toutes ses forces pour que la Grèce reprenne ses forces.

Le subjonctif est depuis longtemps considéré comme un marqueur, ou plutôt un indice, de polyphonie<sup>131</sup> (cf. Nølke 1985 et Didriksen à paraître 2011). Sans se placer dans le même cadre théorique que les polyphonistes scandinaves, Hybertie (1996 : 108) semble prendre une position similaire :

« L'emploi du subjonctif signifie que l'énonciateur ne prend pas en compte le fait que [ $p$ ] a pu effectivement être réalisé (cas des énoncés au passé) ou qu'il est en cours de réalisation (cas de énoncés au présent) ou qu'il sera effectivement réalisé (cas des énoncés au futur). Il signale que l'énonciateur adopte un point de vue correspondant à une focalisation sur l'agent du procès de [ $q$ ], qui est institué en support de visée, en source du point de vue exprimé dans l'énoncé. »

En d'autres termes, Hybertie considère qu'est mis en scène le point de vue de l'agent du procès initial dénoté par  $q$ . En effet, on peut dire que l'évocation d'une intentionnalité de la part d'autrui implique que cet individu a produit un énoncé, par lequel il a fait savoir directement ou indirectement (par inférence) l'intention qui est la cause du processus. Autrement dit, on peut laisser entendre que cette intentionnalité a fait l'objet d'une énonciation antérieure de la part de l'agent. De l'autre côté, rien n'empêche que la cause finale soit le résultat d'une conjecture de la part du locuteur. On peut toujours observer les actions d'autrui et en inférer une cause, sans se baser sur les paroles antérieures de cet agent. Les deux interprétations semblent dépendre du co(n)texte. Toutefois, la question n'est pas de savoir à quel énoncé peut renvoyer la structure de la cause finale, mais quelles instructions sont posées par la signification de cette structure. D'abord, en affirmant qu'un agent a accompli une action sur la base d'une intention, ne peut-on pas conclure que cet agent soit source du pdv selon lequel l'action en question est accomplie, en train de s'accomplir ou bien prévue ? Ensuite, par le fait d'accomplir une action dans un certain but, cet agent n'est-il pas susceptible de trouver du moins *possible* la finalité

---

<sup>131</sup> Il est plus propice de parler d'indice, car le subjonctif est régie par l'élément syntaxique qui porte les instructions polyphoniques.

qui le motive ? De même, le locuteur doit être source de points de vue selon lesquels  $q$  et la relation finale entre  $q$  et  $p$  soient vrais. Il doit également accepter la possibilité que  $p$  se réalise, si rien n'indique le contraire. Soit l'énoncé 'Paul s'entraîne pour participer à la Coupe du monde'. L a une attitude positive concernant la possibilité que le but soit atteint, bien que ce but soit non actualisé<sup>132</sup>. La raison en est que L accepte l'orientation argumentative de  $q$  vers  $p$ . Comparons deux exemples :

(11) ( $q$ ) Paul s'entraîne pour ( $p$ ) participer à la Coupe du monde, mais il ne va pas réussir.

(11') ?( $q$ ) Paul s'entraîne pour ( $p$ ) participer à la Coupe du monde, donc il ne va pas réussir.

L'effet d'ironie dans (11') survient justement à cause d'un détournement non marqué de l'orientation argumentative de la structure finale. De plus, Paul doit partager cette attitude épistémique, car l'absence d'attitude positive implique un passage de l'optimisme à l'irrationnel.

Sans pouvoir entrer plus profondément dans la problématique ici, nous faisons l'hypothèse que la structure- $p$  comprend la perspective de l'agent, perspective qui est indiquée par le subjonctif dans le constituant qui véhicule l'argument  $p$ . On peut donc penser que le locuteur se porte garant de la vérité des pdv de l'agent, et partage avec lui l'attitude épistémique positive envers la possibilité de la réalisation de  $p$ . Cependant, cette hypothèse entraîne des problèmes théoriques considérables, concernant la nature précise des pdv de l'agent et la relation entre l'agent et le locuteur. Nous formulerons donc une configuration sans la prise en compte de cette dimension, tout en admettant sa pertinence théorique. Comme pour ' $q$ , parce que  $p$ ', la configuration de ' $q$  pour (que)  $p$ ' peut inclure un élément de dialogisme interlocutif, la voix de  $a_0$  qui veut savoir le *pourquoi* de  $q$  :

pdv<sub>1</sub> : [ $l_0$ ] (VRAI ( $q$ ))

pdv<sub>2</sub> : [ $a_0$ ] (VRAI ('la finalité de  $q$  est inconnue'))

pdv<sub>4</sub> : [ $l_0$ ] (VRAI ('la finalité de  $q$  est  $p$ '))

pdv<sub>5</sub> : [ $L$ ] (VRAI (' $p$  est possible'))

<sup>132</sup> Cette interprétation reste la même au passé : 'Paul s'est entraîné pour participer à la Coupe du monde'.

Nous voyons que l'argument  $p$  est non actualisé, mais que L juge sa réalisation possible. L'orientation argumentative vers  $p$  peut s'illustrer par la possibilité de (12) et l'effet ironique de (12') :

(12) L'Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité, mais elle ne réussit pas.

(12') ?L'Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité, donc elle ne réussit pas.

Après avoir exploré le potentiel polyphonique des différents marqueurs, nous pouvons procéder à leur combinaison, afin de formuler une configuration de l'argument  $p$  (dans ' $p$  mais  $q$ ') dont ils participent. La structure restrictive dont se compose cet argument  $p$  combine les arguments suivants :

$p'$  : 'l'Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles'

$p_2'$  : 'l'Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle'

$q'$  : 'L'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes'

Nous commençons par l'argument  $q'$ , et les deux pdv formés par le syntagme prépositionnel *aux yeux de tous les hommes* et par le verbe modal *pouvoir* :

**pdv<sub>24</sub>** : [tous les hommes] (VRAI ('l'Europe est l'Europe'))

**pdv<sub>25</sub>** : [ $l_{q'}$ ] (VRAI ('l'existence de pdv<sub>24</sub> est possible'))

La source de pdv<sub>25</sub> est  $l_{q'}$ , le locuteur de l'argument  $q'$ , dans 'ne  $q'$  que si  $p'$  et si  $p_2'$ '. Ce locuteur est interpréteur, du fait de reformuler ce pdv complexe en pdv simple, pour l'intégrer dans les autres pdv de la configuration (cf. Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 40-42). Ainsi, l'argument  $q'$  est représenté par pdv<sub>25</sub> dans la configuration englobante.

Or comme nous l'avons vu, l'argument  $p_2'$  est également polyphonique, et renferme une configuration avec des arguments  $q''$  et  $p''$ , reliés par *pour*. Ainsi, on aura :

$p''$  : 'l'Europe défend la diversité'

$q''$  : 'l'Europe rassemble toutes ses forces'

**pdv<sub>26</sub>** : [ $l_{p_2'}$ ] (VRAI ( $q''$ ))

**pdv<sub>27</sub>** : [a<sub>p<sub>2</sub>'</sub>] (VRAI ('la finalité de *q*' est inconnue'))

**pdv<sub>28</sub>** : [l<sub>p<sub>2</sub>'</sub>] (VRAI ('*p*' est la finalité de *q*'))

**pdv<sub>29</sub>** : [L] (VRAI ('*p*' est possible'))

L'argument *p<sub>2</sub>'* est représenté par pdv<sub>28</sub> dans la configuration englobante<sup>133</sup>. Ainsi, on a

*p*' : 'l'Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles'

*p<sub>2</sub>'* : pdv<sub>28</sub> ('l'Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité')

*q*' : pdv<sub>25</sub> ('l'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes')

Reprenons la configuration générale que nous avons proposée pour 'ne *q* que si *p*' :

pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('si *p* alors *q*'))

pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI ('si *p<sub>1+n</sub>* alors *q*'))

pdv<sub>3</sub> : [l<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>2</sub>))

pdv<sub>4</sub> : [L] (VRAI ('*p* est possible'))

pdv<sub>5</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('*p<sub>1+n</sub>* est possible'))

pdv<sub>6</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('*q* est possible'))

En intégrant les arguments *p*', *p<sub>2</sub>'* et *q*' dans cette configuration, on aura finalement la configuration suivante pour l'argument *p* dans '*p* mais *q*' :

**pdv<sub>30</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('si *p*' et pdv<sub>28</sub> alors pdv<sub>25</sub>'))

**pdv<sub>31</sub>** : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI ('si *p<sub>2+n</sub>*' alors pdv<sub>25</sub>'))

**pdv<sub>32</sub>** : [l<sub>p</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>31</sub>))

**pdv<sub>33</sub>** : [L] (VRAI ('*p*' est possible'))

**pdv<sub>34</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>28</sub> est possible'))

---

<sup>133</sup> La vérité de *q*' doit aussi être reléguée en possibilité dans la configuration de la structure conditionnelle. De même, dans certaines collocations, pdv<sub>29</sub> peut avoir comme source le locuteur textuel de l'argument *p<sub>2</sub>'*, L<sub>p<sub>2</sub>'</sub>, tel qu'il est construit à l'intérieur de l'univers de discours de l'argument *p<sub>2</sub>'*. Car il est possible qu'une structure '*q* pour que *p*' soit intégrée dans une configuration où la possibilité de *p<sub>2</sub>'* ne soit pas admise par L. Mais ce n'est pas le cas ici, car le fait dénoté par l'argument *p<sub>2</sub>'* est considéré comme possible par L. Par implication, il doit considérer que la cause finale *p*' qui est intégrée dans *p<sub>2</sub>'* est également possible.

**pdv<sub>35</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $p_{2+n}$ ' est possible'))

**pdv<sub>36</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('pdv<sub>25</sub> est possible'))

pdv<sub>32</sub> est le point de vue du locuteur de l'argument  $p$  de ' $p$  mais  $q$ '. C'est un pdv qui est triplement hiérarchique<sup>134</sup>, ce qui témoigne de la complexité de l'argument  $p$ . De plus, la formulation de pdv<sub>36</sub> pose un problème, car il s'agit effectivement d'une hiérarchisation de deux attitudes épistémiques positives. Ainsi on a pdv<sub>36</sub> : (pdv<sub>25</sub> (l'existence de pdv<sub>24</sub> est possible) est possible). Or, les deux niveaux n'ont pas les mêmes conditions d'actualisation, car la restriction concerne justement les conditions qui doivent être réalisées pour que l'assertion de la possibilité de pdv<sub>24</sub> soit vraie. Autrement dit, selon  $I_p$ , seulement à condition de  $p'$  et de  $p_2'$  est-il justifié d'asserter la possibilité prospective que l'Europe soit l'Europe aux yeux de tous les hommes.

Considérons maintenant la suite de la structure concessive, l'argument  $q$  :

$q$  : [[que  $p$  (interrogation partielle)]  $q$  si  $p$  (construction conditionnelle potentielle) [ne pas  $p$  (négation)]]

D'abord, l'interrogation est-elle polyphonique au niveau de la signification ? Considérons la formulation interne de cette interrogation partielle :

[29'] Que défendrons-nous en termes de diversité ?

Therkelsen conceptualise l'incertitude qu'expriment les énoncés interrogatifs comme suit (2009 : 115) :

« L'incertitude exprimée à travers les énoncés interrogatifs, je l'appelle le *non-savoir certain*. Il s'agit de questions totales et de questions partielles qui sont émises quand le locuteur sait exactement ce qu'il ne sait pas, il demande à l'interlocuteur de remplir un trou dans ses connaissances, un trou bien défini ou bien circonscrit, d'où l'appellation de *non-savoir certain*. »<sup>135</sup>

---

<sup>134</sup> Pdv<sub>32</sub>(pdv<sub>31</sub>(pdv<sub>25</sub>(pdv<sub>24</sub>)))

<sup>135</sup> A l'inverse, elle dénomme « savoir incertain » l'incertitude qui est véhiculée au moyen de marqueurs comme *je ne sais pas si* et *peut-être*, susceptibles de privilégier une interprétation de l'énoncé comme une question (ibid.)

Soit l'interrogation totale. Selon Anscombe et Ducrot (1983 dans Therkelsen 2009 : 115-116), elle peut se concevoir comme polyphonique. Outre le fait de faire appel à une réponse positive ou négative, elle indique « l'assertion préalable de  $p$  » et « l'expression d'une incertitude concernant  $p$  ». Comme le note Therkelsen (2009 : 116), cette analyse correspond à celle de Bres, qui voit dans l'interrogation totale une « mise en débat » d'un énoncé antérieur [e] (2007 : 48, voir aussi Bres & Nowakowska 2008 : 14-16). Ainsi Bres propose que l'énoncé « Devons-nous pour autant revenir sur notre choix [?] » peut s'interpréter comme l'actualisation interdiscursive de [e] 'Vous devez revenir sur votre choix' (ibid.). L'interrogation totale serait donc polyphonique, ou si l'on préfère, dialogique. Toutefois, Therkelsen rejoint Lyons (1977), en considérant que l'interrogation totale ne signale pas un fait linguistique préalable qui est mis en débat, mais « un acte mental, c'est l'acte de penser à une proposition » (2009 : 116). Ce phénomène linguistique n'est donc pas polyphonique, pourvu que l'énoncé ne contienne pas d'« instruction verbale de la polyphonie ». Tout en nous mettant d'accord avec Therkelsen sur ce point, il faut préciser que la critique qu'elle oppose à l'analyse de Bres & Nowakowska ne semble pas tout à fait justifiée. Car elle ne prend pas en compte leur position théorique, le fait qu'ils cherchent à décrire non seulement les phénomènes linguistiques qui sont intrinsèquement dialogiques, mais également ceux qui sont susceptibles de fonctionner comme des marques dialogiques en co(n)texte.

Pour ce qui est de l'interrogation partielle (qui nous préoccupe ici), Therkelsen (2009 : 118) considère, avec Dendale (2008 : 91), qu'elle « est toujours polyphonique », du fait de véhiculer un contenu présupposé dont la source est  $ON_{+L}$ . Ainsi, si l'on demande 'Pourquoi il a volé la banque ?', on présuppose qu' 'il a volé la banque' :

« L'élément linguistique qui rend la question partielle polyphonique est le pronom interrogatif, mais ce n'est pas à cause de sa valeur 'interrogatoire', c'est à cause de sa faculté de reléguer en présupposition le contenu propositionnel de l'énoncé, et c'est la présupposition qui constitue l'aspect polyphonique » (Therkelsen 2009 : 118).

De même, dans notre exemple, se constitue un contenu présupposé, une proposition ouverte qui comporte une variable  $x$ , censée être saturée par  $a_t$ , en fonction des connaissances de  $A$  :

pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('Nous défendons *x* en termes de diversité'))

pdv<sub>2</sub> : [I<sub>0</sub>] (VRAI ('*x* est inconnu'))

Comme pour le clivage, il s'agit de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle un « présumé à support syntaxique » (1986 : 38). Rappelons de plus la valeur illocutoire de l'interrogation, qui oblige l'allocutaire de l'énoncé subséquent (*a<sub>i</sub>*) à fournir une réponse (cf. Ducrot 1984 : 183 et Therkelsen 2009 : 113-114), et qui crée une image de l'allocutaire textuel (A) comme un ê-d qui connaît cette réponse. Ainsi on peut faire l'hypothèse que l'interrogation, totale ou partielle, comporte un présumé pragmatique (cf. Kerbrat-Orecchioni 1986 : 36-37), à savoir que 'A connaît la réponse'.

De plus, l'interrogation partielle peut occasionner une interprétation polyphonique, ou un dialogisme interlocutif, si elle se comprend comme un questionnement attribué à l'auditoire, auquel le sujet parlant apporte une réponse. Dans une perspective interdiscursive, la question peut également s'interpréter comme la mise en doute d'une assertion antérieure :

(Nous défendrons la diversité. (énoncé d'autrui présent en mémoire discursive))

[29'] Que défendrons-nous en termes de diversité ?

Mais ces interprétations dépendent du co(n)texte, faute d'indice linguistique.

Considérons les collocations de cette interrogation partielle. Est-ce que le connecteur *mais* et la conditionnelle potentielle changent la donne ? On peut estimer que l'interrogation fait partie d'un argument qui est orienté argumentativement vers *non-r*, et qu'elle est relativisée par l'univers de discours établi par 'si *p*', c'est-à-dire « l'ensemble des circonstances [...] dans lesquelles la proposition [*q*] peut être dite vraie » (Martin 1983 dans Charolles 1997 : 5). Afin de concrétiser les choses, considérons un exemple inventé, un dialogue dans lequel sont explicités quelques enchaînements possibles d'une construction similaire :

(13) - Paul est malade.

- Peut-être on devrait lui rendre visite. Mais **que va-t-on faire** si c'est contagieux ?

- (a) Dans ce cas, il faudra prendre des précautions / (b) Tu as raison, il faut peut-être laisser

tomber.

Cet exemple permet de voir que la question<sup>136</sup>, interprétée comme rhétorique (b) ou non (a), est orientée argumentativement vers une conclusion *non-r* (à la condition posée par ‘si *p*’). Si la question s’interprète comme rhétorique, elle fonctionne comme un argument. Si, par contre, elle sollicite réellement une réponse, cette orientation pourra être renforcée ou affaiblie par la réponse sollicitée. Le destinataire est ainsi invité à prendre le dernier mot de la structure concessive. Pour ce qui nous intéresse à cette étape de l’analyse, l’important est le fait que l’interrogation partielle s’oriente vers *non-r*<sup>137</sup>. Ainsi, on aura la configuration suivante de l’argument *q* de ‘*p* mais *q*’ :

$p_{\omega}$  : ‘nous n’avons pas préservé nos identités’

$q_{\omega}$  : ‘que défendrons-nous en termes de diversité’

Nous analysons d’abord la négation relevant de l’argument  $p_{\omega}$ <sup>138</sup> :

**pdv<sub>37</sub>** : [X] (VRAI (‘nous avons préservé nos identités’))

**pdv<sub>38</sub>** : [ $l_{p_{\omega}}$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>37</sub>))

$l_{p_{\omega}}$  est interpréteur, et reformule pdv<sub>38</sub> en pdv simple correspondant à l’argument  $p_{\omega}$  dans la configuration englobante.

Considérons maintenant la configuration de  $q_{\omega}$  :

**pdv<sub>39</sub>** : [ON+ $l_{q_{\omega}}$ ] (VRAI (‘Nous défendrons *x* en termes de diversité’))

**pdv<sub>40</sub>** : [ $l_{q_{\omega}}$ ] (VRAI (‘l’élément *x* est inconnu’))

---

<sup>136</sup> Nous faisons la même distinction que Therkelsen (2009 : 114), entre « énoncé interrogatif » (forme syntaxique) et « question » (« une activité conversationnelle, une activité interactionnelle, un acte de langage (cf. Searle 1969) »).

<sup>137</sup> Nous revenons à la problématique de la question rhétorique dans la troisième étape.

<sup>138</sup> Nous employons le symbole  $\omega$  afin d’éviter la confusion avec les arguments  $p$  et  $q$  relevant de la configuration de  $p$ .

Ce n'est pas L mais  $L_{q_\omega}$  qui fait partie de la source de  $pdv_{39}$ , du fait que ce présupposé participe de l'apodose  $q_\omega$  d'une construction conditionnelle. Elle doit alors être reléguée en possibilité (voir  $pdv_{44}$ ). Nous voyons qu'il n'y a pas de hiérarchie entre  $pdv_{39}$  et  $pdv_{40}$ . On peut donc formuler l'hypothèse qu'ils forment chacun l'apodose d'une relation conditionnelle où  $pdv_{38}$  est protase. Autrement dit, la configuration de l'interrogation partielle est valable à la condition  $p_\omega$ , 'nous n'avons pas préservé nos identités'. Ainsi, nous proposons la configuration suivante de ' $q_\omega$ , si  $p_\omega$ ' :

$p_\omega$  :  $pdv_{38}$  ('nous n'avons pas préservé nos identités')

$q_\omega$  :  $pdv_{39}$  ('nous défendrons  $x$  en termes de diversité') et  $pdv_{40}$  ('l'élément  $x$  est inconnu')

**$pdv_{41}$**  :  $[ON_{+L}]$  (VRAI ('si  $pdv_{38}$ ,  $pdv_{39}$ '))

**$pdv_{42}$**  :  $[l_q]$  (VRAI ('si  $pdv_{38}$ ,  $pdv_{40}$ '))

**$pdv_{43}$**  :  $[L]$  (VRAI (' $pdv_{38}$  est possible'))

**$pdv_{44}$**  :  $[L]$  (VRAI (' $pdv_{39}$  est possible'))

**$pdv_{45}$**  :  $[L]$  (VRAI (' $pdv_{40}$  est possible'))

Nous voyons que LOC met en scène  $ON_{+L}$  seulement en tant que source du  $pdv$  selon lequel 'si nous n'avons pas préservé nos identités, nous avons défendu  $x$  en termes de diversité'. Ce ON-polyphonique ne juge pas de la possibilité prospective que  $p_\omega$  ou  $q_\omega$  soient réalisés. Autrement dit, la présupposition de la question est que  $a_t$  soit en mesure d'apporter une réponse dans le cadre de l'univers hypothétique créé par LOC. Cela n'empêche pas que A peut considérer l'actualisation effective de  $p_\omega$  et de  $q_\omega$  comme complètement irréaliste. C'est la raison pour laquelle seulement L est source de  $pdv_{43}$  et de  $pdv_{44}$ . Mais ce qui importe pour la configuration de la concession ' $p$  mais  $q$ ', c'est le fait que  $l_q$  reformule  $pdv_{41}$  et  $pdv_{42}$  en  $pdv$  simple ( $pdv_{48}$ ), qui correspondra alors à l'argument  $q$ .

Nous sommes enfin arrivé au bout de la structure concessive ' $p$  mais  $q$ '. Reprenons les arguments, avant d'en proposer l'analyse :

$p$  (pdv<sub>32</sub>) : ‘L’Europe peut être l’Europe aux yeux de tous les hommes seulement si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, et seulement si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle’

$q$  (pdv<sub>41</sub> et pdv<sub>42</sub>) : ‘si nous n’avons pas préservé nos identités, que défendrons-nous en termes de diversité’

Les deux arguments sont constitués par des constructions conditionnelles. On a donc la construction des formes topicales suivantes dans la configuration de ‘ $p$  mais  $q$ ’ :

‘si  $p$  (si  $p'$ ,  $q'$ ) alors  $r$ ’

‘si  $q$  (si  $p_\omega$ ,  $q_\omega$ ) alors  $non-r$ ’

Cela nous donne la configuration suivante :

**pdv<sub>46</sub>** : [X] (VRAI (pdv<sub>32</sub>))

**pdv<sub>47</sub>** : [ON] (TOP (‘si pdv<sub>32</sub> alors  $r$ ’))

**pdv<sub>48</sub>** : [I<sub>0</sub>] (VRAI (pdv<sub>41</sub> et pdv<sub>42</sub>))

**pdv<sub>49</sub>** : [ON] (TOP (‘si pdv<sub>41</sub> et pdv<sub>42</sub> alors  $non-r$ ’))

Nous revenons à la question de la saturation des variables  $x$  et  $r$  lors de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue.

La dernière intervention du PP comprend une construction finale et une construction adversative :

[31] L’Europe doit **faire en sorte de ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection, [32] **comme** un moyen de les faire vivre, [33] dans l’ordre moral aussi.

Comme pour les exemples précédents, nous commençons par la portée des différents marqueurs de l’exemple :

[ $x$  doit faire en sorte de  $p$  (construction déontique finale) [ $ne$  pas  $x$  mais  $y$  (construction adversative) [ $x$  être vécu comme  $y$  (discours représenté)]]]

La construction ‘l’Europe doit faire en sorte de / que *p*’ combine la valeur déontique du verbe modal *devoir* et la cause finale de la locution verbale *faire en sorte de/que*. « Tandis que la modalité épistémique révèle l’attitude du locuteur par rapport à la *valeur de vérité* de la proposition, la modalité déontique concerne l’attitude du locuteur par rapport à l’*exécution* de ce qu’il dit » (Vold 2008 : 73). Ainsi on peut considérer que l’emploi déontique de *devoir* occasionne une présupposition, à savoir que l’agent est en mesure d’accomplir la tâche qu’on l’oblige d’exécuter<sup>139</sup>. Cela nous porte à faire l’hypothèse (provisoire) qu’il y a une présupposition, dont la source est un ON-polyphonique comprenant L, selon laquelle il existe une possibilité que l’état final du processus soit réalisé. Pour ce qui est de la locution verbale *faire en sorte de/que*, elle introduit une cause finale (cf. Hybertie 1996). La possibilité de réaliser cette finalité dépend d’une certaine manière d’agir<sup>140</sup>, sans pour autant que l’action même soit explicitée. Comme *pour que, faire en sorte que* régit le subjonctif dans la subordonnée, ce qui indique que le locuteur considère le contenu de ce constituant comme non pas actualisé mais possible. La complexité des instructions posées par les deux marqueurs constitue un problème considérable pour l’analyse polyphonique. Il est donc difficile d’aboutir à la formulation d’une configuration – s’il y en a. Car si l’argument *p* ne contient aucun marqueur, il semble que la construction n’ait qu’un contenu posé, ce qui correspond à la définition que propose la ScaPoLine de la monophonie (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 52).

Toutefois, force est de constater que le contenu de la construction adversative ‘ne pas *x* mais *y* (« ne pas être vécue comme une menace mais [...] ») n’est pas actualisé mais seulement jugé possible, du fait qu’il relève de l’argument *p* non actualisé de la construction déontique finale. Ce constat a des conséquences pour l’analyse de cette construction adversative, car les contenus qui y sont jugés vrais par *I<sub>p</sub>* doivent être relativisés, c’est-à-dire que leur existence est jugée non pas vraie mais seulement possible par L. Nous devons donc proposer une configuration préliminaire de la construction ‘*x*

---

<sup>139</sup> On peut noter que si l’agent correspond au destinataire, ce contenu s’approche du présupposé pragmatique. Pour Kerbrat-Orecchioni (1986: 36), « seront considérées comme des présupposés pragmatiques toutes les informations que véhicule un énoncé, et qui concernent les ‘conditions de félicité’ (plus spécifiquement ses conditions ‘préliminaires’) qui doivent être réalisées pour que l’acte de langage que prétend accomplir l’énoncé puisse aboutir perlocutoirement ».

<sup>140</sup> Voir Hybertie (1996: 106-113) pour une discussion sur la relation entre finalité et manière.

doit faire en sorte de  $p$ , basée sur les contenus implicites que nous avons identifiés. Ainsi, en employant la modalité déontique, LOC met en scène  $ON_{+L}$ , qui est source de la présupposition que ‘l’Europe a la capacité de faire en sorte de  $p$ ’, et qui doit donc également juger possible la réalisation de  $p$ . Nous aurons ainsi :

$pdv_1$  : [ $l_0$ ] (VRAI (‘l’Europe doit faire en sorte de  $p$ ’))

$pdv_2$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (‘ $p$  est possible’))

$pdv_3$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (‘L’Europe a la capacité de faire en sorte de  $p$ ’))

On voit que LOC construit un consensus sur la possibilité que  $p$  soit réalisé et sur la capacité qu’a l’Europe de réaliser  $p$ .

Considérons maintenant les marqueurs relevant de  $p$  :

$p$  : **ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection, **comme** un moyen de les faire vivre, dans l’ordre moral aussi.

$p$  est une construction adversative, qui se compose d’une négation et de *mais* rectificatif (cf. Birkelund 2009). Cette structure intègre un discours représenté, une sorte de « sentiment représenté », marqué par *être vécue comme*, et dont la source est implicite. Ces contenus représentés font partie des deux éléments  $x$  et  $y$  de ‘ne pas  $x$  mais  $y$ ’, et leurs configurations isolées peuvent être formulées comme suit :

$pdv_1$  : [ $X$ ] (VRAI (‘l’Europe est une menace contre les identités’))

$pdv_2$  : [ $l_0$ ] (VRAI (‘ $pdv_1$  existe’))

$pdv_1$  : [ $X$ ] (VRAI (‘l’Europe est une protection pour les identités, un moyen de les faire vivre, dans l’ordre moral aussi’))

$pdv_2$  : [ $l_0$ ] (VRAI (‘ $pdv_1$  existe’))

Ces configurations doivent ensuite être intégrées dans la structure englobante. M. Birkelund (2009) propose une description polyphonique de la structure adversative, sur la base de la négation et de la rectification marquée par *mais* :

« L'élément de focus à droite est du même type que celui à gauche. Les deux éléments enchaînés par *mais* appartiennent au même paradigme conceptuel et syntaxique, d'où s'ensuit leur relation paradigmatique. A la différence de la construction concessive, toute la construction adversative représente un seul paradigme » (ibid. : 130).

Ainsi, ON-polyphonique (qui inclut le locuteur textuel (L) et l'allocutaire textuel (A)) est source d'un pdv comprenant la proposition ouverte 'l'Europe est vécue comme  $\chi$ ', dont la variable  $\chi$  est saturée par deux alternatives relevant du même paradigme. Le locuteur réfute ainsi un candidat de saturation, pour ensuite en proposer un autre. A l'instar de Birkelund (2009 : 133), nous formulons la configuration suivante de cette structure<sup>141</sup> :

$p$  : contenu propositionnel  
 $\chi$  : variable paradigmatique  
 $x$  : alternative réfutée  
 $y$  : alternative proposée par  $l_0$   
 $pdv_1$  : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ( $p$  ( $\chi$ )))  
 $pdv_2$  : [X] (VRAI ( $\chi = x$ ))  
 $pdv_3$  : [ $l_0$ ] (INJUSTIFIE ( $pdv_2$ ))  
 $pdv_4$  : [ $l_0$ ] (VRAI ( $\chi = y$ ))

Notons que si cette description se fait dans le cadre de la ScaPoLine, elle se prête tout de même à des analyses qui peuvent aboutir au même résultat que celles de Bres (cf. 2007 : 44-45) et de Bres & Nowakowska (2005 : 10). Le contenu présupposé et l'élément réfuté, c'est-à-dire  $pdv_1$  et  $pdv_2$ , correspondent à l'énoncé enchâssé [e] que les praxématiciens identifient dans ce type de structures.

Du fait que le contenu de la construction adversative est saturé par un discours représenté, les pdv contenant les éléments  $\chi$ ,  $x$  et  $y$  doivent être considérés comme relevant d'une source autre que le locuteur. Ainsi, en intégrant le discours représenté dans cette construction adversative, on aura la configuration suivante de 'l'Europe n'est pas

---

<sup>141</sup> Nous énumérons les mêmes pdv que Birkelund, mais en employant une formalisation différente.

vécue comme une menace contre les identités mais comme une protection, comme une manière de les faire vivre, dans l'ordre moral aussi' :

**pdv<sub>50</sub>** : [X<sub>1</sub>] (VRAI ('l'Europe est  $\chi$ '))

**pdv<sub>51</sub>** : [ON<sub>+L<sub>p</sub></sub>] (VRAI ('pdv<sub>50</sub> existe'))

**pdv<sub>52</sub>** : [X<sub>1</sub>] (VRAI ( $\chi = x$  ('une menace contre les identités')))

**pdv<sub>53</sub>** : [X<sub>2</sub>] (VRAI ('pdv<sub>52</sub> existe'))

**pdv<sub>54</sub>** : [l<sub>p</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>53</sub>))

**pdv<sub>55</sub>** : [X<sub>1</sub>] (VRAI ( $\chi = y$  ('une protection pour les identités, un moyen de faire vivre les identités, un moyen de faire vivre les identités dans l'ordre moral'))))

**pdv<sub>56</sub>** : [l<sub>p</sub>] (VRAI ('pdv<sub>55</sub> existe'))

X<sub>1</sub> symbolise la source des contenus représentés. Pdv<sub>50</sub> est une proposition ouverte ('l'Europe est  $\chi$ ') qui correspond à un contenu représenté dont l'existence est jugée vraie par X<sub>2</sub> (qui co-réfère avec la source de pdv<sub>53</sub>) et par L<sub>p</sub>, dans pdv<sub>51</sub>. Nous avons inclus L<sub>p</sub> dans la source de pdv<sub>51</sub>, choix qui est motivé par le fait que cette présupposition se trouve dans la portée de la cause finale  $p$ , un fait qui n'est pas nécessairement actualisé. Autrement dit, il se peut qu'au moment de l'énonciation, l'Europe ne fasse l'objet d'aucun jugement dans le monde réel. Les deux pdv dont la source est l<sub>p</sub> représentent l'argument  $p$  dans la configuration englobante. l<sub>p</sub> est donc interpréteur de pdv<sub>54</sub> et de pdv<sub>56</sub>.

Procédons maintenant à l'intégration de cette structure adversative dans la structure déontique finale. Nous reprenons d'abord la configuration de 'l'Europe doit faire en sorte de  $p$ ' :

**pdv<sub>1</sub>** : [l<sub>0</sub>] (VRAI ('l'Europe doit faire en sorte de  $p$ '))

**pdv<sub>2</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $p$  est possible'))

**pdv<sub>3</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('l'Europe a la capacité de faire en sorte de  $p$ '))

$p$  :  $pdv_{51}$ ,  $pdv_{54}$  et  $pdv_{56}$  ('l'Europe n'est pas vécue comme une menace contre les identités mais comme une protection, comme une manière de les faire vivre, dans l'ordre moral aussi')

$pdv_{57}$  : [ $l_0$ ] (VRAI ('l'Europe doit faire en sorte que  $pdv_{51}$ ,  $pdv_{54}$  et  $pdv_{56}$ '))

$pdv_{58}$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $pdv_{51}$ ,  $pdv_{54}$  et  $pdv_{56}$  sont possibles'))

$pdv_{59}$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI ('l'Europe a la capacité de faire en sorte que  $pdv_{51}$ ,  $pdv_{54}$  et  $pdv_{56}$ '))

Nous voyons que  $pdv_{51}$ ,  $pdv_{54}$  et de  $pdv_{56}$  font l'objet d'une attitude épistémique positive de la part de  $ON_{+L}$ . Nous constatons qu'il y a une imposition de consensus, concernant la capacité qu'a l'Europe d'être vécue non pas comme une menace mais comme un facteur positif vis-à-vis des identités. Considérons enfin  $pdv_{53}$ , 'l'Europe est vécue comme une menace contre les identités', réfuté dans la structure adversative par  $l_p$  dans  $pdv_{54}$ . De quelle manière s'intègre-t-il dans la structure déontique finale ? Le procès dénoté, « être vécue comme une menace », est atélique, ce qui veut dire qu'il peut avoir lieu en même temps que l'énonciation, mais pas nécessairement<sup>142</sup>. Sans poursuivre la discussion, on peut donc faire l'hypothèse que  $ON_{+L}$  a minimalement une attitude épistémique positive envers la possibilité que  $pdv_{53}$  s'actualise, interprétation qui peut changer en fonction du  $co(n)$ texte.

$pdv_{60}$  : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $pdv_{53}$  est possible'))

### 5.1.2 Deuxième étape : analyse textuelle

Après l'analyse de la polyphonie linguistique, nous continuons par un examen de la cohérence polyphonique. Reprenons les trois hypothèses qui forment la définition de ce type de cohérence (voir ch. 3, section 3.2) :

---

<sup>142</sup> Dans un énoncé comme 'Paul sera chef d'entreprise. Il doit faire en sorte de ne pas être vécu comme une menace', le contenu 'être vécu comme une menace' n'est pas actualisé. Par contre, dans 'Paul intimide ses employés. Il doit faire en sorte de ne pas être vécu comme une menace' ce contenu est actualisé. On peut noter que si le procès dénoté est télique, il apparaît plus clairement comme non actualisé au moment de l'énonciation : 'Paul doit faire en sorte de ne pas être assassiné'.

- (i) « Le locuteur en-tant que constructeur (LOC) d'un énoncé isolé, situé dans un texte monologal, avec l'image qu'il construit de lui-même en tant que locuteur de l'énoncé ( $l_0$ ), est aussi responsable des énoncés précédents et suivants (sauf indication explicite du contraire) » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 102).
- (ii) « Un pdv que le locuteur de l'énoncé,  $l_0$ , réfute ne peut être associé au locuteur textuel, L » (ibid. : 106).
- (iii) « Un pdv dont le locuteur de l'énoncé,  $l_0$ , ne prend pas la responsabilité mais qu'il ne réfute pas peut être associé au locuteur textuel, L » (ibid.).

Il s'agit de déterminer, négativement, que LOC ne s'associe pas à un pdv qu'il a lui-même réfuté<sup>143</sup>. Afin de juger de cette cohérence, nous reprenons les segments analysés et les pdv qui en relèvent. Il importe de souligner que si nous avons énuméré soixante pdv dans le premier PP, il n'y a pas que ces pdv dans ce passage. Hormis le fait que nous n'avons sûrement pas considéré tous les phénomènes qui sont polyphoniques au niveau de la signification, les constituants monophoniques comportent chacun un pdv, qui est celui de  $l_0$ . Il faudra donc prendre en compte tout le PP, y compris ses éléments monophoniques.

Nous commençons par un segment dans lequel nous n'avons identifié aucun marqueur :

[1] Dans la démocratie européenne, [2] il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales. [3] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend. [4] il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales [5] **qui sont une richesse de l'Europe.**

Ensuite, il y a deux négations :

[6] Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités. [7] Chercher à préserver son identité **n'est pas** une maladie.

**pdv<sub>1</sub>** : [X] (VRAI ('nous devons avoir peur des identités'))

**pdv<sub>2</sub>** : [ $l_0$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>1</sub>))

---

<sup>143</sup> LOC ne s'associe aux pdv qu'indirectement, par l'intermédiaire d'une de ses images.

**pdv<sub>3</sub>** : [X] (VRAI ('chercher à préserver son identité est une maladie'))

**pdv<sub>4</sub>** : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>3</sub>))

Etant donnée la simplicité de cet exemple, on peut facilement conclure que la cohérence polyphonique est maintenue jusqu'à ce point. La suite mérite un examen plus approfondi :

[8] **C'est quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives.

[c'est x que p (clivage) [quand p, q (construction conditionnelle factuelle) [p alors q (construction consécutive) [q parce que p (construction causale)]]]]

Reprenons d'abord la configuration de 'q' parce que p' :

*q'* : 'les identités deviennent dangereuses'

*p'* : 'les identités sont agressives'

**pdv<sub>5</sub>** : [I<sub>r</sub>] (VRAI (*q'*))

**pdv<sub>6</sub>** : [a<sub>r</sub>] (VRAI ('la cause de *q'* est inconnue'))

**pdv<sub>7</sub>** : [I<sub>r</sub>] (VRAI (*p'*))

**pdv<sub>8</sub>** : [I<sub>r</sub>] (VRAI ('*p'* est la cause de *q'*'))

Cette configuration est ensuite intégrée dans celle de la construction conditionnelle factuelle clivée :

*p* : argument variable

*q* : argument variable

*r* : pdv<sub>5</sub> 'les identités deviennent dangereuses' (argument partagé de ON<sub>+L</sub>)

**pdv<sub>9</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('quand *p*, *q*, pdv<sub>5</sub>'))

**pdv<sub>10</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('*p* est possible'))

**pdv<sub>11</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('*q* est possible'))

**pdv<sub>12</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('pdv<sub>5</sub> est possible'))

**pdv<sub>13</sub>** : [L] (VRAI ('quand *non-p*, *non-q*, *non-pdv<sub>5</sub>*'))  
**pdv<sub>14</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\rho \neq p$ '))  
**pdv<sub>15</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble  $\kappa \neq q$ '))  
**pdv<sub>16</sub>** : [l<sub>0</sub>] (VRAI ( $p =$  'les identités se sentent menacées et attaquées'))  
**pdv<sub>17</sub>** : [l<sub>0</sub>] (VRAI ( $q =$  'les identités se crispent'))  
**pdv<sub>18</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>7</sub> est possible'))  
**pdv<sub>19</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>8</sub> est possible'))

On voit que L juge possible l'actualisation des faits dénotés par les arguments suivants :

*p* : 'les identités sont agressives'  
*q* / *r* : 'les identités deviennent dangereuses'  
*p* : 'les identités se sentent menacées et attaquées'  
*q* : 'les identités se crispent'

Ces arguments vont effectivement à l'encontre de pdv<sub>2</sub> pdv<sub>4</sub>, dont l<sub>0</sub> est source, et selon lesquels 'nous ne devons pas avoir peur des identités' et 'chercher à préserver son identité n'est pas une maladie'. Or, les arguments relèvent d'un monde possible. Autrement dit, L ne les considère pas comme actualisés mais comme des possibilités, ce qui contribue à maintenir la cohérence polyphonique.

Pour ce qui est des actes suivants [13-16], nous n'avons identifié aucun marqueur polyphonique par défaut, et le contenu ne semble pas porter atteinte à la cohérence polyphonique :

[13] Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde. [14] C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans **cette** idée de la civilisation que tous les Européens ont en commun, [15] et qui fait la véritable unité de l'Europe. [16] C'est une crise qui **est liée** à la globalisation et à la marchandisation du monde.

La suite est composée d'une structure concessive '*p* mais *q*' :

[17] **Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce**, [18] ce fut un coup de génie des pères fondateurs. [19] **Mais** la politique a pris **trop** de retard sur l'économie, [20] et la culture **plus encore**. [21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.

*p* : 'commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce, ce fut un coup de génie des pères fondateurs'

*q* : 'la politique a pris trop de retard sur l'économie et la culture plus encore'

**pdv<sub>20</sub>** : [X] (VRAI (*p*))

**pdv<sub>21</sub>** : [ON] (TOP ('si *p* alors *r*'))

**pdv<sub>22</sub>** : [*l*<sub>0</sub>] (VRAI (*q*))

**pdv<sub>23</sub>** : [ON] (TOP ('si *q* alors *non-r*'))

*l*<sub>0</sub> doit accorder pdv<sub>20</sub>, pdv<sub>21</sub> et pdv<sub>23</sub>, ce qui implique qu'ils ne doivent pas correspondre à un pdv réfuté par *l*<sub>0</sub> ailleurs. Toutefois, cette question n'est pas trop pertinente dans ce cas-ci, car ces pdv représentent une rupture topicale par rapport au cotexte immédiat<sup>144</sup>.

Nous sommes arrivé à l'exemple le plus complexe de l'analyse linguistique de la polyphonie, une structure concessive '*p* mais *q*', où les deux arguments renferment plusieurs marqueurs polyphoniques :

[22] **Dans un monde menacé d'uniformisation**, [23] **dans un monde dominé par la technique**, [24] **où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres**, [25] l'Europe **ne** peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, [26] **que si** elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, [27] **que si** elle rassemble toutes ses forces [28] **pour** défendre la diversité culturelle. [29] **Mais** que défendrons-nous, en termes de diversité, [30] **si** nous **n'**avons **pas** préservé nos identités ?

Reprenons d'abord l'analyse de l'argument *p* [22-30] :

*p* : [dans *x*, *p* (élément détaché à gauche) [ne *x* que *y* (restriction) [[*q* [*p* aux yeux de tous les hommes (discours représenté)] si *p* (construction conditionnelle potentielle<sup>145</sup>)] – [(*q*) si *p* (construction conditionnelle potentielle) [*q* pour *p* (construction causale finale<sup>146</sup>)]]]]]

<sup>144</sup> N'empêche que la variable *r* peut être saturée en fonction de l'organisation topicale de ce cotexte.

<sup>145</sup> cf. Achard-Bayle (2006: 413).

<sup>146</sup> cf. Hybertie (1996: 103-113) et Nazarenko (2000: 26-31).

$p$  : ‘ne  $q$  que si  $p$ ,  $p_2$ ’ :

$p'$  : ‘l’Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles’

$p_2'$  : ‘l’Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle’

$q'$  : ‘L’Europe peut être l’Europe aux yeux de tous les hommes’

L’argument  $q'$  contient deux pdv, du fait des marqueurs *aux yeux de tous les hommes* et *pouvoir* :

**pdv<sub>24</sub>** : [tous les hommes] (VRAI (‘l’Europe est l’Europe’))

**pdv<sub>25</sub>** : [ $l_q$ ] (VRAI (‘l’existence de pdv<sub>24</sub> est possible’))

L’argument  $p'$  ne contient pas de marqueur polyphonique. Considérons  $p_2'$ , qui se compose d’une structure finale : ‘ $q''$  pour  $p''$ ’ :

$p''$  : ‘l’Europe défend la diversité’

$q''$  : ‘l’Europe rassemble toutes ses forces’

**pdv<sub>26</sub>** : [ $l_{p_2'}$ ] (VRAI ( $q''$ ))

**pdv<sub>27</sub>** : [ $a_{p_2'}$ ] (VRAI (‘la finalité de  $q''$  est inconnue’))

**pdv<sub>28</sub>** : [ $l_{p_2'}$ ] (VRAI (‘ $p''$  est la finalité de  $q''$ ’))

**pdv<sub>29</sub>** : [L] (VRAI (‘ $p''$  est possible’))

On peut passer à la configuration de l’argument  $p$  de ‘ $p$  mais  $q$ ’ :

$p'$  : ‘l’Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles’

$p_2'$  : pdv<sub>28</sub> (‘l’Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité’)

$q'$  : pdv<sub>25</sub> (‘l’Europe peut être l’Europe aux yeux de tous les hommes’)

**pdv<sub>30</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (‘si  $p'$  et pdv<sub>28</sub> alors pdv<sub>25</sub>’))

**pdv<sub>31</sub>** : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI (‘si  $p_{2+n}$  alors pdv<sub>25</sub>’))

**pdv<sub>32</sub>** : [ $l_p$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>31</sub>))

**pdv<sub>33</sub>** : [L] (VRAI (‘ $p'$  est possible’))

**pdv<sub>34</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>28</sub> est possible'))

**pdv<sub>35</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('p<sub>2+n</sub>' est possible'))

**pdv<sub>36</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('pdv<sub>25</sub> est possible'))

Nous constatons qu'il y a un certain nombre de contenus qui ne sont pas actualisés mais qui sont considérés comme possibles, soit par L soit par ON<sub>+L</sub> :

*p*' : 'l'Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles'

*q*' : 'L'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes'

*p*'' : 'l'Europe défend la diversité' (argument de *p*<sub>2</sub>)

*q*'' : 'l'Europe rassemble toutes ses forces' (argument de *p*<sub>2</sub>)

Du fait que L considère ses arguments comme non pas actualisés mais possibles, ils ne portent pas atteinte à la cohérence polyphonique. Considérons pdv<sub>32</sub>, dont la source est l<sub>p</sub><sup>147</sup>. Il réfute toute condition, sauf *p*' et *p*<sub>2</sub>', à l'actualisation du contenu 'l'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes'. Cette restriction est compatible avec la « crise identitaire » élaborée dans le cotexte antérieur.

Considérons maintenant la suite de la structure concessive, l'argument *q* :

[29] **Mais** que défendrons-nous, en termes de diversité, [30] **si** nous **n'**avons **pas** préservé nos identités ?

*q* : [[que *p* (interrogation partielle)] *q* si *p* (construction conditionnelle potentielle) [ne pas *p* (négation)]]

Cette structure renferme une interrogation partielle et une négation, qui sont liées l'une à l'autre dans une conditionnelle potentielle. Ainsi on a :

'*q*<sub>ω</sub>', si *p*<sub>ω</sub>'

*p*<sub>ω</sub>' : 'nous n'avons pas préservé nos identités'

*q*<sub>ω</sub>' : 'que défendrons-nous en termes de diversité'

---

<sup>147</sup> Dans la configuration de '*p* mais *q*', pdv<sub>32</sub> sera jugé VRAI par X et accordé par L, du fait d'être le pdv prévalant de l'argument *p*.

Nous reprenons d'abord l'analyse de l'argument  $p_\omega$  :

**pdv<sub>37</sub>** : [X] (VRAI ('nous avons préservé nos identités'))

**pdv<sub>38</sub>** : [ $l_{p_\omega}$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>37</sub>))

La configuration  $q_\omega$  est le résultat de l'interrogation partielle :

**pdv<sub>39</sub>** : [ $ON_{+Lq_\omega}$ ] (VRAI ('Nous défendons  $x$  en termes de diversité'))

**pdv<sub>40</sub>** : [ $l_{q_\omega}$ ] (VRAI ('l'élément  $x$  est inconnu'))

Pour ' $q_\omega$ ', si ' $p_\omega$ ', nous avons proposé la configuration suivante :

**pdv<sub>41</sub>** : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI ('si pdv<sub>38</sub>, pdv<sub>39</sub>'))

**pdv<sub>42</sub>** : [ $l_q$ ] (VRAI ('si pdv<sub>38</sub>, pdv<sub>40</sub>'))

**pdv<sub>43</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>38</sub> est possible'))

**pdv<sub>44</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>39</sub> est possible'))

**pdv<sub>45</sub>** : [L] (VRAI ('pdv<sub>40</sub> est possible'))

Nous voyons que L a une attitude épistémique positive envers les arguments qui sont intégrés dans  $q$ , et que le locuteur de cet argument,  $l_q$ , apporte le jugement VRAI à la relation conditionnelle : ' $(q_\omega)$  que défendrons-nous en termes de diversité, ( $p_\omega$ ) si nous n'avons pas préservé nos identités'. La possibilité que les identités ne soient pas préservées ne va pas à l'encontre des autres pdv qui sont la responsabilité des différentes images de LOC dans ce PP.

Dans la structure concessive ' $p$  mais  $q$ ', le pdv qui véhicule l'argument  $p$  (pdv<sub>46</sub>) doit être accordé par  $l_0$ , et ce dernier est source du pdv qui véhicule l'argument  $q$  (pdv<sub>48</sub>) :

**pdv<sub>46</sub>** : [X] (VRAI (pdv<sub>32</sub>))

**pdv<sub>47</sub>** : [ON] (TOP ('si pdv<sub>32</sub> alors  $r$ '))

**pdv<sub>48</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI (pdv<sub>41</sub> et pdv<sub>42</sub>))

**pdv<sub>49</sub>** : [ON] (TOP ('si pdv<sub>41</sub> et pdv<sub>42</sub> alors *non-r*'))

Nous pouvons donc conclure que cette structure concessive maintient la cohérence polyphonique du PP. Pour ce qui est de la saturation de la variable  $r$ , nous y reviendrons lors de la troisième étape.

Nous sommes arrivé au dernier constituant polyphonique du PP :

[31] L'Europe doit **faire en sorte de ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection, [34] **comme** un moyen de les faire vivre, [35] dans l'ordre moral aussi.

[ $x$  doit faire en sorte de  $p$  (construction déontique finale) [ $\text{ne pas } x \text{ mais } y$  (construction adversative) [ $x$  être vécu comme  $y$  (discours représenté)]]]]

C'est une construction déontique finale comprenant une construction adversative. Nous reprenons d'abord la configuration de celle-ci, qui comprend un discours (ou bien « sentiment ») représenté : 'l'Europe n'est pas vécue comme une menace contre les identités mais comme une protection, comme une manière de les faire vivre, dans l'ordre moral aussi' :

**pdv<sub>50</sub>** : [ $X_1$ ] (VRAI ('l'Europe est  $\chi$ '))

**pdv<sub>51</sub>** : [ $\text{ON}_{+Lp}$ ] (VRAI ('pdv<sub>50</sub> existe'))

**pdv<sub>52</sub>** : [ $X_1$ ] (VRAI ( $\chi = x$  ('une menace contre les identités')))

**pdv<sub>53</sub>** : [ $X_2$ ] (VRAI ('pdv<sub>52</sub> existe'))

**pdv<sub>54</sub>** : [ $l_p$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>53</sub>))

**pdv<sub>55</sub>** : [ $X_1$ ] (VRAI ( $\chi = y$  ('une protection pour les identités, un moyen de faire vivre les identités, un moyen de faire vivre les identités dans l'ordre moral')))

**pdv<sub>56</sub>** : [ $l_p$ ] (VRAI ('pdv<sub>55</sub> existe'))

Cette configuration doit ensuite être intégrée dans la déontique finale, où pdv<sub>51</sub>, pdv<sub>53</sub>, pdv<sub>54</sub> et pdv<sub>56</sub> sont relégués en possibilités :

**pdv<sub>57</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ('l'Europe doit faire en sorte que pdv<sub>51</sub>, pdv<sub>54</sub> et pdv<sub>56</sub>'))

**pdv<sub>58</sub>** : [ $\text{ON}_{+L}$ ] (VRAI ('pdv<sub>51</sub>, pdv<sub>54</sub> et pdv<sub>55</sub> sont possibles'))

**pdv<sub>59</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('l'Europe a la capacité de faire en sorte que pdv<sub>51</sub>, pdv<sub>54</sub> et pdv<sub>55</sub>'))

**pdv<sub>60</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('pdv<sub>53</sub> est possible'))

Nous voyons qu'encore une fois, c'est la possibilité qui est de mise. ON<sub>+L</sub> a une attitude épistémique positive envers i), ii) et iii), et porte le jugement VRAI sur iv) :

- i) L'Europe est vécue comme (*x*) une menace contre les identités.
- ii) L'Europe n'est pas vécue comme (*x*) une menace contre les identités.
- iii) L'Europe est vécue comme (*y*) une protection pour les identités, un moyen de faire vivre les identités, un moyen de faire vivre les identités dans l'ordre moral.
- iv) L'Europe a la capacité de faire en sorte de ne pas être vécue comme *x* mais comme *y*.

ii) et iii) vont à l'encontre d'un certain nombre de pdv qui ont comme source les différentes images de LOC. Toutefois, étant donné qu'il s'agit non pas de vérités mais de possibilités, la structure adversative ne risque pas d'enfreindre la cohérence polyphonique.

En effet, au cours de la deuxième étape, nous avons identifié un grand nombre de contenus non actualisés, qui sont pourtant jugés comme des possibilités, comme des dangers ou comme des alternatives qui sont préférables à la réalité actuelle. LOC se met donc en scène comme quelqu'un qui dit la vérité, par l'intermédiaire de *l*<sub>0</sub>, et qui présente les risques et les possibilités d'un monde meilleur, par l'intermédiaire de *L* et de ON<sub>+L</sub>. C'est un discours visionnaire, dont le caractère est ancré dans des propriétés sémantiques identifiables à travers une analyse linguistique de la polyphonie. Toutefois, plusieurs questions persistent, concernant la saturation des différentes variables polyphoniques, notamment les sources vides et les arguments *r* des structures concessives. De plus, comme nous l'avons constaté dans les chapitres 2 et 3, la polyphonie ne dépend pas des seules instructions linguistiques, mais peut apparaître dans l'articulation du linguistique au textuel et au situationnel. Maintenant, nous allons aborder la troisième étape, la partie discursive de l'analyse, qui vise à apporter une réponse à ces questions.

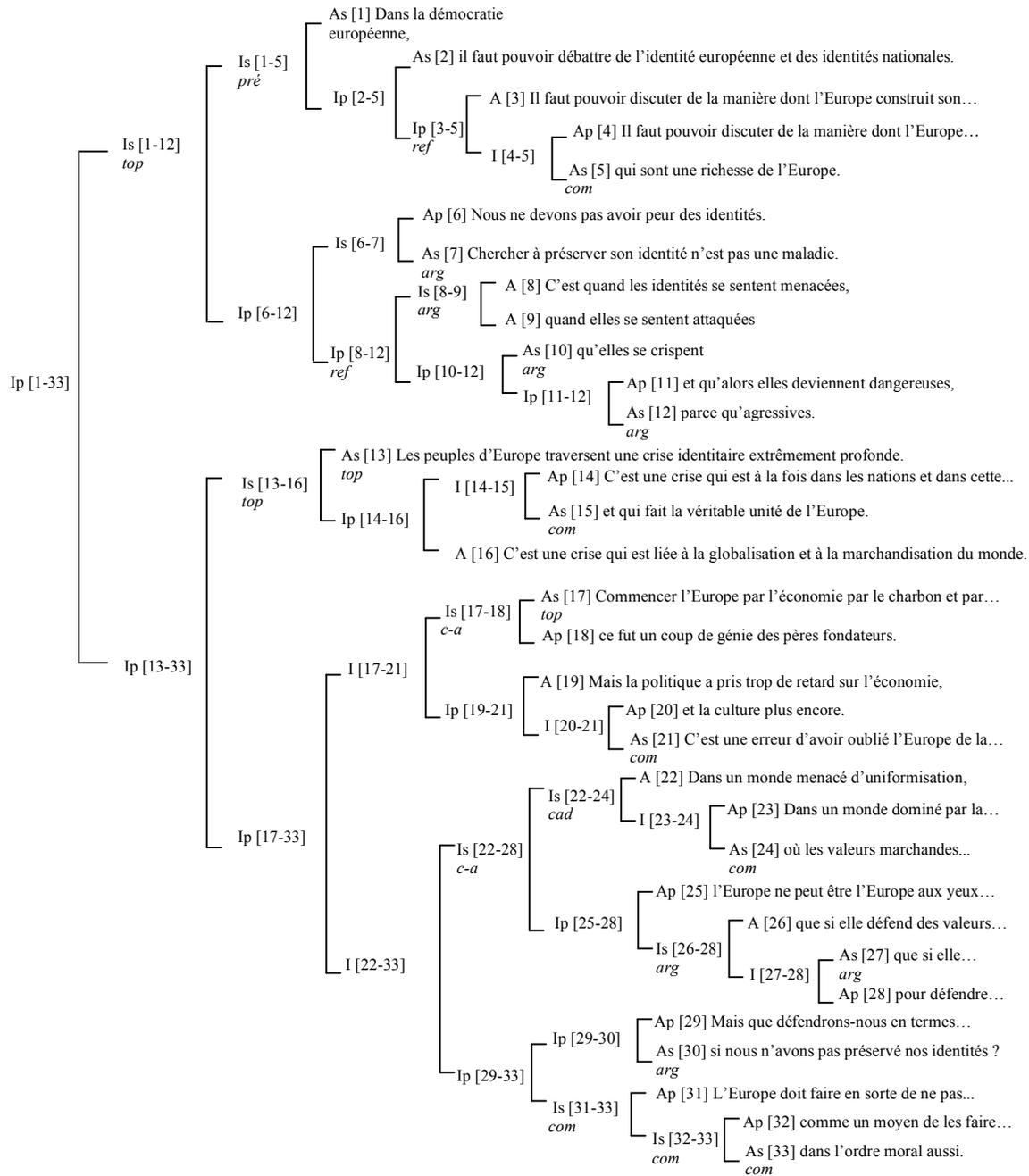
### 5.1.3 Troisième étape : analyse discursive

Le point de départ de l'analyse discursive est l'organisation relationnelle. Nous allons commencer par une analyse générique de cette organisation, avant de l'articuler aux informations linguistiques issues de la première étape. De plus, nous prendrons en compte les paramètres situationnels, pour une analyse de l'organisation polyphonique. Or, contrairement à l'analyse du chapitre 3, la troisième étape ne se fera pas en deux phases. Nous prendrons en compte les paramètres situationnels au fur et à mesure de la progression analytique, afin d'éviter des répétitions. Reprenons d'abord le PP en question :

(1)

[1] Dans la démocratie européenne, [2] il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales. [3] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend. [4] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales, [5] **qui sont une richesse de l'Europe**. [6] Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités, [7] Chercher à préserver son identité **n'est pas** une maladie. [8] **C'est quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives. [13] Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde. [14] C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans **cette** idée de la civilisation que tous les européens ont en commun, [15] et qui fait la véritable unité de l'Europe. [16] C'est une crise qui **est liée** à la globalisation et à la marchandisation du monde. [17] **Commencer l'Europe** par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce, [18] ce fut un coup de génie des pères fondateurs. [19] **Mais** la politique a pris **trop** de retard sur l'économie, [20] et la culture **plus encore**. [21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture. [22] **Dans un monde menacé d'uniformisation**, [23] **dans un monde dominé par la technique**, [24] **où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres**, [25] l'Europe **ne** peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, [26] **que si** elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, [27] **que si** elle rassemble toutes ses forces [28] **pour** défendre la diversité culturelle. [29] **Mais** que défendrons-nous, en termes de diversité, [30] **si** nous **n'avons pas** préservé nos identités ? [31] L'Europe doit **faire en sorte de ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection, [32] **comme** un moyen de les faire vivre, [33] dans l'ordre moral aussi. »

Figure 1. Organisation relationnelle de I [1-33]

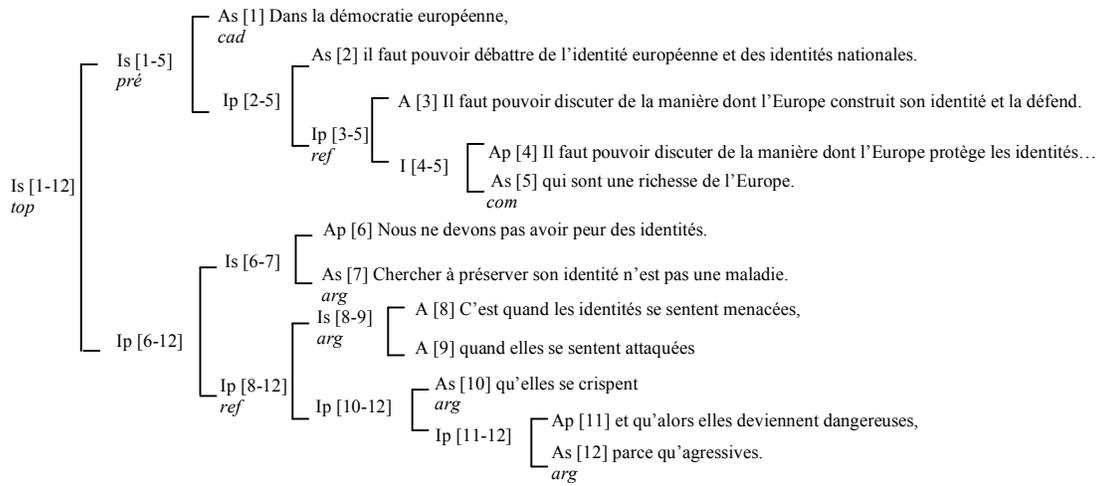


Nous interprétons la relation entre I [1-12] et I [13-33] comme une relation de topicalisation. Le topique du danger que posent les identités est introduit dans I [1-12] et

repris dans A [13], qui évoque « une crise identitaire ». Cette entité topicale se développe ensuite au cours du PP<sup>148</sup> (voir aussi chap. 4, section 4.3.1).

Considérons de plus près les différentes parties du PP, en reprenant l'essentiel de l'analyse linguistique de la polyphonie relevant de chacun des constituants. Nous ferons l'analyse dans l'ordre des constituants textuels, à commencer par l'intervention I [1-12] :

Figure 2. Organisation relationnelle de I [1-12]



I [1-5] et I [6-12] sont dans une relation de préalable, ou de préparation (selon la terminologie de Grobet 2002), du fait que le premier constituant peut s'interpréter comme « une annonce métadiscursive du discours qui suit » (Grobet 2002 : 271). Le sujet parlant discute de la nécessité de pouvoir discuter des identités (I [1-5]), et continue par en discuter (I [6-12]). A [1] est lié à I [2-5] dans une relation de « cadre » (Grobet 2002 : 266-270). Cette relation interactive ne figure pas parmi les relations interactives génériques énumérées par Roulet (2001c : 175), mais sa prise en compte nous semble nécessaire<sup>149</sup>. « La relation de cadre se distingue de la relation de topicalisation, car elle fait intervenir un constituant antéposé introduisant le 'cadre' ou la 'toile de fond' de l'information ultérieure » (Grobet 2002 : 266). Dans ce cas, c'est « la démocratie européenne » qui constitue cette toile de fond, en introduisant un univers de discours

<sup>148</sup> Cette analyse s'inspire de Grobet (2002 : 264), qui montre justement que le constituant subordonné d'une relation de topicalisation peut être formé d'un segment textuel d'une certaine étendue. Cette fonction n'est donc pas réservée aux éléments détachés à gauche.

<sup>149</sup> Etant donnée la complexité discursive, cette problématique se présentera sans doute à toute tentative de formuler une taxonomie des relations interactives génériques.

(voir Charolles 1997 et Combettes 1998 : 118). Ensuite, nous considérons que I [3-5] reformule A [2]. On peut donc considérer qu'il s'agit d'un dialogisme interlocutif responsif :

- [2] Il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales
- Pouvez-vous clarifier ?
- [3-5] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales, qui sont une richesse de l'Europe.

Considérons ensuite la relative appositive formée par A [5] : « qui sont une richesse de l'Europe ». Comme nous l'avons suggéré lors de la première étape de l'analyse, elle peut être considérée comme un étayage de l'assertion de la principale (A [4]) : « Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales », interprétation qui s'appuie sur des savoirs encyclopédiques déontiques, de valeur générale: 'on doit protéger ce qui est une richesse' et 'ce qui est important mérite la discussion'. Ces connaissances peuvent se combiner pour former une prémisse majeure, donc une voix commune. Plus précisément, dans la mesure où l'interprétant apporte ces savoirs lors de l'interprétation, I [4-5] aura une valeur d'enthymème, où la mineure (dans la forme de la relative) et la conclusion (dans la forme de la principale) constituent les éléments explicites :

Prémisse mineure : [5'] les identités nationales sont une richesse de l'Europe.

Prémisse majeure : si quelque chose est une richesse, alors il faut pouvoir discuter de la manière dont on le protège.

Conclusion : [4] il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales.

La question est de savoir si le dialogisme interdiscursif de I [1-5] comprend plus que ces savoirs généraux. Y a-t-il une voix externe avec laquelle Nicolas Sarkozy entre en dialogue ? Considérons le contexte situationnel. A la lumière des relations politiques internes du Parlement européen et du Conseil européen, on peut considérer que Sarkozy se rallie à deux voix qui s'opposent. D'abord, dans A [3], il affirme la nécessité de discuter de la construction et de la défense de l'identité européenne, à l'encontre des

courants nationalistes, pour qui l'Union européenne devrait être un projet de collaboration commerciale. Ensuite, dans I [4-5], Sarkozy argumente en faveur de la protection des identités nationales, à l'encontre du courant fédéraliste, dont le but est la fondation des Etats-Unis d'Europe<sup>150</sup> :

A[3] : Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et la défend.  
<connivence entre Sarkozy et les fédéralistes, désaccord entre Sarkozy et les nationalistes>

I [4-5] : Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales, qui sont une richesse de l'Europe.  
<connivence entre Sarkozy et les nationalistes, désaccord entre Sarkozy et les fédéralistes>

De même, la structure rétroactive de l'argumentation mobilise la voix fédéraliste de manière interlocutive :

- [4] Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales.
- Pourquoi ?
- [5'] Elles sont une richesse de l'Europe.

Nous constatons que malgré l'absence de marqueurs polyphoniques, le début du PP présente une richesse polyphonique, aux niveaux interlocutif aussi bien qu'interdiscursif.

Passons au constituant suivant, I [6-12], qui renferme un certain nombre de marqueurs, notamment les négations et la construction conditionnelle factuelle clivée :

[6] Nous **ne** devons **pas** avoir peur des identités. [7] Chercher à préserver son identité **n'est pas** une maladie. [8] **C'est quand** les identités se sentent menacées, [9] **quand** elles se sentent attaquées [10] **qu'**elles se crispent [11] et **qu'alors** elles deviennent dangereuses, [12] **parce qu'**agressives.

---

<sup>150</sup> Comme le dit J. McCormick (2002 : 12) : « The most enthusiastic European integrationists would like to see a federal United States of Europe in which today's national governments would become local governments, with the same kinds of powers as the *Länder* governments have today in Germany or state governments in the United States. Before this could happen, there would need to be – at the very least – a directly elected European government, a common tax system, a single currency, a common military, and EU institutions would have to be able to act on behalf of all the member states in foreign relations. » Nous soulignons qu'une approche systématique de la dimension référentielle pourrait révéler des nuances polyphoniques encore plus fines.

Reprenons le contenu des deux pdv réfutés :

**pdv<sub>1</sub>** : ‘nous devons avoir peur des identités’

**pdv<sub>3</sub>** : ‘chercher à préserver son identité est une maladie’

Quant à la conditionnelle clivée, la voix externe ne s’identifie pas aussi facilement, car nous n’avons identifié aucun pdv dont la source ne soit pas saturée par L ou ON-polyphonique comprenant L. Or rappelons que le clivage comporte l’information qu’il existe un paradigme dont relève l’élément focalisé, correspondant dans ce cas aux arguments  $p$  et  $q$ , conditions de  $r$  :

$p$  : ‘les identités se sentent menacées et attaquées’

$q$  : ‘les identités se crispent’

$r$  : ‘les identités deviennent dangereuses’

Reprenons les pdv selon lesquels  $p$  et  $q$  relèvent d’un paradigme :

**pdv<sub>14</sub>** : ‘il existe un ensemble  $\rho \neq p$ ’

**pdv<sub>15</sub>** : ‘il existe un ensemble  $\kappa \neq q$ ’

Mais il faut également prendre en compte le fait qu’au moment de l’énonciation de la structure conditionnelle clivée, la mémoire discursive est alimentée par l’information que quelqu’un serait susceptible de trouver que ‘l’on doit avoir peur des identités’ et que ‘chercher à préserver son identité est une maladie’, ce qui correspond étroitement à la prédication de l’argument  $r$  : ‘les\_ identités\_ être\_ dangereuses’. Cela met en avant un autre pdv de la configuration de la conditionnelle clivée, pdv<sub>13</sub>, qui a L comme source :

**pdv<sub>13</sub>** : ‘quand  $non-p$ ,  $non-q$ ,  $non-r$ ’

Selon ce pdv, il faut que les faits dénotés par  $p$  et  $q$  soient actualisés pour que  $r$  soit actualisé. Ce sont des conditions nécessaires, ce qui contraste avec la vérité absolue de  $r$ ,

qui vient d'être réfutée. En d'autres termes, l'actualisation de l'argument *r* dépend de l'actualisation de *p* et de *q*, ce qui va justement à l'encontre d'une représentation de l'argument *r* comme dénotant un fait actualisé. L'information issue de la configuration de la conditionnelle factuelle clivée est ainsi articulée à celle qui relève des négations, pour former une voix qui ne relève pas étroitement de ses instructions linguistiques. Ce sont en quelque sorte les mêmes voix qui se répètent, celle du sujet parlant et celle d'un ê-d dont le référent reste pour l'instant inconnu. La conditionnelle clivée apparaît comme une reformulation, comme une clarification de la relation entre ces voix, auprès de l'auditoire, dont la voix est donc également mise en jeu, de manière interlocutive. Pour illustrer la richesse polyphonique de I [6-12], nous avons également inclus les répliques virtuelles relevant de la relation argumentative rétroactive non marquée entre A [6] et A [7], et de l'emploi de *parce que* (I [11-12]) :

- [6] Nous ne devons pas avoir peur des identités.
- Pourquoi ?
- [7] Chercher à préserver son identité n'est pas une maladie.
- Les identités ne sont jamais dangereuses ?
- [8-11] C'est quand les identités se sentent menacées, quand elles se sentent attaquées, qu'elles se crispent, et qu'alors elles deviennent dangereuses.
- Pourquoi ?
- [12'] Parce qu'elles sont agressives.

Nous voyons que la prise en compte de la dimension interlocutive du dialogisme nous permet de comprendre ce qui motive l'énonciation de la conditionnelle clivée. Le sujet parlant modère la polémique en admettant la possibilité que les identités deviennent dangereuses. Plus précisément, le clivage crée une relation paradigmatique entre le danger absolu des identités et leur danger conditionnel. C'est un bon exemple de son potentiel rhétorique. Si quelqu'un a l'idée que les identités sont dangereuses, on peut lui opposer le seul parcours consécutif qui peut mener à la vérité de cette idée.

Pour ce qui est de la dimension interdiscursive, la relation argumentative entre A [6] et A [7] repose sur une prémisse majeure implicite relevant d'une voix collective : 'Si le besoin de protéger quelque chose n'est pas une maladie, alors il ne faut pas en avoir

peur'. Pour ce qui est de la suite, rappelons la chaîne causale que nous avons identifiée lors de la première étape (section 5.1.1) :

[8'-9'] les identités se sentent menacées et attaquées → [10'] les identités se crispent → [12'] les identités deviennent agressives → [11'] les identités deviennent dangereuses

Cette chaîne causale repose sur un savoir encyclopédique partagé sur les mécanismes psychologiques, une voix commune qui peut se formuler comme suit : 'celui qui se sent menacé va se crispier et devenir agressif et dangereux'. La conditionnelle factuelle exploite l'accord sur ce mécanisme général, pour l'appliquer à l'entité topicale « les identités », alors que le clivage exclut toute représentation alternative concernant le danger des identités. L'auditoire est donc amené à accepter cette exclusion de visions alternatives, et seule une prise de distance critique par rapport à l'emploi du clivage permet de contrer l'argumentation.

Finalement, à qui correspond l'ê-d contre lequel Sarkozy argumente dans I [6-12] ? Nous faisons l'hypothèse que c'est la voix fédéraliste. Aux yeux des fédéralistes, l'intégration européenne pourra permettre d'affaiblir les identités nationales antagonistes, qui sont également considérées comme une menace pour ce même projet d'intégration, surtout après l'échec constitutionnel. De même, en niant le danger représenté par les identités, Sarkozy se met du côté de la voix nationaliste :

I [6-7] : Nous ne devons pas avoir peur des identités. Chercher à préserver son identité n'est pas une maladie.

<désaccord entre Sarkozy et les fédéralistes, connivence entre Sarkozy et les nationalistes, accord collective sur la prémisse majeure>

I [8-12] : C'est quand les identités se sentent menacées, quand elles se sentent attaquées qu'elles se crispent et qu'alors elles deviennent dangereuses, parce qu'agressives.

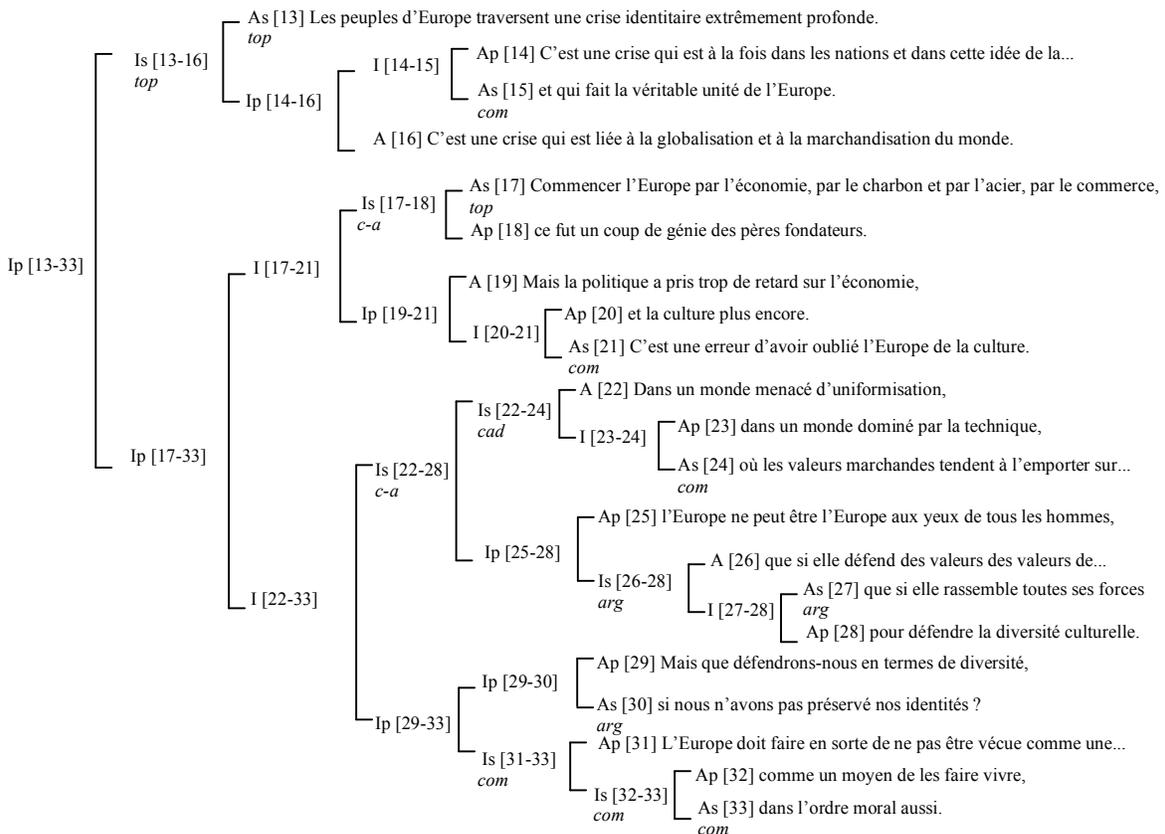
<un accord collectif sur la chaîne causale, désaccord entre Sarkozy et les fédéralistes sur la question du danger que posent les identités>

Récapitulons l'analyse de I [1-12] : au début du PP le président français se met en scène comme une voix de modération, capable de rallier des visions divergentes à une cause

commune, qui est celle de la construction européenne et la préservation des nations. C'est une argumentation qui sert moins à esquisser un programme d'action qu'à inspirer confiance, conformément à la finalité d'établir une relation entre Sarkozy et le PE, et au complexe motivationnel, qui est celui de préparer la collaboration institutionnelle lors de la future présidence française du Conseil.

Passons à l'analyse du constituant principal du PP, I [13-33] :

Figure 3. Organisation relationnelle de I [13-33]



Nous estimons que I [13-16] est subordonnée à I [17-33], dans une relation de topicalisation, du fait que I [13-16] articule la crise identitaire et l'économie, ensemble qui se développe ensuite lors des deux structures concessives (voir chapitre 4, section 4.3.1). Dans ce constituant, nous n'avons identifié aucun marqueur polyphonique par défaut, mais le pronom *cette* impose la connaissance collective d'une « idée de la civilisation que tous les européens ont en commun, et qui fait la véritable unité de

l'Europe ». De plus, nous avons déjà évoqué le fonctionnement causal et allusif de la construction 'x est lié à y', employée dans A [16] : « C'est une crise qui est liée à la globalisation et à la marchandisation du monde », où est présumée l'existence de « la globalisation » et de « la marchandisation ». Dans ce cas, la construction exploite la représentation de la globalisation comme un facteur d'aliénation, de perte de culture – c'est un scepticisme qui s'oppose au courant dit « néo-libéral ». Autrement dit, le sujet parlant fait allusion à une représentation générale, concernant la dynamique du monde moderne ('si l'on libéralise les marchés, on perd les particularités culturelles'), pour l'appliquer à la problématique des identités européenne et nationale. C'est cette voix collective qui enrichit le contenu. Ainsi, 'x est lié à y' évoque un mécanisme causal qui, ensuite, sert de ressource interprétative à la première structure concessive, I [17-21].

Considérons la saturation de l'argument *r* de cette structure concessive. Nous commençons par l'argument *p*. Dans la première étape, nous avons considéré la thématization du syntagme infinitif « commencer l'Europe par l'économie [...] » comme une construction potentiellement polyphonique<sup>151</sup>. En effet, outre le fait d'être thème, ce contenu relève d'un savoir encyclopédique partagé : tous les participants de la situation d'interaction doivent être conscients du fait que 'les pères fondateurs ont commencé l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce'. La concession que ce début fut « un coup de génie de la part des pères fondateurs » peut être compris comme une réaffirmation d'une représentation de l'Europe comme le résultat d'un travail visionnaire. Cette représentation se reproduit fréquemment lors des allocutions des membres du Conseil au Parlement européen, y compris dans le cotexte antérieur de cette même allocution<sup>152</sup>. On peut donc considérer qu'il s'agit d'une voix collective qui se fait entendre en fonction d'un besoin de réaffirmer et de renforcer la légitimité du projet européen. Rappelons que, selon les instructions sémantiques de 'p mais q', le pdv dont le contenu est *p* a une source autre que le locuteur de l'énoncé. Dans l'interprétation, on peut donc considérer que le sujet parlant exprime son accord avec la voix collective :

---

<sup>151</sup> La source du thème est L. Au niveau des instructions linguistiques, il s'agit donc d'une polyphonie interne.

<sup>152</sup> Ainsi, Sarkozy a affirmé : « Depuis la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ce qui a été accompli en Europe est prodigieux ». Lors de son allocution au Parlement européen le 23 juin 2005, Tony Blair prononça ces mots : « When the war ended, Europe was in ruins. Today the EU stands as a monument to political achievement. Almost 50 years of peace, 50 years of prosperity, 50 years of progress. Think of it and be grateful. »

A [17] : Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce,  
<voix collective : des connaissances historiques partagées>

A [18] : ce fut un coup de génie des pères fondateurs.  
<voix collective des partenaires européens, accord de Sarkozy>

L'argument *q* maintient la nécessité de construire une Europe politique et culturelle, et comprend donc la voix fédéraliste, en opposition à la voix nationaliste :

I [19-21] : Mais la politique a pris trop de retard sur l'économie, et la culture plus encore. C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.  
<connivence entre Sarkozy et la voix fédéraliste, désaccord entre Sarkozy et la voix nationaliste>

Les deux arguments *p* et *q* sont orientés vers des conclusions opposées, *r* et *non-r* ( $I_0$  s'associant à *non-r*) :

*p* : (I [17-18]) Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce, ce fut un coup de génie des pères fondateurs. → *r*

*q* : (I [19-21]) La politique a pris trop de retard sur l'économie, et la culture plus encore. C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture. → *non-r*

Si les arguments ne mentionnent pas la question des identités, ils s'y réfèrent indirectement, en évoquant la question de « la globalisation » et « la marchandisation du monde » du constituant précédent, et qui a déjà mobilisé un savoir général concernant le libéralisme économique et la perte de particularités culturelles. On comprend alors l'orientation des deux arguments, et l'on peut faire une hypothèse quant à la formulation de la conclusion implicite :

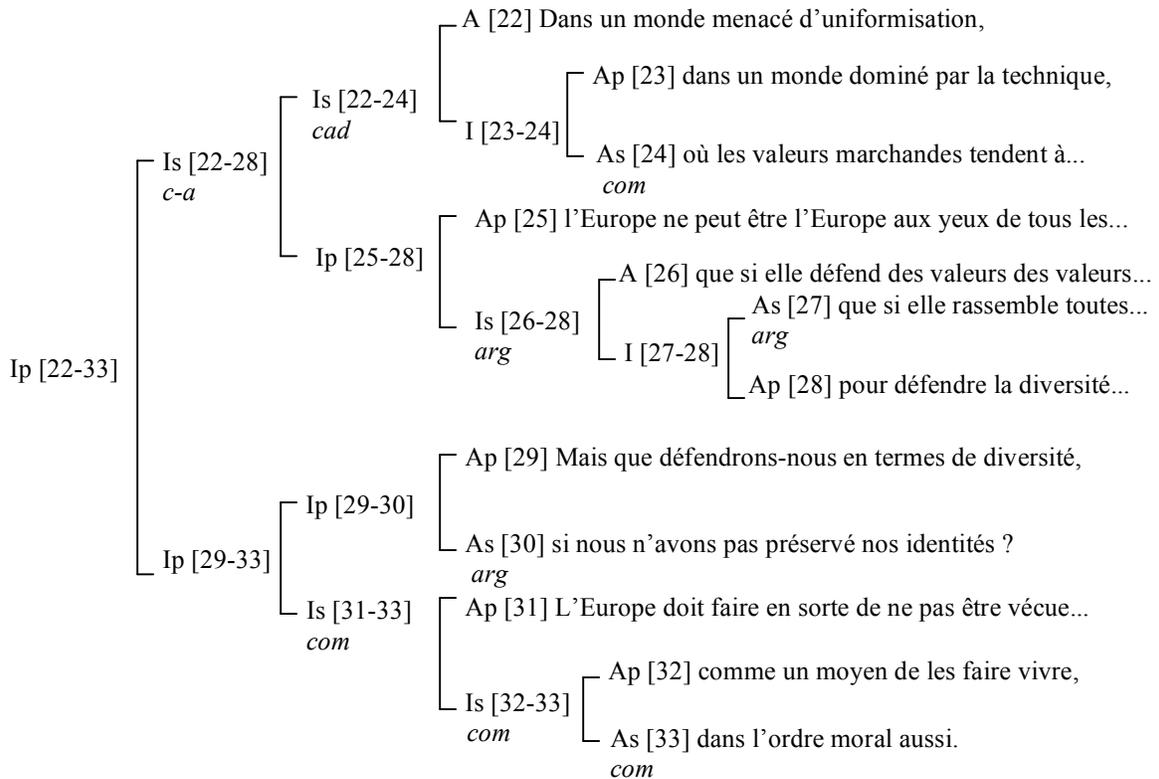
*r* : 'on a obtenu l'adhérence populaire à l'Union européenne'

*non-r* : 'on n'a pas obtenu l'adhérence populaire à l'Union européenne'

Dans cette interprétation, la concession repose sur des connaissances sur la relation entre d'un côté, l'économie, la politique et la culture, et de l'autre, la cohésion identitaire. Dans cette perspective, la collaboration économique unit, mais elle ne suffit pas.

Nous sommes arrivé à l'intervention I [22-33], une structure concessive qui renferme un grand nombre de marqueurs polyphoniques, lesquels ont contribué à la complexité de la configuration polyphonique de cette structure concessive :

Figure 4. Organisation relationnelle de I [22-33]



Regardons d'abord l'argument *p*, représenté par I [22-28] :

[22] **Dans un monde menacé d'uniformisation**, [23] **dans un monde dominé par la technique**, [24] **où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres**, [25] l'Europe **ne** peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, [26] **que si** elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, [27] **que si** elle rassemble toutes ses forces [28] **pour** défendre la diversité culturelle.

Lors de la première étape, nous avons évoqué le caractère argumentatif du cadre spatial formé par la construction détachée à gauche :

[22'-24'] Le monde est menacé d'uniformisation et dominé par la technique. Les valeurs marchandes y tendent à l'emporter sur toutes les autres. → [25-28] L'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle.

Il y a donc un étayage argumentatif de l'argument  $p$  de la concession. Reprenons l'essentiel de l'analyse de la restriction conditionnelle dont se compose  $p$  :

$p'$  : 'l'Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles'

$p_2'$  : 'l'Europe rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle'

$q'$  : 'L'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes'.

**pdv<sub>30</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ('si  $p'$  et  $p_2'$ ,  $q'$ '))

**pdv<sub>31</sub>** : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI ('si  $p_2+n'$ ,  $q'$ '))

**pdv<sub>32</sub>** : [ $I_p$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>31</sub>))

C'est pdv<sub>32</sub> qui est le point de vue prévalant de l'argument  $p$ . La construction détachée à gauche est donc un argument en faveur de pdv<sub>32</sub>, selon lequel la réalisation de  $q'$  dépend de  $p'$  et de  $p_2'$ . On peut formuler une prémisse majeure, qui relie l'argument à sa conclusion, correspondant à la restriction conditionnelle :

Prémisse mineure : [22'-24'] Le monde est menacé d'uniformisation et dominé par la technique. Les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres'

Prémisse majeure : Si le monde est menacé d'uniformisation et dominé par la technique, si les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres, alors (si et seulement si  $p'$  et  $p_2'$ ,  $q'$ ) [25-28] l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle.

Conclusion : 'si et seulement si  $p'$  et  $p_2'$ ,  $q'$ '

De plus, l'apodose de la conclusion,  $q'$  ('l'Europe peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes') est une tautologie, contenu qui doit être dérivé afin d'assurer la cohérence de l'argumentation. Pour arriver à l'organisation polyphonique spécifique, il faut décrire

comment les informations co(n)textuelles peuvent concourir à cette interprétation. Considérons l'opposition entre l'économique et l'identitaire, qui est au cœur de l'entité topicale de la crise identitaire évoquée et développée dans le cotexte antérieur. Il semble que cette opposition est de nouveau exploitée, afin d'aboutir à l'interprétation de  $q'$  et d'assurer l'acceptabilité de l'enchaînement argumentatif qui mène à  $q'$ . On peut donc faire l'hypothèse que le contenu 'l'Europe est l'Europe' correspond à 'l'Europe a une importance identitaire'. Ainsi, la conclusion  $q'$  peut être interprétée comme suit :

$q'$  (dérivé de [25]) : L'Europe peut avoir une importance identitaire aux yeux de tous les hommes.

La logique sous-jacente à la dérivation de la tautologie se fonde sur une information encyclopédique, une sorte d'inversion prospective du lien causal prédominant du PP, celui qui articule la globalisation et la marchandisation à la crise identitaire. Ainsi, en fonction de la construction détachée à gauche, on a d'abord la voix collective correspondant à la prémisse majeure de l'enthymème :

Savoir général relevant de I [22-28] : La menace de l'uniformisation et la domination de la technique et des valeurs marchandes entraînent la crise identitaire.

Puis, la restriction conditionnelle, qui correspond à la conclusion de l'enthymème, effectuée à la fois une inversion argumentative – de la crise à l'adhésion identitaire – et une exclusion de tout argument alternatif qui pourrait étayer l'assertion d'une adhésion identitaire à l'Union européenne<sup>153</sup> :

Savoir général relevant de I [25-28] : Seulement la défense des valeurs de civilisation, des valeurs culturelles, des valeurs spirituelles et de la diversité culturelle entraîne la possibilité d'une adhésion identitaire.

Nous rappelons que ce n'est pas  $l_0$  qui est source du pdv contenant l'argument  $p$ , dont le support textuel est repris ci-dessous :

---

<sup>153</sup> C'est  $ON_{+L}$ , donc une voix collective relevant des instructions de la structure-p, qui est responsable de la relation conditionnelle, mais c'est  $l_p$  qui est responsable de la restriction.

[25] L'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, [26] que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, [27] que si elle rassemble toutes ses forces [28] pour défendre la diversité culturelle.

l<sub>0</sub> accorde ce pdv, mais il ne peut pas en être la source, car il le concède. Etant donné que cet argument rend compte des conditions de la réalisation d'une adhérence identitaire à l'Europe, on peut faire l'hypothèse que c'est la voix fédéraliste qui en est responsable. Car la problématique qui se présente au fédéralisme est celle du renforcement de l'intégration européenne. Dans une telle perspective, la crise identitaire peut se résoudre si l'Union européenne joue un rôle identitaire :

I [22-28] : Dans un monde menacé d'uniformisation, dans un monde dominé par la technique, où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres, l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes, que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle.

<voix fédéraliste, accord de Sarkozy>

Continuons par l'argument *q* de la concession :

[29] **Mais que** défendrons-nous en termes de diversité, [30] **si** nous **n'**avons **pas** préservé nos identités ?

L'interprétation de l'interrogation comme une question rhétorique est évidente, car elle relève à la fois de l'organisation relationnelle (le sujet parlant continue à parler après sa question) et du statut communicationnel du président français (personne n'a le droit d'intervenir lors de son allocution). Quel est le sens dérivé de cette question, comment identifier l'élément *x* dénoté par *que* ? Nous pouvons formuler une hypothèse en fonction de la structure concessive dont la question rhétorique est l'argument *q*. Car si l'argument *p* exprime la nécessité de « défendre la diversité culturelle », *q* envisage une situation future où, malgré cette défense, « nous n'avons pas préservé nos identités ». Le contexte et l'emploi du pluriel laissent entendre qu'il s'agit d'identités nationales. En fonction de l'opposition argumentative indirecte entre *p* et *q*, la question rhétorique peut donc s'interpréter comme suit :

*q* (dérivé de [29-30]) : Nous défendrons peu, en termes de diversité, si nous n'avons pas préservé nos identités nationales.

Cette interprétation est corroborée par le fait qu'au début du PP le sujet parlant a qualifié les identités nationales d'une « richesse ».

Rappelons que l'interrogation présuppose que l'allocutaire textuel (A) connaît la réponse. Lorsque l'élément *x* de l'interrogation s'identifie par inférence, on peut alors considérer que le contenu fait l'objet d'un accord de la part d'une voix collective, dont participe l'auditoire. C'est un consensus qui s'impose par l'intermédiaire d'un mécanisme interlocutif inscrit dans l'interrogation :

*q* (dérivé de [29-30]) : Nous défendrons peu, en termes de diversité, si nous n'avons pas préservé nos identités nationales.

<la voix de Sarkozy, accord d'une voix collective comprenant l'auditoire>

Les arguments *p* et *q* traitent respectivement de l'identité européenne et des identités nationales, et s'orientent vers des conclusions opposées, *r* et *non-r* :

'*p* ('seulement si l'Europe défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, et seulement si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité, l'Europe peut-elle avoir une importance identitaire aux yeux de tous les hommes') implique *r*.'

'*q* ('si nous n'avons pas préservé nos identités nationales, nous défendrons peu, en termes de diversité') implique *non-r*.'

Etant donné que les deux topiques de l'identité européenne et des identités nationales constituent des éléments de la crise identitaire, nous pouvons tenter une formulation de la variable *r* :

*r* : 'la crise identitaire peut être résolue'

*non-r* : 'la crise identitaire ne peut pas être résolue'

On peut donc considérer que les topoï de la structure concessive ‘*p* mais *q*’ ont une origine cotextuelle, du fait que le sujet parlant y a élaboré le lien causal entre, d’un côté, la crise identitaire de l’Union et des nations, et de l’autre, la dynamique du monde moderne.

Pour récapituler, dans l’argument *p*, la voix fédéraliste présente les conditions auxquelles l’Europe peut jouer un rôle identitaire, ce qui pourrait résoudre la crise identitaire. L’argument *q* va à l’encontre de cette vision, en présentant les identités nationales comme une part essentielle de la diversité que l’Union européenne doit défendre, si elle veut obtenir l’adhérence identitaire de la part de la population. Les identités nationales sont ainsi présentées comme une condition de l’identité européenne. C’est un consensus qui est construit au moyen de la question rhétorique. Dans cette structure concessive, Sarkozy se met donc à la fois du côté du courant fédéraliste (argument *p*) et du courant nationaliste (argument *q*), et il impose un accord général sur l’argument *q*.

Regardons le dernier constituant du PP, I [31-33], qui sert de commentaire à l’argument *q* :

[31] L’Europe doit **faire en sorte de ne pas être vécue comme** une menace contre les identités **mais comme** une protection, [32] **comme** un moyen de les faire vivre [33] dans l’ordre moral aussi.

Ce commentaire développe l’enjeu de la crise identitaire. Il s’agit non seulement de la possibilité d’une identité européenne, mais de la possibilité que l’Europe soit elle-même vécue comme une menace. Car le cotexte antérieur a développé la relation causale entre le danger des identités et leur sentiment d’être menacées (voir I [8-12]). En fonction de cette information encyclopédique d’origine cotextuelle, on peut formuler un sous-entendu qui renforce la pertinence interactionnelle de ce dernier constituant textuel du PP :

Prémisse mineure (présupposé de [31]) : L’Europe peut être vécue comme une menace contre les identités.

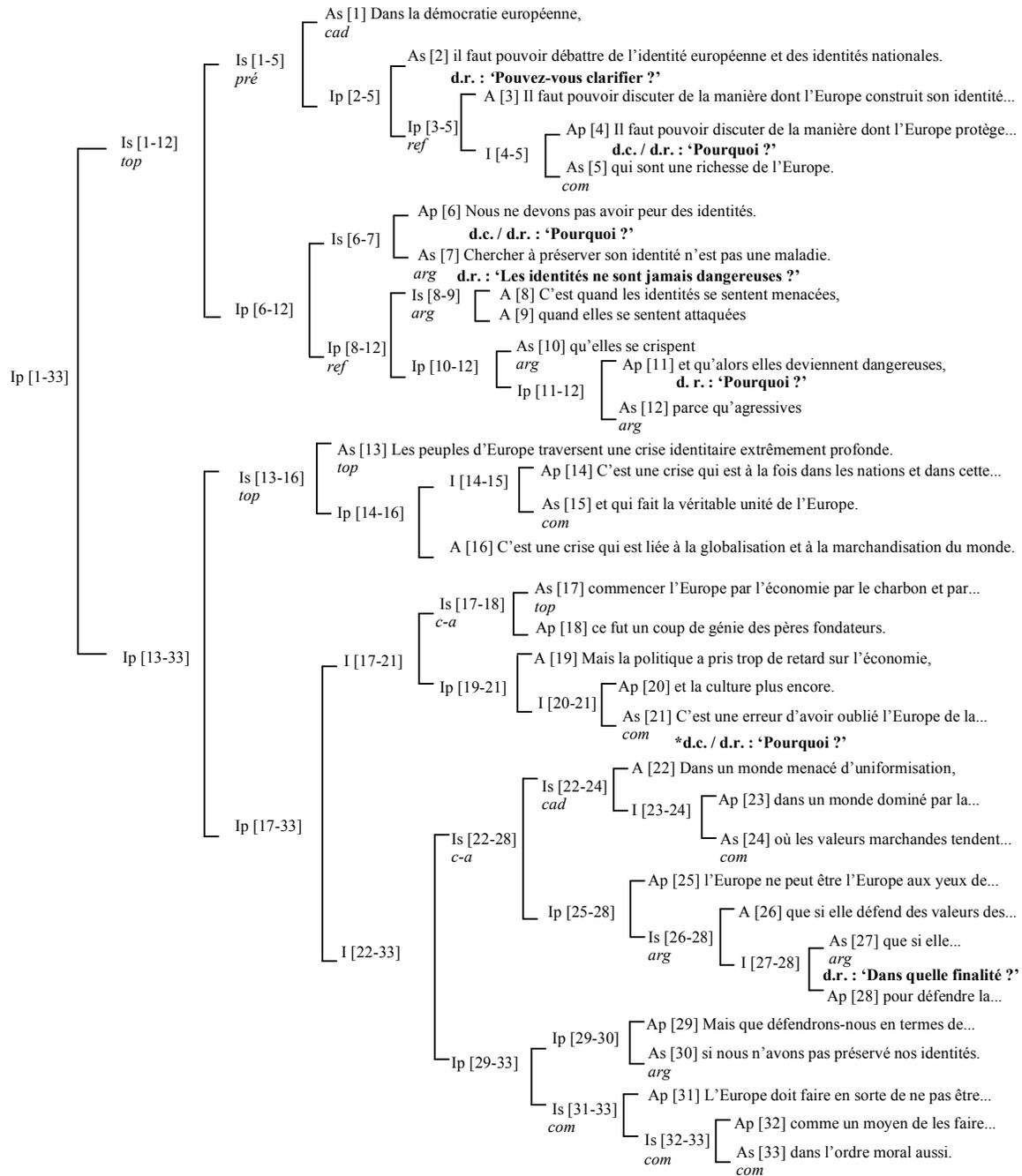
Prémisse majeure : Si l’Europe est vécue comme une menace contre les identités, elles peuvent devenir dangereuses.

Conclusion (sous-entendue) : Les identités peuvent devenir dangereuses.

En fonction du contexte situationnel, le PP se termine ainsi par une mise en garde adressée à ceux qui considèrent les identités nationales comme un danger et comme une entrave à la fondation d'une Europe unie, car c'est eux-mêmes qui risquent de créer ce danger.

Pour terminer l'analyse du premier PP, reprenons sa structure relationnelle, y compris les éléments de dialogisme interlocutif que nous y avons identifiés :

Figure 5. Organisation relationnelle et dialogisme interlocutif de I [1-33]



Il y a une occurrence de dialogisme interlocutif que nous avons marquée par un astérisque, parce qu'elle ne correspond pas à l'organisation relationnelle que nous avons proposée<sup>154</sup>. Nous la prenons en compte parce que la dimension interlocutive du

<sup>154</sup> Nous avons rencontré un cas similaire dans l'analyse du chapitre 3 (section 3.9.1, figure 14).

dialogisme est un phénomène qui apparaît là où la succession de deux constituants textuels laisse entendre que le sujet parlant anticipe sur la réception de son discours. Par contre, la structure hiérarchique et relationnelle, résultat statique d'une analyse partiellement heuristique, risque de faire oublier le fait que l'interprétation ne considère pas le texte en bloc mais progresse d'un moment à un autre. Nous estimons donc qu'il est possible d'identifier des cas de dialogisme interlocutif entre deux constituants textuels pour lesquels nous n'avons pas identifié de relation interactive. C'est justement le cas ici, où un commentaire à l'argument *q* de la première structure concessive entre dans ce qui peut être considéré comme une relation argumentative rétroactive avec l'argument *p* de la structure concessive suivante :

- [21] C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.
- Pourquoi ? / Ce n'est pas vrai.
- [22-27] Dans un monde menacé d'uniformisation, dans un monde dominé par la technique, où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres, l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces.
- Dans quelle finalité ?
- [28] Pour défendre la diversité culturelle.

La réaction anticipée peut être considérée à la fois comme responsive (demande d'explication) et citative (refus de l'assertion du sujet parlant), la voix du courant nationaliste étant clairement mise en jeu.

De manière globale, ce sont donc les voix du fédéralisme et du nationalisme qui sont mises en débat, et le président français cherche à unifier des visions divergentes, conformément à son statut communicationnel d'orateur parlementaire chargé de présenter une vision politique. C'est également un comportement qui se comprend dans la logique de la finalité de son incursion au PE, celle d'établir une relation avec les représentants de cette institution. Cette relation est une nécessité relevant du complexe motivationnel, qui est celui de favoriser la collaboration internationale et institutionnelle lors de la future présidence française de l'Union européenne.

Ainsi, Sarkozy commence par une préparation, une partie métadiscursive, où il déclare la nécessité de discuter de l'identité européenne et des identités nationales, avant de

réfuter l'idée du danger que posent les identités. Puis, il continue par une discussion sur la crise identitaire, en Europe et dans les nations. Dans cette discussion, la concession est un outil efficace, lui permettant de ménager les divergences, en alternant entre les orientations argumentatives. Ainsi, dans la première structure concessive, il adopte l'argumentation fédéraliste, en souscrivant à l'idée d'une intégration européenne non seulement économique mais aussi culturelle. Cette argumentation continue par l'argument *p* de la deuxième structure concessive, avant d'être contrée par l'argument *q* et le dernier commentaire du PP. C'est une défense du nationalisme qui exploite la valeur de la diversité culturelle, en y intégrant les identités nationales. Le projet fédéraliste est donc contraint d'accepter les identités nationales comme une condition de sa propre réussite. C'est une argumentation qui sert à positionner le sujet parlant dans un interdiscours, en favorisant un double objectif – la construction d'une identité européenne et la défense des identités nationales. Cependant, si la vision est là, les mesures sont absentes. C'est une absence cristallisée par des tournures génériques (« elle rassemble toutes ses forces »), et par l'emploi de la construction *faire en sorte de*, autant d'outils linguistiques qui permettent d'exprimer un but sans mentionner les moyens de l'atteindre. Or ce sont souvent les moyens qui engendrent les conflits.

## 5.2 Deuxième analyse polyphonique : l'intervention I [34-44]

Nous sommes arrivé au deuxième passage polyphonique, dont la complexité polyphonique n'est pas comparable à celle du PP précédent :

(14)

[34] Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne. [35] Partout dans le monde, [36] chaque fois qu'un être humain est opprimé, [37] qu'un homme est persécuté, [38] qu'un enfant est martyrisé, [39] qu'un peuple est asservi, [40] l'Europe doit se trouver à ses côtés. [41] **Parce que** l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même. [42] Et **c'est à** l'Europe **de** porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde. [43] Dans la démocratie européenne – [44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'ont pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

Nous listons les différents actes, avant de considérer les marqueurs polyphoniques :

[34] Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne.  
 [35] Partout dans le monde,  
 [36] chaque fois qu'un être humain est opprimé,  
 [37] qu'un homme est persécuté,  
 [38] qu'un enfant est martyrisé,  
 [39] qu'un peuple est asservi,  
 [40] l'Europe doit se trouver à ses côtés.  
 [41] **Parce que** l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même.  
 [42] Et **c'est à** l'Europe **de** porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.  
 [43] Dans la démocratie européenne –  
 [44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'ont pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

### 5.2.1 Première étape : analyse linguistique

La majorité des actes du PP sont inclus dans une relation argumentative '*q*, parce que *p*' :

[35] Partout dans le monde, [36] chaque fois qu'un être humain est opprimé, [37] qu'un homme est persécuté, [38] qu'un enfant est martyrisé, [39] qu'un peuple est asservi, [40] l'Europe doit se trouver à ses côtés. [41] **Parce que** l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même.

L'argument *q* est introduit par un adverbial spatial (*partout dans le monde*) et un adverbial temporel itératif (*chaque fois que [...]*) (cf. Nølke 2001) qui renferme un certain nombre de contenus présupposés, concernant l'existence des phénomènes dénotés ('il arrive que les êtres humains soient opprimés' etc.). Or ces présuppositions n'affectent pas la configuration polyphonique, car elles n'ont pas d'incidence sur la relation entre les pdv. On peut également noter que la proposition de A [40] comprend le verbe modal déontique *devoir*, ce qui implique que l'on a une présupposition selon laquelle l'Europe a la capacité de se trouver aux côtés des êtres humains en détresse. Mais là encore, ce contenu présupposé n'a pas d'incidence sur la configuration. Ainsi, en nous basant sur la configuration que nous avons formulée pour '*q*, parce que *p*' dans le premier PP, nous proposons l'analyse polyphonique suivante de cet exemple :

*p* : 'l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même'

$q$  : ‘l’Europe doit se trouver aux côtés des êtres humains opprimés, des hommes persécutés, des enfants martyrisés et des peuples asservis’

**pdv<sub>1</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ( $q$ ))

**pdv<sub>2</sub>** : [ $a_0$ ] (VRAI (‘la cause de  $q$  est inconnue’))

**pdv<sub>3</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ( $p$ ))

**pdv<sub>4</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI (‘ $p$  est la cause de  $q$ ’))

On peut noter que  $p$  fait de la relation argumentative un pléonasme, car la modalité déontique est superflue si un fait existe déjà. Si l’Europe en tant que protectrice des droits de l’homme est fidèle à elle-même, il n’est pas nécessaire de déclarer son obligation humanitaire. Ainsi, l’argument contredit un présupposé pragmatique de la conclusion, à savoir que l’Europe n’est pas déjà aux côtés des opprimés, des persécutés, des martyrisés et des asservis. Nous revenons à cette problématique lors de la troisième étape.

L’acte suivant, A [42], comprend une focalisation :

[42] Et **c’est à l’Europe de** porter la question des droits de l’homme dans toutes les régions du monde.

Cette construction semble combiner le clivage (‘c’est  $x$  que/qui  $p$ ’) et la modalité déontique. Autrement dit, c’est l’agent du procès dénoté qui est l’élément focalisé. Il se crée un paradigme implicite dont les membres – des agents alternatifs – sont (éventuellement) identifiables en co(n)texte. On peut donc proposer une configuration de la structure ‘c’est à  $x$  de  $p$ ’, en nous basant sur la description du clivage proposée par Nølke (voir section 5.1.1) :

**pdv<sub>5</sub>** : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (‘ $x$  et seulement  $x$  est obligé de porter la question des droits de l’homme dans toutes les régions du monde’))

**pdv<sub>6</sub>** : [ $L$ ] (VRAI (‘il existe un ensemble d’agents  $\alpha \neq x$ ’))

**pdv<sub>7</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ( $x =$  l’Europe))

Dans la formulation de pdv<sub>5</sub>, nous avons choisi d'employer l'adjectif *obligé*, ce qui peut-être pose un problème au niveau de la précision descriptive. Quoi qu'il en soit, ce pdv contient un contenu présupposé, à savoir que l'obligation est réservée à *x*.

Nous sommes arrivé au dernier acte du PP :

[44] **J'ajoute** que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'**ont **pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

Selon Nølke (2009a : 20), LOC peut se construire comme source d'un pdv qui porte sur sa propre énonciation, donc en qualifiant l'acte illocutoire qu'il est en train d'accomplir. Cela semble être le cas ici, car en énonçant « j'ajoute », il attribue à sa propre production verbale une valeur d'adjonction par rapport au cotexte immédiat, avec la même orientation argumentative.

Pour ce qui est de la négation, sa collocation avec *tous* en complique l'analyse. Dans une analyse de l'énoncé 'tous les Français ne boivent pas du vin', Nølke (2001) explique que des deux lectures suivantes, c'est la seconde qui constitue la lecture par défaut, une lecture polémique :

(15) TOUS (NE PAS ('les Français boivent du vin'))

(15') NE PAS (TOUS ('les Français boivent du vin'))

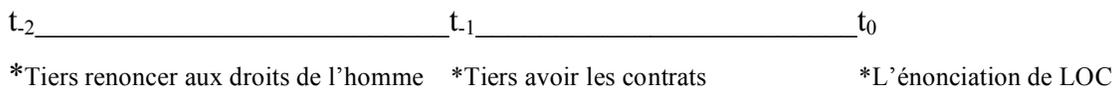
La première lecture correspond à la paraphrase 'aucun Français ne boit du vin'. La seconde lecture, qui s'impose par défaut, correspond à 'certains Français boivent du vin – pas tous'. De même, dans notre exemple, il semblerait qu'il y ait deux interprétations possibles :

[44'] TOUS (NE PAS ('Ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats ont eu les contrats'))

[44''] NE PAS (TOUS ('Ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats ont eu les contrats'))

Dans ce dernier cas, *tous* entre dans la portée de *ne pas*, et l'interprétation polémique est quasi-obligatoire, du fait de l'opposition binaire entre 'tous' et 'pas tous' (ibid. : 128). Pourtant, dans le cas que nous traitons, c'est la première lecture qui prévaut. Car le syntagme verbal contenant la négation est coordonné à un autre syntagme verbal : « (a) n'ont pas eu les contrats et (b) ont perdu sur le terrain des valeurs ». Autrement dit, *ne pas* entre dans la portée de *tous*. On comprend donc que parmi « tous ceux qui ont fait l'expérience... », *personne* n'a eu les contrats, et *tous* ont perdu sur le terrain des valeurs<sup>155</sup>.

Quelle est la conséquence de ce constat pour l'analyse polyphonique ? S'agit-il toujours d'une négation polémique ? Considérons de plus près le sujet de la subordonnée, ou plus précisément le syntagme infinitif qui y est intégré : « renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats ». Il s'agit d'une cause finale qui repose sur une certaine attente de la part des agents (dénotés par « ceux »), à savoir que le cynisme serait rémunérateur<sup>156</sup>. I<sub>0</sub> procède alors à infirmer la validité de cette attente ('avoir les contrats'). Or, comme il s'agit d'un procès du passé, il faudra marquer les différents repères temporels, afin de pouvoir formuler des pdv qui puissent être attribués à la fois aux agents tiers (être discursif textuel T) et (éventuellement) à l'auditoire<sup>157</sup> dans l'interprétation. Ainsi, les événements dénotés et le moment d'énonciation sont organisés comme suit :



On aura donc la causalité finale suivante :

'(q) T renoncer aux droits de l'homme au moment t<sub>2</sub> → (p) T avoir les contrats au moment t<sub>1</sub>'

<sup>155</sup> Selon l'analyse de Nølke, la présence de l'article démonstratif contribue à cette lecture (2001 : 130).

<sup>156</sup> On peut considérer que cette attente est basée sur une connaissance de valeur générale, à laquelle peut également souscrire l'auditoire. Mais c'est un facteur d'interprétation qui relève de connaissances sur le monde. Nous reviendrons à cet aspect de l'analyse lors de la troisième étape.

<sup>157</sup> Lorsque la situation d'interaction privilégie une interprétation comprenant les partenaires de communication, nous ne parlons plus d'*allocutaire* mais d'*auditoire* ou de *destinataire* (voir chap. 3, section 3.7.1).

De plus, nous faisons l'hypothèse que sont présupposés l'argument  $q$  (pdv<sub>8</sub>) et la relation finale (pdv<sub>9</sub>). Mais plus important, c'est l'argument  $p$  ('avoir les contrats') qui est au cœur de la divergence des pdv. Cela donne la configuration suivante :

T : agent tiers

$q$  : 'T renoncer aux droits de l'homme au moment  $t_2$ '

$p$  : 'T avoir les contrats au moment  $t_1$ '

pdv<sub>8</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ( $q$ ))

pdv<sub>9</sub> : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $p$  est la finalité de  $q$ '))

pdv<sub>10</sub> : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI (' $p$  est possible'))

pdv<sub>11</sub> : [X] (VRAI ( $p$ ))

pdv<sub>12</sub> : [I<sub>0</sub>] (INJUSTIFIE (pdv<sub>11</sub>))

Nous voyons que ce qui est en apparence un exemple simple s'avère très compliqué, en raison du statut de l'argument  $p$ , qui est à la fois non actualisé, considéré comme vrai et réfuté dans les différents pdv. Notons également que les agents (êtres discursifs tiers) ne font pas partie de la source de pdv<sub>11</sub>, du fait qu'au moment  $t_1$  et partant, au moment  $t_0$ , ils doivent normalement connaître le fait qu'ils n'ont pas eu les contrats.

### 5.2.2 Deuxième étape : analyse textuelle

Après l'analyse linguistique, il est temps de juger de la cohérence polyphonique du PP.

(2)

[34] Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne. [35] Partout dans le monde, [36] chaque fois qu'un être humain est opprimé, [37] qu'un homme est persécuté, [38] qu'un enfant est martyrisé, [39] qu'un peuple est asservi, [40] l'Europe doit se trouver à ses côtés. [41] **Parce que** l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même. [42] Et **c'est à** l'Europe **de** porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde. [43] Dans la démocratie européenne – [44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'ont pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

Nous commençons par le premier acte, qui ne contient aucun marqueur :

[34] Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne.

Cet acte est suivi d'une structure causale ' $q$  parce que  $p$ ' :

[35] Partout dans le monde [36] chaque fois qu'un être humain est opprimé [37] qu'un homme est persécuté [38] qu'un enfant est martyrisé [39] qu'un peuple est asservi [40] l'Europe doit se trouver à ses côtés [41] **parce que** l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même.

$p$  : 'l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même'

$q$  : 'l'Europe doit se trouver aux côtés des êtres humains opprimés, des hommes persécutés, des enfants martyrisés et des peuples asservis'

**pdv<sub>1</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ( $q$ ))

**pdv<sub>2</sub>** : [ $a_0$ ] (VRAI ('la cause de  $q$  est inconnue'))

**pdv<sub>3</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ( $p$ ))

**pdv<sub>4</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI (' $p$  est la cause de  $q$ '))

Nous voyons que  $l_0$  est source des pdv selon lesquels les faits dénotés par  $p$  et  $q$  sont vrais, conformément au pdv de A [34]. Cependant,  $p$  rend  $q$  redondant, en ce qu'il présente l'obligation dans  $q$  comme déjà réalisée. Nous y revenons lors de la troisième étape.

Considérons la focalisation de l'acte suivant, A [42] :

[42] Et **c'est à l'Europe de** porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

Nous avons proposé la configuration suivante pour ce « clivage déontique » :

**pdv<sub>5</sub>** : [ $ON_{+L}$ ] (VRAI (' $x$  et seulement  $x$  est obligé de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde'))

**pdv<sub>6</sub>** : [ $L$ ] (VRAI ('il existe un ensemble d'agents  $\alpha \neq x$ '))

**pdv<sub>7</sub>** : [ $l_0$ ] (VRAI ( $x = l'$ Europe))

Le pdv de  $l_0$  est conforme aux contenus pris en charge par L et  $l_0$  dans des pdv précédents, et sert à affirmer que l'Europe a non seulement un rôle à jouer, mais un rôle qui lui est unique.

Le dernier acte s'est révélé très compliqué, en raison de plusieurs repères temporels :

[44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'ont pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

T : agent tiers

$q$  : 'T renoncer aux droits de l'homme au moment  $t_2$ '

$p$  : 'T avoir les contrats au moment  $t_1$ '

**pdv<sub>8</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ( $q$ ))

**pdv<sub>9</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ( $p$  est la finalité de  $q$ ))

**pdv<sub>10</sub>** : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI (' $p$  est possible'))

**pdv<sub>11</sub>** : [X] (VRAI ( $p$ ))

**pdv<sub>12</sub>** : [ $l_0$ ] (INJUSTIFIE (pdv<sub>11</sub>))

La divergence entre les différents pdv concerne les conséquences d'un manque de respect pour les droits de l'homme. Nous constatons donc que A [44] participe de la même orientation argumentative déontique que les constituants précédents, vers l'obligation d'agir en faveur de ces droits. La cohérence polyphonique du PP est maintenue.

### 5.2.3 Troisième étape : analyse discursive

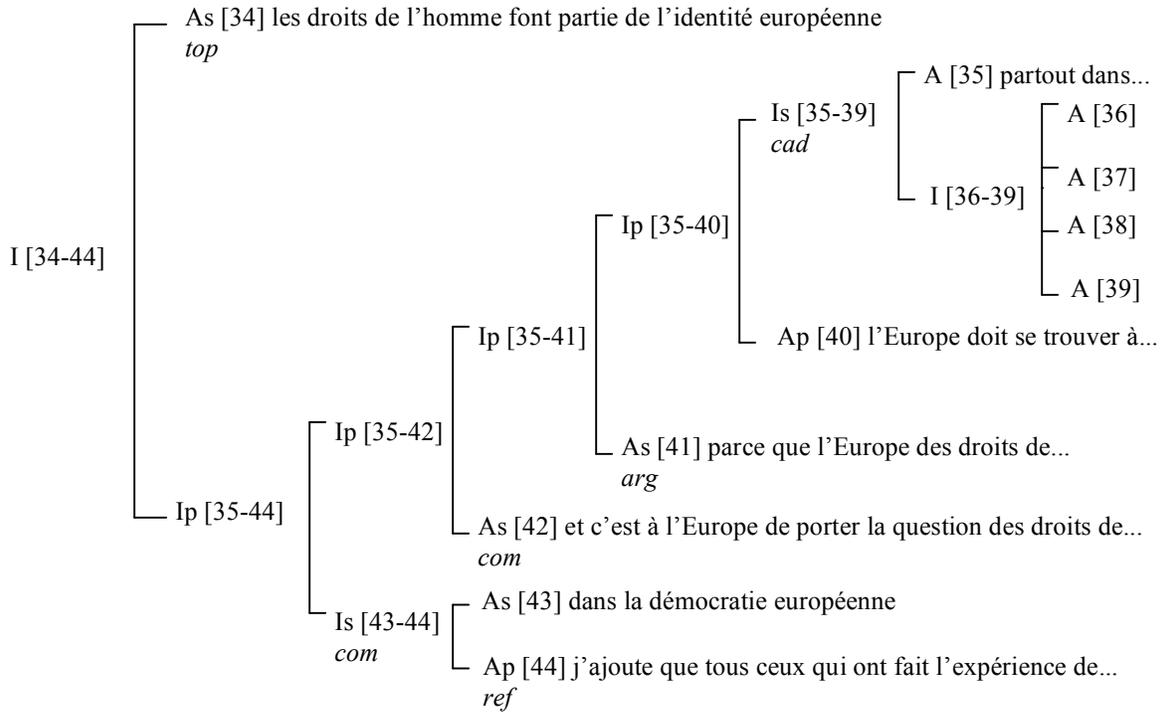
Avant de considérer les problématiques de la saturation des sources vides et de l'apparition de voix non marquées, nous proposons une organisation relationnelle générique du PP, organisation qui guidera l'analyse :

(2)

[34] Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne. [35] Partout dans le monde, [36] chaque fois qu'un être humain est opprimé, [37] qu'un homme est persécuté, [38] qu'un enfant est martyrisé, [39] qu'un peuple est asservi, [40] l'Europe doit se trouver à ses côtés. [41] **Parce que** l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même. [42] Et **c'est à l'Europe de** porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde. [43] Dans la démocratie européenne – [44] J'ajoute que tous

ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'ont pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

Figure 6. Organisation relationnelle de I [34-44]



A [34] marque un changement topical, et fonctionne comme un pont entre les deux PP. D'un côté, cet acte reprend l'entité topicale de « l'identité européenne ». De l'autre côté, il introduit « les droits de l'homme », topique de l'acte suivant. Reprenons la structure argumentative 'q parce que p' de I [35-41] :

*p* : 'l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même'

*q* : 'l'Europe doit se trouver aux côtés des êtres humains opprimés, des hommes persécutés, des enfants martyrisés et des peuples asservis'

**pdv**<sub>1</sub> : [l<sub>0</sub>] (VRAI (*q*))

**pdv**<sub>2</sub> : [a<sub>0</sub>] (VRAI ('la cause de *q* est inconnue'))

**pdv**<sub>3</sub> : [l<sub>0</sub>] (VRAI (*p*))

**pdv**<sub>4</sub> : [l<sub>0</sub>] (VRAI ('*p* est la cause de *q*'))

Lors des deux premières étapes, nous avons remarqué que ‘*q* parce que *p*’ est un pléonasme. Car si l’Europe des droits de l’homme est fidèle à elle-même, il n’est pas nécessaire de déclarer son obligation humanitaire. L’univers de discours créé par le cadre (I [35-39]) généralise la validité de « l’Europe doit se trouver à ses côtés », l’ensemble correspondant à une sorte de topos d’idéaux humanitaires :

[35] Partout dans le monde, [36] chaque fois qu’un être humain est opprimé, [37] qu’un homme est persécuté, [38] qu’un enfant est martyrisé, [39] qu’un peuple est asservi, [40] l’Europe doit se trouver à ses côtés.

Or, le fait que le sujet parlant choisit d’étayer cette intervention (I [35-40]) crée une image de l’auditoire comme une instance qui sollicite une explication supplémentaire, et pour qui cette obligation n’est peut-être pas aussi évidente. On a ainsi une occurrence de dialogisme interlocutif, correspondant à  $pdv_2$  de la configuration polyphonique :

- [35-40] (*q*) Partout dans le monde, chaque fois qu’un être humain est opprimé, qu’un homme est persécuté, qu’un enfant est martyrisé, qu’un peuple est asservi, l’Europe doit se trouver à ses côtés.
- Pourquoi ?
- [41] Parce que (*p*) l’Europe des droits de l’homme est fidèle à elle-même.

Vu que *p* n’apporte pas d’étayage argumentatif à *q*, on peut inférer un sous-entendu, un contenu dérivé de *p*, qui assure sa pertinence :

*p* : (dérivé de [41]) L’obligation humanitaire de l’Europe va de soi.

L’argument *p* sert donc moins à étayer un contenu ou une assertion, qu’à créer une image du président français comme quelqu’un qui considère l’engagement humanitaire comme une cause qui ne nécessite aucune motivation externe<sup>158</sup>. La question est de savoir à qui peut correspondre la voix interlocutive. Afin de trouver une réponse, on pourrait profiter d’une approche systématique du fonctionnement institutionnel de l’Union européenne, et

---

<sup>158</sup> A la lumière d’événements postérieurs, cette argumentation est teintée d’une certaine ironie. En 2010, Sarkozy fait l’objet de vives critiques de la part de la Commission et du Parlement européen, en raison de l’expulsion de la population rom du territoire français.

des différents courants idéologiques et intérêts nationaux qui y sont représentés. Or pour l'instant, nous avons recours au contexte situationnel en proposant l'hypothèse que la voix contre laquelle s'oppose le président français est celle des nationalistes, qui n'admettent pas de mandat de représentation internationale pour l'UE<sup>159</sup>. L'Europe étant considérée comme une usurpatrice de souveraineté nationale, lui concéder même un rôle humanitaire positif constituerait une capitulation. S'opposant à ce courant nationaliste, on peut estimer que l'argumentation de Sarkozy représente un courant interventionniste qui considère que l'Europe a une responsabilité humanitaire globale. Il y a donc une voix collective qui est d'accord avec les propos du président français, et le PP peut servir à créer un lien de confiance entre le président et ses collaborateurs européens. Dans une optique interdiscursive, on aura donc les voix suivantes qui se font entendre dans l'argument  $q$  :

I [35-40] : Partout dans le monde, chaque fois qu'un être humain est opprimé, qu'un homme est persécuté, qu'un enfant est martyrisé, qu'un peuple est asservi, l'Europe doit se trouver à ses côtés.  
<connivence entre Sarkozy et les interventionnistes, désaccord entre Sarkozy et les nationalistes>

L'acte suivant, A [42], constitue un commentaire à la structure argumentative :

[42] Et **c'est** à l'Europe **de** porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

Si nous reprenons la configuration proposée lors de la première étape, on n'y voit aucun pdv attribuable à un ê-d qui ne comprend pas le locuteur :

**pdv<sub>5</sub>** : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $x$  et seulement  $x$  est obligé de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde'))

**pdv<sub>6</sub>** : [L] (VRAI ('il existe un ensemble d'agents  $\alpha \neq x$ '))

**pdv<sub>7</sub>** : [I<sub>0</sub>] (VRAI ( $x =$  l'Europe))

---

<sup>159</sup> Ce conflit s'actualisa lors du débat suivant l'allocation de Sarkozy au PE, le 21 octobre 2008. Le président avait négocié la paix entre la Russie et la Géorgie, au nom de l'Union européenne. Nigel Farage, député et leader du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni, refusa d'accepter le rôle international de Sarkozy en tant que président du Conseil.

Outre la présupposition de  $pdv_5$ , l'altérité polyphonique dépend de  $pdv_6$ , selon lequel il existe un ensemble d'agents qui pourraient être obligés de « porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde », mais qui n'ont pas cette obligation. La question est de savoir si ce paradigme d'agents peut être constitué en fonction d'une information co(n)textuelle. Peut-on identifier un énoncé antérieur ou bien une représentation qui corresponde à un tel paradigme ? On peut considérer qu'il s'agit de la voix nationaliste, pour laquelle 'ce sont les nations qui doivent gérer l'action humanitaire' :

A [42] : Et c'est à l'Europe de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

<connivence entre Sarkozy et les interventionnistes, désaccord entre Sarkozy et les nationalistes>

Le dernier acte du PP, A [44], comprend une négation :

[44] J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats **n'**ont **pas** eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

$t_{-2}$	$t_{-1}$	$t_0$
_____		
*Tiers renoncer aux droits de l'homme	*Tiers avoir les contrats	*L'énonciation de LOC

( $q$ ) T renoncer aux droits de l'homme au moment  $t_{-2}$   $\rightarrow$  ( $p$ ) T avoir les contrats au moment  $t_{-1}$ .

T : agent tiers

$q$  : 'T renoncer aux droits de l'homme au moment  $t_{-2}$ '

$p$  : 'T avoir les contrats au moment  $t_{-1}$ '

$pdv_8$  : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI ( $q$ ))

$pdv_9$  : [ON<sub>+L</sub>] (VRAI (' $p$  est la finalité de  $q$ '))

$pdv_{10}$  : [ON<sub>-L</sub>] (VRAI (' $p$  est possible'))

$pdv_{11}$  : [X] (VRAI ( $p$ ))

$pdv_{12}$  : [ $l_0$ ] (INJUSTIFIE ( $pdv_{11}$ ))

Nous avons identifié  $pdv_{10}$ , selon lequel l'obtention des contrats est possible, et  $pdv_{11}$ , selon lequel les agents dénotés par *ceux* ont eu les contrats. Les êtres discursifs qui en sont responsables souscrivent à un savoir de valeur générale –‘Le cynisme est rémunérateur.’, en fonction de la finalité des agents, et conformément à la prédiction des agents eux-mêmes au moment de leur action. Cette représentation étant courante, nous faisons l'hypothèse que  $pdv_{10}$ , dont la source ne comprend pas le locuteur, est celui d'une collectivité qui inclut les agents tiers au moment  $t_2$ , c'est-à-dire, au moment de renoncer aux droits de l'homme.  $Pdv_{11}$  peut être attribué à l'auditoire. La négation a donc ce que Fløttum appelle une « fonction correctrice », qui « contribue au rejet de conceptions (réelles ou potentielles) sur des données précises, considérées comme erronées » (2005 : 333-334). Dans ce cas, c'est la relation causale finale inscrite dans le syntagme infinitif qui est suivie de la négation du résultat attendu. A [44] peut donc être interprété comme la négation de la conclusion d'un syllogisme :

Prémisse mineure (voix collective ( $pdv_8$  ( $ON_{+L}$ ))) : Les agents tiers renoncent aux droits de l'homme au moment  $t_2$ .

Prémisse majeure (voix collective) : Si l'on renonce aux droits de l'homme, alors on peut avoir des contrats.

Conclusion (voix collective – agents tiers au moment  $t_2$  ( $pdv_{10}$  ( $ON_{-L}$ )), auditoire au moment  $t_0$  ( $pdv_{11}$ )) : Les agents tiers peuvent avoir / ont eu les contrats au moment  $t_1$ .

La polyphonie de A [44] peut se résumer comme suit :

A [44] : « J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs »

<Désaccord entre Sarkozy et une collectivité composée de l'auditoire et des agents tiers>

### 5.3 Bilan

Dans la première étape des deux analyses de ce chapitre, il s'est avéré nécessaire de formuler un nombre d'hypothèses de travail concernant les instructions de différents phénomènes linguistiques. D'abord, dans notre analyse d'une construction conditionnelle factuelle, nous nous sommes inspiré du travail de H. Kronning (2009) sur la polyphonie de la conditionnelle potentielle. Or, il peut y avoir des différences logico-sémantiques

entre les deux types de constructions conditionnelles que nous n'avons pas prises en compte. Ensuite, nous avons profité de la notion de dialogisme interlocutif de Bres & Nowakowska (2008), et des recherches de Ducrot concernant les instructions de *car*, pour tenter une analyse de la construction 'q, parce que p'. La description de l'interrogation partielle a présenté des difficultés similaires. La première étape d'une analyse polyphonique comme la nôtre se présente donc non seulement comme une exploration d'un texte donné, mais aussi comme un point de départ de recherches proprement sémantiques.

Cette absence de certitude descriptive n'empêche cependant pas la découverte de mécanismes linguistiques qui conditionnent l'interprétation polyphonique, et la deuxième étape de la ScaPoLine Étendue a permis d'affirmer une tendance visionnaire ancrée dans la sémantique, une attitude épistémique positive résultant de l'emploi des constructions conditionnelles factuelles et potentielles, et des constructions causales finales. Ces mécanismes sont visionnaires par leur capacité de créer une image du locuteur comme quelqu'un qui a la capacité de voir les possibilités et les dangers de l'avenir. Quant à la question de la cohérence polyphonique, nous n'avons pas identifié une seule occurrence d'incohérence, ce qui est peut-être dû au fait que l'allocution parlementaire fait l'objet d'une rédaction minutieuse.

Lors de la troisième étape, nous avons considéré que les deux PP représentent de manière emblématique le statut communicationnel de Nicolas Sarkozy, chargé de présenter non seulement l'agenda de la future présidence française du Conseil, mais également sa propre vision de l'Europe. Lors du premier PP, il argumente en faveur de la construction d'une identité européenne, mais aussi pour la préservation des identités nationales. Ainsi, il se met à la fois du côté des fédéralistes et des nationalistes. C'est une stratégie qui s'accomplit au moyen de négations, d'une construction conditionnelle clivée et de deux structures concessives, et conformément au complexe motivationnel de la réalisation des projets politiques, qui dépendent d'un climat de collaboration internationale et institutionnelle. Nous avons également noté l'absence d'un plan concret pour la préservation et la construction identitaires. Le PP sert donc moins à formuler un programme d'action qu'à établir une relation, ce qui correspond à la finalité de la séance solennelle.

Lors du deuxième PP, Sarkozy affirme le rôle humanitaire de l'UE, rôle qui exige un certain degré de légitimité représentative, le droit d'agir au nom des Etats-membres. Dans cette optique, nous considérons qu'il y a une opposition entre, d'un côté le président en tant que représentant d'un courant interventionniste, et de l'autre, les nationalistes, qui ne veulent pas accorder un tel rôle à l'Union européenne.

Ancrant la notion de polyphonie discursive dans l'intentionnalité communicative, notre analyse peut être considérée comme une approche de l'étude de la rhétorique qui prend en compte le rôle que joue la mobilisation et la construction de voix – l'accord et le désaccord, les énoncés antérieurs et anticipés – dans une interaction verbale finalisée. En face de l'hétérogénéité d'un tel objet d'étude, l'approche modulaire que nous avons adoptée et adaptée permet de systématiser l'analyse et de présenter des résultats qui sont ouverts à une lecture critique.

Cependant, si les analyses de ce chapitre illustrent la pertinence de la notion de la polyphonie discursive, il y a des problèmes théoriques et méthodologiques qui subsistent. D'abord, la ScaPoLine est une théorie développée en vue de descriptions très fines d'instructions sémantiques. Cela ne pose pas de problèmes pour l'analyse de passages polyphoniques relativement simples, ce qui est notamment le cas du PP analysé dans le troisième chapitre. Mais si l'on tente l'analyse de passages qui présentent une certaine complexité linguistique, en fonction des marqueurs et de leurs collocations, la théorie s'avère peu praticable. Dans le cadre de la ScaPoLine Etendue, les polyphonistes scandinaves ont en effet simplifié les analyses. Cependant, dans le but de développer une méthode d'analyse prévisible, nous estimons qu'il faut une simplification qui soit systématique, à commencer par une théorisation des notions centrales de la ScaPoLine. A titre d'exemple, les pdv sont définis en termes de leur composition – source, jugement, contenu. Mais dans une perspective discursive, les mécanismes linguistiques de leur apparition sont également importants. Car il y a intérêt à distinguer les pdv qui sautent aux yeux – pour ainsi dire – comme le discours représenté, et ceux qui apparaissent sûrement de manière moins immédiate dans la conscience des sujets communicants, comme le pdv réfuté de la négation et le topos d'un connecteur comme *donc*. Considérons la configuration du clivage. Il est en effet difficile de considérer qu'un pdv dont le contenu est une proposition ouverte constitue une *voix*, dans le sens que nous la

comprenons. Du fait qu'un tel pdv doit être complété par un autre élément, par exemple un syntagme nominal, il est plutôt à considérer comme une « voix partielle ».

Ensuite, dans notre discussion théorique du chapitre 3, et dans l'analyse du présent chapitre, nous avons accordé un rôle primordial aux dimensions référentielle et interactionnelle dans l'interprétation polyphonique. La conséquence de cette position théorique est qu'il faut ancrer l'analyse dans une approche empirique de la situation d'interaction, aux niveaux notamment du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne, et plus localement, des conventions interactionnelles du Parlement européen, y compris les conventions langagières (comme l'étude de K. Fløttum et C. Norén (2010), sur les termes d'adresse employés au PE). C'est à travers une telle approche que l'on peut aboutir à des analyses à la fois plus riches et plus fiables que celles que nous avons proposées.



## 6 Conclusions générales

### 6.1 Synthèse

Dans l'introduction de cette thèse, nous nous sommes donné pour objectif de développer une approche théorique et méthodologique de l'étude de la dialogisation interne du discours, notion développée par le cercle de Bakhtine. Or, pour Bakhtine, le phénomène des « rapports de dialogue » est ubiquitaire, il « pénètre tout le discours humain, tous les rapports et toutes les manifestations de la vie humaine, en somme tout ce qui a sens et signification » (1970 [1963] : 52-53). La puissance philosophique des rapports de dialogue risque d'entraver son application théorique et méthodologique.

Afin d'opérationnaliser la notion de *dialogisme*, et de développer une méthode de son étude, nous avons fait le choix de combiner trois approches. D'abord, La ScaPoLine (Nølke, Fløttum & Norén 2004) cherche à décrire les instructions de marqueurs linguistiques qui signalent la présence de *voix*, ou de point de vue (pdv), autres que celle du seul locuteur au moment de l'énonciation. Ensuite, la théorie praxématique du dialogisme (Bres 2007) considère également que la langue permet un tel dédoublement de voix, mais du fait que cette théorie est plus directement inspirée du cercle de Bakhtine, elle ne se limite pas à une description sémantique. Au contraire, la praxématique souligne le caractère constitutif du dialogisme, et considère que l'intertexte, l'interdiscours et l'anticipation de la réaction interprétative peuvent occasionner un enchâssement d'énoncés, même en l'absence de traces à la surface du texte (Bres & Nowakowska 2006, Bres et Rosier 2007). Finalement, E. Roulet et ses collègues de Genève ont développé une approche interactionniste et modulaire de l'analyse du discours (Roulet et al. 2001), outil qui permet de systématiser l'étude de phénomènes discursifs complexes. Dans ce cadre théorique et méthodologique, nous nous sommes donné la tâche de développer une notion issue de la polyphonie, ancrée non seulement dans la sémantique mais aussi dans l'interaction – la *polyphonie discursive*. Nous avons formulé notre problématique comme suit : en profitant de la perspective dialogique que propose la praxématique, dans quelle mesure peut-on identifier une *polyphonie discursive*, au-delà des instructions linguistiques décrites par la ScaPoLine ? Une fois que l'on a introduit la notion du dialogisme, comment peut-on éviter que sa force, son caractère ubiquitaire, la rende

inopératoire ? Un tel cadre théorique, comment peut-il s'articuler à l'approche modulaire de l'Ecole de Genève ?

Dans le deuxième chapitre, nous avons entrepris une discussion centrée sur la comparaison de la ScaPoLine et de la théorie praxématique du dialogisme, dans le but d'aboutir à une définition de la *polyphonie discursive* qui dépasse les instructions de la langue, tout en restant plus limitée que le dialogisme ubiquitaire de Bakhtine. Nous avons commencé cette discussion théorique par l'origine de la notion de *polyphonie linguistique*, introduite par O. Ducrot (1980, 1984), en collaboration avec J.-C. Anscombre (Ducrot & Anscombre 1983). Ensuite, nous avons présenté la polyphonie de l'Ecole de Genève (Roulet 2001d), qui s'est inspirée des travaux de Ducrot, mais dont l'objet d'étude est à la fois plus limité (au discours représenté) et plus étendu : pour les Genevois, l'étude de la polyphonie doit comprendre l'analyse de son fonctionnement discursif, conformément au programme du cercle de Bakhtine (1977 [1929] dans Roulet 2001d : 279) et à notre propre problématique. Or, nous sommes de l'avis que l'analyse peut profiter de la prise en compte d'autres marqueurs de la polyphonie, comme la négation, la modalité épistémique (e.g. *peut-être*) et la concession (*mais*), telles que décrites par la ScaPoLine (Nølke, Fløttum & Norén 2004). Cette théorie structuraliste et énonciative a montré la pertinence analytique de ces différents phénomènes linguistiques, en développant la ScaPoLine Etendue, une proposition de méthode pour l'analyse de marqueurs polyphoniques en co(n)texte.

Cela dit, dans une perspective discursive, la problématique des voix ne se résume pas à des instructions sémantiques. Tout en choisissant la ScaPoLine comme fondement théorique de notre approche, nous partageons également la perspective bakhtinienne de la praxématique, théorie pour laquelle l'altérité énonciative n'est pas restreinte aux mécanismes de la langue. Comme la ScaPoLine, la praxématique a développé un outil d'analyse de marqueurs linguistiques du dialogisme, mais elle souligne que le dialogisme est constitutif – les énoncés antérieurs se trouvent au fond de tout discours. De plus, elle fait la distinction entre les dimensions interdiscursive et interlocutive du dialogisme, notions qui nous permettent de voir la différence entre les voix qui relèvent de discours antérieurs, et celles qui sont le résultat de l'effort anticipatif du sujet parlant, qui cherche à façonner la réponse de son destinataire. Cependant, le caractère ubiquitaire du

dialogisme risque d'entraver l'applicabilité de cette notion. Dans l'objectif qui est le nôtre, nous avons proposé une définition de la polyphonie discursive, ancrée dans la ScaPoLine, inspirée de la tradition bakhtinienne, et limitée aux enjeux de l'interaction. Plus précisément, cette notion est restreinte à la part du sens qui, dans une perspective sémasiologique, participe de l'intention communicative du sujet parlant, telle qu'elle se forme comme hypothèse interprétative :

*La polyphonie discursive correspond à l'identification, de la part de l'interprétant, d'une ou de plusieurs voix autre(s) que celle du seul sujet parlant au moment de l'énonciation. Soit ces voix font partie intégrante de l'intention communicative du sujet parlant, soit elles permettent d'identifier cette intention. Elles peuvent relever d'une interprétation par défaut, donc de la polyphonie linguistique, ou bien de l'interprétation en co(n)texte. Une voix ainsi identifiée peut correspondre à un énoncé antérieur ou anticipé, ou bien à un contenu propositionnel qui ne relève pas d'un acte d'énonciation, mais dont la source est inférée à partir de connaissances sur un individu ou une collectivité susceptible d'être associé à un tel contenu. La voix peut également se manifester comme un îlot textuel<sup>160</sup>. Finalement, la voix peut correspondre à des connaissances encyclopédiques partagées qui sont mobilisées lors de l'inférence interprétative, comme la prémisse majeure d'un enthymème. Il s'agit alors d'une voix collective.*

Le troisième chapitre a été consacré au développement d'une méthode d'analyse. Nous y avons combiné la ScaPoLine Etendue et le modèle analytique de l'Ecole de Genève. La ScaPoLine Etendue cherche à analyser des passages polyphoniques, des segments textuels qui constituent des réseaux de relations polyphoniques internes. A titre illustratif, nous avons choisi un extrait de l'allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen le 13 novembre 2007. L'approche scandinave se compose de trois étapes. La première étape consiste en une analyse linguistique des marqueurs repérés. La deuxième étape considère les relations entre les différents pdv identifiés lors de l'analyse linguistique, pour juger de la cohérence polyphonique. Lors de la troisième étape, nous cherchons à saturer les différentes variables qui restent insaturées après la première étape, comme la source de pdv<sub>1</sub> signalée par la négation. Il s'agit donc d'une analyse de l'interprétation polyphonique en co(n)texte. Pour nous, l'enjeu est également celui d'identifier des voix

---

<sup>160</sup> Voir chapitre 2, section 2.6 *supra*.

non marquées au niveau des instructions de la langue, conformément à notre définition de la polyphonie discursive.

Or, lors de la troisième étape de la ScaPoLine Etendue, la nature hétérogène du discours pose un problème méthodologique. L'approche modulaire de l'Ecole de Genève nous a permis de systématiser cette étape finale, en traitant le discours comme un système d'agencement des composantes linguistique, textuelle et situationnelle. D'abord, nous avons articulé les informations linguistiques issues de la première étape à l'organisation relationnelle, qui décrit les relations interactives entre les constituants du PP et des éléments en mémoire discursive. Ainsi, dans le PP tiré de l'allocution de Sarkozy, nous avons repéré un être discursif, qui, sans être nommé, apparaît en fonction de la relation entre les constituants, ensemble qui forme une argumentation en faveur de la continuation des efforts qui ont abouti à un traité simplifié pour l'Union européenne. Le sujet parlant argumente contre cet être discursif, tantôt en réfutant, tantôt en concédant ses arguments. Ensuite, en y ajoutant des informations praxéologiques et interactionnelles, nous sommes parvenu à une interprétation polyphonique. L'être discursif repéré a été associé à un référent possible – les partenaires européens de Nicolas Sarkozy – et le jeu de voix se comprend comme une mise en garde contre la complaisance après les négociations réussies. En assumant une responsabilité pour le résultat, et en mobilisant la voix des citoyens défiants, Sarkozy se met du côté de cette *vox populi*, tout en évitant de mettre en cause sa relation avec les partenaires européens.

Cependant, après ce développement d'une méthode d'analyse de la polyphonie discursive, nous n'avons toujours pas de critères de délimitation satisfaisants du passage polyphonique (PP), « une sorte d'univers clos formé par son propre réseau de relations polyphoniques » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 101), problématique à laquelle nous avons consacré le quatrième chapitre. Nous sommes parti de l'hypothèse que le PP peut être délimité en fonction de sa thématique, en raison du fait que la polyphonie concerne la responsabilité de points de vue, qui se composent, entre autres, de contenus propositionnels. En nous basant sur l'approche discursive de l'organisation informationnelle et de l'organisation topicale, développée par E. Roulet (1996, 1999) et A. Grobet (2001, 2002), nous avons fait l'hypothèse que le passage polyphonique peut être conçu comme un constituant textuel qui développe une entité topicale, « la

représentation mentale d'un référent activé par le discours (ou la situation), à partir de laquelle d'autres informations sont dérivées » (Grobet 2002 : 309-310). En tenant compte du fait que les polyphonistes scandinaves considèrent le PP « comme ayant un sens relativement autonome » (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 102), nous avons cherché à délimiter le PP non pas en fonction de la rupture thématique mais de l'indépendance conceptuelle. Plus précisément, nous avons proposé une définition du PP comme un constituant textuel dans lequel se développe une entité topicale principale qui n'est pas articulée aux entités topicales principales des constituants adjacents :

*I – Si l'analyse indique qu'il y a indépendance conceptuelle réciproque entre les entités topicales principales de deux constituants textuels adjacents, on aura établi la frontière entre deux passages polyphoniques.*

*II – Si l'analyse indique qu'il y a une relation de dérivation entre deux entités topicales principales de deux constituants textuels, il y a emboîtement de passages polyphoniques, pourvu que l'on n'identifie aucune articulation conceptuelle entre ces deux entités topicales.*

Nous soulignons la nécessité d'entreprendre des analyses sur un corpus plus large, pour affiner et tester ces hypothèses. Mais dans l'analyse de l'allocution de Sarkozy de novembre 2007, les critères d'identification nous ont permis de délimiter deux passages polyphoniques, dans lesquels se développent respectivement « la crise identitaire » et « les droits de l'homme ».

Nous avons consacré le cinquième chapitre aux analyses de ces deux passages polyphoniques. Le premier passage a présenté des difficultés analytiques, à cause de collocations de marqueurs polyphoniques dont la description n'a pas fait l'objet de travaux systématiques dans le cadre de la ScaPoLine. Nous avons donc été contraint de formuler des hypothèses de travail, en nous appuyant sur d'autres travaux sémantiques. Cela dit, dans la deuxième étape, les nuances des configurations polyphoniques émanant de la première étape ont permis d'identifier une tendance visionnaire, plusieurs pdv dont la source est le locuteur textuel (L) et qui signalent son attitude épistémique positive vis-à-vis des faits non pas actualisés mais possibles. Lors de la troisième étape, en articulant l'analyse linguistique du PP aux modules référentiel et interactionnel, nous avons repéré deux courants politiques généraux, l'un fédéraliste, l'autre nationaliste, dont les voix sont

tantôt accordées tantôt réfutées, à l'aide des mécanismes de la polyphonie qui permettent ainsi au Président de se mettre en scène comme conciliateur. L'analyse du deuxième passage polyphonique fait appel à des valeurs humanitaires, pour affirmer le rôle de l'Union européenne dans la défense des droits de l'homme. C'est une argumentation qui présente cette obligation comme allant de soi, en connivence avec une voix interventionniste, et contre la voix nationaliste, pour laquelle l'attribution d'un tel rôle à l'Union européenne impliquerait un mandat de représentation inacceptable.

Les analyses des trois passages polyphoniques, dans les chapitres 3 et 5, servent à illustrer la pertinence de la notion de la polyphonie discursive. Dans le PP du premier chapitre, le président français critique sans réprobation, en assumant une responsabilité. Il y met en jeu la voix des partenaires européens, contre laquelle il argumente, et celle des populations défiantes, dont les préoccupations motivent sa mise en garde contre la complaisance. Dans le premier PP du cinquième chapitre, Sarkozy construit un équilibre entre les voix nationaliste et fédéraliste, en présentant la construction d'une identité européenne comme un but qui peut être atteint, à condition de protéger les identités nationales. Dans le dernier PP, Sarkozy s'aligne à la voix interventionniste, contre la voix nationaliste, en présentant l'obligation humanitaire de l'Union européenne comme allant de soi. La notion de la polyphonie discursive, ancrée dans les instructions linguistiques et ouverte aux paramètres conventionnels et émergents de la situation d'interaction, permet ainsi d'analyser la dimension dialogique des stratégies rhétoriques. Dans une telle optique interactionniste, l'approche modulaire de l'Ecole de Genève a constitué un outil de systématisation qui nous a permis d'effectuer l'analyse d'une manière prévisible. De même, nous espérons que cette approche a contribué à la transparence de nos analyses, en explicitant les différents paramètres interprétatifs par lesquels nous sommes parvenu aux résultats analytiques.

## **6.2 Pistes pour des recherches ultérieures**

Si la notion de la polyphonie discursive s'est avérée pertinente pour l'analyse du discours, il y a des problématiques qui se présentent à son application. D'abord, la première étape peut être entravée par la complexité des instructions linguistiques des

marqueurs polyphoniques<sup>161</sup>. Nous sommes de l'avis que la ScaPoLine doit faire l'objet d'une théorisation qui permette de la simplifier de manière systématique, afin d'éviter que l'analyse polyphonique se fasse au moyen d'une simplification qui est le résultat de choix arbitraires de la part de l'analyste<sup>162</sup>. La théorie dialogique de la praxématique se présente à cet égard comme une approche qui, pour l'instant, s'applique plus facilement à l'analyse du discours.

Ensuite, l'analyse polyphonique pourrait profiter d'une approche plus développée de l'identification des PP. Comme nous l'avons signalé, nous avons fait l'analyse informationnelle de manière heuristique. Quant à l'organisation topicale, la différence entre les divers types de dérivation conceptuelle pourra conduire à une révision des critères d'identification des passages polyphoniques. A notre avis, un projet visant à formuler ces critères pourrait profiter de l'étude d'un certain nombre de textes relevant de discours différents, comme la littérature, la publicité et la presse.

Finalement, l'importance théorique que nous accordons à la situation d'interaction doit donner suite à une approche qui se base sur l'étude empirique des institutions européennes et de leurs conventions communicatives. De manière plus générale, nous sommes de l'avis que toute analyse du discours qui cherche à expliquer une interprétation en situation se doit de prendre en compte les représentations situationnelles typifiées, qui sont mobilisées par les interactants dans le but d'identifier et de coordonner les finalités de leurs comportements respectifs. Qui plus est, les interactions sont souvent motivées non seulement par des finalités téléologiques, ou « socio-objectives », en vue d'un changement de l'état du monde. Elles comportent également des enjeux « socio-subjectifs » (ou « dramaturgiques »), relevant de la nécessité d'établir et de maintenir des relations personnelles (Filliettaz 2002 : 73-74, voir aussi Roulet 2001e). Pour Kerbrat-Orecchioni (1990 : 80), cet aspect des interactions verbales est à comprendre comme un

---

<sup>161</sup> On peut dire que notre approche est déjà simplifiée, en ce qu'elle ne prend pas en compte la ponctuation et de n'étudier que la version écrite de l'allocation de Sarkozy. Dans l'analyse polyphonique du discours oral, la prise en compte de mimiques et de gestes (voir Constantin de Chanay 2010) et l'intonation (voir Auchlin & Grobet 2006) peut dévoiler une configuration encore plus complexe : indications de discours représentés, exploitation de la nature paradigmatique de la langue ('Jean s'est promené dans *la forêt* (et non pas dans la ville)') etc.

<sup>162</sup> Cependant, on peut choisir d'analyser une sélection de marqueurs polyphoniques, dans le but de simplifier la composante linguistique de l'analyse (voir par exemple Fløttum & Stenvoll 2009, pour une analyse de l'emploi des concessions (*but*) et des négations (*not*) dans une allocution de Tony Blair au Parlement européen).

ensemble d'enjeux qui sont « essentiellement de nature relationnelle ». L'allocution parlementaire se comprend alors non seulement comme l'actualisation d'un statut social et d'un statut communicationnel mis au service d'une pratique centrée sur le monde externe, mais aussi comme un travail de gestion de faces et de places, dans lequel s'investit l'individu en relation aux autres. Nous sommes de l'avis que l'analyse polyphonique pourrait profiter d'une approche micro-sociologique qui prenne en compte la dimension téléologique et la dimension dramaturgique des interactions. Car dans une optique dramaturgique, le discours peut être considéré comme un positionnement polyphonique, où les voix se créent ou se mobilisent dans la réfutation, l'allégeance, la connivence, la domination ou la soumission, l'appartenance à une collectivité, le respect ou le mépris. L'autre de la dialogisation interne constitue ainsi à la fois le reflet et la fondation de la relation externe. L'approche interactionniste peut ainsi tirer profit des travaux structuralistes de la ScaPoLine et de la perspective discursive de la praxématique. C'est une association théorique et méthodologique qui, à notre avis, s'est avérée prometteuse dans le présent travail.

## Bibliographie

- Achard-Bayle, G. 2006. *Si polysémique et Si polyphonique*. In : Perrin, L. (éd.). 2006. *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine. 407-434.
- Adam, J.-M. 1999. *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Editions Nathan.
- Adam, J.-M. 2005. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Adam, J.-M. 2006. Texte, contexte et discours en question. In : *Pratiques* 129-130. 21-34.
- Andersen, H. L. & H. Nølke (éds.). 2002. *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne: Peter Lang.
- Anscombre, J.-C. & O. Ducrot. 1983. *L'Argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Anscombre, J.-C. (éd.). 1995. *Théorie des topoï*. Paris : Kimé.
- Anscombre, J.-C. 2005. Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages. In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier. 75-94.
- Auchlin, A. & A. Grobet. 2006. Polyphonie et prosodie : contraintes et rendement de l'approche modulaire du discours. In : Perrin, L. (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine. 77-104.
- Authier, J. 1978. Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés. In : *D.R.L.A.V.* 17. 1-88.
- Authier-Revuz, J. 1982. Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours. In : *D.R.L.A.V.* 26. 91-151.
- Authier-Revuz, J. 1984. Hétérogénéités énonciatives. In : *Langages* 73. 98-111.
- Authier-Revuz, J. 1990. La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs. In : Berrendonner A. & H. Parret (éds.). *L'interaction communicative*. Berne : Peter Lang. 173-194.
- Authier-Revuz, J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris: Larousse.
- Authier-Revuz, J. 2000. Aux risques de l'allusion. In : Murat, M. (éd.). *L'allusion dans la littérature*. Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne. 209-235.
- Bakhtine, M. 1970 [1963]. *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne: L'âge d'homme.
- Bakhtine, M. 1977 [1929]. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Seuil.
- Bakhtine, M. 1978 [1935]. Du discours romanesque. In : *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard. 83-233.
- Bakhtine, M. 1984 [1953]. Les genres du discours. In : *Esthétique de la création verbale*. Paris: Gallimard. 263-308.
- Ballabriga, M. (éd.). 2001. *Analyse des discours – Types et genres: Communication et Interprétation*. Toulouse : Editions Universitaires du Sud.
- Bally, C. 1965 [1934]. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Banfield, A. 1979. Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie

- littéraire. In : *Langue française* 44. 9-26.
- Berge, K.-L. 2003. The scientific text genres as social actions : text theoretical reflections on the relations between context and text in scientific writing. In : Fløttum, K. & F. Rastier (éds.). *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*. Oslo : Novus Press.
- Berrendonner, A. 1983. Connecteurs pragmatiques et anaphores. In : *Cahiers de linguistique française* 5. 215-246.
- Berrendonner, A. 1990. Pour une macro-syntaxe. In : *Travaux de linguistique* 21. 25-36.
- Berrendonner A. & H. Parret (éds.). 1990. *L'interaction communicative*. Berne : Peter Lang.
- Birkelund, M. 2009. *Pierre n'est pas français mais danois*. Une structure polyphonique à part. In : *Langue française* 164. 123-135.
- Birkelund, M., M.-B. Mosegaard Hansen & C. Norén (éds.). 2008. *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Bern: Peter Lang.
- Bracops, M. 2006. *Introduction à la pragmatique – Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Bres, J. 1988. Bakhtine, une paternité rétrospective pour la praxématique ? In : *Cahiers de praxématique* 10. 33-55.
- Bres, J. 1999a. Entendre des voix: de quelques marqueurs dialogiques en français. In : Bres J., R. Delamotte, M. Madray & P. Siblot (éds.). *L'autre en discours*. Montpellier: Université Paul Valéry. Version électronique disponible en ligne (consultée le 13 juin 2010). <http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M2/j.bres/V32.pdf>. 44-58
- Bres, J. 1999b. Vous les entendez? Analyse du discours et dialogisme. *Modèles linguistiques* XX, 2. Version électronique disponible en ligne (consultée le 13 juin 2010). <http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M2/j.bres/V32.pdf>. 31-44.
- Bres, J. 2005. Savoir de quoi on parle: dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie... In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier. 47-61.
- Bres, J. 2007. Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé. In : Therkelsen, R., N. M. Andersen & H. Nølke (éds.) *Sproglig polyfoni: Tekster om Bachtin og ScaPoLine*. Århus: Aarhus universitetsforlag. 37-54.
- Bres, J. 2010. Alors comme ça, le conditionnel serait *polyphonique*... In : Colas-Blaise, M., M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (éds.). *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz: Université Paul Verlaine. 201-225.
- Bres J., R. Delamotte, M. Madray & P. Siblot (éds.). 1999. *L'autre en discours*. Montpellier: Université Paul Valéry.
- Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). 2005. *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier.
- Bres, J. & A. Nowakowska. 2005. Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours. In : *Marges linguistiques* 9. Version électronique disponible en ligne (consultée le 13 juin 2010). <http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M2/j.bres/V32.pdf>. 58-

- Bres, J. & A. Nowakowska. 2006. Dialogisme: du principe à la matérialité discursive. In : Perrin, L. (éd.). *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine. 21-48.
- Bres, J. & A. Nowakowska. 2007. Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore. In : *Cahiers de praxématique* 49. 103-132.
- Bres, J. & A. Nowakowska. 2008. *J'exagère ?... Du dialogisme interlocutif*. In : Birkelund, M. M.-B. Mosegaard Hansen & C. Norén (éds.) *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Berne : Peter Lang. 1-27.
- Bres, J. & L. Rosier. 2007. Réfractions : *polyphonie et dialogisme*, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones. In : Vauthier, B (éd.). *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe. Slavica Occitania* 25. Version électronique disponible en ligne (consultée le 13 juin 2010).  
<http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M2/j.bres/V32.pdf>. 76-96.
- Bronckart, J.-P. 1997. *Activité langagière, textes et discours*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Burger, M. 1997. Positions d'interaction : une approche modulaire. In : *Cahiers de linguistique française* 19. 11-46.
- Burger, M. 1999. Identités de statut, identités de rôle. In : *Cahiers de linguistique française* 21. 35-59.
- Burger, M. 2001. La dimension interactionnelle. In : Roulet, E., L. Filliettaz, A. Grobet & M. Burger. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Bern : Peter Lang.
- Burger, M. 2004. La gestions des activités : pratiques sociales, rôles interactionnels et actes de discours. In : *Cahiers de linguistique française* 26. 177-196.
- Chafe, W. L. 1994. *Discourse, Consciousness and Time. The flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago : University Press of Chicago.
- Charaudeau, P. 1989. Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers. In : *Verbum* XII. 13-25.
- Charaudeau, P. 1995. Une analyse sémiolinguistique du discours. In : *Langages* 17. 96-111.
- Charaudeau, P. 2001. Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. In : Ballabriga, M. (éd.). *Analyse des discours – Types et genres: Communication et Interprétation*. Toulouse : Editions Universitaires du Sud. 45-73.
- Charaudeau, P. & D. Maingueneau (éds.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Charolles, M. 1990. Côt, surcôt et pertinence. In : *Cahiers de linguistique française* 11. 127-147.
- Charolles, M. 1997. L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces. In : *Cahiers de recherche linguistique* 6. LanDisCo (Langues Discours Cognition) & UFR des Sciences du langage. Université Nancy 2. Version électronique disponible en ligne (consultée le 10 août 2010).  
<http://www.lattice.cnrs.fr/IMG/pdf/cadresdisc.pdf>. 1-73.

- Colas-Blaise, M., M. Kara, L. Perrin, A. Petitjean (éds.). 2010. *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz: Université Paul Verlaine.
- Coltier, D. & Dendale, P. 2005. La notion de prise en charge ou responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique. In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier. 125-140.
- Combettes, B. 1998. *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- Combettes, B. & R. Tomassone. 1988. *Le texte informatif. Aspects linguistiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Constantin de Chanay, H. 2006. Dialogisme, polyphonie, diaphonie: approche interactive et multimodale. In : Perrin, L. (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine. 49-75.
- Constantin de Chanay, H. 2010. La polyphonie au service de l'éthos. L'exemple du débat du 2 mai 2007 entre N. Sarkozy et S. Royal. In : Colas-Blaise, M., M. Kara, L. Perrin, A. Petitjean (éds.). *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz: Université Paul Verlaine. 299-320.
- Daneš, F. 1974. Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text. In : Daneš, F. (éd.) *Papers on Functional Sentence Perspective*. Prague: Mouton. 106-128.
- Daneš, F. (éd.). 1974. *Papers on Functional Sentence Perspective*. Prague: Mouton.
- Dendale, P. 2008. Rire à plusieurs voix. Polyphonie, ironie et fiction dans les blagues de blondes. In : Birkelund, M., M.-B. Mosegaard Hansen & C. Norén. (éds.). *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Bern: Peter Lang. 1-28.
- Dendale, P. & D. Coltier. 2006. Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme. In : Perrin, L. (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine. 271-299.
- Détrie, C., P. Siblot & B. Verine (éds.). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris: Champion.
- Didriksen, A. à paraître 2011. Thèse de doctorat. Université de Bergen.
- Ducrot, O. 1972. *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*. Paris: Hermann.
- Ducrot, O. (et al.) 1980. *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. 1983a. Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. In : *Cahiers de linguistique française* 5. 7-36.
- Ducrot, O. 1983b. *Puisque* : essai de description polyphonique. In : *Revue Romane* 24. 166-185.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Les Editions de minuit.
- Fauconnier, F. 1984. *Espaces mentaux*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Filliettaz, L. 1996. Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours. In : *Cahiers de linguistique française* 18. 33-67.
- Filliettaz, L. 2001. La dimension référentielle. In : Roulet, E., L. Filliettaz, A. Grobet & M. Burger. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Bern : Peter Lang. 97-137.
- Filliettaz, L. 2002. *La parole en action. Eléments de pragmatique psycho-sociale*.

- Québec : Editions Nota bene.
- Filliettaz, L. 2003/4. Le virage actionnel des modèles du discours à l'épreuve des interactions de service. In : *Langage & société* 107. 31-54.
- Fløttum, K. 1994. A propos de *c'est-à-dire* et ses correspondants norvégiens. In : *Cahiers de linguistique française* 15. *Des mots et des discours : études contrastives et perspectives*. 109-129.
- Fløttum, K. 1995. *Dire et redire. La reformulation introduite par c'est-à-dire*. Stavanger : HiS.
- Fløttum, K. 1998. Teksttype og polyfoni. In : *Hermes* 20. 59-78.
- Fløttum, K. 2001. Les liens énonciatifs : tentative d'une nouvelle typologie. In : *Polyphonie – linguistique et littéraire* III. Roskilde: Samfundslitteratur Roskilde. 67-86.
- Fløttum, K. 2002. La polyphonie dans une perspective macro-sémantique. In : Andersen, H. L. & H. Nølke (éds.). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne: Peter Lang. 337-359.
- Fløttum, K. 2003a. Bibliographical references and polyphony in research articles. In : Fløttum, K. & F. Rastier (éds.). *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*. Oslo: Novus Press. 97-119.
- Fløttum, K. 2003b. Polyphonie dans les textes scientifiques. Étude de deux cas français. In : *Polyphonie – linguistique et littéraire* VII. Roskilde: Samfundslitteratur Roskilde. 111-129.
- Fløttum, K. 2004. Îlots textuels dans *Le temps retrouvé* de Marcel Proust. In : Lopez-Muñoz, J.-M., S. Marnette. & L. Rosier (éds.). *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières ?* Paris: L'Harmattan. 121-130.
- Fløttum, K. 2005. MOI et AUTRUI dans le discours scientifique : l'exemple de la négation *NE...PAS*. In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier.
- Fløttum, K., T. Dahl & T. Kinn. 2006. *Academic Voices – across languages and disciplines*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Fløttum, K. & F. Rastier (éds.). 2003. *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*. Oslo: Novus Press.
- Fløttum, K. & Ø. Gjerstad. 2010. Diversité de voix dans le discours politique de l'Union européenne. In : Colas-Blaise, M., M. Kara, L. Perrin, A. Petitjean (éds.). *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz: Université Paul Verlaine. 321-338.
- Fløttum, K., K. Jonasson & C. Norén 2007. *ON – pronom à facettes*. Bruxelles: Duculot-DeBoeck.
- Fløttum, K. & C. Norén. 2010. Osons la vérité. Je vous cite une dernière fois, Monsieur le Président. Emploi polyphonique des termes d'adresse dans le débat parlementaire. Communication présentée au colloque 'Dialogisme : langue, discours', Montpellier, septembre 2010.
- Fløttum, K. & D. Stenvoll. 2009. Blair speeches in a polyphonic perspective. NOTs and BUTs in visions on Europe. In : *Journal of Language and Politics* 8:2. 269-286.
- Gjerstad, Ø. 2007. The Polyphony of Politics: Finding Voices in French Political Discourse. In : *Critical Approaches to Discourse Analysis Across Disciplines* 2. 61-78.

- Goffman, E. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. 1988. L'ordre de l'interaction. In : Goffman, E. & Y. Winkin. *Les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil. 186-230.
- Goffman, E. & Y. Winkin. 1988. *Les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil.
- Grice, H. P. 1989. *Studies in the Way of Words*. Harvard University Press.
- Grobet, A. 1999. La continuité topicale dans un dialogue radiophonique : quelques relations de discours. In : *Cahiers de linguistique française* 21. 101-120.
- Grobet, A. 2001. L'organisation informationnelle et l'organisation topicale. In : Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Frankfurt : Peter Lang. 249-275.
- Grobet, A. 2002. *L'identification des topiques dans les dialogues*. Bruxelles : Duculot.
- Habermas, J. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- Habermas, J. 1993. Action, actes de parole, interactions médiatisées par le langage et monde vécu. In : *La pensée postmétaphysique : essais philosophiques*. Paris : Armand Colin. 65-83.
- Hjelmslev, L. 1968 [1943]. *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- Hybertie, C. 1996. *La conséquence en français*. Paris : Ophrys.
- Judge, D. & D. Earnshaw. 2003. *The European Parliament*. New York : Palgrave MacMillan.
- Jønsson, M. 2004. En polyfon analyse af udsigelsesadverbialerne. In : *Sproglig polyfoni* II. 97-126.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L'Implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1990. *Les interactions verbales*. Tome 1. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1992. *Les interactions verbales*. Tome 2. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1994. *Les interactions verbales*. Tome 3. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2002. Présupposé, présupposition. In : Charaudeau, P. & D. Maingueneau (éds.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil. 467-469.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2006. *L'Enonciation*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 1994. Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche Cognitive. In : *Langue française* 103. 9-22.
- Kolflaath, E. 2003. *Språk og argumentasjonsteori – med eksempler fra juss*. Bergen : Université de Bergen.
- Kratschmer, A., M. Birkelund & R. Therkelsen (éds.). 2009. *La polyphonie : outil heuristique, linguistique, littéraire et culturel*. Berlin : Frank & Timme.
- Kronning, H. 1996. *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning, H. 2002. Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques. In : *Romansk forum* 16. 561-575. Version électronique disponible en ligne (consulté le 10 octobre 2010).  
<http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Kronning.pdf>
- Kronning, H. 2005. Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique. In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier.
- Kronning, H. 2009. Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté. In : *Langue française* 164. 97-111.

- Lambrecht, K. 1994. *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Levinson, S. C. 1983. *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lopez-Muñoz, J.-M., S. Marnette. & L. Rosier (éds.). 2004. *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières ?* Paris: L'Harmattan.
- Lundquist, L. 1999. Le factum textus : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? In : *Langue française* 121. 56-75.
- Lyons, J. 1977. *Semantics. Vol. 2*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Maingueneau, D. 2002. Interdiscours. In : Charaudeau, P. & D. Maingueneau (éds.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil. 324-326.
- Maingueneau, D. 2007. *Analyser les textes de communication* (2<sup>ème</sup> édition). Paris : Armand Colin.
- Martin, R. 1992 [1983]. *Pour une logique du sens*. Paris : Presses Universitaires de France.
- McCormick, J. 2002. *Understanding the European Union. A Concise Introduction*. New York : Palgrave.
- Miller, C. 1984. Genre as Social Action. In : *Quarterly Journal of Speech* 70. 151-167.
- Milner, J.-C. 1995. *Introduction à une science du langage*. Paris : Ed. du Seuil. Ed. abrégée de la version parue en 1989.
- Moirand, S. 2002. Dialogisme. In : Charaudeau, P. & D. Maingueneau (éds.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil. 175-178.
- Moirand, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Muller, C. 1991. *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Librairie Droz S.A.
- Murat, M. (éd.). 2000. *L'allusion dans la littérature*. Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Nazarenko, A. 2000. *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Norén, C. 1999. *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Acta universitatis uppsaliensis, Studia Romanica 60. Uppsala : Uppsala University Library.
- Nowakowska, A. 2004. Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y*. In *Cahiers de praxématique* 43. Version électronique disponible en ligne (consultée le 13 juin 2010).  
<http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M2/j.bres/V32.pdf>. 14-31.
- Nowakowska, A. 2005. Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine. In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier. 19-32.
- Nølke, H. 1985. Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative. In : *Langages* 80. 55-70.
- Nølke, H. 1989. *Polyfoni. En sprogteoretisk indføring*. Copenhague : Handelshøjskolen i København.
- Nølke, H. 1990. Formes et emplois des énoncés négatifs : polyphonie est syntaxe de « ne...pas ». In : *Revue Romane* 25. 223-238.
- Nølke, H. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain-Paris : Editions

- Peeters.
- Nølke, H. 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- Nølke, H. 2005. Le locuteur comme constructeur du sens. In : Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*. Brussel: De Boeck & Larcier. 111-124.
- Nølke, H. 2006. Pour une théorie linguistique de la polyphonie : problèmes, avantages, perspectives. In : Perrin, L. (éd.). *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université Paul Verlaine. 243-269.
- Nølke, H. 2008. La polyphonie linguistique avec un regard sur l'approche scandinave. In Durand, J. B. Habert & B. Laks (éds.). *Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française. 129-145.
- Nølke, H. 2009a. La polyphonie de la ScaPoLine 2008. In : Kratschmer, A., M. Birkelund & R. Therkelsen (éds.). 2009. *La polyphonie : outil heuristique, linguistique, littéraire et culturel*. Berlin : Frank & Timme. 11-40.
- Nølke, H. 2009b. Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine. In : *Langue française* 164. 81-96.
- Nølke, H. 2010. L'ancrage linguistique de la polyphonie. In : Colas-Blaise, M., M. Kara, L. Perrin, A. Petitjean (éds.). *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz: Université Paul Verlaine. 17-38.
- Nølke, H., K. Fløttum & C. Norén. 2004. *ScaPoLine: la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Editions Kimé.
- Perrin, L. 1995. Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques. In : *Cahiers de Linguistique Française* 16. 211-240.
- Perrin, L. (éd.). 2006. *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine.
- Plénat, M. 1979. Sur la grammaire du style indirect libre. In : *Cahiers de grammaire* I. 95-137.
- Rastier, F. 1998. Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage. In : *Langages* 129. 97-111.
- Reboul, A. & J. Moeschler. 1998. *Pragmatique du discours*. Paris : A. Colin.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Editions Ophrys.
- Roulet, E. 1996. Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien. In : *Cahiers de linguistique française* 18. 11-32.
- Roulet, E. 1997. L'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un dialogue romanesque. In : *Cahiers de linguistique française* 19. 149-179.
- Roulet, E. 1999. Une approche modulaire des la complexité de l'organisation du discours. In : Adam, J.-M. & H. Nølke. (éds.) *Approches modulaires : de la langue au discours*. Lausanne : Delachaux et Niestlé. 187-257.
- Roulet, E. 2001a. Un modèle et un instrument d'analyse. In : Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Frankfurt : Peter Lang. 27-52.
- Roulet, E. 2001b. La dimension hiérarchique. In : Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Frankfurt : Peter Lang. 53-95.
- Roulet, E. 2001c. L'organisation relationnelle. In : Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet.

2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*.  
Frankfurt : Peter Lang. 165-199.
- Roulet, E. 2001d. L'organisation énonciative et l'organisation polyphonique. In : Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Frankfurt : Peter Lang. 277-305.
- Roulet, E. 2001e. L'organisation stratégique. In : Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Frankfurt : Peter Lang. 351-375.
- Roulet, E., L. Fillettaz & A. Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Frankfurt : Peter Lang.
- Rubattel, C. 1987. Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques. In : *Linguisticae investigationes XI*. 279-404.
- Schütz, A. 1987. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris : Méridiens, Klincksieck.
- Searle, J. R. 1969. *Speech acts. An essay in the philosophy of language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Searle, J. R. 1972. *Les actes de langage*. Paris : Hermann.
- Simunic, Z. 2004. *Une approche modulaire des stratégies discursives du journalisme politique*. Thèse de doctorat. Université de Genève.
- Sperber, D. & D. Wilson. 1986. *Relevance. Communication and cognition*. Cambridge : Harvard University Press.
- Sperber, D. & D. Wilson. 1989. *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris : Editions de minuit.
- Therkelsen, R. 2009. Comment identifier une question polyphonique. In : *Langue française* 164. 113-122.
- Therkelsen, R., N. M. Andersen & H. Nølke (éds.). 2007. *Sproglig polyfoni: Tekster om Bachtin og ScaPoLine*. Århus: Aarhus universitetsforlag.
- Vauthier, B (éd.). 2007. *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe. Slavica Occitania* 25.
- Vold, E. T. 2008. *Modalité épistémique et discours scientifique. Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine*. Thèse de doctorat. Université de Bergen.
- Wilson, D. 1989. Reference and Relevance, Colloque International de Sémiotique. *Indexicalisation et Représentation*. Bâle, 22-23 novembre 1989.
- Wittgenstein, L. 1961 [1921]. *Tractatus Logico-philosophicus*. Londres: Routledge & Kegan Paul.

## Exemples cités et analysés

- Blair, T. 2005. Allocution au Parlement européen, le 23 juin 2005. Version transcrite disponible en ligne (consultée le 14 avril 2009).  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+CRE+20050623+ITEM-004+DOC+XML+V0//EN&language=EN>
- Claus, V. Allocution au Parlement européen, le 19 février 2009. Version traduite disponible en ligne (consultée le 16 août 2009).  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+CRE+20090219+ITEM-008+DOC+XML+V0//FR&language=FR>
- Coen, E. & J. (réalisateurs) 1998. *The Big Lebowski* (film).
- De Gaulle, C. 1940. Allocution du 18 juin. In : Adam. J.-M. 2005. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin. 196.
- Dostoïevski, F. 1879-1880. *Les Frères Karamazov*. Moscou : Ruskie Vestnik.
- Ecoiffier, M. & F. Wenz-Dumas. 2009. Sarkozy se voit en maître du monde. Article dans *Libération* du 16 avril 2009. Version électronique disponible en ligne (consultée le 10 août 2010).  
<http://www.liberation.fr/politiques/0101562292-sarkozy-se-voit-en-maitre-du-monde>
- Eltisine, B. 1999. Allocution du 31 décembre 1999. Version traduite en anglais disponible en ligne (consultée le 13 juillet 2010).  
<http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6584973.stm>
- Flaubert, G. 1856/1857. *Madame Bovary*. Paris : Michel Lévy Frères.
- Friedman, T. 1990. The Iraqi Invasion; Bush, Hinting Force, Declares Iraqi Assault 'Will Not Stand'; Proxy in Kuwait Issues Threat. Article dans le *New York Times* du 6 août 1990. Version électronique disponible en ligne (consultée le 5 janvier 2011).  
<http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9C0CE2DD1E30F935A3575BC0A966958260&pagewanted=all>
- Hergé. 1953. *Objectif Lune*. Bruxelles : Casterman.
- Pétain, P. 1940. Allocution du 17 juin : In : Adam. J.-M. 2005. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin. 197-198.
- Proust, M. 1921/22. *Sodome et Gomorrhe*. Paris : Gallimard.
- Robbe-Grillet, A. 1962. *Instantanés*. Paris: Minuit.
- Sarkozy, N. 2007. Allocution au Parlement européen, le 13 novembre (voir annexe).
- Sarkozy, N. 2008. Allocution et débat au Parlement européen, le 10 juillet. Version transcrite disponible en ligne (consultée le 11 juillet 2010).  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+CRE+20080710+ITEM-008+DOC+XML+V0//FR&language=FR>
- Sarkozy, N. 2008. Allocution et débat au Parlement européen, le 21 octobre. Version transcrite disponible en ligne (consultée le 11 juillet 2010).  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+CRE+20081021+ITEM-007+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

## **Annexe**

Allocution de Nicolas Sarkozy au Parlement européen à Strasbourg, le 13 novembre 2007

1. La version du Parlement européen

2. La version de l'Elysée





bg es cs da de et el en fr it lv lt hu mt nl pl pt ro sk sl fi sv

[Index](#) [Précédent](#) [Suivant](#) [Texte intégral](#)

## Débats

Avertissement

Mardi 13 novembre 2007 - Strasbourg

Edition JO

### 6. Séance solennelle - France



► **Le Président.** - Monsieur le Président de la République française, cher Nicolas Sarkozy, chers collègues parlementaires, Mesdames et Messieurs, le Parlement européen est heureux de vous accueillir aujourd'hui en séance plénière solennelle à Strasbourg. Votre visite est, pour notre institution, un très grand honneur. Je peux vous assurer que votre allocution est des plus attendues au sein de cet hémicycle, comme en témoigne la présence en nombre de mes collègues parlementaires ici rassemblés. Durant la campagne présidentielle, puis au lendemain de votre élection, le 6 mai dernier, vous avez régulièrement et fermement réaffirmé que la construction européenne figurait parmi vos priorités et qu'elle constituerait par là même celle du gouvernement français.



► **Le président** – (DE)Monsieur le Président, en 1849 déjà, le célèbre écrivain français Victor Hugo prônait une union des États européens. Au cours des cent années qui se sont écoulées depuis lors, de nombreux pas en avant et progrès majeurs ont émaillé l'histoire de l'intégration européenne, notamment à l'initiative des Français. Au nombre de ces avancées figurent notamment les origines de l'Union européenne que nous connaissons aujourd'hui, qui est le résultat d'un plan dévoilé en 1950 par Robert Schuman, qui avait travaillé en étroite collaboration avec Jean Monnet.

Permettez-moi de profiter du fait que nous soyons réunis à Strasbourg pour rendre hommage à Pierre Pflimlin, qui a été Premier ministre de France, Président du Parlement européen et maire de Strasbourg pendant de nombreuses années. Il est particulièrement regrettable que ce soient les citoyens français qui aient rejeté, lors d'un référendum, le projet de traité constitutionnel, qui contenait de très nombreuses réponses essentielles pour l'avenir de l'Europe. Peu avant votre élection, Monsieur le Président, vous avez toutefois fait savoir qu'en tant que chef d'État vous feriez tout ce qui est en votre pouvoir pour ramener la France sur le devant de la scène européenne.

À n'en pas douter, vous nous avez donné la preuve de votre détermination de manière rapide et décisive dans votre contribution à une solution dans les négociations sur le traité de réforme et votre soutien aux efforts du président du Conseil européen de l'époque, la Chancelière Angela Merkel.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en rappelant qu'après votre élection, vous avez eu la gentillesse de m'inviter au Palais de l'Élysée en tant que votre premier invité non français. Je voudrais profiter de l'occasion pour vous remercier une fois de plus au nom du Parlement européen, car vous avez non seulement montré votre engagement vis-à-vis de l'Europe, mais aussi – et surtout – vous avez exprimé, dans cette invitation, votre reconnaissance du Parlement européen en tant qu'organe représentant les citoyens de l'Union européenne.

*(Applaudissements)*

Monsieur le Président, le 2 juillet dernier, quelques semaines après votre élection, vous vous êtes adressé aux habitants de Strasbourg en ces termes: «Je veux que la France prenne ses responsabilités et je souhaite aussi que tous les Européens prennent la mesure de leur propre responsabilité face à l'Histoire. Je veux ouvrir tous les débats, je veux poser toutes les questions, je veux évoquer tous les problèmes.» Monsieur le Président, nous attendons avec impatience votre allocution. Puis-je vous inviter à vous adresser au Parlement européen?

(Applaudissements)



► **Nicolas Sarkozy**, *Président de la République française*. – (FR) Monsieur le Président du Parlement européen, Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président de la Commission, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant vous, dans ce lieu où bat le cœur démocratique de l'Europe.

Je vous remercie de me donner l'occasion de le faire maintenant, au moment où, après avoir semblé vaciller, l'Europe se ressaisit et repart de l'avant.

Je vous remercie de me permettre de renouveler devant vous l'engagement européen de la France et de vous dire que le "non" à la Constitution européenne n'était pas pour le peuple français l'expression d'un refus de l'Europe mais l'expression d'une plus grande exigence à son égard.

(Applaudissements)

Depuis le commencement, la construction européenne est portée par une espérance. Les peuples attendent maintenant, et c'est une responsabilité pour chacun de nous, que l'Europe soit à la hauteur de cette espérance. Une espérance de paix, une espérance de fraternité, une espérance de progrès. Cette espérance, elle est née des grandes tragédies du XXe siècle. Cette espérance, elle est née du sang et des larmes versés par des millions d'hommes, de femmes, d'enfants. Cette espérance, elle est née d'une souffrance immense. C'est l'espérance que plus jamais les peuples d'Europe ne se feront la guerre, que plus jamais l'on ne verra sur le sol européen les entreprises de conquête, de domination, d'extermination, qui ont mené nos nations au bord de l'anéantissement matériel et moral.

Si l'idée européenne a pu naître, c'est parce qu'un jour, de grands européens se sont tendu la main par-dessus les frontières, frontières pour lesquelles tant d'hommes étaient morts, et que les peuples qui avaient trop souffert les ont suivis en décidant que la haine, c'était fini, et que maintenant, il fallait l'amitié.

Si la construction européenne est devenue possible, c'est parce que nos peuples, horrifiés par ce qu'ils avaient fait, parce que nos peuples ne voulant plus se battre, sachant au fond d'eux-mêmes qu'une nouvelle guerre serait fatale, nos peuples choisirent de s'aimer, de se comprendre, de travailler ensemble pour se forger une destinée commune.

Il faut prendre la construction européenne pour ce qu'elle est: une exigence morale, une exigence politique, une exigence spirituelle.

La construction européenne, c'est l'expression d'une volonté commune des peuples de l'Europe qui se reconnaissent des valeurs, qui se reconnaissent une civilisation commune et qui veulent que ces valeurs et que cette civilisation continuent à vivre.

L'Europe, ça ne peut pas être qu'une machine. L'Europe, ça ne peut pas être une machine administrative. L'Europe ça ne peut pas être une machine juridique, une machine à édicter des normes, des règlements, des directives, une machine à procédures et à règles.

L'Europe ne peut pas être tenue à l'écart de la vie, à l'écart des sentiments, à l'écart des passions humaines. L'Europe n'est une réalité et elle n'a une chance d'exister que si, pour des millions de femmes et d'hommes, quelles que soient leurs convictions, elle est vivante, elle parle à leur cœur, elle est l'espoir d'une vie et d'un monde meilleurs. L'Europe sera un grand idéal, ou l'Europe ne sera plus.

Quand les peuples disent "non", il ne faut pas se dire que les peuples ont tort, il faut se demander pourquoi les peuples ont dit "non".

Nous savons tous – et j'ai voté "oui" – que le "non" français et que le "non" néerlandais exprimaient – hélas – bien davantage que le refus d'un texte, aussi important fût-il.

Nous savons tous que ce refus était le signe le plus visible d'une profonde crise de défiance qu'il ne sert à rien de nier et à laquelle il faut apporter des réponses.

Tous ceux qui aiment l'Europe doivent prendre au sérieux ce "non" de deux peuples fondateurs, de deux peuples qui ont toujours fait le choix de l'Europe.

Dans ce "non", il y avait une angoisse: des millions d'hommes et de femmes s'étaient mis à désespérer de l'Europe. Pourquoi? Parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe ne les protégeait plus assez. Parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe était devenue indifférente aux difficultés de leur vie. Que ce sentiment soit injuste est une autre chose. Je suis persuadé que des millions de femmes et d'hommes, quels que soient nos pays, partagent ce sentiment.

Ce "non" fut désastreux. Il a plongé l'Europe dans la crise la plus grave de son histoire. Mais cette crise qui pouvait défaire l'Europe pouvait aussi lui être salutaire si elle amenait tous ceux qui étaient indéfectiblement attachés à sa cause à réfléchir aux raisons d'une telle crise.

Depuis la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ce qui a été accompli en Europe est prodigieux.

Nous sommes tous ici les représentants de peuples qui se sont haïs, qui ont cherché à se détruire, qui, pour certains, se sont combattus pendant des siècles.

Au commencement, il y a eu Paul-Henri Spaak, ce grand Européen, Président de la première Assemblée parlementaire européenne, qui a prononcé ces phrases universelles et éternelles: "Il ne faut rien oublier – car ce serait une profanation – mais nous avons décidé de tenter la grande aventure qui doit nous permettre, si elle réussit, de sauver ce que nous avons en commun de plus cher et de plus beau".

Pendant un demi-siècle, cette grande aventure a continué malgré des difficultés innombrables.

Les assemblées parlementaires ont joué un rôle décisif. Qu'il me soit permis de rendre hommage à tous ceux qui y ont siégé, parce qu'ils ont été les représentants des citoyens de l'Europe, dans toute leur diversité.

Cette diversité, je suis convaincu que nous ne devons pas la redouter. Cette diversité, nous devons la respecter comme notre plus grande richesse. La démocratie, c'est le débat. C'est la pluralité des points de vue. C'est le contraire d'un système où tout le monde est obligé de penser la même chose. On fera mourir l'Europe si l'on ne se réunit qu'autour d'une pensée unique, et si celui qui pense différemment est vécu comme un mauvais Européen. Il n'y a pas de mauvais Européen. Il y a l'Europe, et nous devons emmener tout le monde dans cette Europe.

Je crois à l'échange, je crois à la discussion. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours préféré la règle de la majorité à la règle de l'unanimité. Et ce n'est pas un petit engagement de la part d'un Président français.

L'unanimité, c'est le système qui permet à quelques-uns d'imposer leur loi à tous les autres. L'unanimité, c'est la certitude qu'on ne décidera jamais rien de grand, d'audacieux, et qu'on ne prendra aucun risque, car avec l'unanimité, on s'aligne sur celui qui veut le moins d'Europe.

L'unanimité, c'est l'impuissance. L'unanimité, c'est l'impossibilité d'agir. C'est l'impossibilité de revenir sur ce qui a été décidé et c'est pour cela que j'ai soutenu l'extension de la règle de la majorité dans le traité simplifié.

Je crois à la démocratie. Je crois que l'Europe doit être la plus démocratique possible. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que l'on ne rendait pas service à la cause de l'Europe en refusant le débat, en étouffant les critiques, en taisant les divergences.

Je suis convaincu que l'Europe doit avoir plus de débat, plus de démocratie et, au fond, plus de politique.

Si l'Europe a pu sortir du blocage, c'est bien parce qu'au sommet de Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement, conscients de ce qu'ils avaient le sort de l'Europe entre leurs mains, ont pris une décision politique. À Bruxelles, ce jour là, la volonté politique de chefs d'État et de gouvernement différents a balayé tous les obstacles qui paraissaient jusque-là insurmontables.

La politique, c'était quoi? C'était prendre acte de l'échec du projet de Constitution. La politique, c'était de proposer aux Français qui avaient voté "non" de négocier un traité simplifié pour débloquer l'Europe et de faire ratifier ce choix par le parlement, comme je l'avais dit lors de la campagne présidentielle. J'ai été autorisé, par le peuple français, à faire ratifier le traité simplifié par le parlement.

*(Applaudissements)*

J'ajoute qu'il me semble curieux de dire que le Parlement européen est l'endroit où bat le cœur démocratique de l'Europe, et de contester en même temps une ratification parlementaire en France, au motif qu'elle ne serait pas démocratique, parce si l'Europe est démocratique au Parlement européen, la France est démocratique au parlement français!

*(Applaudissements)*

La politique, c'était – et je veux leur rendre hommage – pour les pays qui avaient ratifié, et pour les parlementaires parmi vous qui avaient soutenu le projet de Constitution, d'accepter de rouvrir les négociations sur un autre projet moins ambitieux. Si nous avons pu débloquer l'Europe, c'est parce que les pays qui avaient voté "non" ont fait un effort. Je veux rendre hommage à celles et à ceux d'entre vous qui croyaient à la Constitution d'avoir accepté de discuter d'un autre projet. L'Europe est sortie de la crise parce qu'il y a eu un mouvement de double bonne volonté.

Le traité simplifié, c'est une victoire politique de l'Europe sur elle-même. C'est une victoire de la conscience européenne qui s'exprime dans la politique.

À présent – et je prends mes responsabilités – l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié, l'Europe a tout résolu, que l'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose. Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais le traité simplifié ne résout pas la crise politique ni la crise morale de l'Europe. Il permet à l'Europe de décider et d'agir. Mais il ne dit pas dans quel but et avec quelles finalités. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de retrouver confiance en elle.

La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques. Il faut les poser sans crainte et en débattre sans tabous.

L'Europe a choisi la démocratie et, dans une démocratie, il faut pouvoir débattre de tout: de la politique budgétaire, de la politique commerciale, de la politique monétaire, de la politique industrielle, de la politique fiscale, de toutes les politiques, quelles qu'elles soient, ou alors, ce n'est pas la peine de dire que l'on veut une Europe démocratique.

L'Europe a choisi la démocratie et, dans une démocratie, nulle indépendance ne peut se confondre avec une irresponsabilité totale. Nul ne peut se prévaloir de l'indépendance de son statut pour se dispenser d'avoir à rendre des comptes, à s'expliquer, à être contrôlé. Dans une démocratie, la responsabilité politique est un principe universel, essentiel, incontournable.

Dans la démocratie européenne, il faut pouvoir discuter des finalités et des objectifs de l'Europe. J'ai proposé que soit créé un comité des sages pour réfléchir à l'avenir et que nous puissions débattre tous ensemble des différents futurs possibles de l'Europe, parce qu'il y a différentes voies, et je me demande comment nous pourrions choisir la bonne, si nous refusons absolument d'en débattre.

Dans la démocratie européenne, il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit son identité et, pardon, la défend. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales qui sont une richesse de l'Europe.

Nous ne devons pas avoir peur des identités. Chercher à préserver son identité n'est pas une maladie. C'est quand les identités se sentent menacées, quand elles se sentent attaquées qu'elles se crispent et qu'alors, elles deviennent dangereuses, parce qu'agressives.

Les peuples d'Europe traversent une crise identitaire extrêmement profonde. C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans cette idée de la civilisation que tous les Européens ont en commun et qui fait la véritable unité de l'Europe. C'est une crise qui est liée à la globalisation et à la marchandisation du monde.

Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce, ce fut un coup de génie des pères fondateurs. Mais la politique a pris trop de retard sur l'économie, et la culture plus encore. C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.

*(Applaudissements)*

Dans un monde menacé d'uniformisation, dans un monde dominé par la technique, où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres, l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles, que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle. Mais que défendrons-

nous, en termes de diversité, si nous n'avons pas préservé nos identités?

L'Europe doit faire en sorte de ne pas être vécue comme une menace contre les identités, mais comme une protection, comme un moyen de les faire vivre.

Dans l'ordre moral aussi, les droits de l'homme font partie de l'identité européenne. Partout dans le monde, chaque fois qu'un être humain est opprimé, qu'un homme est persécuté, qu'un enfant est martyrisé, qu'un peuple est asservi, l'Europe doit se trouver à ses côtés. Parce que l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même. Et c'est à l'Europe de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

*(Applaudissements)*

J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs.

*(Applaudissements)*

Dans la démocratie européenne, le mot protection ne doit pas être banni. Si nous ne voulons pas qu'un jour les peuples, exaspérés d'être victimes de la concurrence déloyale et des dumpings, réclament le protectionnisme et la fermeture, nous devons avoir le courage de débattre de ce que doit être une véritable préférence communautaire. Nous devons être capables de faire autant pour nous protéger que ce que font les autres. Nous devons être capables de nous doter des mêmes moyens d'agir que tous les autres. Si les autres régions du monde ont le droit de se défendre contre les dumpings, pourquoi l'Europe devrait-elle les subir? Si tous les pays ont des politiques de change, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations peuvent réserver une part de leurs marchés publics à leurs PME, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations mettent en œuvre des politiques industrielles, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations défendent leurs agriculteurs, pourquoi l'Europe devrait-elle renoncer à défendre les siens?

*(Applaudissements)*

L'Europe ne veut pas du protectionnisme, mais l'Europe doit réclamer la réciprocité. L'Europe ne veut pas du protectionnisme, mais l'Europe a le devoir d'assurer son indépendance énergétique et son indépendance alimentaire.

L'Europe veut être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais l'Europe ne peut pas accepter la concurrence déloyale des pays qui n'imposent aucune contrainte écologique à leurs entreprises.

*(Applaudissements)*

L'Europe est attachée à la concurrence. Mais l'Europe ne peut pas être seule au monde à en faire une religion. C'est pourquoi, au sommet de Bruxelles, il a été décidé que la concurrence était pour l'Europe un moyen et non une fin.

L'Europe a fait le choix de l'économie de marché et du capitalisme. Mais ce choix n'implique pas le laissez-faire absolu et la dérive d'un capitalisme financier qui fait la part belle aux spéculateurs et aux rentiers plutôt qu'aux entrepreneurs et aux travailleurs.

*(Applaudissements)*

Le capitalisme européen a toujours été un capitalisme d'entrepreneurs, un capitalisme de production plutôt qu'un capitalisme de spéculation et de rentes.

Oui, je l'affirme, l'Europe a un rôle à jouer dans la nécessaire moralisation du capitalisme financier, et ce qui s'est passé avec la crise du *subprime* - quelques spéculateurs mettent en cause la concurrence mondiale - l'Europe ne peut pas l'accepter.

*(Applaudissements)*

Sur tous ces sujets, nous avons des idées et des points de vue différents. Ce n'est pas une raison pour ne pas en parler. Nous devons en débattre jusqu'à ce que nous ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue pour pouvoir bâtir une politique commune. Tous ces sujets seront au cœur des priorités de la Présidence française.

Il y en aura d'autres des sujets: la refondation de la politique agricole commune, la question de la fiscalité écologique, la question des énergies renouvelables et des économies d'énergie, la question

de la défense. Comment l'Europe pourrait-elle être indépendante et avoir une influence politique dans le monde, comment l'Europe pourrait-elle être un facteur de paix et d'équilibre si elle n'est pas elle-même capable d'assurer sa sécurité?

Que signifie pour chacun d'entre nous notre engagement européen si nous ne sommes pas capables de débattre de la construction d'une défense européenne et de la rénovation de l'alliance atlantique? Que signifie notre engagement européen si chacun de nous n'est pas capable de faire un effort pour la défense de tous?

Du traité de la CECA jusqu'au traité simplifié, les peuples européens ont tissé une solidarité. Elle se manifeste dans la politique régionale, mais elle doit s'exprimer dans la défense. Elle doit s'exprimer dans une politique européenne de l'immigration. Dans une Europe où la circulation est libre entre les États membres, cette politique ne peut être qu'une politique commune de l'immigration. On ne peut pas appartenir à l'espace Schengen et régulariser sans en informer les autres, car la régularisation dans un pays a un impact sur tous les autres pays de l'espace Schengen.

*(Applaudissements)*

Lorsque j'ai été élu Président de la République, je me suis fixé comme priorité de remettre la France au cœur de la construction européenne. J'ai voulu que la France surmonte ses doutes en s'engageant davantage dans l'Europe. Je sais parfaitement que la France ne réussira pas à emporter la décision sur tous les sujets, mais je veux que la France reprenne toute sa place en Europe.

J'ai renoué le dialogue avec les institutions communautaires et je veux remercier le Président Barroso de la relation de confiance qu'il a permis d'établir entre la France et la Commission européenne. La politique de la France, désormais, c'est de travailler étroitement et en toute confiance avec les institutions européennes, le Parlement européen et la Commission européenne.

Je déploierai tous mes efforts pour que chacun se reconnaisse dans cette vision, tous mes efforts pour que l'Angleterre ratifie le traité simplifié, parce que l'Europe a besoin de l'Angleterre, ...

*(Applaudissements)*

... tous mes efforts pour m'engager fortement dans le dialogue avec les pays de l'Est, qui avaient parfois le sentiment justifié qu'on ne les écoutait pas assez. Ce n'est pas parce que l'histoire a condamné des peuples d'Europe à rejoindre l'Europe plus tard, qu'ils ont moins de droits. Ils ont autant de droits que les pays fondateurs. C'est l'esprit européen.

*(Applaudissements)*

C'est ce que j'ai fait en proposant l'Union de la Méditerranée, sans exclure personne, en prolongeant le travail fait à Barcelone. Mais si le travail fait à Barcelone avait suffi, ça se saurait. Il faut donc une nouvelle ambition.

J'ai voulu que la France puisse de nouveau entraîner le dynamisme de l'Europe, parce que lorsque la France va bien, c'est toute l'Europe qui peut en profiter.

Nul en Europe n'a intérêt à une France affaiblie, incapable de trouver en elle les ressorts de la croissance. Nul en Europe n'a intérêt à une France en déclin, à une France qui doute d'elle-même ou à une France qui aurait peur de l'avenir.

J'ai engagé une politique de réformes. Ces réformes, il n'est pas de l'intérêt de l'Europe qu'elles échouent, parce que c'est grâce à ces réformes que la France assainira ses finances publiques et que la France respectera ses engagements. Ces réformes, les Français les ont approuvées. Je leur ai tout dit avant les élections. C'est pour cela que je mènerai ces réformes à bien. Rien ne me détournera de mon objectif et c'est le meilleur service que la France peut rendre à l'Europe.

Mesdames et Messieurs les députés, dans cette ville de Strasbourg, si chère au cœur des Français et désormais indissociablement liée, dans l'esprit de tous les Européens, à votre Assemblée, au sein de votre Parlement, qui sait si bien faire vivre le débat démocratique, ici, à cette tribune où elle s'exprima tant de fois, j'ai une pensée pour Simone Veil, qui fut en 1979 la première Présidente de la première Assemblée parlementaire européenne élue au suffrage universel direct.

Qu'il me soit permis de lui rendre hommage pour sa contribution à la cause de l'Europe et pour sa contribution à la cause des femmes. Elle s'est battue pour qu'on respecte leurs droits, pour qu'on respecte leur dignité et votre Parlement a toujours été fidèle à cette ligne de conduite. Simone Veil

disait: «Quelles que soient nos différences de sensibilité, nous partageons la même volonté de réaliser une communauté fondée sur un patrimoine commun et un respect partagé des valeurs humaines fondamentales. C'est dans cet esprit que je vous invite à aborder fraternellement les travaux qui nous attendent».

Ces mots, je les fais miens. Ces mots sont des défis. Ces défis sont ceux que nos concitoyens attendent que l'Europe relève. Nous n'avons plus de temps à perdre. L'Europe en a tant perdu ces dix dernières années. Nous n'avons plus de temps à perdre pour faire en sorte que les peuples reprennent confiance dans l'Europe. Vous pouvez compter sur l'engagement européen sans faille de la France.

*(L'Assemblée, debout, applaudit l'orateur)*



► **Le Président.** - Monsieur le Président, je vous remercie pour ces paroles sincères et profondément européennes. Vous avez à nouveau démontré votre conviction européenne et votre engagement, ainsi que celui des Français, en faveur de l'Europe. Nous attendons avec confiance la Présidence française de l'Union, qui interviendra dans une période clé pour l'avenir de l'Union européenne, alors que les pays européens ratifieront le traité de réforme. Elle sera, j'en suis persuadé, marquée par de grandes avancées sur la voie d'une Europe de paix et de solidarité. Le Parlement européen, en tant que représentant des citoyens de l'Union européenne, est à vos côtés dans cette entreprise et souhaite coopérer étroitement avec vous pour assurer la réussite de cette présidence dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens européens.

Monsieur le Président, le Parlement européen vous souhaite beaucoup de succès pour la France et pour l'unification de notre continent européen. Merci, Monsieur le Président Nicolas Sarkozy.

*(La séance solennelle est levée à 12 h 40)*



**PRÉSIDENTE: MONSIEUR COCILOVO**  
*Vice-président*





**Discours du Président de la République Française**  
**M. Nicolas SARKOZY**  
**devant le Parlement européen**  
**Strasbourg, le mardi 13 novembre 2007**

Monsieur le Président du Parlement européen,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Monsieur le Président de la Commission,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant vous, dans ce lieu où bat le cœur démocratique de l'Europe.

Je vous remercie de me donner l'occasion de le faire maintenant, au moment où, après avoir semblé vaciller, l'Europe se ressaisit et repart de l'avant.

Je vous remercie de me permettre de renouveler devant vous l'engagement européen de la France et de vous dire que le « non » à la Constitution européenne n'était pas pour le peuple français l'expression d'un refus de l'Europe mais l'expression d'une plus grande exigence à son égard.

Depuis le commencement, la construction européenne est portée par une espérance. Les peuples attendent maintenant, et c'est une responsabilité pour chacun de nous, que l'Europe soit à la hauteur de cette espérance : une espérance de paix, une espérance de fraternité, une espérance de progrès. Cette espérance, elle est née des grandes tragédies du XXe siècle. Cette espérance, elle est née du sang et des larmes versés par des millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Cette

espérance, elle est née d'une souffrance immense. C'est l'espérance que plus jamais les peuples d'Europe ne se feront la guerre, que plus jamais l'on ne verra sur le sol européen les entreprises de conquêtes, de domination, d'extermination qui ont mené nos nations au bord de l'anéantissement matériel et moral.

Si l'idée européenne a pu naître, c'est parce qu'un jour, de grands Européens se sont tendus la main par-dessus les frontières, frontières pour lesquelles tant d'hommes étaient morts et que les peuples qui avaient trop souffert ont suivis en décidant que la haine c'était fini, et que maintenant il fallait l'amitié.

Si la construction européenne est devenue possible, c'est parce que nos peuples, horrifiés parce qu'ils avaient fait, parce nos peuples ne voulant plus se battre sachant au fond d'eux-mêmes qu'une nouvelle guerre serait fatale, nos peuples choisirent de s'aimer, de se comprendre, de travailler ensemble à se forger une destinée commune.

Il faut prendre la construction européenne pour ce qu'elle est, une exigence morale, une exigence politique, une politique spirituelle.

La construction européenne, c'est l'expression d'une volonté commune des peuples d'Europe qui se reconnaissent des valeurs, qui se reconnaissent une civilisation commune et qui veulent que ces valeurs et cette civilisation continuent à vivre.

L'Europe, ce ne peut pas être qu'une machine. L'Europe, ce ne peut pas être une machine administrative. L'Europe, ce ne peut être une machine juridique, une machine à édicter des normes, des règlements, des directives, une machine à procédures et à règles.

L'Europe ne peut pas être tenue à l'écart de la vie, à l'écart des sentiments et à l'écart des passions humaines.

L'Europe n'est une réalité et elle n'a une chance d'exister que si pour des millions d'hommes et de femmes, quelles que soient leurs convictions, elle est vivante, elle parle à leur cœur, elle est l'espoir d'une vie et d'un monde meilleur. L'Europe sera un grand idéal, ou l'Europe ne sera plus.

Quand les peuples disent « non », il ne faut pas se dire que les peuples ont tort, il faut se demander pourquoi les peuples ont dit « non ».

J'ai voté « oui », mais nous savons tous que le « non » français et le « non » néerlandais exprimaient hélas bien davantage que le refus d'un texte, aussi important fût-il.

Nous savons tous que ce refus était le signe le plus visible d'une profonde crise de défiance qu'il ne sert à rien de nier et à laquelle il faut apporter des réponses.

Tous ceux qui aiment l'Europe doivent prendre au sérieux ce « non » de deux peuples fondateurs, de deux peuples qui ont toujours fait le choix de l'Europe.

Dans ce « non » il y avait une angoisse, des millions d'hommes et de femmes qui s'étaient mis à désespérer de l'Europe. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe ne les protégeait plus assez, parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe était devenue indifférente aux difficultés de leur vie. Que ce sentiment soit injustifié est une autre question. Ce sentiment, je suis persuadé que des millions de femmes et d'hommes, quel que soit le pays, le partagent.

Ce « non » fut désastreux. Il a plongé l'Europe dans la crise la plus grave de son histoire. Mais cette crise, qui pouvait défaire l'Europe, pouvait aussi lui être salutaire si elle amenait tous ceux qui étaient indéfectiblement attachés à sa cause à réfléchir pourquoi une telle crise.

Depuis la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ce qui a été accompli en Europe est prodigieux.

Nous sommes tous ici les représentants de peuples qui se sont haïs, qui ont cherché à se détruire, qui se sont combattus pendant des siècles pour certains.

Au commencement, Paul Henri SPAAK, ce grand Européen, premier Président de la première assemblée parlementaire européenne, a dit ces phrases universelles et éternelles : « Il ne faut rien oublier – car ce serait une profanation – mais nous avons décidé de tenter la grande aventure qui doit, si elle réussit, nous permettre de sauver ce que nous avons en commun de plus cher et de plus beau. ».

Et pendant un demi-siècle, cette grande aventure a continué, malgré des difficultés innombrables.

Les assemblées parlementaires ont joué un rôle décisif. Qu'il me soit permis de rendre hommage à tous ceux qui y ont siégé, parce qu'ils ont été les représentants des citoyens de l'Europe, dans toute leur diversité.

Cette diversité, je suis convaincu que nous ne devons pas la redouter. Cette diversité, nous devons la respecter comme notre plus grande richesse. La démocratie, c'est le débat. C'est la pluralité des points de vue. C'est le contraire d'un système où tout le monde est obligé de penser la même chose. On fera mourir l'Europe si on ne se réunit qu'autour d'une pensée unique où celui qui pense différemment serait vécu comme un mauvais Européen. Il n'y a pas de mauvais Européen, il y a l'Europe et nous devons emmener tout le monde dans cette Europe.

Je crois à l'échange. Je crois à la discussion. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours préféré la règle de la majorité à la règle de l'unanimité. Et ce n'est pas un petit engagement de la part d'un Président français.

L'unanimité, c'est le système qui permet à quelques uns d'imposer leur loi à tous les autres. L'unanimité, c'est la certitude qu'on ne décidera jamais rien de grand, d'audacieux, et qu'on ne prendra jamais aucun risque, car avec l'unanimité on s'aligne sur celui qui veut le moins d'Europe.

L'unanimité, c'est l'impuissance. L'unanimité c'est l'impossibilité d'agir, c'est l'impossibilité de revenir sur ce qui a été décidé. C'est pour cela que j'ai soutenu l'extension de la règle de la majorité dans le traité simplifié.

Je crois à la démocratie. Je crois que l'Europe doit être la plus démocratique possible. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que l'on ne rendait pas service à la cause de l'Europe en refusant le débat, en étouffant les critiques, en taisant les divergences.

Je suis convaincu que l'Europe doit avoir plus de débat, plus de démocratie et au fond plus de politique.

Si l'Europe a pu sortir du blocage c'est bien parce qu'au Sommet de Bruxelles les chefs d'État et de gouvernement conscients de ce qu'ils avaient le sort de l'Europe entre leurs mains ont pris une décision politique. A Bruxelles ce jour là, la volonté politique de chefs d'Etats et de Gouvernements différents a balayé tous les obstacles qui paraissaient jusque là insurmontables.

La politique, c'était quoi ? C'était prendre acte de l'échec du projet de Constitution.

La politique, c'était de proposer aux Français qui avaient voté « non » de négocier un traité simplifié pour débloquer l'Europe et de faire ratifier ce choix par le Parlement, comme je l'avais dit lors de la campagne présidentielle. J'ai été autorisé par le peuple français à faire ratifier le traité simplifié par le parlement. J'ajoute qu'il me semble curieux de dire que le Parlement Européen est l'endroit où bât le cœur démocratique de l'Europe, et contester qu'une ratification parlementaire soit démocratique, parce que si l'Europe est démocratique au Parlement Européen, la France est démocratique au Parlement Français.

La politique, c'était - et je veux leur rendre hommage - pour les pays et pour les parlementaires parmi vous qui avaient ratifié le projet de Constitution, d'accepter de rouvrir les négociations sur un autre projet moins ambitieux. Si nous avons pu débloquer l'Europe, c'est parce que les pays qui avaient voté non ont fait un effort, mais je veux hommage à celles et ceux d'entre vous qui croyez à la Constitution, d'avoir accepté de discuter d'un autre projet. L'Europe est sortie de la crise parce qu'il y a eu un mouvement de double bonne volonté, et le traité simplifié, c'est une victoire politique de l'Europe sur elle-même. C'est une victoire de la conscience européenne qui s'exprime dans la politique.

Alors maintenant, et je prends mes responsabilités l'erreur serait de croire qu'avec le traité simplifié l'Europe a tout résolu, qu'on peut dormir tranquille et que plus aucune question ne se pose. Le traité simplifié résout la crise institutionnelle, mais il ne résout pas la crise politique et la crise morale l'Europe. Il permet à l'Europe de décider et d'agir. Mais il ne dit pas, le traité simplifié, dans quels buts et avec quelles finalités. Il ne dit pas ce que sera l'Europe de demain et comment elle contribuera à améliorer la vie des citoyens. Il ne donne pas de raisons à ceux qui avaient cessé de croire en l'Europe de reprendre confiance en elle.

La question institutionnelle est réglée. Il reste maintenant à régler les questions politiques. Il faut les poser sans crainte et en débattre sans tabou.

L'Europe a choisi la démocratie, et dans une démocratie il faut pouvoir débattre de tout : de la politique budgétaire, de la politique commerciale, de la politique monétaire, de la politique industrielle, de la politique fiscale, de toutes les politiques quelles qu'elles soient ou alors ce n'est pas la peine de dire qu'on veut une Europe démocratique.

L'Europe a choisi la démocratie, et dans une démocratie nulle indépendance ne peut se confondre avec une irresponsabilité totale. Nul ne peut se prévaloir de l'indépendance de son statut pour se dispenser d'avoir à rendre des comptes, à s'expliquer et à être contrôlé.

Dans une démocratie, la responsabilité politique est un principe universel, essentiel, incontournable.

Alors dans la démocratie européenne, il faut pouvoir discuter des finalités et des objectifs de l'Europe. J'ai proposé que soit créé un comité des sages pour réfléchir à l'avenir et que nous puissions débattre tous ensemble des différents futurs possibles de l'Europe. Parce qu'il y a différentes voies et je me demande comment nous pourrions choisir la bonne si nous refusons absolument d'en débattre.

Dans la démocratie européenne il faut pouvoir débattre de l'identité européenne et des identités nationales. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe construit

son identité et la défend. Il faut pouvoir discuter de la manière dont l'Europe protège les identités nationales qui sont une richesse de l'Europe.

Nous ne devons pas avoir peur des identités. Chercher à préserver son identité n'est pas une maladie. C'est quand les identités se sentent menacées, quand elles se sentent attaquées qu'elles se crispent et qu'alors elles deviennent dangereuses parce qu'agressives.

Les peuples européens traversent une crise identitaire extrêmement profonde. C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans cette idée de la civilisation que tous les Européens ont en commun et qui fait la véritable unité de l'Europe. C'est une crise qui est liée à la globalisation et à la marchandisation du monde.

Commencer l'Europe par l'économie, par le charbon et par l'acier, par le commerce, ce fut un coup de génie des pères fondateurs. Mais la politique a pris trop de retard sur l'économie, et la culture plus encore. C'est une erreur d'avoir oublié l'Europe de la culture.

Dans un monde menacé d'uniformisation, dans un monde dominé par la technique, où les valeurs marchandes tendent à l'emporter sur toutes les autres, l'Europe ne peut être l'Europe aux yeux de tous les hommes que si elle défend des valeurs, des valeurs de civilisation, des valeurs spirituelles que si elle rassemble toutes ses forces pour défendre la diversité culturelle, mais que défendrons-nous en termes de diversité si nous n'avons pas préservé nos identités.

L'Europe doit faire en sorte de ne pas être vécue comme une menace contre les identités mais comme une protection, comme un moyen de les faire vivre dans l'ordre moral aussi. Les droits de l'homme font partie de l'identité européenne. Partout dans le monde, chaque fois qu'un être humain est opprimé, qu'un homme est persécuté, qu'un enfant est martyrisé, qu'un peuple est asservi, l'Europe doit se trouver à ses côtés. Parce que l'Europe des droits de l'homme est fidèle à elle-même. Et c'est à l'Europe de porter la question des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

Dans la démocratie européenne, j'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme au bénéfice de contrats, n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs. Dans la démocratie européenne, le mot protection ne doit pas être banni. Si nous voulons un jour que les peuples ne soient pas exaspérés d'être victimes de la concurrence déloyale et des dumpings, si nous ne voulons pas que ces peuples réclament le protectionnisme et la fermeture, alors nous devons avoir le courage de débattre de ce que doit être une véritable préférence communautaire. Nous devons être capables de faire autant pour nous protéger que ce que font les autres. Nous devons être capables de nous doter des mêmes moyens d'agir que tous les autres. Si les autres régions du monde ont le droit de se défendre contre les dumpings, pourquoi l'Europe devrait-elle les subir? Si tous les pays ont des politiques de change, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations peuvent réserver une part de leurs marchés publics à leurs PME, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations mettent en œuvre des politiques industrielles, pourquoi pas l'Europe? Si d'autres nations défendent leurs agriculteurs, pourquoi l'Europe devrait-elle renoncer à défendre les siens?

L'Europe ne veut pas du protectionnisme, mais l'Europe doit réclamer la réciprocité. L'Europe ne veut pas du protectionnisme, mais l'Europe a le devoir d'assurer son indépendance énergétique et son indépendance alimentaire.

L'Europe veut être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais l'Europe ne peut pas accepter la concurrence déloyale des pays qui n'imposent aucune contrainte écologique à leurs entreprises.

L'Europe est attachée à la concurrence. Mais l'Europe ne peut pas être seule au monde à en faire une religion. C'est pourquoi, au sommet de Bruxelles, il a été décidé que la concurrence était pour l'Europe un moyen et non une fin.

L'Europe a fait le choix de l'économie de marché et du capitalisme. Mais ce choix n'implique pas le laissez-faire absolu, et la dérive d'un capitalisme financier qui fait la part belle aux spéculateurs et aux rentiers plutôt qu'aux entrepreneurs et aux travailleurs.

Le capitalisme européen a toujours été un capitalisme d'entrepreneurs, un capitalisme de production plutôt qu'un capitalisme de spéculation et de rentes.

Oui, je l'affirme, l'Europe a un rôle à jouer dans la nécessaire moralisation du capitalisme financier. Et ce qui s'est passé avec la crise du subprime, avec quelques spéculateurs qui mettent en cause la concurrence mondiale, l'Europe ne peut pas l'accepter. Sur tous ces sujets, nous avons des idées et des points de vue différents. Et bien, ce n'est pas une raison pour ne pas en parler. Nous devons en débattre jusqu'à ce que nous ayons réussi à rapprocher assez nos points de vue pour pouvoir bâtir une politique commune. Tous ces sujets seront au cœur des priorités de la Présidence française.

Il y en aura d'autres des sujets :

- la refondation de la politique agricole commune
- la question de la fiscalité écologique,
- la question des énergies renouvelables et des économies d'énergie,
- la question de la défense.

Comment l'Europe pourrait-elle être indépendante, et avoir une influence politique dans le monde, comment l'Europe pourrait-elle être un facteur de paix et d'équilibre si elle n'est pas elle-même capable d'assurer sa sécurité ?

Que signifie pour chacun d'entre nous notre engagement européen si nous ne sommes pas capables de débattre de la construction d'une défense européenne et de la rénovation de l'alliance atlantique ?

Que signifie notre engagement européen si chacun de nous n'est pas capable de faire un effort pour la défense de tous ?

Dans le traité de la CECA jusqu'au traité simplifié, les peuples européens ont tissé une solidarité. Elle se manifeste dans la politique régionale, mais elle doit s'exprimer dans la défense. Elle doit s'exprimer dans une politique européenne de l'immigration, dans une Europe où la circulation est libre entre les Etats membres. Cette politique ne peut être qu'une politique commune de l'immigration. On ne peut pas appartenir à l'espace Schengen et régulariser sans en informer les autres. Car la régularisation dans un pays a un impact sur tous les autres pays de l'espace Schengen.

Lorsque j'ai été élu Président de la République, je me suis fixé comme priorité de remettre la France au cœur de la construction européenne. J'ai voulu que la France surmonte ses doutes en s'engageant davantage dans l'Europe. Je sais parfaitement que la France ne réussira pas à emporter la décision sur tous les sujets. Mais je veux que la France reprenne toute sa place en Europe.

J'ai renoué le dialogue avec les institutions communautaires et je veux remercier le Président BARROSO de la relation de confiance qu'il a permis d'établir entre la France et la Commission Européenne. La politique de la France, désormais, c'est de travailler étroitement et en toute confiance avec les institutions européennes, le Parlement européen et la Commission européenne. Je déploierai tous mes efforts pour que chacun se reconnaisse dans cette vision.

- Tous mes efforts pour que l'Angleterre ratifie le Traité simplifié, parce que l'Europe a besoin de l'Angleterre.

- Tous mes efforts pour m'engager fortement dans le dialogue avec les pays de l'Est qui avaient parfois le sentiment justifié qu'on ne les écoutait pas assez. Ce n'est pas parce que l'histoire a condamné des peuples d'Europe à rejoindre l'Europe plus tard qu'ils ont moins de droits ! Ils ont autant de droits que les pays fondateurs. C'est l'esprit européen.

C'est ce que j'ai fait en proposant l'Union de la Méditerranée sans exclure personne, en prolongeant le travail fait à Barcelone. Mais si le travail fait à Barcelone avait suffi, cela se saurait. Il faut donc une nouvelle ambition. J'ai voulu que la France puisse de nouveau entraîner le dynamisme de l'Europe, parce que lorsque la France va bien, c'est toute l'Europe qui peut en profiter

Nul en Europe n'a intérêt à une France affaiblie, incapable de trouver en elle les ressorts de la croissance. Nul en Europe n'a intérêt à une France en déclin, à une France qui doute d'elle-même, ou à une France qui aurait peur de l'avenir.

J'ai engagé une politique de réformes. Ces réformes, il n'est pas de l'intérêt de l'Europe qu'elles échouent parce que c'est grâce à ces réformes que la France assainira ses finances publiques, et que la France respectera ses engagements. Ces réformes, les Français les ont approuvées. Je leur ai tout dit avant les élections c'est

pour cela que je mènerai ces réformes au bout. Rien ne me détournera de mon objectif. Et c'est le meilleur service que la France peut rendre à l'Europe.

Mesdames et Messieurs les députés,

Dans cette ville de Strasbourg, si chère au cœur des Français et désormais indissociablement liée dans l'esprit de tous les Européens à votre Assemblée. Au sein de votre Parlement, qui sait si bien faire vivre le débat démocratique. Ici, à cette tribune où elle s'exprima tant de fois, j'ai une pensée pour Simone Veil qui fut en 1979 la première présidente de la première assemblée parlementaire européenne élue au suffrage universel direct. Qu'il me soit permis de lui rendre hommage pour sa contribution à la cause de l'Europe et pour sa contribution à la cause des femmes. Elle s'est battue pour qu'on respecte leurs droits, pour qu'on respecte leur dignité. Votre Parlement a toujours été fidèle à cette ligne de conduite.

Simone Veil disait : « Quelles que soient nos différences de sensibilité, nous partageons la même volonté de réaliser une communauté fondée sur un patrimoine commun et un respect partagé des valeurs humaines fondamentales. C'est dans cet esprit que je vous invite à aborder fraternellement les travaux qui nous attendent ».

Ces mots, je les fais miens.

Ces mots sont des défis. Ces défis sont ceux que nos concitoyens attendent que l'Europe relève.

Nous n'avons plus de temps à perdre. L'Europe en a tant perdu ces dix dernières années, nous n'avons plus de temps à perdre pour faire en sorte que les peuples reprennent confiance dans l'Europe.

Vous pouvez compter sur l'engagement européen sans faille de la France.

Je vous remercie.